

ÉTUDES D'ÉCONOMIE RURALE

LA

# NÉERLANDE

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

PRÉCÉDÉ DU RAPPORT DE M. LÉONCE DE LAVERGNE SUR L'ÉCONOMIE RURALE  
DE LA BELGIQUE

HIS

930.33

L-NL

LAVE

PARIS

VUB

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

A. LACROIX, VERBOECK

Boulevard Montmartre, 45.

MÊME MAISON A BRUXELLES

CENTRALE BIBLIOTHEEK VUB



1057686 6

1865

Droits de traduction et de reproduction réservés



## RAPPORT

DE M. LÉONCE DE LAVERGNE A L'INSTITUT DE FRANCE  
SUR UN OUVRAGE DE M. ÉMILE DE LAVELEYE (1).

---

Je suis chargé par un écrivain belge, M. Émile de Laveleye, de faire hommage à l'Académie d'un petit volume ayant pour titre : *Essai sur l'économie rurale de la Belgique*, publié depuis quelques mois à peine et déjà parvenu à sa deuxième édition. M. de Laveleye m'a fait l'honneur de me dédier son livre, qui peut être en effet considéré comme un complément de mes études sur l'économie rurale de l'Angleterre et de la France. Je demande à l'académie la permission de le lui faire connaître en peu de mots.

La Belgique n'a que trois millions d'hectares,

(1) *Essai sur l'économie rurale de la Belgique.*

c'est à dire le dix-huitième environ de la surface de la France, mais sur ce petit espace se déploie une agriculture très supérieure à la nôtre. Ce royaume se divise en cinq grandes régions agricoles : les Flandres, la Campine, la Hesbaye, le Condroz et l'Ardenne ; plus trois régions secondaires : le littoral, le pays de Herve et le bas Luxembourg. M. de Laveleye les examine et les décrit successivement, avec autant de charme que d'exactitude.

« Souvent, dit-il, lorsqu'on veut citer un pays fertile, on parle des campagnes plantureuses, des grasses terres des Flandres. L'expression est acceptée, mais elle est loin d'être juste. Le sol de ces provinces est composé en grande partie de terres maigres, légères, sablonneuses, qui ressemblent beaucoup plus aux landes de la Gascogne qu'aux riches plaines de la Flandre française. Sauf une étroite lisière du littoral recouverte par de récents atterrissements, toute la partie septentrionale dépend de cette grande plaine qui étend, le long de la Baltique, ses steppes uniformes de sables arides, entrecoupés de lacs et de marais. César en parle comme d'une contrée sauvage défendue au midi par des forêts et couverte au nord par de vastes marécages ou inondée à marée haute par les flots de la mer. »

C'est le travail accumulé de cinquante générations qui a fait de ce pays ingrat une des plus riches contrées agricoles du monde. Les Flamands ont dû conquérir leur territoire la bêche à la main. Le développement que prirent au moyen âge l'industrie de la laine et le commerce maritime provoqua un développement analogue de l'agriculture. On est étonné de voir par les documents historiques à quelle époque reculée remontent les procédés les plus perfectionnés de la culture. Les Anglais firent venir de bonne heure des colons flamands; ils apprirent d'eux à construire des digues pour arrêter les inondations de la mer et des fleuves, à élever des moulins à vent pour élever les eaux, à drainer des terres humides au moyen de fascines, à cultiver le houblon et les navets; c'est d'eux aussi que leur vient l'usage de faire des prairies artificielles avec le trèfle et de fumer les champs en y faisant séjourner les moutons dans des parcs.

Tant que la Flandre jouit de son indépendance et de ses libertés locales, la culture ne cessa de s'y étendre et de s'y perfectionner; une décadence commença quand les ducs de Bourgogne tentèrent de briser la résistance qu'opposaient à leurs volontés les grandes cités industrielles; la domination intolérante et aveugle de l'Espa-

gne, en préparant la ruine de l'industrie et du commerce, porta un coup plus funeste encore à la culture, à qui elle enleva ses débouchés. Ce n'est que vers le milieu du siècle dernier que l'agriculture a commencé à se relever dans les Flandres, comme dans toute l'Europe, et elle y a fait depuis cette époque des progrès continus, qui se sont fort accélérés depuis trente ans.

M. de Laveleye commence par décrire la zone du littoral. Là s'étendent d'immenses prairies naturelles, où paissent d'innombrables troupeaux. C'est aux environs de Furnes que se rencontrent les meilleurs de ces pâturages; un hectare y suffit pour entretenir et pour engraisser deux bœufs en une saison. Là se trouve ce qu'on appelle les polders, ou terres conquises sur la mer au moyen de digues. Depuis le treizième siècle plus de 50,000 hectares ont été ajoutés au domaine agricole sur la rive gauche de l'Escaut, et plus de 7,000 depuis 1813. C'est ainsi qu'a été comblé un bras de mer, le Zwyn, par où se faisait le commerce des grandes îles flamandes au moyen âge, et qui, en 1215, donnait asile aux 1,700 navires de la flotte de Philippe-Auguste. Les eaux profondes de ce golfe, où se livraient jadis des batailles navales, sont remplacées aujourd'hui par des terres ara-

bles, de gras pâturages et de riches villages. La fécondité des polders est renommée, et ils méritent leur réputation; les terres nouvellement endiguées produisent sans engrais des récoltes magnifiques, pendant quarante ou cinquante années de suite.

La grande région sablonneuse n'offre pas un spectacle moins extraordinaire. Là se montre l'agriculture flamande avec tous ses caractères, dont les principaux sont la variété des produits, l'étendue donnée aux cultures dérobées ou secondes récoltes, l'emploi abondant des engrais les plus actifs et l'extrême petitesse des exploitations.

On peut citer, comme cultures industrielles, le colza, la cameline, le pavot, le houblon, le lin, le chanvre, le tabac, la chicorée; comme cultures alimentaires, le froment, le seigle, le sarrasin, les haricots, les pommes de terre; comme culture fourragères et racines, le trèfle ordinaire, le trèfle incarnat, la spergule, les féveroles, les vesces, l'avoine, les pois, les choux, les betteraves, les navets, les carottes. La diversité de ces récoltes donne aux campagnes, en toute saison, un aspect riant. Jamais les champs ne sont déserts, jamais le sol ne se repose. Plus d'un tiers de la surface est consacré à ce qu'on appelle les cultures dérobées, c'est à dire à ces

plantes à végétation rapide, comme la spergule, le navet, et le trèfle incarnat, le sarrasin, qui permettent de prendre sur le même sol deux récoltes en un an. Une culture aussi intensive sur un terrain aussi rebelle exige l'emploi énergique des engrais. C'est la principale préoccupation du cultivateur flamand; il ne se contente pas des matières fertilisantes que lui fournissent les nombreux animaux qu'il nourrit, il y ajoute les boues de la ville, la chaux, le guano, les os broyés, les tourteaux, les déchets de fabrique, et enfin l'engrais humain, un des plus puissants.

Les Flandres sont par excellence le pays de la petite culture. Les exploitations n'ont en moyenne que trois hectares et demi dans la Flandre occidentale, et deux hectares et demi dans la Flandre orientale. Cette moyenne même, toute réduite qu'elle est, donne à peine une idée du morcellement. Dans la Flandre occidentale, la moitié des exploitations n'atteignent pas cinquante ares. Ce morcellement a surtout pour cause la concurrence des cultivateurs; il ne s'accroît que très peu par l'effet de la loi de succession. Quand une pièce de terre ne peut se partager sans que la valeur en soit diminuée ou l'exploitation rendue plus difficile, les héritiers sont trop pénétrés de leur propre intérêt pour

réclamer le partage. Plutôt que de déprécier la propriété, ils la vendront, la céderont à l'un d'entre eux ou laisseront subsister l'indivision.

Cette agriculture nourrit une des populations les plus denses de l'Europe, un habitant par moins de cinquante ares de superficie territoriale, à peu près ce que renferme en France le département du Nord. Le prix moyen de l'hectare était porté par la statistique officielle de 1846 à 2,426 francs pour la Flandre occidentale et à 3,218 francs pour la Flandre orientale; le prix des baux libres de toute charge à 73 francs dans la première de ces deux provinces, et à 93 francs dans la seconde. Pour avoir les chiffres de 1860, selon M. de Laveleye, il faut augmenter ceux de 1846 d'au moins 14 p. c., car l'accroissement est rapide et constant. Depuis un siècle, toutes ces valeurs ont plus que quadruplé.

Malheureusement, la condition des hommes laborieux qui ont amené l'agriculture à un si haut point de perfection n'est point en rapport avec la masse de produits qu'ils récoltent. L'ouvrier agricole des Flandres est peut-être celui de tous les ouvriers européens qui, travaillant le plus, est le plus mal nourri. Le petit fermier ne vit guère mieux. Partout où la stérilité naturelle du sol rend la culture du froment trop



onéreuse, la population rurale ne mange que du pain de seigle ou de méteil, avec des pommes de terre, des haricots, quelques légumes et du lait battu, presque jamais de viande, ni même de lard. Le café à la chicorée est la boisson habituelle; la bière est réservée pour les jours de dimanche et de kermesse. Le salaire de l'ouvrier varie de 1 fr. à 1 fr. 20 c. L'accroissement des fermages pèse sur la classe rurale d'autant plus lourdement que la plus grande partie du sol est exploitée par des locataires.

M. de Laveleye passe ensuite à la seconde région de la Belgique, celle qui comprend à peu près tout le territoire des deux provinces d'Anvers et du Limbourg et qu'on appelle *la Campine*. Ce nom vient du mot *kempen* qui, dans l'antique Germanie, désignait les terres vagues et communes où l'on menait paître les troupeaux de la tribu. Cette région présente encore de nos jours l'aspect que devait offrir, dans des temps reculés, la plus grande partie des Flandres. C'est une bruyère à perte de vue où s'élèvent de loin en loin de grands villages entourés de champs cultivés. Aucun arbre n'y croît spontanément, pas même le genévrier ou le pin, qui se contentent cependant des terrains les plus médiocres. Le sol est un sable pur qui contient 95 p. c. de silice, et qui repose sur un tuf ferru-

gineux si dur qu'on ne peut le briser qu'à coup de pioche. Dans les dépressions de terrain, les eaux de pluie, retenues par la nature imperméable du sous-sol, forment des marais immenses.

Depuis une vingtaine d'années, l'attention du gouvernement et des particuliers s'est fixée sur la Campine. Des routes ont été ouvertes, des voies navigables complétées, d'autres créées, des canaux d'irrigation mis à la disposition des riverains. Des biens communaux exposés en vente ont été acquis par des propriétaires aisés qui, ajoutant au prix d'achat un capital dix ou douze fois plus considérable, ont bâti des fermes, fertilisé des terres, semé et planté des bois. Ceux qui ont voulu trop brusquer cette transformation ont essuyé des échecs répétés; mais les efforts intelligents et soutenus ont été en général couronnés de succès. *Res agrestis insidiosissima*, disait Pline; les sols naturellement infertiles se défendent avec une sorte de perfidie, mais quand on sait bien s'y prendre, ils finissent par céder.

Il y a dans la Campine un habitant par hectare et quart; la population y est donc à peine la moitié de celle des Flandres, mais c'est déjà beaucoup pour un pareil pays; nos plus riches départements sont seuls aussi peuplés. La gran-

leur ordinaire des fermes est de dix à trente hectares, suivant qu'on entretient une ou deux bêtes de trait. La moitié seulement du sol est en culture, l'autre moitié en bruyères ou en bois. Le prix moyen des terres n'est guère au dessous de 2,000 francs l'hectare, et elles se louent de 50 à 60 francs. Il y a une vingtaine d'années, l'hectare de bruyère ne se vendait que 10 francs; aujourd'hui il faut que la situation soit bien défavorable pour qu'on l'obtienne à 100 francs. Parmi les produits, le plus estimé est le beurre, qui forme le principal article d'exportation. Le salaire proprement dit n'est pas plus élevé que dans les Flandres; mais la condition de l'ouvrier devient un peu meilleure, parce que la lande communale lui permet d'entretenir des chèvres et même une vache.

La troisième région comprend les deux provinces de Brabant et de Hainaut; c'est ce qu'on appelle la Hesbaye, la partie la plus fertile de la Belgique; le sol y est formé d'un mélange d'argile et de sable particulièrement propre à la culture du froment. C'était autrefois un pays d'épaisses forêts, dont il ne reste plus rien aujourd'hui. La base de la culture est complètement différente de la zone sablonneuse. Dans les sables, il s'agit d'accumuler une masse énorme de matières fertilisantes, afin de com-

muniquer à la terre les forces productives qui lui font défaut. Dans les argiles, les éléments de la végétation ne manquent pas; pour développer la fécondité du sol, il faut surtout l'exposer à l'action bienfaisante de l'atmosphère par d'énergiques labours. Les récoltes fourragères n'occupent plus une aussi grande place dans l'assolement, ou du moins elles y sont moins nécessaires, car quand la culture se perfectionne, elles ne manquent pas de se développer.

La betterave à sucre s'est introduite dans cette région et y produit la même révolution que dans les terres analogues du nord de la France. L'engraissement du bétail de boucherie et l'augmentation de la quantité d'engrais ont suivi ses progrès. Le prix de location des terres s'en est ressenti et a haussé dans des proportions considérables. On peut le porter en moyenne à 100 ou 110 fr. par hectare, et dans bien des localités, il monte à 125 ou 150 fr., non pour des parcelles, mais pour de grandes fermes. La terre arable ordinaire vaut de 4,000 à 6,000 fr. l'hectare, et à proximité des centres industriels, où on peut la louer par parcelle pour des ménages d'ouvriers, de 8,000 à 10,000 fr. Depuis trente ans, cette valeur foncière a presque doublé. C'est dans le développe-

ment de l'industrie qu'il faut chercher la cause principale de ce phénomène économique. Assise sur un bassin houiller extrêmement riche, cette région privilégiée contient une grande variété de riches matières minérales qui alimentent de florissantes industries, et qui entretiennent par conséquent une population nombreuse.

Lors du recensement de 1859, le Hainaut renfermait 212 habitants par 100 hectares et le Brabant 235. Malgré cette accumulation, le salaire de l'homme tombe rarement au dessous de 2 fr. par jour et il monte souvent au dessus par suite de l'activité industrielle. Le principal produit est le froment, dont le rendement moyen s'élève à 22 hectolitres par hectare. Le Hainaut et le Brabant sont considérés en Belgique comme des pays de grande culture; on ne compte pourtant dans les deux provinces que 270 fermes au dessus de 100 hectares et 1,034 de 50 à 100 hectares. Les exploitations inférieures à un hectare s'y rencontrent aussi fréquemment que dans les Flandres, elles sont fort recherchées par les ouvriers des mines.

Les Flandres, la Campine et la Hesbaye forment ce qu'on pourrait appeler la *basse Belgique*. Quoique le niveau monte insensiblement depuis les plages de la mer du Nord jusqu'à la Meuse, tout le territoire situé à l'ouest de cette

rivière peut être considéré comme pays de plaine. En traversant la Meuse, on ne tarde pas à pénétrer dans une contrée plus sauvage, où le sol soulevé par les anciennes révolutions du globe s'élève à d'assez grandes hauteurs. Avant de peindre cette nouvelle partie du territoire dans ses traits les plus généraux, M. de Laveleye s'arrête dans quelques petits cantons qui se détachent de l'ensemble par un caractère original; telle est la vallée de la Meuse, où se cultive la vigne, et celle du Jaer qui fait concurrence à la Toscane pour la fabrication de la paille tressée; tel est surtout le pays de Herve, dont le mode d'exploitation ressemble beaucoup à celui de la Normandie. C'est une suite de petits mamelons complètement revêtus d'une herbe fine, égale, d'un vert admirable. Pas un champ labouré n'interrompt ce tapis de velours, où paissent de magnifiques vaches au pelage tacheté. L'industrie du pays est la fabrication du fromage; on y recueille beaucoup de pommes.

Au sud du pays de Herve, dans les provinces de Liège et de Namur, s'étend la quatrième grande région, le Condroz, dont le nom dérive d'une tribu germanique qui l'occupait du temps de César, les *Condrusii*. C'est une contrée uniforme, triste et froide, dont les plateaux ne s'élèvent pas très haut; mais presque complète-

ment privés d'abris, ils reçoivent le souffle glacé des vents qui tombent des montagnes voisines. C'est la partie de la Belgique où les procédés de culture sont le moins avancés, c'est aussi celle où l'on rencontre le plus de grandes fermes. On y suit encore l'ancien assolement triennal légèrement modifié. Les deux tiers du sol sont en céréales d'hiver et de printemps, et le dernier tiers en jachères, trèfle et pommes de terre. La céréale d'hiver qui domine n'est ni le seigle comme dans les Flandres, ni le froment comme dans la Hesbaye, mais l'épeautre, qui résiste, mieux que le froment, aux hivers froids et humides et qui donne un pain plus blanc et plus agréable que le seigle.

Tandis que dans les Flandres on ne compte qu'un exploitant sur quatre qui fasse valoir une terre qui lui appartienne, on trouve dans le Condroz, parmi les cultivateurs, autant de propriétaires que de locataires, condition économique plus favorable au bien-être des classes laborieuses. La population y est peu condensée; on y trouve à peine un habitant par deux hectares et demi. En corps de ferme, l'hectare se loue de 40 à 60 fr. et se vend de 1,200 à 2,000 fr.

L'habitant du Condroz rejette son infériorité sur le climat et sur le sol; M. de Laveleye ne

partage pas cette opinion. Sans doute, dit-il, le climat est rude, et le sol ne vaut pas le riche limon de la Belgique centrale, mais il est très supérieur à la région sablonneuse, et convenablement traité, il se prêterait à une abondante production. Le but à atteindre, comme partout, c'est la suppression de la jachère par l'extension donnée aux récoltes vertes. Pour en venir là, il faut un capital d'exploitation plus élevé; au lieu de se contenter de 20,000 fr. pour faire valoir cent hectares, il conviendrait d'y consacrer le double. M. de Laveleye indique un moyen qui n'est pas du goût de tout le monde; il consiste à diviser les fermes. Les fermiers s'y prêtent difficilement; ils jouissent d'une aisance rustique qu'ils craignent de compromettre. La question se résoudra par le temps. Déjà sur plusieurs points du Condroz, on remarque des signes d'amélioration; la luzerne, le sainfoin, la lupuline s'étendent peu à peu, et on songe un peu moins aux céréales pour soigner un peu plus les produits de l'étable.

La dernière des grandes régions, l'Ardenne, qui forme la province de Luxembourg, est tout à fait un pays de montagnes. Quoique les points les plus élevés n'atteignent nulle part 700 mètres au dessus du niveau de la mer, le climat est d'une âpreté extrême. L'hiver, les vents du



nord soufflant du pôle atteignent directement ce promontoire avancé et y accumulent des quantités considérables de neige. La pratique de l'écobuage, qu'on appelle essartage en Belgique, y est presque générale.

Dans les Flandres, la terre donne souvent deux récoltes par an; dans la Belgique centrale, elle n'en livre plus qu'une; dans le Condroz, elle reste en jachère une fois tous les trois ou quatre ans; en Ardenne, après avoir produit pendant trois années consécutives, elle se repose six ou sept ans, même plus longtemps encore. L'avoine est, comme en Écosse, le produit principal, parce qu'elle n'a point à courir les chances de l'hiver. La densité de la population tombe à un habitant par trois hectares. La statistique porte la valeur vénale de la terre arable à 600 francs.

Dans cette contrée stérile, les populations rurales jouissent d'une aisance beaucoup plus grande que dans les belles campagnes des Flandres si admirablement cultivées. La main-d'œuvre se paie cher; on n'obtient pas un journalier à moins de 2 francs, et en même temps que le salaire est élevé, les denrées sont à bon compte. L'Ardenne est, en outre, le pays de prédilection des gourmets. Le chevreuil abonde dans les grands bois; la gélinotte et le coq de

bruyère, gibier rare, nichent encore sur les hautes landes, les écrevisses fourmillent dans les ruisseaux et la truite bondit dans les eaux froides des torrents. A l'automne, les grives engraisées dans les vignobles de la Moselle s'abattent sur les baies de corail du sorbier. Le mouton a un goût exquis. Joignez-y les aspects primitifs de la nature sauvage, les souvenirs historiques et légendaires; c'est au centre de l'Ardenne que résidaient les chefs des Francs austrasiens; c'est là que le patron des chasseurs, saint Hubert, vit apparaître le cerf miraculeux.

A cette description de l'Ardenne, M. de Laveleye en ajoute une autre plus agréable encore, celle du bas Luxembourg. Quand on descend vers le sud de ces hauteurs agrestes, le pays prend un caractère tout différent. Le massif ardennais arrête les vents glacés du nord; l'influence d'une latitude plus méridionale se fait sentir tout à coup. Ce climat a paru si doux qu'on lui a donné le nom flatteur de Petite-Provence. Le raisin y mûrit; les poires, les abricots, les prunes, tous les fruits sont si abondants que, dans les bonnes années, on en extrait des quantités notables d'eau-de-vie. Le sol appartient au terrain jurassique, le plus fertile de tous.

« Avec son doux climat, dit M. de Laveleye,

ses gracieuses collines et ses beaux rochers, la zone du bas Luxembourg est sans contredit de celles que l'on visite en Belgique avec le plus de plaisir. La Semoy, dans ses capricieux et innombrables méandres, l'arrose tout entière et baigne les murs des pittoresques petites villes de Chiny et de Bouillon. Le sol, sans être trop morcelé, est divisé en un nombre considérable de parts, presque toutes exploitées directement par les propriétaires. Chacun, pour ainsi dire, cultive son propre champ et peut s'asseoir à l'ombre de son noyer. Une réelle égalité règne dans les conditions sociales; nul n'est assez riche pour atteindre à l'opulence et à l'oisiveté; nul, non plus, n'est assez pauvre pour connaître les extrémités de la misère. Aussi conseillerons-nous au voyageur agronome qui voudrait connaître les diverses régions rurales de la Belgique de terminer ses excursions par la visite de cet heureux district, afin que, sous l'empire de sa dernière impression, il conserve un plus agréable souvenir de sa tournée. »

C'est aussi par là que finit M. de Laveleye. Après avoir passé en revue chaque région, il complète son œuvre par un coup d'œil d'ensemble. La Belgique entière égale en richesse agricole les pays les mieux cultivés de l'Europe, comme l'Angleterre et la Lombardie. A défaut

d'autres preuves, la densité de la population, qui dépasse 150 habitants par 100 hectares, suffirait pour l'indiquer. Les Anglais se nourrissent mieux que les Belges; mais ils importent aussi beaucoup plus de denrées alimentaires. La production indigène doit être à peu près égale. Elle ne se compose pas tout à fait des mêmes éléments, en ce sens que les prairies naturelles occupent beaucoup moins de place en Belgique qu'en Angleterre, et que les moutons y sont infiniment moins nombreux; mais la Belgique regagne par ses autres cultures ce qui lui manque sous ce double rapport; elle est plus riche en chevaux et en gros bétail, et elle produit plus de céréales.

Comparée à la France, sa production est environ le double de la nôtre à surface égale. C'est encore ce qu'indique assez exactement l'état de la population, qui n'atteint en France qu'à peine la moitié de la population belge, ou 68 habitants pour 100 hectares. Les causes de cette différence ne peuvent pas être dans la nature du sol et du climat, car un tiers seulement de la Belgique présente une fertilité exceptionnelle; les deux autres tiers se partagent entre les sables de l'ouest et la région montagneuse de l'est. La population belge ne parvient qu'à force de travail et d'industrie à racheter ce qui

lui manque. Sept ou huit départements français peuvent lutter de richesse rurale; tout le reste est fort au dessous. Il est vrai que les moyens de communication, les plus puissants instruments de production qui existent, sont beaucoup plus développés en Belgique qu'en France. On y compte trois fois plus de chemins de fer, proportionnellement à la surface, deux fois plus de routes de toute sorte et de voies navigables. Les parties de la France qui possèdent des moyens de communication aussi perfectionnés, présentent les mêmes résultats agricoles; celles qui sont en arrière pour les transports sont en arrière pour tout, et ce sont de beaucoup les plus nombreuses, puisqu'elles comprennent au moins les neuf dixièmes du territoire.

Cette différence déjà si grande ne fait que s'accroître. Le nouveau recensement agricole publié en 1862 par ordre du gouvernement belge permet de mesurer assez exactement les progrès accomplis dans la période décennale de 1846 à 1856. En 1846, on comptait encore en Belgique 290,000 hectares de bruyère; 70,000 ont été défrichés en dix ans; c'est presque le quart. La jachère a perdu non moins de terrain que les landes; de 82,000 hectares, elle est tombée à 64,000; elle a reculé de 18,000 hectares. La culture du froment s'est développée; celle des cé-

réales inférieures, comme le seigle et l'avoine, a reculé dans plusieurs provinces. Non seulement l'étendue cultivée en céréales s'est accrue, mais, ce qui vaut mieux encore, le produit par hectare a notablement augmenté; de 20 millions d'hectolitres, la récolte totale en grain s'est élevée à 24 millions. Les racines fourragères, les pommes de terre, les plantes industrielles et les prairies artificielles, tous les signes d'une culture riche se multiplient. La valeur vénale des terres a monté de 30 p. c., la valeur locative de 20 p. c. Pour tout dire en un mot, quoique la population se soit élevée dans ces dix ans de 4,300,000 âmes à 4,700,000 (elle doit être aujourd'hui de 4,900,000), l'importation moyenne des farines et des grains étrangers a diminué de près de moitié, et l'exportation des produits agricoles a plus que doublé.

Ce brillant tableau pêche par un côté, et M. de Laveleye ne le dissimule pas; c'est la mauvaise condition du cultivateur flamand. Il est douloureux que la partie de la Belgique la mieux cultivée soit précisément celle où le salaire rural est le plus bas. Cette pauvreté de l'homme sur un sol qu'il sait rendre si riche tient à une cause principale, l'excès de population. Tandis qu'en France, la moyenne de la population rurale ne dépassé par quarante habi-

tants pour cent hectares, elle atteint dans les Flandres le double et même le triple. De là une concurrence acharnée, comme en Irlande, pour la possession du sol ; de là une hausse constante dans les fermages et une réduction des salaires à la stricte nécessité. Il n'y a qu'un remède à un pareil mal, l'émigration. D'autres parties du territoire belge, comme le Condroz, pourraient recevoir plus d'habitants ; en France, nos campagnes qui se dépeuplent accueilleraient d'autant plus volontiers ces émigrants, que ce sont les premiers cultivateurs du monde : mais la population flamande aime mieux jusqu'ici souffrir chez elle que d'abandonner le sol natal.

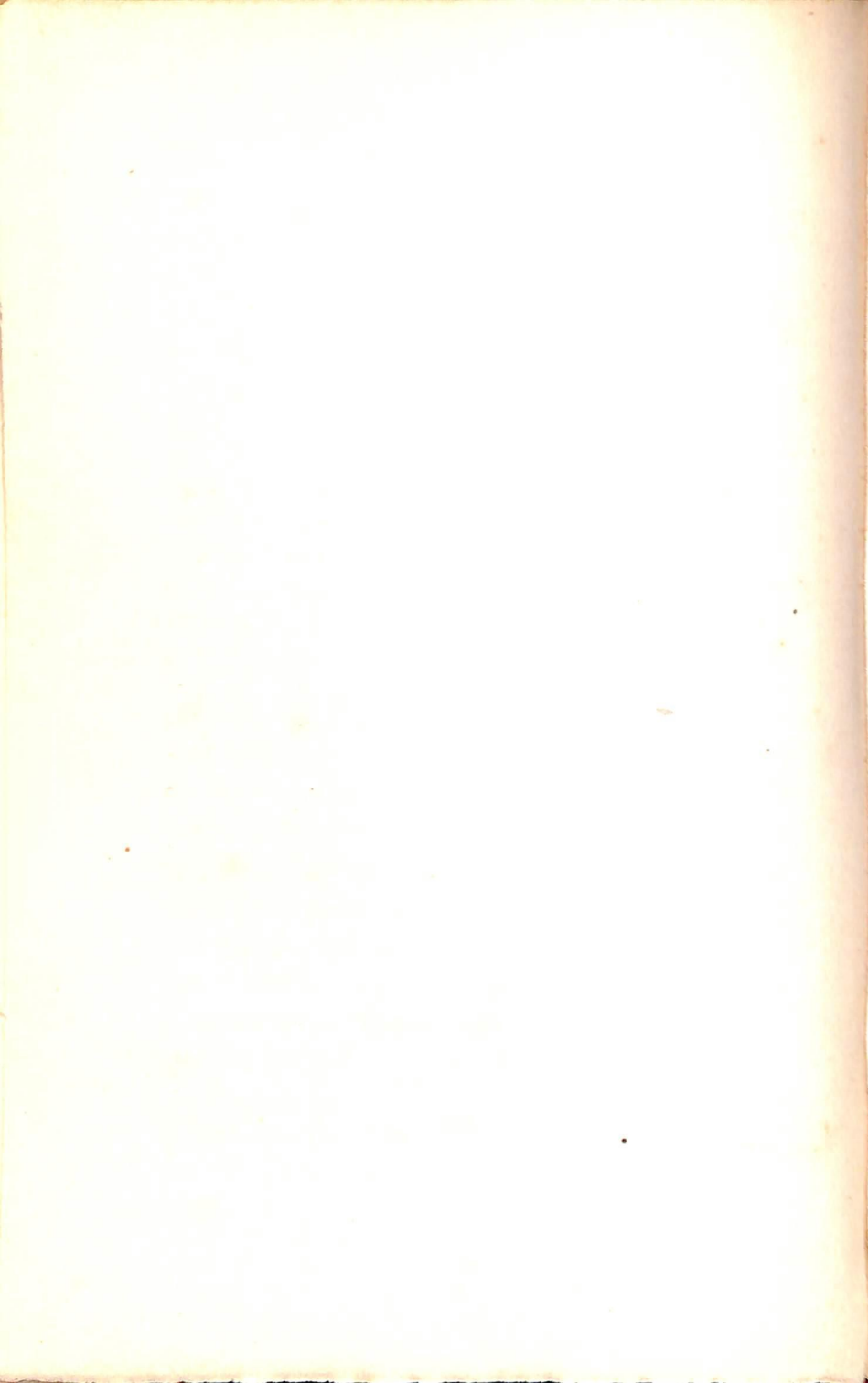
L'Angleterre reprend ici l'avantage, car elle emploie beaucoup moins de bras pour un produit égal. C'est l'étendue des pâturages qui est la principale cause de cette différence. L'état de la propriété y est aussi pour quelque chose. La grande propriété domine en Angleterre, et en Belgique la petite ; or M. de Laveleye remarque avec raison que plus les propriétés sont petites, plus la condition de l'ouvrier rural devient mauvaise, quand il n'est pas lui-même propriétaire, et c'est malheureusement le cas le plus fréquent dans les Flandres.

Tel est, en résumé, l'*Essai sur l'économie rurale de la Belgique*. Je n'ai pu, dans cette rapide

analyse, donner une idée de l'agrément du style. M. de Laveleye est un écrivain en même temps qu'un agronome et un économiste. Ses tableaux s'animent sous sa plume, et qu'il décrive la culture jardinière des Flandres ou les bruyères de la Campine, les riches moissons du Brabant ou les plateaux arides du Condroz, les cimes sauvages de l'Ardenne ou les grasses prairies des *polders*, l'effet du paysage n'est jamais oublié. On dirait une succession de tableaux flamands, les premiers de tous pour la reproduction des scènes rurales; on y retrouve ces horizons bas et verdoyants où ruminent paisiblement des vaches, ces chaudes écuries tout encombrées de fourrages et d'animaux, ces intérieurs rustiques, ces grands bois, ces bestiaux à l'abreuvoir, qui revivent sous les pinceaux de Paul Potter, de Wouwermans et de Berghem.

L. DE LAVERGNE.





## INTRODUCTION

---

L'économiste qui met le pied sur le sol de la Néerlande ne peut se défendre, pas plus que l'historien, d'un sentiment d'admiration et de respect quand il songe à la manière dont ce sol a été d'abord conquis sur la mer et sur les sables, puis défendu contre l'étranger. Dans la plupart des contrées où l'homme s'est fixé, il n'a eu, pour assurer sa subsistance, qu'à profiter des ressources que lui offrait la nature. On sait que dans les Pays-Bas au contraire tout faisait défaut à la fois, jusqu'à la terre, qu'il fallait créer, faire surgir des eaux et protéger contre le retour

de terribles désastres par de prodigeux travaux (1). La Zélande a mis dans son écusson un lion héraldique qui d'un fier mouvement surmonte les vagues prêtes à l'engloutir, et elle y a inscrit cette héroïque devise : *Luctor et emergo*, — je lutte et je surnage. Ce mot résume admirablement toute l'histoire de la Néerlande et surtout celle de son agriculture : lutter, lutter sans cesse et ne durer qu'au prix de cette lutte toujours victorieuse.

Un grand banc de sable çà et là entrecoupé de tourbières dans ses dépressions, et à moitié recouvert de relais vaseux que les flots de la mer envahissent à marée haute et que les eaux puissantes de trois grandes rivières inondent, déforment, remuent et découpent dans tous les sens; ici des dunes mouvantes que le vent déplace et roule sur la surface de la contrée, là une boue à peine figée que les vagues déposent et emportent tour à tour; tantôt des plaines

(1) Sur la formation du sol, le dessèchement du lac de Haarlem et l'extraction de la tourbe, on trouvera d'intéressants détails dans les travaux à la fois si poétiques et si exacts qu'a publiés M. Alphonse Esquiros dans la *Revue des Deux Mondes*; voyez surtout les livraisons du 1<sup>er</sup> juillet et du 15 décembre 1855.

spongieuses qui supportent à peine le poids de l'homme et qui semblent condamnées à une stérilité éternelle, tantôt un sol équivoque, liquéfié, des plages amphibies où l'on ne peut ni naviguer comme sur la mer, ni marcher comme sur la terre; point de matériaux pour se construire des demeures, ni fer, ni métaux, ni pierres d'aucune sorte : voilà tout ce que le territoire de la Néerlande présentait à ses premiers habitants. Aussi, les anciens voyageurs du midi qui visitèrent ces contrées, Thraséas de Marseille d'abord, Pline ensuite, semblent-ils sous l'impression d'une mystérieuse terreur quand ils décrivent la condition des hommes forcés de vivre sur les bords de cette mer du Nord dont les lourdes vagues terreuses et le sombre ciel annonçaient, croyaient-ils, le terme du monde habitable. Ils ne trouvèrent dans cette étrange région que quelques familles de pêcheurs se réfugiant à marée haute sur des tertres de gazon ou dans des cabanes supportées par des pieux, vivant du poisson qu'ils prenaient dans leurs filets ou des œufs que les oiseaux marins déposaient dans les sables en quantités innombrables. Et pourtant ce sont les descendants de ces

pauvres familles qui ont formé les fières tribus des Bataves et des Cauques, et qui plus tard, après avoir conquis pas à pas le sol qu'ils fertilisaient, ont su trouver assez de ressources et d'énergie pour arrêter deux fois le despotisme menaçant leurs foyers, et pour donner le signal de l'émancipation des peuples modernes en fondant leur propre liberté. Sans doute le commerce a été la cause principale de la grandeur et de la richesse de la Néerlande; mais pour asseoir et faire vivre les villes où se développait le commerce, il fallait créer la terre et lui arracher d'abondants produits. C'a été là le résultat d'un effort incessant et séculaire, d'un art inépuisable en expédients et d'une persévérance sans pareille à dompter les éléments. Tout le monde connaît l'immense travail des digues qui préserve de l'inondation une grande partie du pays; la conquête du sol sur l'Océan est ce qui a frappé l'imagination, mais la fertilisation des sables et des tourbières a exigé encore un plus grand labeur. En beaucoup d'endroits, la couche productive a été formée comme dans un jardin par un mélange de terres diverses souvent amenées de très loin. Ici c'est le sable qu'on a emprunté

au sous-sol pour le combiner avec le terrain tourbeux ; là ce sont des dunes entières qu'on a transportées pour en répandre la maigre silice sur des prairies trop humides ; ailleurs au contraire on a tiré du fond de l'eau les détritux tourbeux pour les mêler à des terres trop sablonneuses, ou bien on a extrait de l'argile pour communiquer à la superficie du sol une fertilité nouvelle. Et que de travaux pour défendre cette terre préparée au prix de tant d'efforts industriels et soutenus ! Comme elle se délaie et s'éboule facilement partout où des eaux courantes la touchent ; il a fallu la préserver par des pilotis et des planches, par des clayonnages et des fascines, par des briques et des appareils de tout genre. Aussi, tandis qu'ailleurs, pour faire connaître l'économie rurale, il suffit de dire comment on exploite la terre, ici il faut encore indiquer comment on l'a formée.

L'ordre que nous suivrons pour étudier l'agriculture néerlandaise (1) nous est tracé d'une

(1) Pour contrôler les résultats de mes observations personnelles, j'ai consulté un très grand nombre de publications dont je ne puis donner ici l'énumération. Je crois cependant devoir citer les beaux travaux de M. C. W. Staring, inspecteur général de

manière très nette par la nature géologique des terrains. Nous visiterons d'abord les terres d'alluvion qui bordent les côtes, puis les terres plus élevées qui appartiennent au *diluvium*, enfin la région plus ancienne du Limbourg, qui se rattache à la Belgique.

l'enseignement agricole : *De Bodem van Nederland*, Haarlem 1855; — *Voormaals en thans*, Haarlem 1858; — *De Aardkunde en de Landbouw in Nederland*, etc. M. Staring a publié également une magnifique carte en quinze feuilles, d'une conception toute nouvelle, où il indique à la fois la nature des terrains et le genre des cultures qui les mettent en valeur. Je ne puis oublier non plus les excellents articles de M. le baron L. A. J. W. Sloet tot Oldhuis, actuellement gouverneur général des Indes, et de son frère, M. le baron B. W. A. Sloet tot Oldhuis, publiés par ce dernier, à la fois poète distingué et économiste éminent, dans le recueil périodique qu'il dirige : *Tydschrift voor staatshuishoudkunde en statistiek*. Les publications officielles concernant l'agriculture se bornent jusqu'à présent à un rapport annuel sur la situation des récoltes et du bétail, intitulé *Verslag van den landbouw in Nederland*. Les Pays-Bas ne possèdent pas encore de statistique agricole dans le genre de celle qu'ont publiée la France et la Belgique. On le regrette d'autant plus quand on voit avec quel soin est fait l'*Annuaire (Statistiek Jaarboek voor het Koninkryk der Nederlanden)* rédigé par M. von Baumhauer et publié par le département de l'intérieur.

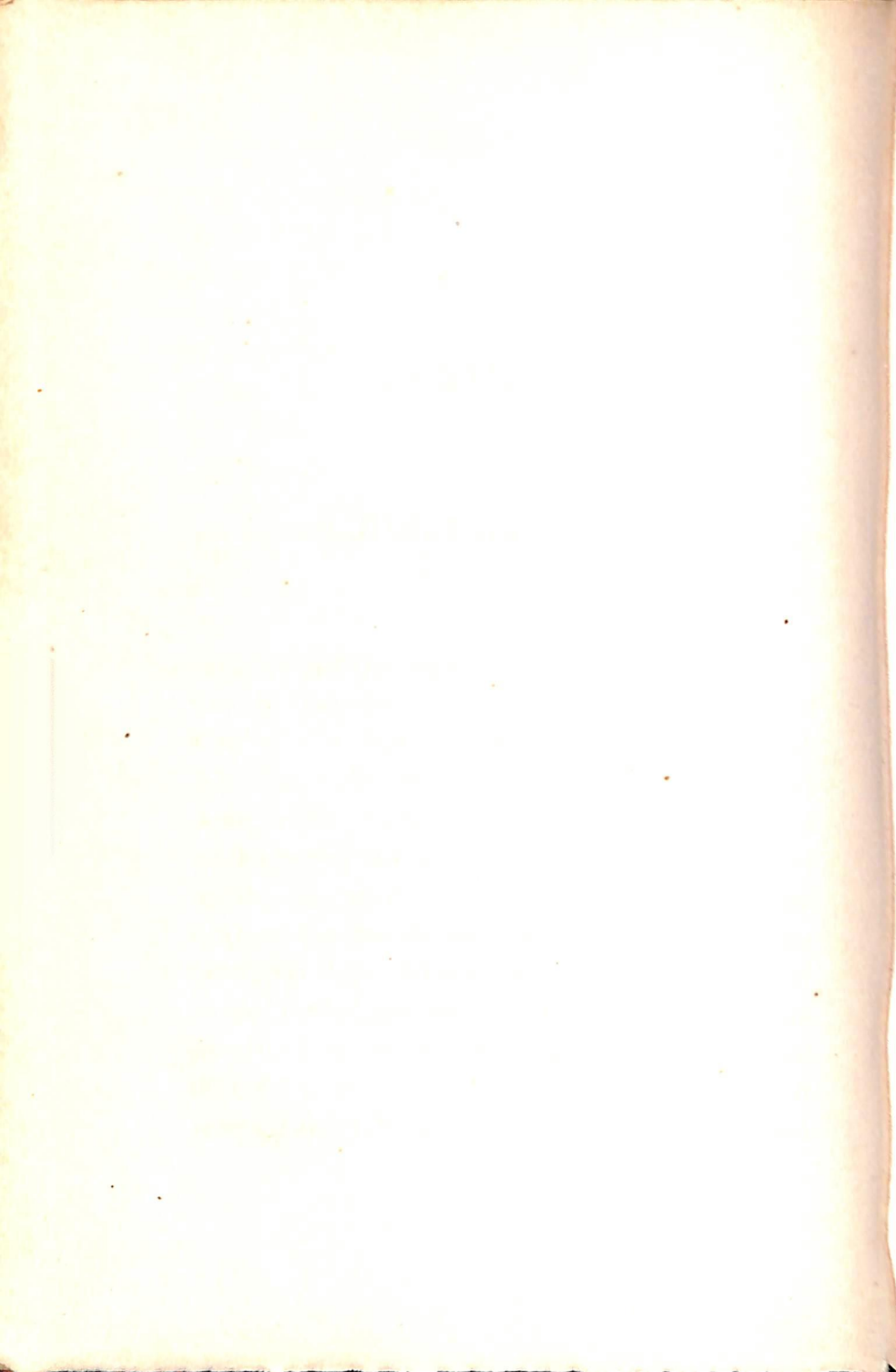
---

PREMIÈRE PARTIE

---

LA ZONE ARGILEUSE





## CHAPITRE I

---

Formation du sol. — L'alluvion. — Conquêtes sur les eaux. — La région verte.  
— Les deux provinces de Hollande. — Le Beemster. — L'étable. — Le foin.  
— Le fromage. — Les tonnes d'or de l'agriculture.

Les terres d'alluvion, la seule partie naturellement fertile des Pays-Bas, s'étendent le long des côtes de la mer et au bord des grands fleuves qui arrosent la contrée. Elles sont défendues contre les eaux tantôt par des digues, tantôt par les dunes de sable ou par ces îlots qui, au nord du Zuyderzée, forment comme une série de forts détachés propres à rompre le choc des flots. Cette zone, qui renferme aussi une grande étendue de tourbières basses (*lage veenen*), comprend à peu près la moitié du territoire néerlandais, soit environ 1,500,000 hectares. Elle embrasse complètement les pro-

vinces de Zélande et de Hollande méridionale et septentrionale, et elle s'étend encore sur une grande partie de la Frise, de la Groningue, de l'Over-Yssel et de la Gueldre. Le niveau parfaitement horizontal du sol montre clairement qu'il s'est formé au fond d'une eau tranquille, et qu'il n'a encore subi aucune grande dislocation ni aucun soulèvement produits par les forces centrales du globe. Il doit son origine aux trois fleuves qui ont ici leurs embouchures multiples et en plus d'un endroit confondues, l'Escaut, la Meuse et le Rhin. Ces fleuves ont donné naissance à un delta irrégulier, en vertu des mêmes lois qui ont fait surgir les deltas types du Nil, du Pô ou du Mississipi. On sait que, d'après la vitesse plus ou moins grande des eaux, celles-ci peuvent entraîner des corps plus ou moins pesants. Comme, en arrivant dans les Pays-Bas, les rivières n'ont presque plus de pente, le courant se ralentit extrêmement, et les eaux, débarrassées du gravier, ne tiennent plus en suspension que les particules les plus menues, un peu de sable très fin et de l'argile délayée en molécules tout à fait microscopiques. Là où l'eau douce rencontre l'eau salée, le courant

s'arrête tout à fait, et le limon se dépose lentement en couches horizontales. C'est ainsi que se forment ces riches alluvions avec la fleur de l'argile des bassins des trois fleuves : les collines volcaniques du Rhin, les croupes schisteuses de l'Ardenne et les montagnes mêmes de la Suisse y contribuent pour leur part. En montant au Faulhorn, dans l'Oberland bernois, un professeur d'université hollandais a reconnu dans les effritements de la roche qu'il gravissait le mica dont il avait observé les paillettes dans les boues de l'Yssel.

Les dépôts limoneux s'étant opérés sous les eaux, il va de soi que la terre à laquelle ils ont donné naissance ne peut dépasser le niveau de la haute mer. Toute la zone argileuse ne s'élève pas d'un mètre au dessus du niveau moyen d'Amsterdam, de sorte qu'à marée haute, la mer du Nord la recouvrirait entièrement de ses flots. Quelques districts sont même de beaucoup au dessous du niveau A. P. (1), comme le lac

(1) Le niveau A. P. est le point de départ de toutes les mesures hydrographiques dans les Pays-Bas. On désigne celles-ci par les signes + A. P. et — A. P. Les deux lettres A. P. si-

de Haarlem, qui l'est de 4 mètres, le Vierambachts-Polder de 5 mètres, et le Zuidplas-Polder de 5.60 mètres. Une partie de ces terres basses est naturellement protégée par les dunes, une autre partie l'est par des digues qu'on a commencé à construire dès les premiers temps historiques; mais ce n'est que depuis le seizième siècle qu'on connaît exactement les travaux de ce genre qui ont été successivement exécutés. M. C. W. Staring en a fait le relevé aussi exact que possible, et il est arrivé à ce résultat, que, depuis l'an 1500 jusqu'en 1858, on a conquis sur les eaux 355,000 hectares de terre de qualité supérieure. Le tableau de ces utiles conquêtes, qui n'ont coûté de sang à personne, montre la funeste influence que la guerre exerce sur les progrès de l'agriculture, et au contraire l'élan extraordinaire que lui impriment les années de paix. Pendant la période qui s'écoule depuis la réunion de toutes les provinces des Pays-Bas sous Charles V, jusqu'au commencement du soulèvement contre l'Espagne, de 1540 à 1566, on

gnifient *Amsterdamsche peil*, c'est à dire le niveau moyen des eaux de l'Y à Amsterdam.

gagne annuellement 621 hectares. Durant les guerres de religion et la lutte contre Louis XIV, la moyenne annuelle tombe à 17 et à 84 hectares, tandis que depuis 1815 jusqu'en 1858 elle monte à 1,066. Si aucun affaissement ne se produit, — et, malgré quelques faits mal interprétés, rien n'indique qu'un pareil danger soit à craindre, — le lent et éternel travail de la nature, aidé par la main de l'homme, continuera, en comblant peu à peu les eaux peu profondes de la mer, à ajouter des terres nouvelles et également fertiles au territoire toujours croissant des Pays-Bas. Tandis qu'en Suisse, à la source des fleuves, nous avons vu les anciens terrains redressés en forme de montagnes se détruire et s'en aller en poussière (1), à l'embouchure des rivières, nous pouvons étudier la formation de terrains récents qui constitueront peut-être un jour les schistes argileux d'un nouveau système de soulèvements. Chaque année, les pâturages des Alpes diminuent, et ceux de la Hollande s'agrandissent.

La zone argileuse est la plus connue à l'étran-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, du 15 avril 1863.

ger, parce que c'est celle où se sont élevées les villes principales : Flessingue, Middelbourg, Rotterdam, Delft, La Haye, Haarlem, Leyde, Amsterdam, Leeuwarden, Groningue, et les populations se sont agglomérées dans cette région, parce qu'elle était la plus productive et la plus favorable au développement du commerce à cause de la proximité de la mer et de la multiplicité des cours d'eau qui la découpaient en tout sens. C'est d'elle que vient le nom de la partie la plus importante du pays, la Hollande, ce nom, Holland, signifiant terre creuse, et creuse elle est en effet, car lorsqu'on parcourt la contrée, on voit de toutes parts les canaux et les rivières dominer le niveau des campagnes, et les bateaux naviguer au dessus de la tête des vaches qui paissent dans les pâturages. C'est aussi en jugeant d'après l'aspect de cette région, qu'on s'est figuré toute la Néerlande comme une vaste prairie, ce qui est très loin de la vérité. Même dans la zone d'alluvion, une grande partie, et précisément la plus fertile, est dévolue à la charrue. Celle qui est constamment en herbages est au contraire la plus légère, la plus tourbeuse, ou tout au moins

la plus humide : c'est celle-là que nous visiterons d'abord.

Le voyageur qui, entré dans les Pays-Bas par Rotterdam, s'avance vers le nord jusqu'à la pointe extrême du Helder, ne traverse qu'une succession ininterrompue de prairies basses toutes remplies d'un magnifique bétail, chevaux, moutons, bœufs et porcs confondus. On connaît ce paysage : les tableaux des maîtres hollandais l'ont assez souvent reproduit, et tous les écrivains qui ont voulu faire connaître la Néerlande ont commencé par le décrire. Le but de notre voyage agricole nous oblige à considérer les choses de plus près. A cet effet, nous prions le lecteur de vouloir bien traverser l'Y en face d'Amsterdam et de nous suivre dans la Nord-Hollande, cette presqu'île basse et presque noyée qui s'avance entre la mer du Nord à l'ouest et le Zuyderzée à l'est, et que les vagues auraient déjà divisée en plusieurs îlots sans les ouvrages de défense qu'on leur oppose. Passons sans nous y arrêter à côté de Zaandam, le séjour de Pierre le Grand et de Broek, qu'on cite comme le modèle de la propreté hollandaise, et descendons dans le Beemster, où nous pourrions voir com-



ment se pratique l'économie pastorale dans toute cette partie de la contrée. Le Beemster est un ancien lac desséché entre 1608 et 1612, et dont le fond est à trois mètres et demi au dessous du niveau d'Amsterdam. Il résulte de cette situation que l'écoulement naturel des eaux de pluie est impossible, et que pour s'en débarrasser il faut avoir recours à des moulins à vent qui les soulèvent soit par une vis d'Archimède, soit par une pompe, pour les déverser ensuite dans des canaux extérieurs en communication avec la mer. Le Beemster mesure 7,000 hectares; il forme ce que l'on appelle un *droogmavery* (terrain artificiellement desséché), et il est administré, comme tous les polders, par un comité que les propriétaires nomment, et qui fait face aux dépenses au moyen de taxes réparties par hectare. La superficie est divisée en carrés à peu près d'égale grandeur par de larges fossés qui se coupent à angle droit, et le long desquels courent les routes empierrées et les chemins de terre également bien entretenus. Tous les transports des fermes se font en bateau. C'est en bateau qu'on emporte le fumier, qu'on rentre le foin, et que soir et matin on ramène le lait qu'on trait

dans les prairies. On ne se sert des chemins que pour conduire à la ville prochaine les produits du bétail, le beurre et le fromage.

On compte dans le Beemster 240 fermes qui ont de 20 à 35 hectares chacune; une ferme de 30 hectares entretient 20 vaches à lait, 12 à 14 élèves, 30 à 40 moutons, 8 à 9 porcs et 1 cheval; dans les meilleures parties, on ajoute encore un certain nombre de bêtes à l'engrais. On tient peu de volaille, sauf des canards, des oies et des cygnes. Il y a quelques années, l'ancien lac nourrissait 6,000 bêtes à cornes et 400 chevaux, ce qui fait à peu près une tête de gros bétail par hectare de terrain productif. On ne voit point d'arbres, si ce n'est autour des fermes, qu'un bouquet d'ormes, de peupliers et de saules protège contre la violence du vent. Dans les pâturages, deux objets singuliers attirent aussitôt l'attention : d'abord un grand mât au haut duquel l'oiseau de bon augure, la cigogne, est venu faire son nid sur une roue placée là par le fermier, afin d'attirer près de sa demeure le voyageur ailé au retour de ses migrations vers les pays du soleil; ensuite une sorte de pieu allongé et recourbé qu'on a enfoncé en terre pour

que les vaches, à défaut d'arbres, puissent venir s'y frotter l'échine : ce pieu, d'une forme bizarre, ressemble à quelque os gigantesque d'un monstre antédiluvien, et en effet c'est une côte de baleine, ancien trophée des victoires remportées par les pêcheurs hollandais dans leurs expéditions aux mers polaires. Ces côtes de baleine sont devenues un objet de luxe, car elles sont rares maintenant et coûtent cher. L'attention mise à étudier l'instinct des animaux, la prévenance à satisfaire leurs besoins est un trait de mœurs saisi dans un détail, mais qui a de grandes conséquences, car c'est en étudiant les lois de la nature afin d'en tirer parti, qu'un peuple industriel a su créer la richesse là où tout semblait devoir lui manquer à la fois.

L'été, les troupeaux restent nuit et jour à la prairie. On a seulement soin d'attacher sur le dos des vaches pleines une sorte de couverture pour les préserver du froid, ce qui fait dire aux plaisants qu'on rencontre en Hollande des vaches en paletot. Quand on visite les habitations rurales en cette saison, la pièce que la fermière vous montre avec le plus d'orgueil, c'est l'étable. La paroi extérieure, construite en brique, est

percée d'une série de petites fenêtres toutes garnies d'un rideau de mousseline ; le plafond et la cloison du côté du fenil sont en sapin du Nord reluisant de propreté. Une couche de sable fin et blanc recouvre le pavement de briquettes sur champ, et le balai de la ménagère y trace des dessins variés. Sur des tables et des dressoirs rangés dans les stalles des vaches, on voit souvent étalées les pièces d'argenterie et les vieilles porcelaines de la Chine et du Japon soigneusement transmises de père en fils, depuis le dix-septième et le dix-huitième siècle. Les objets rares ne manquent pas, et l'on peut en admirer plus d'un qui ferait la joie d'un amateur. Des pots de fleurs aux vives couleurs et des instruments aratoires bien polis complètent la décoration. Dans l'intérieur de la maison se dressent d'énormes armoires aux formes antiques, toutes pleines de linge, de bijoux et de robes de soie, richesses héréditaires dont s'enorgueillissent les femmes. Les anciennes légendes du Nord et l'histoire des rois germaniques parlent souvent de trésors et les principales cours d'Allemagne ont même encore leur *Schatzkammer*, leur chambre du trésor ; les fermiers hollandais sont restés fidèles à ces traditions du

temps passé, et ils attachent une grande importance à posséder une riche argenterie. Comme la culture pastorale n'admettait pas d'améliorations dispendieuses et que tous leurs besoins étaient largement satisfaits, les cultivateurs propriétaires ne trouvaient point pour leurs économies de meilleur placement que celui qui flattait le plus leur vanité. Depuis que le beurre et le fromage ont presque doublé de prix, leurs bénéfices ont considérablement augmenté, et ils ont pu se livrer à leur goût plus largement encore que jadis. Ils ne se sont plus contentés d'avoir de la vaisselle, des couverts et des services à thé en argent, ils ont fait fabriquer pour eux en ce métal de grands vases et toute sorte d'ustensiles de ménage. Il y en a même qui, trouvant l'argent de trop peu de valeur, se sont fait faire des services en or. Cependant un grand nombre de paysans ont acheté en même temps des fonds publics et surtout beaucoup de *métalliques* autrichiens. Leur manière de vivre restant simple, ils ont fait de grandes économies, et il s'est accumulé ainsi dans les campagnes de la Hollande des capitaux considérables. Un cultivateur qui possède une *tonne*, c'est à dire

216,000 fr., ne passe point pour riche, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui en ont deux et trois (1). On s'étonne d'abord de rencontrer tant d'orfèvres dans les petites villes et jusque dans

(1) La tonne d'or (*een ton gouds*) est l'unité dont on se sert dans les Pays-Bas pour estimer les fortunes ou pour compter les grandes sommes : elle vaut 100,000 florins. En visitant la Nord-Hollande, je vis passer un jour une noce villageoise. Une quarantaine de voitures entraînaient les invités au grand trot des chevaux sur les routes de briquettes aussi unies que le parquet d'un salon. Ces voitures sont d'une forme ancienne, mais charmante. On les appelle *chaises* dans le pays. Ce sont en effet des chaises du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont la caisse en forme de conque, suspendue très haut, est toute couverte de dorures et d'ornements en chicorée. Elle est si étroite que deux personnes peuvent à peine s'y tenir. Aussi les jeunes filles, dont les dentelles et les rubans éclatants volaient au vent et dont les plaques d'or attachées sur le front brillaient au soleil, s'accrochaient-elles à leur joyeux compagnon, qui conduisait, les bras tendus, un vigoureux cheval noir lancé à toute vitesse. Les couples, animés d'une gaieté expansive, — le Hollandais ne s'amuse pas à demi, — jetaient en passant des dragées aux enfants ; puis, aux acclamations des villageois, les voitures reprenaient leur course rapide, et disparaissaient comme un tourbillon. Le soir, les invités étant venus prendre des rafraîchissements à l'hôtel où j'étais logé, je demandai à l'un des jeunes paysans si la mariée était riche. « Eh ! elle a bien quelque chose, me répondit-il, environ *onderhalf ton* (une tonne et demie), je suppose ; mais ajouta-t-il en me présentant une belle blonde aux yeux noirs, voici ma fiancée qui sera plus à son aise : elle en aura deux. »

les villages ; on admire à leur étalage des pièces d'argenterie somptueuses et des colliers de corail de 1,500 et 2,000 fr., comme on n'en voit pas à Naples même, et l'on se demande qui peut acheter ces objets d'un luxe d'ordinaire inconnu et certainement déplacé à la campagne. Il suffit d'arriver dans ces localités un jour de marché pour que le mystère s'explique. Les places et les rues sont littéralement encombrées de petits fromages ronds empilés comme des boulets dans les arsenaux. En 1860, on a vendu à Alkmaar 4,363,885 kilos de fromage, à Horn 2,882,679, à Purmerend 1,771,387, à Medemblik 778,065, à Enkhuisen 739,788, et dans toute la Nord-Hollande, environ 12 millions de kilos, représentant une valeur d'environ 15 millions de francs. Arthur Young, visitant la Lombardie, se rendit un soir au théâtre de Pavie. A la lueur de mille bougies, il vit dans toutes les loges des dames richement vêtues et parées de diamants aux feux étincelants. Se rappelant ses courses de la matinée, des prairies, se dit-il, des vaches, du lait et du fromage, voilà ce qui produit toute cette richesse. Le même mot peut s'appliquer à la Hollande, avec cette différence qu'ici une

grande partie des profits réalisés dans les campagnes y reste et y répand le bien-être, au lieu d'aller alimenter le luxe des villes.

Dans cette région fertile, où le sol, souvent arrosé par suite de l'humidité du climat, produit spontanément une herbe abondante, les travaux du cultivateur ne sont pas très compliqués. Un peu plus de la moitié des prairies est consacrée au pâturage; le reste est réservé pour faire du foin. Sur les 141,270 hectares de prés que possédait la Nord-Hollande en 1855, 73,734 étaient pâturés et 67,536 fauchés. En général, le même pré est alternativement fauché et pâturé; mais il est certaines parties de terre que l'on doit cultiver pendant quelques années pour extirper une plante qu'on dit très nuisible au bétail. Cette plante est une espèce de préle, l'*equisetum palustre*, et on appelle les terres qui en sont infestées *unjerland*; elles ont beaucoup moins de valeur que les autres. La culture éloigne pour quelque temps la plante maudite; mais on parvient rarement à l'extirper complètement; elle reparait quand le champ est remis en herbage; peut-être en viendrait-on à bout au moyen d'une large application de chaux.



Conserver de bon foin est ici la question capitale, puisque l'entretien du bétail en dépend durant les six mois d'hiver, où l'on ne peut leur procurer d'autre nourriture. Sur cet important objet, les opinions diffèrent; les uns prétendent qu'il vaut mieux mettre le foin en meule comme en Angleterre et en Belgique; d'autres soutiennent qu'il faut le rentrer dans un fenil bien clos: c'est ce que l'on fait dans la Nord-Hollande. Dans la Hollande méridionale, on a adopté un système mixte qui mérite d'être signalé. Un toit mobile est supporté par quatre grands montants fichés en terre et percés de distance en distance de trous horizontaux. On soulève et on abaisse à volonté le toit retenu autour des montants au moyen de grands anneaux de fer, et on le fixe à la hauteur voulue en passant des barres de fer à travers les trous des montants. Les meules abritées sous ce toit sont garanties des pluies et ne sont pas exposées à s'échauffer et à moisir. Une moitié des provinces a adopté les *hooi-bergen* (c'est ainsi qu'on appelle les fenils volants); l'autre moitié préfère les fenils complètement fermés comme des granges. Récemment, au congrès agricole de Leeuwarden, on

a repris la question sans réussir à décider quel était le meilleur système. Il en est de cette question comme de bien d'autres : *adhuc sub judice lis est.*

Les deux produits dont le cultivateur fait de l'argent sont le bétail et le fromage. On engraisse des bœufs pour le marché d'Amsterdam, et l'on vend beaucoup de vaches à lait pour la Belgique et la France, car c'est ici que se rencontre dans toute sa beauté cette fameuse race hollandaise si renommée pour ses qualités lactifères. Ce sont des animaux énormes et paisibles, à la tête petite, aux cornes fines et effilées, aux pis démesurés, qui donnent jusqu'à trente litres de lait par jour. 250 florins est un prix ordinaire; mais quand on veut avoir une bête de choix, il faut payer 7 ou 800 fr. A diverses époques, la race hollandaise a été employée à anoblir les races de choix. C'est même d'elle, assure-t-on, que provient le fameux sang durham, si recherché maintenant par toute l'Europe. Dans le moyen âge, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suède, la Russie ont demandé à la Hollande des animaux reproducteurs, et l'on cite même un troupeau que l'on a

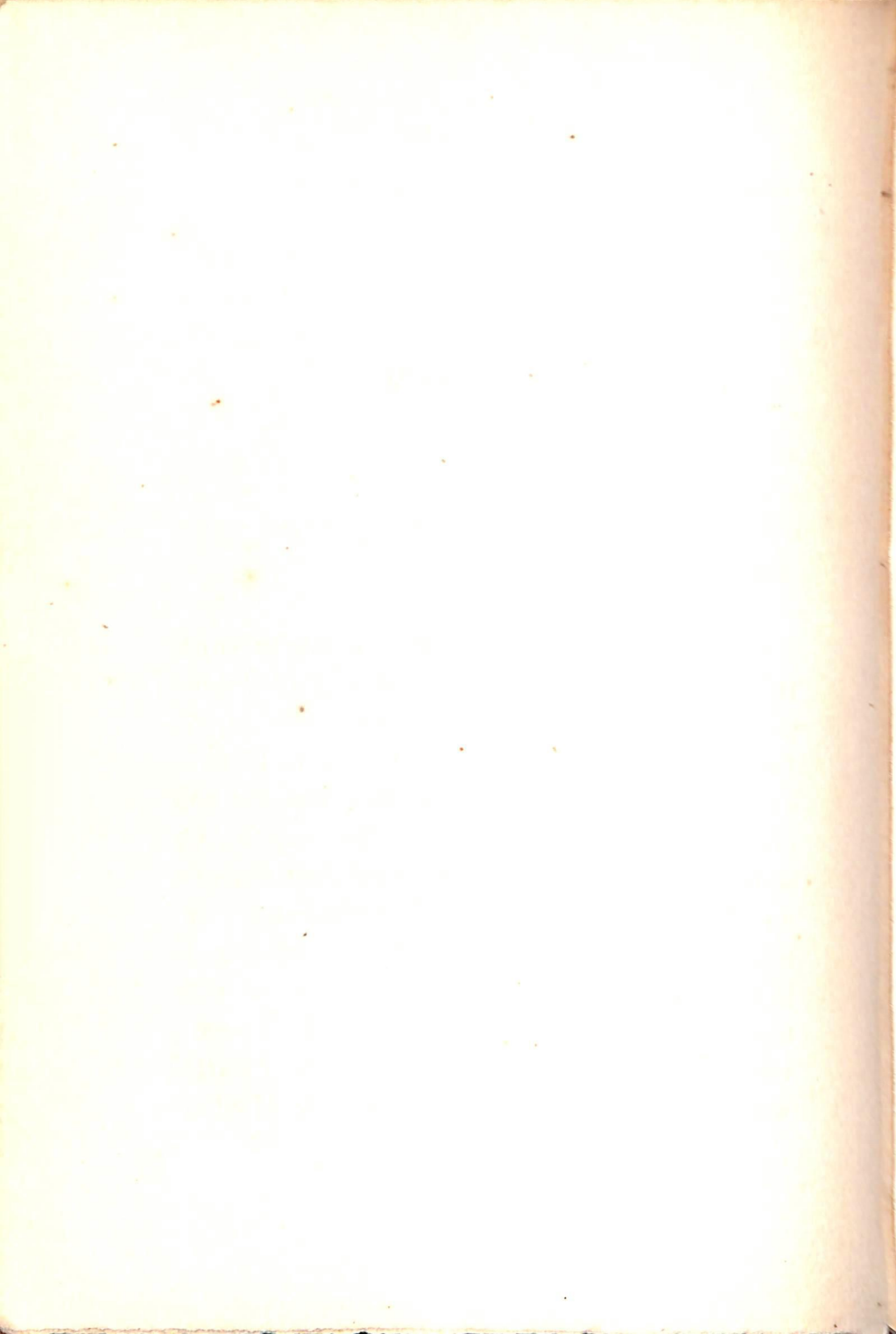
mené à travers tout le continent jusqu'à Odessa, en suivant, mais en sens inverse, les routes parcourues jadis par les grandes invasions germaniques.

Le fromage qu'on fait dans la Nord-Hollande est le meilleur du pays; on l'appelle *Edamsche kaas*, fromage d'Édam, parce qu'il s'en tient un marché important dans cette petite ville; il est dur, sec et tout à fait rond de forme, et il se conserve parfaitement pendant un an et même dix-huit mois dans les climats les plus chauds, ce qui fait que l'Angleterre en importe des quantités considérables. Avec le petit lait, on fait encore du beurre; mais il est de seconde qualité et se vend bon marché.

Le Beemster, que nous venons de décrire, peut donner une idée exacte des autres polders et *droogmakeryen* qui s'étendent le long de la mer du Nord. Le Wormer, le Purmer, l'Amstelland dans la Hollande septentrionale, dans la Hollande méridionale le Rynland, le pays de Gouda, le Krempenerwaard et l'Ablasserwaard forment autant de grands lacs desséchés par des moulins, qui en enlèvent incessamment les eaux. Le mode d'exploitation est toujours le même.

Des vaches transformant l'herbe des prairies en lait, et le lait transformé en beurre et en fromage, tel est surtout ici le cercle très simple de la production rurale, avec cette différence que les pâturages sont de moins bonne qualité au sud qu'au nord de l'Y.

---



## CHAPITRE II

---

La région verte de la Frise. — Le *friesche hiem*. — Le *grup-stal*. — La cave à lait. — Le beurre. — Les *terpen*. — Les trotteurs frisons (*harddravers*). L'épizootie. — La fenaison.

Si, après ce coup d'œil rapide jeté sur la Nord-Hollande, nous traversons le Zuyderzée, nous trouvons le long de cette mer intérieure, depuis Leeuwarden en Frise jusqu'au delà de l'Yssel, une nouvelle zone de prairies d'un aspect à peu près uniforme, mais de valeur très inégale. Ce sont d'abord les gras pâturages sur fond d'argile du Westergoo; puis, entre le promontoire relevé et boisé du Gasterland et les bruyères de la Drenthe, s'étendent à perte de vue les prés tourbeux des Zevenwolden et de Giethoorn; viennent ensuite, entre la rivière le Zwartewater et l'Yssel, le grand polder de Masten-

broek, et enfin, aux bouches mêmes de l'Yssel, les relais de mer si fertiles du Kampereiland. C'est cette verdoyante ceinture d'herbages que nous allons maintenant parcourir.

Lorsqu'on se dirige de Leeuwarden vers Sneek, on traverse la partie la plus riche du *Greidstreek*, c'est à dire de la région verte de la Frise. De tous côtés, dans la campagne, on voit s'élever, à des distances à peu près égales, de petits bouquets d'arbres où s'abrite le *friesche hiem*, ce *home* du Frison, la vieille ferme des ancêtres. Un fossé entoure le verger au milieu duquel s'élève la maison d'habitation. Large de façade, bâtie en briques, et d'un aspect gai avec ses volets verts, elle est cependant complètement écrasée par l'immense toit de roseaux de la grange à laquelle elle est adossée. Cette majestueuse grange, qui n'est qu'un fenil, puisqu'elle n'abrite jamais que du foin, inspire le respect quand on y entre. Soutenue par de gigantesques poutres de pin de Norwège, elle ressemble au vaisseau d'une église. Tout le long de l'une des parois s'étend l'étable, séparée du reste du fenil par une cloison de bois. Le système d'étable adopté généralement en Frise

est désigné sous le nom de *grup-stal*, et ce nom provient de la rigole profonde et encaissée qui s'étend derrière les stalles des vaches, et qui sert à recevoir et à écouler les déjections. Les animaux, attachés deux à deux dans chaque stalle, n'ont jamais de litière, et on leur attache la queue aux poutres du plafond afin qu'ils ne puissent point se salir. Ce système d'étable, auquel on tient beaucoup en Frise, présente en effet un coup d'œil imposant et permet une grande propreté; mais il offre de sérieux inconvénients, surtout pour donner l'hiver aux animaux leur ration d'eau et de fourrage. Comme on n'a pas de paille, on fait du fumier en mêlant à l'engrais la terre extraite des fossés, et on le réserve pour les prés à faucher. Sur une ferme de 30 à 35 hectares, on tient d'ordinaire un cheval et soixante et dix bêtes à cornes. On compte à peu près une vache à lait par hectare. On rencontre aussi dans les pâturages huit ou dix brebis laitières d'une taille colossale, dont le lait sert à faire de petits fromages plats, très gras et recherchés comme une friandise dans les villes frisonnes. Nulle part on ne fait de meilleur foin qu'en Frise. Généralement ailleurs



on attend que les herbes montent en graine avant de les couper; ici on les fauche de très bonne heure, parce qu'on sait par expérience que ce qu'on gagne en qualité compensera largement la perte en quantité, et qu'en outre le regain sera beaucoup plus précoce et plus abondant. Malheureusement, dans la *contrée verte*, les bras manquent pour le fanage. Les journaliers sont rares, car d'ordinaire il n'y a pas de travail pour eux; un domestique et deux servantes logés à la ferme suffisent pour le soin des vaches. De la Drenthe et du Hanovre accourent, il est vrai, des troupes de faucheurs; mais tout le jour ils manient la faux et non le râteau. Il en résulte que l'herbe, jeune et gonflée de sève, n'est pas assez souvent retournée, exposée en tous sens au soleil et au vent, et qu'ainsi parfois le foin est rentré sans être bien complètement séché. Alors la masse énorme de fourrage accumulée dans le fenil fermente, s'échauffe, prend feu, et, les flammes se communiquant au bois, toute la ferme est réduite en cendres. Cet accident, le *hooi-broeyen*, est bien plus fréquent en Frise que partout ailleurs. La cause en étant connue, le remède n'est pas

difficile à trouver. Ce serait l'emploi généralisé de la faneuse à cheval, une excellente machine d'invention anglaise, que déjà plusieurs cultivateurs frisons emploient avec le plus grand avantage.

En Hollande, on l'a vu, le lait sert avant tout à faire du fromage; le beurre est un produit secondaire. Ici c'est le contraire : le beurre est le produit principal; le fromage, fabriqué avec le lait battu, est considéré comme accessoire. C'est surtout dans la confection du beurre que la fermière frisonne peut déployer cette propreté exquise, ce soin des détails qui la caractérisent. Ne pénètre pas qui veut dans la cave à lait : c'est un sanctuaire d'où est exclu le profane qui, par quelque émanation fâcheuse, pourrait faire aigrir la crème. Quand on est admis dans cette cave, toujours située au nord, et qui est l'été d'une délicieuse fraîcheur, on voit rangée régulièrement toute une légion de vases plats, en cuivre rouge, pleins jusqu'au bord du lait fraîchement trait que recouvre déjà une couche épaisse de crème. Généralement la baratte est mise en mouvement par un cheval qui tourne dans un manège. Le beurre de Frise est

d'une qualité si fine, qu'au marché de Londres, où il s'en exporte considérablement, il se vend à un prix exceptionnel. La quantité de beurre apporté aux différents marchés de la province s'est élevée, en 1860, à 7 millions de kilos qui, au prix moyen de 2 fr. 50 c., ont réalisé une somme de 17 millions 1/2 de francs. Il faut ajouter encore 1 million de francs, produit de la vente de plus de 2 millions de kilos de fromage ordinaire, *lappekaas*, aussi exporté en Angleterre pour la consommation des ouvriers des houillères. Il est curieux de voir aux balances municipales des principales villes la masse innombrable de petits tonnelets de beurre qui y arrivent. Ces tonnelets, faits en chêne de Russie, sont examinés, dégustés par un expert juré, puis on les pèse pour voir s'il ont le poids légal de 20 ou 40 kilos ; marqués aux armes de la ville, on les dirige ensuite vers le port de Harlingen, d'où un *steamer* les emporte vers les bords de la Tamise. On ne peut se figurer tout ce que demande Londres, ce géant aux trois millions de bouches à qui des centaines de navires et des milliers de wagons doivent apporter chaque jour ce qu'il faut pour satisfaire ses

immenses besoins. Indépendamment du beurre, du fromage, du bétail, la Frise lui expédie de la chicorée, des pommes de terre, des pommes, des quantités de groseilles, du millet (*phalaris canariensis*), qui sert à faire de l'empois pour les cotonnades, de l'avoine, du colza, et jusqu'à de petits coquillages de mer (*aliekruiken*) dédaignés même par les pêcheurs.

Depuis quelques années, la fertilité du *Greidstreek* a été notablement augmentée par l'emploi d'un procédé tout local et que nous ne pouvons passer sous silence. Dans les provinces de Frise et de Groningue, tout le long de la mer du Nord, sur le terrain d'alluvion, on rencontre de distance en distance de petits monticules hauts de 4 à 6 mètres; sur lesquels sont parfois bâtis des villages, comme par exemple Warffum et Holvierda. Ces monticules, appelés dans le pays *wierden* ou *terpen*, ont été faits de main d'homme, et quand on les creuse, on y trouve, outre des couches successives de fumier, des objets qui remontent à l'époque du bronze et peut-être même à celle de la pierre (1). On y a

(1) M. Westerhof à Warffum a réuni une collection très cu-

aussi déterré quelques antiquités carthaginoises qui montrent qu'en un temps bien reculé ces hardis navigateurs avaient débarqué sur cette côte lointaine. Ces *terpen* sont, à n'en point douter, des lieux de refuge où les anciens habitants se retiraient avec leurs troupeaux lors des hautes marées. Ils auront élevé peu à peu ces monticules en prenant de l'argile tout alentour, et si l'on ne trouve plus trace des dépressions que ces emprunts auraient dû laisser, c'est que la mer, qu'aucune digue n'arrêtait, sera venue les combler de son limon, comme elle fait encore aujourd'hui, quand on prend des terres dans un relais inondé à marée haute. Ces *terpen*, étant constitués d'une argile calcarifère mêlée à des couches de fumier, devaient contenir beaucoup d'éléments fertilisants. Aussi s'est-on mis à répandre la terre qui en provenait (*terpaarde*) sur les prairies, où elle a produit les plus magnifiques résultats. Non seulement la quantité de l'herbe a augmenté, mais

ricieuse d'objets trouvés dans les *terpen*, et de nos jours, où tout ce qui se rapporte aux époques antéhistoriques attire si vivement l'attention, il serait intéressant de les faire connaître par une publication illustrée.

la qualité s'est notablement améliorée, parce que de meilleures plantes, le trèfle blanc par exemple, ont couvert le sol.

La terre des *terpen* se vend sur place 1 florin le mètre cube, et il en faut 90 mètres pour fumer convenablement un hectare. Il y a de ces *terpen* qui ont produit ainsi de 40 à 50,000 francs, et plus d'un cultivateur s'est trouvé enrichi sans qu'il eût prévu que ces grandes taupinières qui gâtaient la ligne régulière de ses prairies renfermaient des trésors. De l'emploi du *terpaarde* est sortie toute une révolution agricole. Les fermiers du sud achètent pour leurs prairies aux fermiers du nord, qui n'en ont que faire, la terre des *terpen*, et il leur vendent en échange du fumier excellent pour les champs labourés. La facilité des communications favorise ces profitables échanges, qui s'opèrent presque tous en bateau, car la partie basse du pays est semblable à une grande Venise rurale, et la plupart des fermes sont reliées aux principaux canaux par de larges fossés navigables. On voit par cet exemple comment une agriculture en progrès ne recule devant aucun effort pour augmenter la

production. Tandis qu'ailleurs on va jusque sous l'équateur chercher les déjections d'oiseaux marins accumulées depuis des myriades d'années, ici on utilise les lieux de refuge construits jadis par les premières tribus germaniques ou peut-être même par des peuplades des temps antéhistoriques. Seulement le cultivateur doit songer que les *terpen* pas plus que le guano n'offrent des richesses inépuisables, et qu'il faut se mettre en mesure de se passer de ces précieux secours quand le moment sera venu.

Les animaux domestiques de la Frise sont renommés. Les vaches valent celles de la Hollande. Cependant on commence à introduire les taureaux durham pour obtenir une race croisée, qui, prétend-on, sans donner autant de lait, produit plus de crème (1) et en même temps s'engraisse plus facilement. A l'exposition agricole ouverte au mois de juin 1863 sous les auspices de la société provinciale d'agri-

(1) A l'école centrale d'agriculture de Gembloux en Belgique, on a obtenu la même quantité de crème des vaches hollandaises, donnant en moyenne 20 litres, et des vaches durham, qui n'en donnaient que 16.

culture de la Frise, j'ai pu admirer de magnifiques bêtes durham qu'un agronome actif et intelligent, M. Van Andringa de Kempenaer, était allé choisir lui-même parmi les plus nobles races de l'Angleterre. Les chevaux frisons à la robe noire, à la tête petite et animée, au long cou de cygne, sont d'excellents animaux de trait : malgré leurs pieds trop plats, ils trottent parfaitement, et quelques-uns même l'emportent à cette allure sur toutes les autres races, à l'exception peut-être des fameux trotteurs américains. Les courses où ces chevaux d'élite (*harddravers*) luttent de vitesse, les *harddraveryen*, sont les fêtes caractéristiques de la contrée. La population entière y prend part et applaudit au vainqueur. Dans toutes les localités un peu importantes, une arène est préparée : ce sont deux voies parallèles et droites où les chevaux courent successivement deux à deux, de telle sorte que les premiers arrivés luttent toujours ensemble jusqu'à ce que la victoire soit assurée à celui qui a triomphé dans toutes les épreuves. L'avantage de ces *harddraveryen*, dont l'origine doit remonter bien haut, c'est que les animaux qui y pren-



ment part sont des chevaux de trait qui continuent en temps ordinaire à faire la besogne de la ferme. On tend ainsi à améliorer une race de service en ajoutant la vitesse à d'autres qualités plus solides. Comme les routes faites en briques sur champ sont très bonnes et très douces et que tous les gros transports se font par eau, les cultivateurs impriment toujours à leurs chevaux une allure rapide. Vous les voyez rarement aller au pas ; le foin même se rentre au trot. Sur la glace et en voiture, le Hollandais aime à aller vite. Il sort alors de son flegme habituel : il est saisi par l'enivrement de la course, le vertige du mouvement s'empare de lui, et dans cet automédon fougueux, qui accélère sans cesse le pas des chevaux, vous auriez peine à reconnaître cet homme paisible qui ne se hâte jamais, et que le lent sillage du *trekschuyt*, l'ancien coche d'eau, satisfait pleinement. Les meilleurs chevaux de la Frise sont ceux qu'on élève dans l'île d'Ameland (1) sur les près protégés par les du-

(1) En me rendant de Leeuwarden à Zwolle, la calèche où nous étions cinq personnes, y compris le cocher, était attelée de

nes. Ils ont la jambe plus sèche que les autres et en tout quelque chose des races méridionales. On croit retrouver au milieu des vagues de la mer du Nord certaines traces du sang des genets andalous autrefois amenés par les Espagnols. Le mouton frison est remarquable de taille, et il porte une énorme toison où la tête et les jambes disparaissent complètement. A le voir, on dirait une balle de laine ambulante. Quoique sa laine ne soit pas fine, c'est une race précieuse à cause de l'abondance du lait qu'elle donne.

En Frise comme dans la Nord-Hollande, on trouve des cultivateurs très riches, mais il y en a moins parce que le nombre de ceux qui sont propriétaires est moindre. L'augmentation continue des fermages a empêché les fermiers de profiter de la plus-value qu'ont obtenue les produits depuis l'ouverture des

deux vieux chevaux, dont l'un était boiteux et l'autre aveugle. Ils firent la route — il y a vingt lieues — en onze heures, au plus fort de l'été, sans suer ni souffler un moment, et le lendemain ils refirent le même trajet, soit quarante lieues en deux jours. Ces rosses infatigables étaient nées sur l'île d'Ameland quelque vingt ans auparavant.

communications à vapeur avec l'Angleterre. Les pâturages, dans le *Greidstreek*, se louent maintenant de 170 à 210 francs l'hectare. A ce prix, le bénéfice que le cultivateur peut réaliser n'est pas considérable, d'autant plus que l'épizootie n'a pas complètement disparu, ainsi qu'on peut s'en convaincre en voyant le nombre d'écrêteaux de sinistre augure qui, attachés à la barrière d'entrée des fermes, signalent aux passants que la maladie y règne. En 1858, elle enleva encore plus de 4,000 bêtes à cornes, c'est à dire 2 p. c. du chiffre total que possède la province. La durée des baux n'est en moyenne que de sept années, et à l'expiration du contrat, les locations se font souvent à l'enchère, parce que le propriétaire n'a pas à craindre ici qu'on épuise le sol, comme on peut l'appréhender pour les terres labourables. Ainsi dans les pâturages du Pô, comme dans ceux du Zuyderzée, le même genre de culture a amené le même système d'amodiation avec les mêmes conséquences fâcheuses pour le locataire, et en Frise non moins qu'en Lombardie on entend plus d'une plainte à ce sujet. D'autre part, il faut l'avouer, la vie du fermier frison de la

*région verte* est très facile ; ce n'est qu'à l'époque de la fenaison qu'il doit déployer une activité exceptionnelle. Le reste du temps, la reine du logis, la fermière au diadème d'or, gouverne l'atelier de la production agricole, c'est à dire la cave à lait et la baratte. Le mari visite les marchés, les amis, les champs de course, ou dresse ses trotteurs. Il ne néglige point non plus la culture de l'esprit, qu'il a naturellement vif et ouvert. Il est fier de ses antiques libertés, de sa langue originale, de ses noms qui, avec leurs sonores finales en *a*, rappellent le gothique, de la noblesse de sa race, qu'il croit être la première de la grande famille germanique ; il cite avec orgueil les illustrations nées sous le toit du *hiem* frison, les deux poètes Gysbert Japihs et Salverda, l'illustre philologue Tiberius Hemsterhuis et son fils Frans, l'aimable et profond philosophe que M<sup>me</sup> de Staël se plaisait à appeler le Platon hollandais. En somme, la condition des fermiers est encore loin d'être mauvaise. Leurs domestiques et leurs servantes, qui gagnent les uns passé 200 francs, et les autres 150, avec une bonne nourriture, ne sont pas non plus à plaindre ; mais le sort des

ouvriers est moins heureux. Quoique leur salaire monte l'été à 1 florin, et même plus haut encore au temps des foins, l'hiver ils échappent difficilement à la misère, parce qu'alors l'ouvrage manque complètement. Nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, en étudiant l'économie rurale de la Belgique, ce n'est pas d'ordinaire dans les pays de bonnes terres que le simple ouvrier agricole a l'existence la moins dure, sauf quand l'industrie vient à offrir à ses bras un surcroît d'occupation.

---

### CHAPITRE III

---

La région verte de l'Over-Yssel. — Les prairies tourbeuses. — *Les drystillen*. — La terre amphibie. — Le Mastenbroek. — Les *uyterwaarden*. — Le Kamper eiland. — Le *stratitotis aloïdes*. — Le roseau et le jonc. — L'eau des terres basses.

Au sud du *Greidstreek* de la Frise s'étend la région des prairies tourbeuses jusqu'au *Zwarte-water*, large rivière qui doit son nom aux eaux noirâtres des tourbières de Koevorden que le *Dedemsvaart* déverse dans le *Vecht*. C'est là qu'on peut vraiment se faire une idée juste d'une contrée aquatique. De grands lacs, le *Fleusser-Meer*, le *Sloter-Meer*, le *Tjeuke-Meer*, le *Boo-lakkerwyde*, et un nombre infini de fossés et d'étangs l'entrecourent de toutes parts. La terre, partout au ras de l'eau et partout aussi imbibée d'eau, est parfaitement horizontale; on

dirait une mer figée. Rien n'arrête la vue. On n'aperçoit, à la distance de trois ou quatre lieues, que la flèche aiguë d'une église dont le toit disparaît sous l'horizon qui s'abaisse. A l'arrière-saison, d'innombrables troupeaux viennent animer ces prairies; mais, jusqu'au mois de juillet, les seuls êtres vivants qu'on voit dans ces verdoyantes solitudes sont les oiseaux de la mer et des marais : la mouette, qui passe sur ses longues ailes blanches immobiles; le courlis ou le vanneau, qui plane, s'abat, plonge, repart et s'envole avec le produit de sa pêche en jetant un cri de joie; les grands échassiers, le héron et la cigogne, endormis sur une patte, et les canards, qui parcourent en paix leur humide royaume. Il faut venir ici pour connaître toutes les nuances du vert : un peintre y épuiserait toute la gamme de sa palette. Au bord de l'eau, c'est le vert gris des roseaux et le vert glauque des joncs; plus loin, le vert rougeâtre des herbes en fleurs et en graines, le vert jaune des prés nouvellement fauchés, le vert tendre des herbes qui repoussent, le vert bleuâtre des plantes aquatiques; enfin, autour des villages, le vert noir des ormes à larges feuilles qui projettent

sur les maisons une ombre profonde. Partout où vous marchez, le sol cède et tremble sous vos pas. En beaucoup d'endroits, il n'a pas assez de consistance pour porter le poids d'un chariot, et le bateau est le seul moyen de communication des rares habitants perdus dans ce désert de verdure noyée. Souvent on est indécis : ce que l'on voit, est-ce de l'eau ou de la terre ? C'est à la fois l'un et l'autre. Tantôt c'est de l'eau qui se transforme en terrain solide, tantôt de la terre tourbeuse tellement délayée qu'il ne reste plus qu'une boue noirâtre qu'emporte le moindre clapotement de la vague des lacs.

Ces régions amphibies présentent un mode d'exploitation vraiment extraordinaire, et qui montre bien comment une population intelligente parvient à rendre productif même un marais inhabitable. Dans les eaux d'une profondeur d'un à deux mètres se développent ici avec une incroyable vigueur toutes les plantes de la flore paludéenne, les nénufars, les roseaux, les typhas, les sparganiums, la nombreuse famille des potamo-gétons, etc. A l'automne, les débris des feuilles descendent au fond des étangs, et y forment au bout d'un certain temps une couche tourbeuse



plus légère que l'eau. Bientôt quelques parties s'en détachent, et, soulevées par les gaz qui se dégagent des détritux végétaux, viennent sur-nager à la surface. Ces petits îlots flottants ne tardent pas à être envahis par la végétation aquatique, qui ne craint pas l'humidité, mais dont les graines ne lèvent pas sous l'eau : ce sont différentes sortes de carex, le menyanthès aux feuilles trilobées, la caltha aux belles fleurs d'or, certaines graminées et même quelques arbrisseaux, des myricas, des saules et de jeunes pousses d'aulne. Ces îles flottantes s'appellent *drystillen* en Frise, *rietzoden* en Hollande. Sous l'impulsion du vent, elles se réunissent et forment ainsi des plaines verdoyantes portées par les eaux. Les habitants se hâtent de s'emparer de ces alluvions d'un nouveau genre que la nature ajoute à leur domaine. Ils y fauchent du foin et y envoient paître les vaches, qui savent éviter avec un instinct sûr les endroits trop faibles pour les porter. Veut-on fumer la prairie mouvante, rien de plus facile : on creuse un trou dans la croûte végétale et on retire du fond du lac la boue qu'on répand sur le sol. On parvient même ainsi à cultiver des pommes de terre en

béchant la superficie, qu'on engraisse avec des débris végétaux et limoneux. Seulement il faut avoir soin d'attacher solidement son champ au rivage, sinon le vent peut le pousser à l'autre bord, et alors surgiraient de difficiles questions de droit, car il s'agirait de décider si les *dryftillen*, terrain mobile, sont, oui ou non, chose mobilière. On cite l'exemple d'un procès né au sujet d'une île flottante qui était allée s'attacher au rivage opposé du lac, emportant avec elle un troupeau de vaches, la seule propriété que le juge finit par attribuer à l'ancien possesseur. Les étés très secs sont un autre danger, et plus sérieux, pour ceux qui exploitent les *dryftillen*. Quand, par suite de la sécheresse, l'eau vient à baisser, la couche de gazon qui la recouvrait baisse avec elle jusqu'à ce qu'elle arrive à reposer sur le fond. Alors, si les plantes ont le temps d'y adhérer, la prairie est perdue : elle ne se soulève plus avec l'eau qui monte et qui la recouvre. Dans les étangs peu profonds, on tire parti de cette circonstance. Là où l'on a seulement extrait une mince couche de tourbe, il se forme nécessairement unè mare, car le niveau du sol ne dépasse celui des eaux que de quel-

ques centimètres. C'est cette mare qu'il s'agit de rendre à la culture. Voici comment l'on s'y prend. Le propriétaire achète une certaine étendue de terre flottante, puis se place dessus armé d'une grande perche, et amène l'ilot qu'il vient d'acquérir sur la place qu'il s'agit d'exhausser (1). L'été, à la baisse des eaux, la superficie nouvelle recouvre le fond vaseux, et au bout d'une dizaine d'années l'accumulation des détritrus végétaux et du limon a recomposé un

(1) Dans ces dernières années, on a fait des *dryftillen* un emploi nouveau et très curieux dans les deux plus grands ouvrages hydrauliques exécutés en Hollande, les digues du lac de Haarlem et les jetées qui forment le port du Zwolsche-diep. Celles-ci s'avancent de près de 6,000 mètres dans le Zuyderzée. Après avoir fait le coffre des jetées avec des pilotis et du bois, l'ingénieur Van Diggelen eut l'idée de les remplir avec des *dryftillen*. On découpait les gazons flottants sur une longueur de quinze mètres et une largeur de deux dans les lacs de Wanneperveen; quatre hommes se plaçaient sur ce radeau végétal et l'amenaient jusqu'aux jetées, où on le coulait sur place en y superposant de grosses pierres. Les terres de remblai se transportaient ainsi elles-mêmes, et les digues, revêtues de clayonnage, ont parfaitement rempli leur office. On a fait de la même manière le petit port de refuge Kraggenburg, qui s'ouvre à l'extrémité du Zwolsche-diep. Au lac de Haarlem, on s'est servi des *dryftillen* pour les fondements des digues dans les endroits les plus tourbeux et les plus difficiles.

pâturage. De cette manière, dans l'espace d'un temps assez court, on voit au même endroit paître les vaches, exploiter de la tourbe, pêcher du poisson et de nouveau courir le bétail.

On comprend que les produits de la région que nous venons de décrire ne doivent pas être des meilleurs, et l'on n'a rien fait pour les améliorer. Le terrain est resté tel que la nature l'a formé. On voit ici l'image de ce qu'était toute la contrée qui environnait jadis le lac Flevo, et que les tempêtes du treizième siècle ont engloutie en donnant naissance au Zuyderzée. Ce qui a empêché de faire les digues et les moulins nécessaires pour abaisser le niveau des eaux et obtenir ainsi de meilleurs herbages, c'est le régime de propriété auquel ces terres étaient soumises. De grandes étendues étaient possédées en commun par les habitants; on retrouve même encore les traces de l'ancienne coutume germanique indiquée par Tacite dans ce passage, qui a donné lieu à tant de débats : *arva per annos mutant et superest ager*. Le domaine commun est divisé en parts à peu près égales que chacun des ayants droit possède tour à tour, de telle manière que, quand la rotation est accomplie, tous ont joui

successivement de tout le bien. L'égalité de jouissance est ainsi établie d'une manière rigoureuse. Sans doute les copropriétaires indivis auraient pu s'entendre pour faire exécuter les travaux d'assainissement; mais, soit défaut d'argent, soit manque d'initiative, ils n'en ont rien fait. L'hiver, presque tout le pays est inondé, et même dans les étés humides, il est impossible de faire les foins ou de mettre les troupeaux au pâturage. Sur la route de Zwolle, vers la Frise, avant d'arriver à Staphorst, on peut bien observer la nature de ces prés, toujours imbibés d'eau. Les rhinanthus aux clochettes jaunâtres, les pédiculaires avec leurs charmants épis de fleurs roses, les ériophorums surmontés de leurs flocons cotonneux, couvrent complètement le sol par endroit, et forment çà et là des groupes de couleurs variées très agréables à la vue, mais très nuisibles à la bonne qualité du foin. Ce foin sert en grande partie à la nourriture du bétail de la région sablonneuse qui borde la zone verte du côté de l'ouest. Les cultivateurs des sables viennent l'acheter, parce qu'ils manquent d'herbages. Pour faucher on a généralement recours à des Allemands qui arri-

vent du Hanovre. Ils se répandent par troupes dans les campagnes, où la population manque pour faire un travail qui doit être terminé en quelques jours.

Si l'on veut apprécier au juste ce que peut faire une bonne administration des terres, il faut, en quittant le pays de Giethoorn et de Wanneperveen, traverser le Zwarte-Water et visiter le polder de Mastenbroek. Un examen, même superficiel, suffira pour révéler les services que rend une autorité locale chargée de la gestion d'un domaine rural et armée du pouvoir de contraindre chaque propriétaire à participer aux travaux d'amélioration en raison de l'étendue de son bien. Le Mastenbroek est situé entre Zwolle, le Zuyderzée, l'Yssel et le Zwarte-Water. C'est un vaste pâturage de 9,000 hectares. Une partie du terrain est argileuse; le reste est tourbeux, parce que le polder, endigué au quinzième siècle par les ordres de Jan Van Arkel, évêque d'Utrecht, a été mis à l'abri des inondations de l'Yssel, avant que les eaux de cette rivière aient pu le couvrir tout entier d'une couche de limon. Comme le Mastenbroek ne s'élève guère au dessus du niveau de la mer,

dès que le vent d'ouest la soulevait en la refoulant sur les côtes, le polder ne pouvait plus se débarrasser de ses eaux, et pendant tout l'hiver il était converti en un véritable marais. Pour obvier à ce grave inconvénient, on avait bien établi trois moulins qui pompaient l'eau et la rejetaient au delà des digues; mais ces moulins étaient insuffisants, les terres restaient humides, le foin et les herbes étaient de qualité médiocre. Il y a quelques années, l'administration du polder a pris la résolution de ne plus se contenter de la force capricieuse et irrégulière du vent, mais de faire appel à la puissance toujours docile, toujours prête et illimitée de la vapeur : une machine a été montée (1). Depuis lors, le niveau des eaux est maintenu plus bas qu'autrefois; les terres sont devenues plus

(1) Ces entreprises de dessèchement exigent des travaux bien entendus, sinon elles échouent. On peut en voir un exemple dans le polder même de Mastenbroek. Il s'y trouve un vaste marais qu'on appelle de Koekoek, transformé en partie en étang par suite de l'exploitation des tourbes. On a voulu le dessécher au moyen d'une machine à vapeur; mais soit que la machine fût trop faible, soit que les digues trop perméables ne retinssent pas les eaux extérieures, le fait est qu'on n'a pas pu abaisser le niveau des eaux et que l'affaire est complètement manquée.

sèches et d'un meilleur rapport; par suite, la valeur en a rapidement augmenté. Les plus mauvaises qui se vendaient de 200 à 300 florins l'hectare, en valent maintenant 500, et les meilleures ont monté de 2,000 à 3,000 florins. Le moulin à vapeur a procuré ainsi une plus-value qu'on ne peut estimer à moins de 2 millions de florins. Les frais généraux pour le service de la machine, l'entretien des digues, des chemins, des cours d'eau, etc., sont couverts, année moyenne, par une contribution de 2 1/2 florins, 1 1/2 florin ou 80 cents par hectare, suivant la qualité de la terre et sa hauteur au dessus de l'eau. Mais des événements imprévus exigent quelquefois des dépenses extraordinaires, par exemple quand la digue vient à se rompre. C'est ce qui est arrivé cet hiver même (1863). Au mois de janvier, une violente tempête soufflant de l'ouest pendant plusieurs jours accumula les eaux de la mer dans l'Yssel, et surtout dans le Zwarte-Water. Elles s'élevèrent peu à peu jusqu'à la crête de la digue, qu'elles entamèrent de leurs vagues. La digue finit par céder non loin de la ville de Hasselt, sur une étendue de plus de 100 mètres, et tout le polder fut inondé.



Heureusement hommes et troupeaux étaient réfugiés dans les fermes, toutes bâties sur des éminences, de sorte qu'on n'eut pas de pertes sérieuses à déplorer. Lors des fameuses tempêtes de 1825, il n'en fut pas de même : l'inondation eut lieu en été, et beaucoup d'animaux périrent. Le rétablissement des digues est toujours un travail coûteux et difficile, parce que les eaux, envahissant le polder en cascades furieuses, creusent des trous très profonds, appelés *waterkolken*, qu'il faut combler pour y asseoir les terrassements.

Le polder est divisé en un grand nombre d'exploitations appartenant à différents propriétaires. Plusieurs fermes entretiennent de 28 à 30 vaches à lait, et autant d'élèves et de bêtes à l'engrais. Il en est même qui nourrissent 100 têtes de bêtes à cornes pendant tout l'hiver. Les meilleurs pâturages sont réservés pour l'engraissement du bétail; les autres sont d'abord fauchés, puis pâturés. Le prix de location varie de 20 à 60 florins par hectare, suivant que le sol est argileux ou tourbeux.

Dans le Mastenbroek, nous venons de constater les heureux effets d'une administration

intelligente et les merveilles de la science moderne mise au service de l'agriculture ; mais, si l'on veut voir des pâturages naturellement riches, il faut visiter, de l'autre côté de l'Yssel, les *uyterwaarden* du Kampereiland. On entend par *uyterwaarden* les relais de mer ou de rivière formés à une époque récente en dehors des anciennes digues. Ces relais ne sont préservés contre les eaux que par des relèvements de terre peu exhaussés (*zomerkaden*), de telle façon que l'hiver ou lors des tempêtes d'ouest, ils sont inondés ; mais les inondations, si désastreuses pour les terres entourées de hautes digues (*dyken*), sont bienfaisantes ici. Les eaux passent sans faire de dégâts au dessus des *zomerkaden*, qui ne sont destinés qu'à contenir les petites crues d'été, et en se retirant elles laissent une couche de limon, engrais excellent pour les herbes. La nature se charge ainsi elle-même de féconder tous les ans le sol qu'elle a fait sortir du sein des eaux. Les *uyterwaarden* sont donc les meilleures terres du royaume, et beaucoup de personnes regrettent qu'en élevant les digues on ait empêché les rivières de répandre au loin les éléments de fertilité qu'elles apportent avec

elles. Quoi qu'il en soit de cette question encore très controversée, il est certain qu'on ne peut rencontrer de plus beaux pâturages que ceux du Kampereiland. Vue de la mer, cette île, qui n'est que le delta de l'Yssel, offre l'aspect le plus singulier. Comme le sol, parfaitement horizontal, s'élève à peine au dessus du niveau de la mer, il devient invisible à quelque distance, et les grandes fermes, toutes entourées de magnifiques bouquets d'arbres, semblent autant d'îlots de verdure flottant sur les flots, comme ceux que le Mississipi ou l'Amazone entraînent dans leur cours. La petite ville de Kampen est relativement la plus riche des Pays-Bas. Récemment encore elle a accordé à la compagnie du Grand-Central néerlandais un subside d'un million de francs pour qu'un embranchement du chemin de fer la reliât au réseau principal, et elle s'est donné le luxe d'un pavage si soigné, que chaque pavé revient, dit-on, à un demi florin. Située jadis à l'embouchure de l'Yssel, elle a vu la rivière qui baigne encore ses quais combler peu à peu le golfe où elle déversait ses eaux, et lui créer un magnifique domaine agricole de 5,000 hectares des plus admirables terres qu'on puisse

imaginer. Le prix de location de ces terres a triplé en quelques années, et elles sont louées maintenant en moyenne à 200 fr. l'hectare (1). L'étendue des fermes est de 40 à 50 hectares. Tout ce qu'elles produisent, le foin, le beurre, le bétail, est de première qualité, et les fermiers l'obtiennent sans grande peine. Les trois semaines que dure la fenaison sont le seul temps où ils aient à déployer une activité inaccoutumée. Le reste de l'année, la fermière suffit à surveiller le travail de la laiterie, qui donne le principal produit; mais les agronomes hollandais prétendent que, pour faire face aux hauts loyers qu'ils ont consentis, les cultivateurs du Kampereiland devront à l'avenir renoncer aux doux loisirs que leur faisait la fertilité du sol et s'ingénier à accroître leur bénéfice en améliorant encore leur bétail et en substituant, au moins partiellement, pour les vaches à lait, la nourriture à l'étable au pâturage en liberté.

(1) Le 27 avril 1859, soixante-treize fermes furent mises en location publique, et pour la plupart le prix fut doublé. Voici un exemple de cette rapide augmentation : la ferme n° 1, d'une étendue de 54 hectares 73 ares, louée en 1846 pour 1,500 florins, atteignit 2,130 florins en 1850 et 4,710 florins en 1859.

Afin de marquer davantage les caractères distinctifs de la région des terres basses, j'indiquerai encore le parti que ses industriels habitants savent tirer de certaines plantes aquatiques partout ailleurs négligées. Lorsqu'au mois de mai on examine la végétation qui tapisse le fond des fossés, on distingue aussitôt une plante aux formes étranges. On dirait un artichaut aux feuilles rondes et terminées en épines. Plus tard, la plante se détache du fond, sa tige s'allonge, et elle vient étaler à la surface de l'eau de charmantes fleurs blanches à la triple pétale des monocotylédonées. C'est le *stratiotes aloïdes*, l'aloès des eaux, que les Hollandais nomment *scheren* et *kaarden*. Dans beaucoup de marais, les stratiotes croissent tellement serrés, qu'ils étouffent toutes les autres plantes, et que bientôt ils remplissent complètement les flaques d'eau. On arrache ces plantes, qui constituent un excellent engrais vert, et on les emploie pour fumer les pommes de terre. Il en faut cinquante charretées par hectare. Le cultivateur les paie très volontiers 3 florins le bateau contenant cinq charretées, et à ce compte, il a de l'engrais à très bon marché.

Le roseau, *riet* en hollandais, c'est à dire le *phragmites communis*, est aussi l'objet d'une exploitation importante et soignée. Il croît sur les fonds sablonneux sous une profondeur de 50 centimètres à 1 mètre d'eau. Il se développe avec vigueur et se sème de lui-même; mais, partout où les eaux obéissent au flux et au reflux, on profite de la marée basse pour planter le roseau aux mois d'avril et de mai. Avec le pied, on enfonce le rhizome dans la boue, où il reprend facilement. Les frais de plantation sont estimés à 35 florins par hectare; il faut alors attendre trois ans avant de commencer l'exploitation. On coupe les roseaux en septembre, quand on veut les avoir avec les feuilles, et après les gelées, quand ils sont destinés à couvrir les toits. Le produit d'un hectare est assez élevé; il donne au moins 400 bottes de un mètre de circonférence, qui se vendent 9 ou 10 florins les 100 bottes, ce qui fait 80 francs l'hectare, dont il faut déduire une dizaine de francs pour l'enlèvement de la récolte, la mise en bottes, etc. Mais là où le roseau est propre à couvrir les toits, le produit est bien plus considérable, car les 100 bottes valent alors 23 à 24 florins. C'est ainsi

qu'en 1858, les 70 hectares du marais de Hensbroek rapportèrent 4,340 florins, ou 70 florins par hectare. Les marais de Uithoorn donnèrent encore davantage, 89 florins ou 185 francs par hectare, c'est à dire autant que les meilleures terres. On emploie le roseau aux usages les plus divers. Il fournit d'abord aux toitures des constructions rurales une couverture excellente, et qui ne revient qu'à 80 centimes le mètre carré. Le roseau sert ensuite à faire des abris légers et très efficaces, à construire des murs d'argile, à préserver les digues contre le choc des vagues; enfin, arrêtant le limon que les eaux tiennent en suspension, il contribue à élever le niveau des terrains submergés et à transformer des marais en un sol fertile. Ainsi donc il rend aux cultivateurs mille services variés, en attendant qu'il lui crée une terre nouvelle.

Il n'est pas jusqu'au jonc, cette plante considérée partout comme nuisible, dont on n'obtienne un revenu qui égale celui des meilleures prairies. Deux espèces de jongs croissent ici en abondance : le premier, le *scirpus effusus* (en hollandais *rusch*), dans les terrains marécageux;

le second, le *scirpus lacustris* (en hollandais *bies*), dans les eaux peu profondes. Tous deux servent à faire des nattes qui forment dans les Pays-Bas le tapis des ménages pauvres, et qui s'exportent jusqu'en Angleterre. On a soin de recueillir tous les joncs qui poussent naturellement dans les endroits qui leur conviennent ; mais on fait plus : quand une terre paraît propre à la production de cette plante, essentiellement paludéenne, on y consacre complètement des champs entiers, en y amenant, même au moyen de moulins, l'eau nécessaire à sa végétation. L'une des propriétés les plus productives du grand polder de Mastenbroek est ainsi aménagée, et les joncs qu'on y coupe rapportent plus que du foin de première qualité. Cet exemple montre une fois encore que presque tout dans la nature peut servir à satisfaire les besoins de l'homme, s'il apprend à utiliser les diverses propriétés des choses.

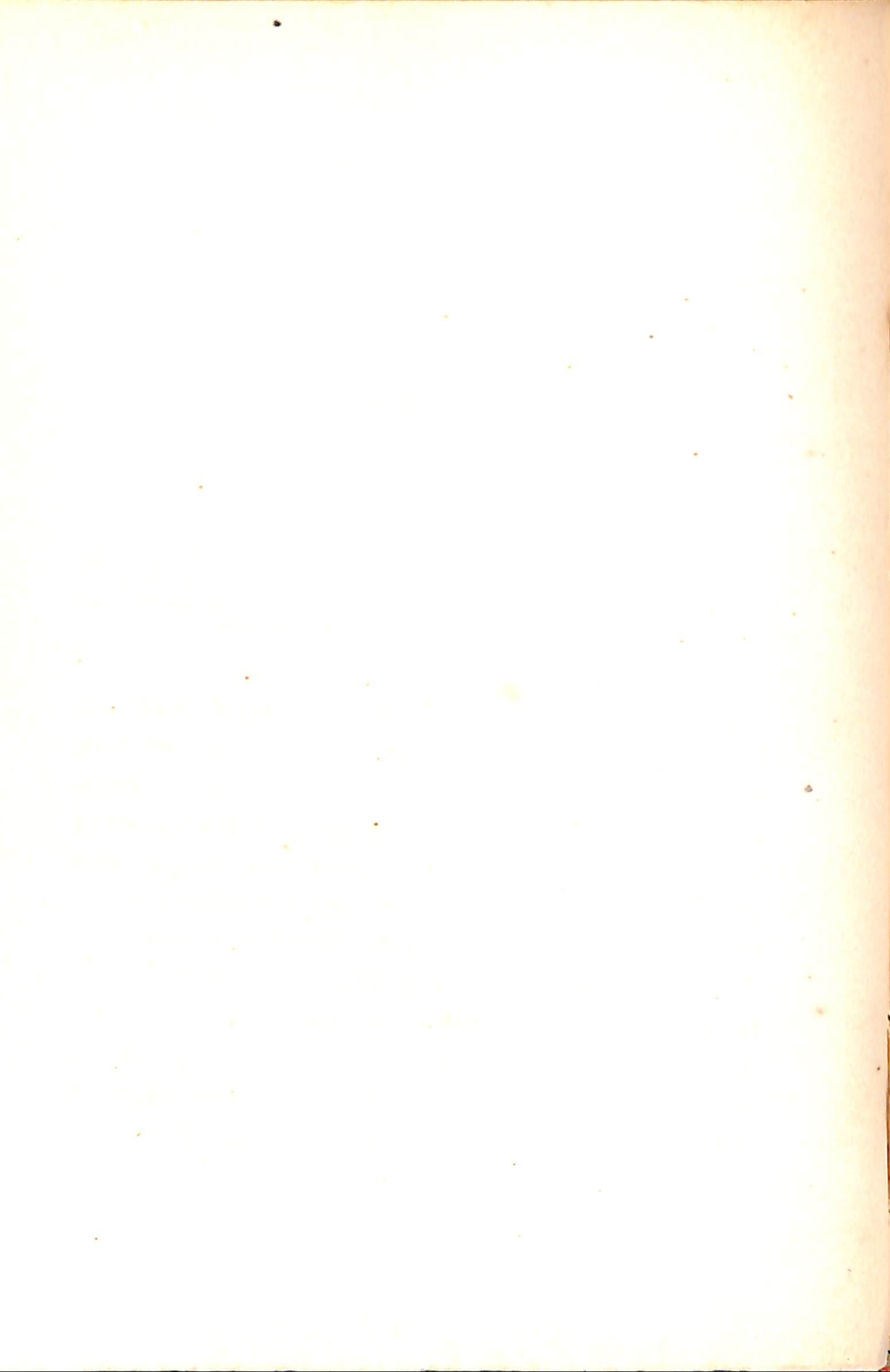
Nous venons de parcourir la *région verte* de la zone basse : ce qui la caractérise surtout, c'est le rôle que l'eau y joue. L'eau y est à la fois une source de richesse et une cause de périls et de désastres ; mais elle ne ressemble en rien à ce



qu'elle est dans les pays accidentés. Ce n'est plus cet élément vivant et joyeux qui court, se précipite, bondit, gazouille, mugit ou tonne, qui anime le paysage du reflet de son écume argentée, de l'éclair de ses remous et de l'écho de sa voix tour à tour babillarde ou sévère; c'est un corps liquide encore, mais qui semble l'être à peine, tant il est immobile, lourd, opaque, tout chargé de limon ou rempli de plantes aquatiques. C'est pourtant cet élément, d'un aspect si morne, qui est le bienfaiteur de la contrée. Tandis que l'eau joyeuse des hauteurs, charmante, mais perfide, entraîne les terres et restreint la surface habitable, l'eau des terres basses crée d'abord le sol, puis le revêt d'un épais tapis d'herbages qui donne au cultivateur le bien-être et l'abondance; elle féconde et engraisse ses prairies; elle lui offre des chemins de grande et de petite communication; elle lui prépare ou lui conserve d'énormes provisions de combustible, la tourbe; elle nourrit la plante dont il couvre ses toits; l'hiver, durcie par la gelée, elle lui ouvre des routes unies comme un miroir sur lesquelles il glisse avec la rapidité de l'oiseau; enfin, quand la patrie est menacée,

elle lui sert de boulevard, et à la dernière extrémité de suprême et héroïque moyen de défense. De l'eau et de l'herbe, ces deux mots résument toute la physionomie de la contrée que nous avons essayé de faire connaître, et cela suffit pour lui assurer un degré de richesse qu'on ne rencontre guère ailleurs. La suite de ces études nous montrera comment la charrue fait naître sur des terres un peu plus élevées des produits non moins abondants, mais d'une autre espèce.

---



## CHAPITRE IV

---

La région cultivée des terres basses. — La Zélande. — La Flandre des États. — Les *polders* et les *schorren*. — Walcheren. — Les chevaux. — Westkappel et Nehalennia. — Les polders calamiteux. — La garance. — Les *aardakkers*. — La fertilité du sol. — Le Wilhelmina polder.

Le territoire de la Néerlande est formé, on l'a vu, d'un grand banc de sable recouvert tout le long de la côte d'une couche de terre limoneuse ou tourbeuse que la mer et les rivières ont successivement déposée et fait surgir des eaux. Cette zone argileuse est divisée en deux moitiés à peu près égales. La première, couverte d'herbages et mise en valeur par le système pastoral, est celle que nous avons visitée. La seconde, qui, remuée par la charrue, donne des produits non moins riches, est celle qu'il nous reste à parcourir; elle comprend les grandes îles de la

Zélande et de la Hollande méridionale, l'ancien lac de Haarlem, tout le nord de la Frise et de la Groningue, enfin les grasses terres qui bordent les eaux du Rhin et de la Meuse.

La province de Zélande est formée par les îles de Walcheren, de Noord-en Zuyd-Beveland, de Tholen, de Schouwen, et par une partie de terre ferme qui s'étend au sud de l'Escaut et qu'on appelle *Staats-Vlaanderen* (Flandre des États), parce qu'elle appartient depuis longtemps aux États néerlandais. On s'étonne toujours, que, contrairement au partage naturel que la géographie semble indiquer, ce lambeau détaché de la Flandre ne fasse point partie de la Belgique; mais l'histoire nous apprend que ce sont les flots de la mer qui ont conservé ce pays, essentiellement protestant, à la république protestante du seizième siècle. Les cartes de la contrée faites à différentes époques nous racontent en traits saisissants les étranges vicissitudes de ce petit coin de terre, conquis d'abord sur la mer par six cents ans de travaux, tout à coup noyé en un jour d'exaltation patriotique, puis de nouveau reconquis par trois siècles d'efforts persévérants. Au moyen âge, la Flandre zélandaise n'existait

pas encore ; c'était un vaste golfe parsemé de quelques îlots, Cadsand, Biervliet, Axel et Hulst. Au commencement du seizième siècle, ce golfe a disparu ; il est comblé, semble-t-il, et de riches *polders*, entourés de digues, réunissent tous ces îlots entre eux. Les guerres de religion éclatent, la Hollande est acquise à la réforme ; la Zélande, où le nouvel État est né dès que fut pris le fort de Brielle, devient un centre ardent de patriotisme et de foi. Persécutés dans les provinces du Midi, les protestants fuient vers l'Escaut. Alors, pour arrêter les soldats de l'Espagne, on perce les digues, et on livre ces riches campagnes aux flots de l'Océan plutôt qu'aux bandes de Philippe II. Le grand poète national Cats, qui possédait de vastes propriétés dans cette partie du pays, a célébré en vers triomphants l'acte héroïque qui le ruinait, mais qui arrêta l'ennemi.

Depuis le dix-septième siècle, on a repris sur la mer, pas à pas, *polder* après *polder*, tout l'ancien territoire ; mais il est demeuré acquis à la Hollande et au protestantisme. Tout ce pays porte encore la vive empreinte du seizième siècle : les costumes, les mœurs, les croyances, les idées, rien n'a

changé. Les habitants de la campagne racontent les récits de la grande lutte contre l'Espagne comme si c'étaient des événements d'hier ; ils en relisent sans cesse les traditions dans des livres du temps. La physionomie des maisons, les trophées de leurs victoires sur les Espagnols, reliques du patriotisme soigneusement conservées dans leurs temples austères, dont elles forment l'unique ornement, les bornes même qui s'élèvent le long des routes, et qui portent encore les armes et le nom de *leurs hautes puissances les États*, tout nous transporte ici à deux siècles en arrière. Le fils d'un fermier que je visitai dans un endroit reculé du pays m'avoua que la première fois qu'il rencontra un prêtre catholique, son imagination, toute remplie de l'image des effroyables tortures subies par ses coreligionnaires et racontées dans les livres des martyrs, lui fit voir dans cet homme à la soutane noire un messenger du duc d'Albe et de l'inquisition qui venait le saisir pour le brûler vif. Les populations rurales présentent ici un caractère qu'on ne trouvera guère ailleurs. Complètement isolées de la Flandre par leur religion et par la frontière, et de la Hollande par un bras de mer,

elles ont de l'aisance, des mœurs sévères, beaucoup d'instruction : chacun sait lire et lit beaucoup. Les petites villes et même les gros villages ont des imprimeries qui ne restent pas oisives. Les fermiers exercent la bienfaisance d'une manière intelligente : ils se réunissent et déterminent ce que chacun d'eux cultivera de plantes industrielles pour donner du travail aux indigents. On rencontre donc dans les campagnes de la Zélande une civilisation qu'on ne trouve point dans celles de la Belgique ou de la France ; mais c'est exactement la culture intellectuelle et morale du temps de la fondation de la république néerlandaise.

La Flandre zélandaise est un pays de grande culture. Les fermes ont en général de 40 à 50 hectares d'étendue, et l'on ne voit point de petites exploitations. Les ouvriers agricoles demeurent avec le fermier, sauf quelques journaliers, qui sont parvenus, profitant de la tolérance des administrations des *polders*, à se creuser une hutte dans les digues ou à s'y élever peu à peu une chaumière. La terre, partout composée d'une riche argile, ne demande de fumier que tous les sept ans ; mais on lui accorde aussi tous les neuf



ans une année de repos, qu'on prétend nécessaire pour extirper les mauvaises herbes. Toutefois la culture de la betterave, qui se répand de plus en plus, modifie déjà l'assolement, et amènera probablement la suppression complète de la jachère. Les principaux produits sont la garance, le lin, le colza surtout, puis le froment et les féveroles. Il y a peu de pâturages, et les vaches sont relativement en petit nombre; mais on tient beaucoup de chevaux, parce qu'il en faut trois et quatre pour traîner la gigantesque charrue généralement en usage. La terre se vend de 3,500 à 4,000 francs l'hectare, et se loue environ 100 francs. Dans les îles, le fermage s'élève jusqu'à 120 et 140 fr. Vers 1800, les prix de vente n'étaient encore que de 1,000 à 1,200 francs, et les prix de location de 40 à 50 francs. Comme le sol, naturellement fertile, réclame peu de travail et qu'il n'y a dans le pays nulle industrie, on ne remarque guère d'activité dans les campagnes. Les fermes se dérobent sous de grands bouquets d'ormes. La fièvre paludéenne règne pendant l'été et écarte les étrangers. Sur tout le paysage pèse une teinte mélancolique que ne parvient pas à dissiper la vue

de cette grasse terre d'alluvion, toute chargée des plus riches produits; mais plus triste encore est l'aspect des petites villes, jadis ports de mer florissants, aujourd'hui reléguées au milieu des terres par l'envasement graduel des baies, des passes et des cours d'eau. Quand, au printemps de 1863, je visitai Bliervliet, la patrie de Beukels, l'inventeur de la méthode hollandaise d'encaquer le hareng, la marée était basse; devant le port s'étendait à perte de vue un immense *schorre* non encore endigué, c'est à dire un relais limoneux complètement couvert de plantes salines, qu'un grand troupeau de moutons broutait avec avidité. Un étroit canal ou plutôt une rigole presque à sec ouvrait encore une dernière communication avec la mer. Deux navires y gisaient couchés sur la vase; quelques ouvriers étaient occupés à enlever du chenal le limon déposé par la dernière marée, afin que les bâtiments pussent repartir avec le reflux. L'inanité de ce labour serrait le cœur. Dans quelques années, tout sera fini, car l'homme est impuissant contre le lent et irrésistible travail de la nature, qui poursuit silencieusement le cours de ses éternelles transformations. Ainsi meurent les ports

que la mer abandonne, et le même phénomène se reproduit partout en Zélande. Une tradition locale rapporte que des pêcheurs ayant pris une sirène dans leurs filets, son époux désolé les suivit, demandant avec larmes qu'on lui rendit sa compagne. Les marins ne l'écoutèrent pas. Alors le glauque enfant de l'Océan plongea, reparut, et lança dans le port une poignée de sable et d'herbes marines : « Malheur à vous, s'écria-t-il, car cette boue que je viens de jeter dans les flots comblera vos havres et vos bassins, et dans vos villes il ne restera debout que les tours des églises. » La prédiction menaçante se réalise en effet ; la plupart des villes zélandaises, jadis ports de mer, comme l'Écluse, Arnemiuden, Veere, Goes, Axel sont aujourd'hui reléguées dans l'intérieur des terres. Middelbourg elle-même, cette capitale si fière jadis de ses grands navires des Indes et de ses vaisseaux de guerre, n'est pas épargnée. Heureusement l'agriculture gagne ce que perd le commerce, et bientôt le chemin de fer qui reliera la Zélande au continent par une ligne non interrompue ouvrira à l'activité de tous des voies de communication perfectionnées. Nous pouvons dire avec le poète

Ewoud, l'auteur de la *Walchersche Arcadia* :  
« Terre merveilleuse, où l'Océan se solidifie, et où fleurs, arbres et moissons couvrent ce qui était naguère un golfe profond, toi que les flots et les vents menacent en vain, tu ne périras point, car l'Océan, ton éternel ennemi, étend tes limites, et sans cesse tu grandis dans la lutte! »

Mais il est temps de quitter la *Flandre des États*. Un bateau à vapeur ou une barque nous transportera bien vite, au delà du grand bras de l'Escaut, qu'on appelle *de Hond* (le chien), dans la Zélande proprement dite. Quand on passe dans ces bras de mer qui séparent les différentes îles, le rivage prend un aspect d'une uniformité fatigante. Il est partout défendu par de hautes digues gazonnées qui arrêtent la vue, et que dominant seulement à de rares intervalles la flèche aiguë d'une église, le grand toit rouge d'une grange ou la tour des grands fours où l'on fait sécher la garance. On dirait qu'on navigue sur les immenses fossés et entre l'escarpe et la contrescarpe d'une gigantesque citadelle. Voici d'abord l'île de Walcheren. En venant du midi, on y aborde par Flessingue, port militaire qui, situé sur la mer du Nord, conserve encore sa

profondeur; mais on regrette en arrivant de ne plus passer sous cette ancienne porte où on lisait cette belle inscription latine du seizième siècle : *Hæc porta, quæ prima portarum omnium belgicarum servituti aditum clausit, libertati aperuit.* L'île de Walcheren, si uniforme vue du dehors, présente à l'intérieur un aspect enchanteur. Les fermes de moyenne grandeur, — de 20 à 25 hectares, — sont admirablement tenues. Les bâtiments soigneusement blanchis au lait de chaux, et les portes, les fenêtres, les barrières, les granges peintes à l'huile, les haies exactement tondues, les fossés partout creusés pour faciliter l'écoulement des eaux, les champs sarclés et nettoyés à la main de façon à ne pas y laisser la moindre mauvaise herbe, les routes dans le meilleur état, et les chemins de terre même maintenus sans ornières, tout révèle le travail bien entendu d'une population active et intelligente. C'est le soin minutieux de la culture flamande appliqué à un sol d'excellente qualité. Plus de cinquante maisons de campagne, avec leurs beaux et antiques ombrages, leurs pelouses semblables à des tapis de velours vert, leurs massifs de fleurs aux mille nuances, donnent à

la contrée un air d'aisance et de prospérité. Le costume pittoresque des paysans, si souvent reproduit par les artistes, complète le caractère original du paysage. Les hommes portent un chapeau à petits bords, presque toujours orné d'une fleur, une veste courte et de larges hauts de chausses en velours noir, relevés de boutons d'or ou d'argent; les femmes, un chapeau de paille garni de rubans bleus, des jupons courts rayés bleu et blanc, un corsage noir et les bras toujours nus, suivant cette coutume de leurs aïeules les Germanes, dont Tacite n'a pas dédaigné de nous conserver le souvenir : *partemque vestitus superioris in manicas non extendunt, nudæ brachia ac lacertos.*

Ici la terre ne se repose jamais : elle porte alternativement des céréales, froment, seigle et avoines; des plantes industrielles, colza, lin, garance; des légumineuses, féverolles, pois et trèfles, et des plantes sarclées, pommes de terre, betteraves, etc. On obtient aussi, comme en Flandre, des navets en seconde récolte, ce qui permet de donner au bétail une nourriture verte pendant l'hiver. La variété de pois récoltés dans les îles, et connue ail-

leurs en Hollande sous le nom de pois zélandais, *zeeuwsche erwten*, occupe une place importante dans la rotation. C'est un excellent produit, qui donne autant que le froment — par hectare 21 hectolitres, au prix moyen de 22 francs l'hectolitre — et qui a l'avantage de moins épuiser la terre et de lui accorder un demi-repos. Les étables sont généralement bien tenues et les fumiers mieux conservés que dans la plupart des régions de bonne terre. Cependant on ne rencontre pas encore partout des fosses à purin, et trop souvent on constate qu'il se perd des matières fertilisantes dont on pourrait faire un bon usage. Les vaches sont de race hollandaise, améliorée déjà par l'introduction du sang durham. On se loue ici des résultats du croisement, parce que les pâturages des îles sont d'assez bonne qualité pour engraisser des bêtes de boucherie et pour permettre de profiter ainsi de l'aptitude à l'engraissement que présentent les bœufs de sang anglais. Les chevaux zélandais sont très différents de ceux des autres parties de la Néerlande. Ce sont des animaux d'un poids énorme, plus gros encore que les chevaux flamands. C'est cepen-

dant montés sur le dos de ces coursiers géants, lancés au galop, que les fermiers essaient d'enfiler la bague dans les courses de ce genre, *ring-steking*, qui forment le principal divertissement des campagnes. Cette race gigantesque remonte haut, et déjà au moyen âge sa réputation s'étendait au loin, car en 1058 l'évêque de Théroanne, Drogo, parle avec éloge des chevaux puissants de l'île de Walcheren : *equi robore præstantes*.

Les belles cultures et même les grands arbres, chose rare sur toute cette côte, s'avancent à l'ouest sous la protection des dunes jusque près de la mer, et sous les magnifiques ombrages du parc de Westhoven on entend le bruit des vagues qui viennent se briser sur la plage voisine. C'est non loin de là, à Domburg, lieu de bains assez fréquenté, qu'on a trouvé, en 1649, les restes d'un temple antique et la statue d'une divinité mystérieuse, orientale probablement, dont le nom harmonieux, Nehalennia, exerce encore la science divinatrice des étymologistes, mais dont les attributs, la corne d'abondance, une corbeille pleine de pommes et le chien gardien des troupeaux, ré-



vélaient assez une déesse de l'agriculture. C'est ici encore que, d'après la légende rapportée par l'historien Procope, les âmes des morts venaient réveiller les pêcheurs pour qu'ils les transportassent dans leurs barques de l'autre côté de la mer, en Bretagne. Près de Domburg commence la grande digue de Westkappel, l'un des travaux hydrauliques les plus importants des Pays-Bas, et qui a déjà tant coûté, affirme-t-on, qu'avec les sommes dépensées pour l'entretien de cette digue on pourrait la revêtir complètement d'une couche d'argent massif. Toutes les côtes des îles zélandaises, comme celles de la Hollande, de la Belgique et de la Gascogne, sont défendues contre les assauts de l'Océan par une ligne de dunes que le vent d'ouest élève naturellement; mais à Westkappel, précisément à la pointe extrême de l'île, une interruption s'étant produite dans la chaîne protectrice, il a fallu la remplacer par une digue en gros blocs de pierre de taille, assez forte et assez bien reliée pour résister aux vagues formidables que les hautes marées et les tempêtes accumulent et soulèvent sur cette plage, exposée aux lourdes lames qui accourent du large.

Quand on visite les îles de la Zélande, on ne peut s'empêcher de frémir en songeant que tant de richesses agricoles sont réunies sur quelques bancs de boue figée, dominés de toutes parts par les eaux à marée haute. On conçoit que l'entretien et la conservation des digues sont ici plus que partout ailleurs une question de vie ou de mort. La moindre négligence peut entraîner de terribles désastres. Aussi les administrations des différents *polders* lèvent-elles une contribution spéciale pour l'entretien des digues. Cet impôt est extrêmement variable : il monte de 10 francs à 20 ou 30 francs et même plus haut encore. J'ai visité dans l'île d'Overflakkee des terres qui payaient 23 florins, soit environ 50 francs de *dyk-lasten* ou frais de digues sur un revenu de 120 francs. Quand la charge devient par trop lourde et qu'on peut craindre que le propriétaire ne recule devant les dépenses d'un bon entretien, le polder est déclaré *calamiteux*, et alors la province et l'État interviennent dans les travaux qui s'exécutent sous la direction des ingénieurs publics. Le principal danger qui menace les digues, ce n'est pas le choc direct des vagues : on parvient

à en rompre les coups au moyen de pilotis, de fascines ou de revêtements en pierre; mais le mal est à peu près sans remède quand, par suite des variations incessantes que subit le cours des eaux de la mer et des fleuves toujours en lutte, il s'établit un fort courant parallèlement au rivage, car ce courant creuse le fond et mine la base même de la digue, qui tout à coup s'effondre et disparaît, livrant passage à l'inondation, qui envahit les campagnes. Des *polders*, des villages florissants, comme Borren-damme, Rengeskerk, et tous ceux qui couvraient jadis la grande île remplacée aujourd'hui par le Biesbosch, des communes, des cantons entiers, ont disparu ainsi sous les flots. Rien cependant n'effraie le Zélandais, habitué à lutter contre la mer; rien ne lasse son indomptable persévérance. Quand il voit qu'une digue est minée et que rien ne peut la sauver, il se résigne, il fait la part de l'eau, et reconstruit une nouvelle digue quelques centaines de mètres en arrière (1). De cette ma-

(1) L'historien Van Meteren estimait que déjà en 1590, les digues de la Zélande étaient longues de 40 milles (le mille me-

nière il gagne du temps, et il peut attendre que le courant change de direction. Il ne faut pas qu'on croie au reste que, par la rupture d'une digue, toute une île soit perdue. Les eaux débordées n'envahissent que le premier *polder*, le plus récemment conquis; elles sont arrêtées par la digue du *polder* plus ancien, car les îles zélandaises sont formées, comme on peut s'en assurer en consultant une carte un peu détaillée, d'une série de *polders* successivement endigués, et qui sont venus se grouper l'un après l'autre autour d'un noyau primitif, à la façon des éléments qui s'agglomèrent en cristaux. Malgré les pertes faites de temps à autre, les conquêtes l'emportent de beaucoup, et comme les trois fleuves, le Rhin, la Meuse et l'Escaut, continuent à apporter leur limon, qui se dépose au fond des bras de mer, il est certain qu'un jour viendra où toutes les eaux intérieures de la Zélande seront comblées, et où les îles devenues terre-ferme ne laisseront plus ouvertes entre elles que les bouches des rivières.

surait 16,800 pieds), et avait coûté 560,000 livres de Flandre, ou environ 7,000,000 francs.

L'île de Walcheren nous a montré la culture zélandaise modifiée par l'influence d'une population très dense et enrichie par le commerce; pour en connaître les caractères propres, il faut visiter d'autres îles, celles de Zuid-Beveland ou de Tholen par exemple. Là, comme dans la Flandre des États, on ne rencontre que de grandes fermes et des champs à perte de vue dégarnis d'arbres. La rotation en usage et qui caractérise réellement l'agriculture de cette région est celle-ci : première année, jachère fumée; deuxième, colza ou orge; troisième, froment; quatrième, féveroles; cinquième, froment ou seigle; sixième, pois, lin, avoine; septième, pommes de terres et trèfles venus dans l'avoine. A la huitième année, la rotation recommence par la fumure et la jachère. Cependant on intercale souvent dans cet assolement une culture industrielle qui donne de grands profits et qui est aussi particulière à la zone des îles, celle de la garance. Ce n'est pas sans surprise qu'on rencontre dans ce climat humide et sous le souffle furieux des vents de l'Océan cette plante délicate et fine qui se plaît dans les chaudes campagnes d'Avignon, et ce-

pendant elle réussit parfaitement et elle paraît avoir été introduite ici dès le cinquième siècle. Voici comment on la cultive : on donne à la terre un labour profond, puis on la dispose en lits de 70 centimètres de large sur 14 de haut qu'on roule avec soin. On y plante ensuite de jeunes drageons qu'on recouvre l'hiver, à la charrue, de 10 centimètres de terre. La seconde année, on sarcle la terre, on la bine et on la tient meuble et propre. Parfois on conserve la plante trois ans, et alors le produit augmente de plus d'un tiers; mais d'ordinaire on la récolte au mois de septembre de la deuxième année. Déterrer, au moyen de grandes bêches, les longues racines minces et fragiles qui contiennent la matière colorante est une opération importante, qui demande des soins et qui coûte de 70 à 90 florins par hectare. D'abord exposées au soleil, puis débarrassées de la terre qui les entoure encore, les racines sont portées ensuite au séchoir (*mee-stoof*), où elles sont séchées au four froid, puis au four chaud, concassées et réduites en poudre. Les experts répartissent ensuite le produit en différentes catégories, d'après la qualité. Huit ou neuf personnes sont

employées dans ces séchoirs, d'ordinaire établis à compte commun par quinze ou vingt cultivateurs qui y envoient leurs récoltes. Aujourd'hui les fours à vapeur commencent à s'introduire et donnent d'excellents résultats. Les relevés officiels portent le produit moyen d'un hectare planté en garance à 1,500 kilos, ce qui ferait une valeur de 1,500 francs au prix ordinaire de 1 franc le kilo. Le plant de trois ans livrerait environ 1,000 kilos de plus. Cependant je dois ajouter qu'on m'avouait en général un produit supérieur, et dans l'île de Schouwen notamment on portait le produit de 1,000 à 1,500 kilos par *gemet* de 44 ares pour la garance de deux ans. La valeur de la garance produite dans les îles de la Zélande et de la Hollande méridionale s'élève annuellement à 11 ou 12 millions de francs.

Une autre culture que je citerai plutôt comme une curiosité agronomique que pour son importance, c'est celle d'une légumineuse à bulbe comestible qu'on trouve en grande abondance dans les moissons des argiles d'alluvion, en Zélande et en Gueldre, mais point du tout en Frise et en Groningue, le *lathyrus*

*bulbosus*, en hollandais *aardakker*. Ce petit tubercule, de couleur noirâtre, a un goût très fin, et les indigents de la campagne vont déterrer cette truffe végétale qui est très recherchée pour la table des personnes aisées. Dans l'île d'Overflakkee, on la cultive régulièrement. On la plante à 10 centimètres de profondeur sur bonne fumure. Au printemps, elle se développe avec vigueur et orne la campagne de ses charmantes grappes de fleurs papillonacées. Le produit est d'environ 1,500 kilos à l'hectare qui représentent une valeur brute de 1,200 à 1,300 francs et un bénéfice net de 600 à 700 fr.

La Zélande est certainement, sous le rapport agricole, la plus riche province des Pays-Bas. Sur les 174,000 hectares qu'elle comprend, si l'on déduit 10,000 hectares pour les chemins, les dunes, les bâtiments, les eaux, tout le reste est productif, et de toute première qualité. 80,000 hectares sont en terre à labour et 66,000 en prairie. Ses principaux produits sont le froment, qui occupe 20,000 hectares et donne 21 hectolitres par hectare, les féveroles, qui prennent 10,000 hectares et donnent 22 hectolitres, le colza (5,000 hectares à 17 hectolitres),



le lin (2,800 hectares à 500 kilos par hectare). La valeur totale des récoltes est estimée 17 millions de florins ou 36 millions de francs, d'où l'on peut conclure que chaque hectare de terre labourée donne en moyenne un produit brut de 450 francs. C'est là sans doute un résultat magnifique, exceptionnel et rarement atteint ailleurs, même dans les régions les plus favorisées et les mieux cultivées; mais si l'on songe à la fertilité prodigieuse de la riche terre d'alluvion qu'on trouve ici, on doit avouer que, l'île de Walcheren mise à part, l'agriculture zélandaise a encore beaucoup de progrès à faire. Confiant dans la fécondité en apparence inépuisable du sol, le cultivateur néglige l'étable. On ne compte dans la province que 47,000 bêtes à cornes, soit moins de 30 par 100 hectares de superficie productive, tandis que le chiffre moyen pour le royaume est 67. Les animaux sont en général mal nourris en hiver et ne reçoivent pas de nourriture verte. Quoiqu'on signale une amélioration sous ce rapport, l'engrais est encore très mal recueilli et peu soigné. Les machines perfectionnées, qui nulle part ne seraient plus utiles que dans ce pays fertile et faiblement peuplé,

ne sont guère encore en usage. Ces défauts frappent d'autant plus, qu'on peut voir dans les îles mêmes un magnifique exemple des résultats qu'obtient l'art agricole moderne appliqué à cette terre féconde. On voudra bien me permettre d'invoquer à ce sujet les souvenirs de l'une de mes excursions agronomiques en Hollande.

En 1862, au mois de juin, je m'étais rendu à Middelbourg pour assister au dix-septième congrès d'économie rurale de la Néerlande. Ces congrès, qui réunissent pendant quatre ou cinq jours les agriculteurs des différentes provinces, fermiers et propriétaires, au nombre de quinze cents à deux mille, sont une institution excellente qu'on ne saurait trop recommander à l'étude et à l'imitation des autres nations. Chaque année, l'une des provinces reçoit tour à tour le concile général des agronomes théoriques et pratiques du pays. De cette façon toute jalousie locale est évitée, et les membres du congrès ont l'occasion de visiter successivement, dans les meilleures conditions d'hospitalité et d'information, les diverses régions agricoles du royaume. Un programme est distribué quelque temps à

l'avance; les questions posées sont nombreuses, mais simples, et si bien à la portée de tous, que les cultivateurs peuvent venir exposer les résultats de leur expérience journalière. Il en résulte une de ces enquêtes modestes, sans éclat, mais nourries de faits, comme en ouvre parfois le parlement anglais quand il désire approfondir une question. Les savants mis en relations personnelles avec les travailleurs voués à un labeur quotidien, la diffusion des méthodes perfectionnées, les résultats d'une machine ou d'une culture nouvelle contrôlés, discutés dans un débat public et contradictoire, des rapports suivis et une sorte de fédération établie entre les agriculteurs des districts les plus éloignés, les bons livres, les journaux utiles cités, prônés, portés à la connaissance de ceux à qui ils sont nécessaires, les divers systèmes de culture étudiés sur place l'un après l'autre, enfin un foyer de lumière promené successivement dans toutes les parties du pays, tels sont quelques-uns des avantages qu'offrent ces assemblées périodiques, dont les excellents effets sont reconnus et appréciés par tout le monde. Le premier congrès agricole s'est réuni, il y a dix-huit ans, sous l'inspiration

de M. le baron Sloet tot Oldhuis, économiste éminent, membre distingué des assemblées législatives, homme de science et d'initiative, qui présidait encore, en 1862, à Middelbourg les grandes assises de l'agriculture néerlandaise. La session close, nous fûmes tous invités à visiter le *Wilhelmina - Polder*, et un bateau à vapeur fut mis à notre disposition pour nous y conduire. Or voici ce que c'est que le *Wilhelmina-Polder*. En 1809, vingt-trois négociants de Rotterdam achetèrent à l'État, en vente publique, pour la somme de *six tonnes et demie* ou 1,400,000 fr. environ les *schorren*, c'est à dire les relais limoneux qui s'étaient formés entre les deux îles de Oost et Zuid-Beveland ; 1,100,000 fr. furent consacrés à endiguer les *schorren* et à réunir les deux îles. Un bras de mer fut supprimé ainsi, et 1,434 hectares conquis à la culture moyennant une avance de 2 millions 1/2. Ces 1,434 hectares de terre, tous de première qualité, d'un seul tenant, et mis en valeur sous la direction unique d'un agronome du plus grand mérite, M. J. G. J. Van den Bossche, forment aujourd'hui, sans contredit, l'une des plus belles exploitations agricoles

qui existent dans le monde. La superficie du domaine est divisée en champs réguliers de 10 hectares par des avenues qui se coupent en ligne droite. Les digues et une centaine d'hectares de terrains bas et peu nivelés restent en prairie permanente. Tous les champs sont entourés de haies vives, afin qu'on puisse y lâcher les animaux pendant les deux années de la rotation qui y ramène les prairies artificielles. Six grandes agglomérations de bâtiments, placés à peu près à distance égale, abritent le bétail, les instruments aratoires et les récoltes. On peut y admirer des étables modèles, des granges d'une dimension inouïe, de grands *yards* pour le fumier, et tous les engins perfectionnés en usage en Amérique et en Angleterre, une batteuse locomobile de Hornsby, une batteuse fixe de Ransome et Sims, les brise-mottes de Croskill, un excellent coupe-racine de Bentall, une faucheuse de Mac-Cormik, la charrue américaine, etc. Pour préparer la garance récoltée sur la propriété, un séchoir, avec moulin à vapeur, a également été érigé. Au centre du domaine s'élève le village, Wilhelmina-Dorp, situé le long du canal, qui

va de la ville de Goes à la mer. Son église, son école, ses demeures d'ouvriers et ses petites boutiques, tout est également correct et bien entretenu. Le bétail mérite aussi de fixer l'attention. Par le croisement de la vache zélandaise avec le taureau durham, M. Van den Bossche a obtenu une race intermédiaire dont les qualités sont si précieuses, que toutes les jeunes bêtes dont il consent à se défaire sont enlevées à de très hauts prix par les propriétaires allemands. Les moutons ne sont pas moins remarquables : ils appartiennent à une race fixe désignée par le nom d'*iman*, et obtenue par le croisement des béliers dishley avec les brebis zélandaises. J'ai vu tous ces magnifiques animaux dans de gras pâturages ou dans les champs de trèfle avec du fourrage jusqu'au ventre, et l'hiver ils sont nourris de paille hachée mêlée avec des racines râpées et un peu de tourteau. Les bêtes grasses sont envoyées au marché de Londres à mesure qu'elles atteignent le poids voulu. Nous fûmes très étonnés, pendant notre visite, de voir qu'on drainait à 1<sup>m</sup>,50 une terre que les hautes marées inonderaient; mais on profite de la marée basse pour évacuer

les eaux, et le drainage donne les meilleurs résultats. Tout le *polder* serait déjà drainé, si une partie n'en était pas soumise à la dime, car la dime, qui le croirait? existe encore dans certains districts des Pays-Bas, non plus en faveur du clergé, mais au profit de l'État ou des particuliers. Le contraste entre les champs asséchés et ceux qui ne l'étaient pas sautait aux yeux, et montrait ainsi par une preuve irrécusable les funestes effets d'un droit suranné, qui met obstacle aux améliorations coûteuses, parce que l'on sait qu'on devait en partager les bénéfices avec le titulaire de la dime. Depuis longtemps déjà les chambres se sont occupées de l'abolition et du rachat des dîmes; mais aucun projet n'a pu encore aboutir malgré les incessantes réclamations des agriculteurs.

Dans le *Wilhelmina-Polder*, la rotation complète est de vingt et un ans, qui comprennent trois années pour la garance et une année de jachère, jugée nécessaire afin de nettoyer parfaitement le sous-sol des longues racines du chiendent. Les produits qu'on récolte sont du froment, des pois, des féveroles, de l'orge, du lin, de la garance, de l'avoine, du trèfle, des

betteraves et des navets. Les *turneps* sont semés comme en Angleterre, et pour l'instruction des visiteurs le directeur fit faire l'opération sous nos yeux. La charrue ouvrait le sol, le fumier était placé dans la raie qui était ensuite fermée et sur laquelle le semoir à cheval déposait la graine. La racine, trouvant ainsi l'engrais à sa portée, se développe avec une vigueur extraordinaire. On éclaircit plus tard, et la houe à cheval maintient le sol dans d'excellentes conditions d'ameublissement et de propreté. Il est assez connu que la plupart des grandes entreprises agricoles conduites par des gérants ont échoué : celle-ci fait une brillante exception, car les parts de propriété qui valaient primitivement 18,000 florins se vendent maintenant 34,000 florins et au delà, et sur ce prix l'actionnaire touche encore 6 pour cent, quoique les profits des années exceptionnellement favorables soient employés à des améliorations foncières telles qu'empierrement des routes, drainage, plantations, constructions, etc. L'exemple du *Wilhelmina-Polder* montre parfaitement comment une opération rurale peut donner les plus fructueux résultats à la condition qu'elle soit



dirigée par un homme intelligent, actif, énergique, et disposant d'un capital suffisant; il nous offre aussi le modèle d'une association de la grande culture et de la moyenne propriété, combinaison rare encore, mais qui, il faut l'espérer, deviendra la règle dans l'avenir.

---

## CHAPITRE V

---

Les alluvions de rivière. — Le bassin de la Meuse, du Waal, du Rhin et de l'Yssel. — La Betuwe. — Le Bommelerwaard. — Le tabac. — La culture du lin. — Les inondations. — Le lac de Haarlem. — La région cultivée de la Frise. — Les digues. — Les *wadden*. — Les assolements et les produits. — Le *Tesch-loaw*.

Le système de culture zélandaise avec son assolement septennal, où le froment occupe le quart de la terre labourée, s'étend sur les bords de la Meuse et du Rhin aussi loin que se fait sentir la marée. Au delà de Dordrecht, dans la vallée qui s'ouvre entre les collines de sable de la Gueldre et celles du Brabant, commence une région nouvelle, celle des alluvions de rivière, formées d'une argile plus compacte, moins fertile, plus humide, et qu'à défaut du jeu des marées on ne peut aussi bien débarrasser des eaux



de pluie. Cette région comprend les grandes îles intérieures dessinées par les bras multiples de la Meuse, du Leck, du Waal et du Vieux-Rhin, c'est à dire les districts du Tielerwaard, du Bommelerwaard, du Land-van-Altena, de Bueren, de Maas-en-Waal, de la Betuwe, le grand bassin de l'ancien Rhin, qui s'avance en pointe vers Utrecht, et celui du Rhin principal jusqu'auprès d'Emmerich sur la frontière d'Allemagne. La terre est encore de très bonne qualité, mais la culture est peu avancée; quoiqu'on récolte du colza, des féveroles et des pommes de terre, le froment occupe cependant la place principale. L'introduction du trèfle ne date que de la fin du siècle dernier. La jachère revient tous les quatre ou cinq ans, et l'on ne fume que tous les cinq ou six ans; parfois même seulement tous les huit ou dix ans. La rotation suivante peut être considérée comme le type dominant, plus ou moins modifié suivant les usages et les conditions des diverses localités : première année, jachère avec fumure; deuxième, colza; troisième, froment; quatrième, pois, avoine, féveroles; cinquième, froment; sixième, trèfle; septième, froment; huitième, jachère avec fu-

mure; neuvième, froment ou seigle; dixième, pois ou pommes de terre. Trop souvent aussi on met deux années de suite des céréales dans le même champ, et la moitié de la terre emblavée porte du froment. Les engrais sont mal recueillis, et même le fumier de mouton est vendu pour la culture du tabac. Le binage est peu pratiqué; les champs sont infestés de *sinapis arvensis*, qui souvent au printemps cache complètement les jeunes céréales sous un tapis de fleurs jaunes. Les instruments aratoires sont de forme antique : la charrue, par exemple, est mal faite et tellement lourde, qu'il faut quatre chevaux pour la mettre en mouvement. Les fermes ont une étendue de 30 à 35 hectares, dont une vingtaine sont labourés; on y entretient six chevaux, une quinzaine de bêtes à cornes et un troupeau de moutons. Les chevaux sont bons, assez légers, et les meilleurs sont achetés en grand nombre par la Belgique et par la France, où ils servent de chevaux de train et de carrosse. On rencontre ici, du côté de Munster, cette variété de bœufs sans cornes que les Scythes possédaient déjà, suivant Hérodote qui attribue cette anomalie à l'intensité du froid :

*ne armentis quidem suus honor aut gloria frontis*, comme dit encore Tacite en parlant des troupeaux des Germains.

L'élevage du bétail est singulièrement favorisé par l'excellente qualité des herbes des *Uyterwaarden*, c'est à dire des prairies hors digue arrosées l'hiver par la crue des rivières et enrichies de leur limon ; elles produisent 6,000 kilos d'un foin assez nourrissant pour engraisser les animaux de boucherie. Elles se louent pour un an, de 180 à 220 francs l'hectare, et le regain seul, pour pâturer, se paie de 60 à 70 francs. Les baux sont de quatre ou de six ans, et le fermage s'élève de 60 à 100 francs par hectare. L'entrée en jouissance est au 1<sup>er</sup> janvier pour les bâtiments, et au 1<sup>er</sup> mai pour les terres. Toutes les fermes sont entourées de vergers, où l'on récolte en abondance des pommes, des prunes et surtout des cerises qui, expédiées pour Londres, donnent un bon profit. Indépendamment du colza, deux autres plantes industrielles sont aussi cultivées avec succès, le chanvre et le tabac. Le chanvre, qu'on ne trouve guère en Hollande que dans le district de Maas-en-Waal, livre en moyenne 600 kilos de filasse et 14 hec-

tolitres de graines par hectare, d'une valeur totale de 500 fr. environ. Le tabac, introduit dès 1647, est cultivé dans la Betuwe, l'ancienne Batavie, et dans les environs d'Amersfoort, non loin d'Utrecht, d'après une méthode qu'il n'est pas inutile de faire connaître. Les champs destinés au tabac sont divisés en carrés allongés d'une vingtaine d'ares par des haies d'aunelles destinées à couper le vent. On y élève des lits de 50 centimètres de large sur 32 de haut, qu'on garnit de fumier de mouton dans la mesure de 25,000 kilos à l'hectare. Le tabac, semé sur couches couvertes de papier huilé, est ensuite repiqué et planté en lignes sur les lits ainsi préparés. Après la cueillette, les feuilles sont séchées sous des hangars ouverts au vent de tous les côtés. On estime le produit par hectare à 1,500 kilos de première qualité et à 1,500 kilos de seconde qualité, d'une valeur totale de 2,000 à 2,500 francs.

Quoique le lin ne soit pas cultivé ici, on rencontre cependant dans l'Over-Maas, surtout aux environs de Dordrecht, un grand nombre de cultivateurs de lin qui exercent leur industrie d'une manière vraiment extraordinaire. Comme

le lin épuise beaucoup le sol, ainsi que le remarquait déjà Virgile, *urit enim lini campum seges*, cette plante ne peut revenir dans la même terre que tous les sept ou huit ans. Il est donc nécessaire d'avoir une vaste superficie à sa disposition quand on veut en récolter une grande quantité chaque année. Les cultivateurs de l'Over-Maas ont pris, en conséquence, pour champ d'exploitation, toutes les terres des Pays-Bas propres à la culture du lin, et voici comment. Ils ne craignent pas de louer des terres très loin de leurs demeures dans toute la Zélande, en Hollande jusqu'au delà d'Alkmaar, et même en Frise et en Groningue au delà du Zuyderzée, partout enfin où s'étend la zone argileuse. Ils ne prennent la terre que pour un an : le fermier ou le propriétaire doit la préparer, et eux arrivent pour semer le lin, qu'ils font ensuite sarcler et récolter à leurs frais. Ils paient par hectare de 210 à 260 francs, ou bien de 315 à 375 fr., quand ils louent *op beraad*, et, dans ce dernier cas, ils ont le choix à la Saint-Jean, c'est à dire le 24 juin, ou d'accepter le lin quand il promet un bon produit et de payer la somme convenue, ou bien de renoncer au marché en abandonnant le lin qui est

en terre. Cette dernière clause est très en usage, parce qu'elle partage entre les deux parties les bonnes comme les mauvaises chances. Lorsque la plante textile est séchée sur place, le cultivateur (*vlasboer*) la charge sur des bateaux et la transporte près de sa demeure, où il la fait rouir pour la revendre ensuite. Ces sortes d'entreprises, à la fois commerciales et agricoles, ont quelque chose d'aléatoire qui attire beaucoup de concurrents. Les grandes facilités qu'offrent à la navigation les rivières et les canaux si multipliés dans toute la région basse rendent seule possible une exploitation entamée à la fois sur tant de points si éloignés les uns des autres. C'est un curieux exemple de l'influence qu'exerce le bateau dans les pratiques de l'économie rurale.

Les agronomes hollandais sont unanimes à déclarer que, de toute la zone argileuse, la région des alluvions de rivière est le moins bien cultivée, et qu'elle est moins avancée, sous ce rapport, que la Groningue, la Frise ou même que la Zélande. « Presque partout, dit M. Staring, de maigres récoltes et la quantité de mauvaises herbes qui infestent les champs montrent



qu'on épargne beaucoup trop le travail et l'engrais (1). » Il est cependant certains districts où de grands progrès ont été réalisés, et, en tête de ceux-ci, on peut citer le Bommelerwaard (2). D'après les données invoquées par M. J. W. Dingemans, qui réside à Rossum, dans le Bommelerwaard même, ce district, sur les 12,000 hectares qu'il contient, nourrirait 17,000 habitants et entretiendrait un nombreux bétail : 2,003 chevaux, 7,473 bêtes à cornes, 3,175 moutons, 1,240 porcs et 2,932 chèvres. Les produits s'élèveraient par hectare, pour le froment, de 16 à 28 hectolitres ; pour le seigle, de 16 à 30 ; pour l'orge d'hiver,

(1) *Huisboek voor den landman in Nederland*, pag. 631.

(2) J'emprunte la plupart des faits qui suivent à un excellent article publié par M. J. W. Dingemans, dans le supplément du *Landbouw Courant*, du 3 mars 1864, en réponse à une de mes études sur l'économie rurale de la Néerlande, insérée dans la *Recue des Deux Mondes*. M. Dingemans prend à tâche de démontrer que l'appréciation que j'ai faite de la culture de la région des alluvions de rivière ne s'applique pas exactement au Bommelerwaard. Pour dissiper tout malentendu, il suffira de faire remarquer qu'en caractérisant l'ensemble de la région, je n'avais pas en vue tel ou tel district particulier. De ce que des progrès ont été faits dans l'un de ceux-ci, il n'en résulte pas que toute la région soit aussi avancée. Or pour l'ensemble de celle-ci, m'appuyant sur un grand nombre de documents concordants, je crois devoir maintenir mon appréciation.

de 26 à 52; pour le colza, de 14 à 46. La distance qui sépare ces chiffres extrêmes indique des récoltes très-inégales et bien plus irrégulières qu'elles ne le sont généralement. En fait de plantes industrielles, on cultive du lin qui donne de 200 à 450 florins, et un peu de houblon qui livre une valeur de 400 à 1,200 florins à l'hectare. Sur les prés en dedans des digues, on obtient de 2,500 à 5,000 kilos de foin, et sur les prés en dehors des digues (*Uyterwaarden*), de 3,000 à 6,000 kilos. Les pâturages de très bonne qualité permettent d'engraisser les bœufs, et il est telle commune de 700 hectares, qui, en automne, envoie 120 bœufs au marché de Londres. — On élève aussi de bons chevaux, qui, aux foires de Zalt-Bommel, Brakel et Hedel, sont achetés en partie pour la Belgique, la France, l'Allemagne, et même l'Espagne. La jachère est presque entièrement supprimée, et une rotation assez fréquemment suivie est la suivante : 1° pommes de terre sur bonne fumure; 2° graines oléagineuses sur fumure légère; 3° froment; 4° pommes de terre; 5° froment; 6° avoine, féveroles, pois ou lin.

Les baux se font d'ordinaire pour le terme de

six ans et à des prix extrêmement élevés. Les terres de première qualité se louent à l'hectare, environ 140 florins; celles de seconde qualité, 80 fl., et celles de troisième qualité, 50 fl., ce qui est encore, il faut l'avouer, un très gros chiffre. Et cependant les charges que la propriété foncière supporte, tant pour l'entretien des chemins, des digues, des écluses, que du chef de l'impôt foncier, sont extrêmement élevées; elles montent, dans certain polder, à 10 et même 20 florins l'hectare. Et, néanmoins, les cultivateurs propriétaires trouvent encore les moyens de s'exonérer peu à peu de la dîme, en les rachetant aux titulaires, qui se montrent, paraît-il, très accommodants dans ce district. Tel est le tableau que nous trace, de la culture du Bommelerwaard, un de ses habitants qui semble la connaître parfaitement, et, s'il ne nous en offre pas une image un peu flattée, on ne pourra méconnaître ici les marques incontestables d'un progrès réel.

En résumé, malgré l'esprit d'initiative que montrent quelques districts, on peut affirmer, je crois, ainsi que je l'ai fait plus haut, qu'en égard à sa fertilité naturelle, la vallée de la Meuse et du

Rhin est la partie la plus mal cultivée de la zone argileuse. Un seul fait suffit pour le prouver sans réplique. Tandis que la moyenne des produits en froment s'élève pour le royaume à près de 20 hectolitres par hectare, il n'est dans ces bonnes terres d'alluvion que de 16 hectolitres. Sans doute, dans ces dernières années, grâce à l'intérêt puissant qu'inspire ici comme partout ailleurs en Europe, tout ce qui touche à l'agriculture, de grandes améliorations ont été opérées, et déjà il serait facile de citer plus d'une ferme qui pourrait servir de modèle; mais en général il reste encore beaucoup à faire. Il est vrai aussi que cette région est exposée à ces terribles inondations dont les désastres prennent parfois les proportions d'une calamité publique qui émeut tout le pays, et les dangers qui chaque année peuvent renaître inspirent sans doute un sentiment d'insécurité qui doit ralentir un peu le zèle des propriétaires. Ajoutez la dîme et les locations publiques, et vous aurez l'explication de l'état peu avancé de l'agriculture.

On sait généralement comment le lac d'Haarlem a été mis à sec et livré à la culture. On peut apprécier maintenant les résultats de cette

magnifique entreprise (1). Sur les 18,500 hectares qu'e contenait le lac, 16,822 ont été vendus au prix total de 7,798,700 florins, ce qui établit une moyenne de 463 florins par hectare. Aujourd'hui cette valeur a presque doublé, et l'on vend couramment la terre au prix de 1,000 à 1,200 florins l'hectare. Le fermage est de 35 à 50 florins, dont à déduire une dizaine de florins pour les contributions du polder et les charges diverses. Comme le lac desséché a été peuplé par des cultivateurs venus de différentes régions, on trouve ici tous les systèmes de culture, et l'on peut visiter successivement dans l'espace de quelques heures des fermes organisées à la manière du Brabant, de la Frise, de la Zélande, de la Hollande et de la Groningue. Chacun s'efforce à l'envi de prouver par son exemple la supériorité des méthodes qu'il a apportées de sa province, ou qu'il a empruntées aux pays voisins. L'agronome assiste ainsi, dans cette vaste arène, à une sorte de concours agricole permanent, et il n'est point d'étude plus instructive. 17,402 hectares sont mis en valeur, dont la moi-

(1) Voyez aux annexes n° 1.

tié environ est en herbages. Les produits des différentes cultures vont sans cesse en augmentant. En 1860, le froment a donné près de 24 hectolitres, les féveroles 26, le colza 16, les pommes de terre 205 à l'hectare. La récolte totale a été estimée à peu près 2,700,000 francs, sans la valeur des produits du bétail, qui comprend 2,000 chevaux, 6,200 vaches, 12,500 moutons et 1,500 porcs, de telle sorte que cet ancien lac, qui ne rapportait rien autrefois, livre maintenant au pays un produit brut annuel d'environ 4 millions de francs. N'est-ce pas là un des plus beaux travaux dont un pays puisse s'enorgueillir, et l'un des plus éclatants triomphes de l'industrie moderne?

Dans le Nord-Hollande, au milieu de la région verte, on trouve quelques terres labourées, et là on remarque une plante qui n'est guère cultivée ailleurs, je crois. C'est le *karweizaad* (*carum carvi*), dont les semences servent à donner un goût pimenté à une certaine espèce de fromage appelé *comyne kaas*, de même que dans le canton de Glaris on relève le goût du *schabsigre*, en y mêlant une plante des montagnes, le *melilotus caerulea*. Le produit dans la province s'est élevé

en 1859, à 22,000 hectolitres récoltés sur 740 hectares, et valant 12 florins l'hectolitre. L'importance de cette culture tend à augmenter, car en 1851 elle n'était que de 2,000 hectolitres. On récolte aussi du *karweizaad* en Frise.

Pour compléter le tableau de la zone argileuse, il nous reste à visiter les terres d'alluvion qui occupent l'extrémité septentrionale du royaume, depuis le Zuyderzée jusqu'au Hanovre. En quittant le lac de Harlem, prenons à Amsterdam le bateau à vapeur de Harlingen; en moins de sept heures, il nous débarquera dans ce port, qui est le principal de la Frise, et qu'une voie ferrée relie déjà à Leeuwarden. A partir de Harlingen, s'étend tout le long de la côte une lisière très fertile formée par les relais limoneux que les eaux ont successivement déposés dans la mer qui baignait jadis les murs de Leeuwarden et de Groningue, deux villes qui avaient des ports et qui sont aujourd'hui éloignées du rivage par quatre ou cinq lieues de terre ferme. Ici encore il a fallu protéger par des digues tout le territoire que menacent les hautes marées; celles qui défendent la côte de l'ouest, sans cesse en butte à un fort courant et

aux lames qui viennent du large, sont vraiment de prodigieux ouvrages, où l'on a mis en œuvre toutes les ressources de l'art hydraulique. Qu'on se figure deux rangées d'énormes pilotis reliés ensemble par des madriers transversaux, et toutes ces pièces de bois complètement revêtues de grands clous à tête plate, afin de les préserver de l'atteinte des petits animaux marins qui détruisent le bois en s'y logeant eux-mêmes ; entre ces pilotis et complètement enfoncées dans le sable, de fortes planches ou plutôt des poutres sciées en deux et placées les unes à côté des autres ; derrière ces planches, un revêtement de gros blocs de granit rouge amenés à grands frais des sables diluviens de la Drenthe, et derrière ces blocs cyclopéens un puissant clayonnage toujours soigneusement entretenu. Voilà le quadruple moyen de résistance que ces digues offrent aux assauts de la mer, et elles s'étendent ainsi sur plusieurs lieues de distance (1).

(1) L'entretien des digues incombe presque entièrement aux communes (*Grietengen*), qui longent la mer, et les frais en sont répartis par hectare, mais d'une manière très irrégulière, paraît-il. Chaque hectare doit payer une part appelée *floeren*, et



En examinant les formidables travaux accumulés ici, je fus surpris d'apprendre que la côte septentrionale n'est protégée que par une levée d'argile gazonnée, et je résolus d'aller m'assurer moi-même par quel miracle une aussi faible barrière pouvait résister aux fureurs des tempêtes et arrêter les flots soulevés par les vents et les marées. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment se rencontrent la terre et la mer. Le mariage ou la lutte des deux éléments m'a toujours paru un des plus beaux spectacles de la nature, qu'on le contemple soit des grèves de sable en pente douce qui se relèvent en dunes, et sur lesquelles le flot vient dérouler ses vagues expirantes, comme en Hollande, soit du haut des côtes déchiquetées des régions granitiques, où les lames se brisent, en hurlant avec fureur, contre des rocs à pic qu'elles couvrent

ce *floeren* s'élève tantôt à 4.20 florins, tantôt seulement à 2.30. Vers la fin du siècle dernier, la rente du sol, en Frise, était estimée à 3,689,615 florins. Mais le tiers seulement de ce revenu était perçu par le propriétaire. Sur un florin de 20 sous, on comptait que les impôts charges pour les digues prenaient 13 sous. (Voyez *Tegenwoordige staat der Vereenigde Nederlanden*, uitgegeven door Tirion. Boekdeel, Friesland.)

de leur écume, comme en Bretagne, soit au pied des pittoresques corniches des roches calcaires, où les vagues creusent des arcades et s'engouffrent, limpides et bleues, en des cavernes retentissantes, comme à Capri ou à Amalfi. Je m'attendais à trouver une mer dure et sévère, assombrie déjà aux approches du nord. Pourtant j'avais atteint les limites extrêmes du pays, sans que rien m'annonçât la proximité du rivage. Je marchais dans une campagne admirablement cultivée et limitée devant moi par un relèvement de gazon où paissaient d'énormes moutons. Je gravis la digue, qui était peu élevée, et quand je fus sur la crête, un air frais et vivifiant vint me frapper au visage. J'avais devant moi les horizons infinis de cette mer du Nord qui n'a plus d'autres bornes de ce côté que les glaces éternelles du pôle. C'était bien cette mer lourde et presque immobile que Tacite a peinte en deux mots : *pigrum ac prope immotum*. Là finissait, croyait-il, l'univers : *illuc usque tantum natura* ; là apparaissaient les formes gigantesques des divinités germaniques. Au pied de la digue commençaient les relais limoneux, déjà recouverts, sur une assez grande étendue, de plantes

verdoyantes; au delà, c'était de la boue figée, mais déjà de la terre; puis venait de la boue humide, insensiblement transformée en une eau épaisse et trouble; enfin çà et là des bancs de sable brillaient au soleil, et se relevaient même en dunes pour former les îles de Rottum, de Schiermonnikenoog, de Rottumeroog et de Borkum. Ces bancs et ces îles étaient la suite de ces collines sablonneuses que les flots et le vent font naître sur la côte à partir du Pas-de-Calais, et qui servent de défense à la terre ferme. Les bras d'eau limoneuse que j'avais devant les yeux, c'étaient les *wadden*, c'est à dire des *polders* en voie de formation, un sol encore noyé à marée haute, mais qui s'élève peu à peu, à mesure que les courants de l'Ems et du Zuyderzée viennent y déposer de nouvelles couches d'argile. A marée basse déjà, c'est à peine si quelques passes restent navigables pour des barques, et les troupeaux qu'on met dans les îles peuvent regagner la côte à gué. Des nuées d'oiseaux marins s'abattent alors sur ces bas-fonds pour s'y nourrir des coquillages que le reflux abandonne à leur voracité, puis ils vont déposer sur les bancs de sable des quantités d'œufs qu'on apporte aux

marchés des villes, et qui forment un objet d'exploitation régulière (1). Avant cent ans, barques, oiseaux, bas-fonds et bras de mer auront disparu ; les îles seront des dunes qui borderont la terre agrandie, et la charrue fera sortir de ce sol nouveau d'incalculables richesses.

Nulle part mieux qu'ici on ne peut étudier comment la végétation hâte la formation de ces relais qui étendent sans cesse le territoire néerlandais. D'abord au printemps la grasse argile se couvre d'une espèce de conferve qui en rougit légèrement la superficie, et qui produit ce qu'on appelle la floraison de la boue ; puis vient la *salicornia herbacea*, qui prospère même sur un dépôt vaseux que la marée submerge tous les jours. A la *salicornia* succède toute une famille

(1) Les auteurs anciens racontent que les tribus qui vivaient vers les embouchures du Rhin et aux abords du lac Flevo se nourrissaient des œufs des oiseaux de mer (voy. *César de Bel. gal.*, vi. 10). Dans une petite île, près de Rotterdam, Schollewaars-eiland, on peut voir en grande abondance tous ces oiseaux aquatiques, entre autres certaines espèces devenues assez rares comme les *lepeloars*, dont le bec aplati a la forme d'une spatule. Une seule personne vit dans cet îlot marécageux ; elle n'enlève les œufs qu'avec grande précaution, et sans effrayer les palmipèdes dont le retour annuel assure seul ses moyens d'existence.

beaucoup de chicorée et de lin (1), et qu'on a introduit le trèfle, la rotation varie beaucoup dans chaque exploitation. Voici cependant le type dominant : 1° colza fortement fumé ; 2° froment ou orge d'hiver ; 3° féveroles ou pommes de terre ; 4° chicorée ou lin. On fume ainsi tous les quatre, et non tous les huit ans. L'étendue ordinaire des fermes est de 35 à 50 hectares. Comme d'habitude dans les terres fortes, le nombre des chevaux est grand par rapport à celui des vaches : on trouve dans une ferme de 50 hectares environ 12 chevaux, de 6 à 7 vaches à lait, autant d'élèves, et 9 ou 10 bœufs à l'engrais.

En général la terre n'appartient pas aux fermiers, et les grandes exploitations se morcellent parce qu'un grand nombre de petits cultivateurs, — on les appelle en Frise *kooltsjers* ou *gnieren*, — sont disposés à payer un prix très élevé pour

(1) J'ai remarqué qu'on semait beaucoup en Frise un lin particulier à fleur blanche plus vigoureux, mais moins fin que le lin à fleur bleue. Cette variété, qui est constante, s'est produite, paraît-il, en 1816, chez un fermier de la commune de Ternaard, qui en a recueilli la graine et l'a perpétuée. C'est un fait curieux qui n'est pas indigne de l'attention des botanistes et des agronomes.

des parcelles. Les propriétaires en profitent, et, au lieu d'un prix de 150 à 190 fr., obtiennent 200 ou 250 fr. par hectare. Il se forme ainsi, chose exceptionnelle dans la zone argileuse, une classe de locataires pauvres et presque indigents qui, dans les mauvaises années, faute de travail industriel, tombent à la charge des communes. On s'effraie à juste titre de cette situation, car elle a déjà eu pour conséquence une sorte de taxe des pauvres qui, d'après un observateur bien informé, M. Beucker Andreae, prélèverait le dixième du revenu des terres.

Quoiqu'ils n'obtiennent que des baux de septans, les fermiers ont fait faire à la culture des progrès très marqués. L'engrais liquide des étables est recueilli dans des fosses voûtées, ou bien dirigé vers le fumier, qu'il arrose. L'informe et massive charrue jadis traînée par quatre et même six chevaux, ou par deux couples de bœufs, est remplacée par de bonnes charrues légères et fortes, que deux ou trois chevaux tirent avec facilité (1).

(1) Corn. Kempius dit dans son livre : *de Origine, quantitate et qualitate Frisiæ*, que de son temps on labourait la terre au moyen d'une charrue tirée par quatre ou cinq paires de bœufs et deux chevaux.

L'avantage d'avoir de bonnes routes est parfaitement compris. Quoique les voies fluviales ne manquent point, les communes rurales s'imposent de lourdes charges pour empierrier les chemins, et récemment encore les trois communes du Bildt ont voté 20,000 florins pour un travail de ce genre.

Malgré les relations fréquentes avec l'Angleterre, qui font pénétrer dans les campagnes toutes les nouveautés agricoles les plus récentes, dans les endroits reculés du pays se conserve encore plus d'une coutume nationale, et parmi celles-ci une des plus curieuses est le *tesck-loaw*, jadis en usage dans toute la zone argileuse de la Frise et de la Groningue. Dans cette région, la culture du colza occupe depuis longtemps une place importante; il semble que les Frisons aient apporté avec eux cette plante utile lors de leurs premières migrations dans la contrée, car on a trouvé des siliques de colza à douze pieds de profondeur dans l'un de ces *terpen* qui servaient de lieu de refuge aux populations primitives. Comme les graines de colza s'échappent très facilement de la silique qui les renferme, il faut battre la récolte en place sur

une vaste toile à voile étendue à terre, et avec un nombre d'hommes assez grand pour expédier chaque meule en un seul jour. Le cultivateur ne peut donc faire l'ouvrage avec son personnel ordinaire. Dès le moyen âge, on voit qu'il se présentait alors un entrepreneur muni de la grande toile et à la tête d'une brigade de batteurs, composée souvent de vingt ou trente hommes. Ce chef, qui présidait à toute l'opération, était le *tesck-graaf* (le comte du battage), et ce nom ne doit pas nous étonner, car dans ces pays libres, où le guerrier était en même temps cultivateur, les travaux des champs avaient le caractère à la fois d'une expédition militaire et d'une cérémonie religieuse, et les rois frisons et saxons, qui luttèrent si longtemps contre les rois francs, même après que ceux-ci eurent conquis la Gaule, n'étaient rien de plus que des chefs élus, riches propriétaires de grands troupeaux. On possède encore, rédigé en vieux frison, le *tesck-loaw* (1), c'est à dire la loi du battage qui réglait tous les détails de l'importante opé-

(1) Le *tesck-loaw* a été publié dans le *Tydschrift*, de M. Sloet tot Oldhuis, seizième année.



ration dont les usages rappelaient les traditions du paganisme germanique. Le *tesck-graaf* immolait un bélier avec un couteau orné de fleurs, et on en mangeait la chair aux cris de *ram, ram* (*ram* signifie bélier), souvenir évident de l'ancien sacrifice du bouc fait en l'honneur d'Odin. Les jeunes filles qui aidaient au battage, en avançant les gerbes, se lavaient d'abord la figure dans de l'eau de source parsemée de fleurs, et tâchaient de se frapper l'une l'autre avec des chardons, autre réminiscence de l'antique mythologie. Le battage terminé, un banquet rustique réunissait tous les travailleurs. Le fermier et le *tesck-graaf* y présidaient. Les fortes boissons n'étaient pas épargnées, et la fête se terminait par un bal étrange, où les couples, au lieu de tourner en dansant, comme dans la valse ordinaire, tournaient en se roulant à terre. Ces jeux violents (*het walen*), origine païenne et grossière de la valse allemande, se sont perpétués malgré les réprobations de l'Église (1), qui n'a cessé de poursuivre

(1) L'usage de ces *valeses* se retrouve chez toutes les populations des côtes de la Néerlande; on le rencontre jusqu'en Zélande et même en Belgique. Les couples se placent au haut des dunes,

de ses anathèmes ces *vallationes*, *lusa diabolica*, comme les appelle un saint de ces contrées, saint Eligius. Toutes les primitives religions de la nature ont consacré ainsi les travaux agricoles, qui, en effet, n'étaient que la mise en œuvre de la force mystérieuse des éléments qu'on adorait. Aujourd'hui les cérémonies du *tesck-loaw* ne sont plus scrupuleusement suivies; presque partout une machine, mettant en fuite les rites symboliques du culte d'Odin, a dépouillé de sa signification mythique l'opération agricole, qui s'accomplit avec la célérité grave et monotone du travail moderne. Cette machine, qui a fait ce que n'avaient pu accomplir les foudres de l'église, est le *dorschblok* (1),

puis se laissent rouler ensemble sur la pente de sable fin jusqu'à la plage. Ces coutumes naïves, tradition des anciens âges, disparaissent rapidement ou deviennent des jeux d'enfants, comme les héroïques légendes dégénérées en *kindermärchen* ou contes d'enfants.

(1) Le *dorschblok* est un cône tronqué d'une dizaine de pieds de long et de quatre pieds de haut, fait en grosses lattes de bois, et qu'un ou deux chevaux font tourner autour d'un pieu fixé en terre. Le *dorschblok* exige, pour étaler les gerbes à terre, deux hommes par cheval attelé. Il ne fait pas autant de besogne qu'une batteuse anglaise; mais il est d'une construction très simple, ne se déränge jamais et ne coûte presque rien à établir.

dont l'origine remonte déjà très haut, et qui est employé dans la zone argileuse pour battre tous les grains.

---

## CHAPITRE VI

---

La Groningue. — Groot-Zeewyk. — Usquert et Uythuysen. — Les instruments perfectionnés. — Le *klei-delven*. — Le *beklem-regt*. — Aisance des cultivateurs.

Lorsqu'en quittant la Frise on pénètre en Groningue, on rencontre dans les fertiles cantons d'Hunsingoo, de Fivelingoo et d'Oldampt un sol et une culture à peu près semblables. Cependant, à mesure qu'on avance, on est frappé de l'aspect de richesse que présentent les fermes. Tous les étrangers qui parcourent les campagnes du nord de la Groningue admirent leur prospérité et leur belle apparence. Un agronome français, M. le comte de Gourcy (1), a

(1) *Voyage dans le nord de l'Allemagne, la Hollande et la Belgique*, par le comte de Gourcy. Paris, 1860.

vivement traduit cette impression dans les notes de son voyage agricole, quoiqu'il n'ait fait que traverser la contrée. Les bâtiments ruraux sont d'une ampleur sans pareille. Entre la route et la maison d'habitation se dessine un jardin d'agrément planté d'arbres exotiques, et dont les pelouses sont parsemées de groupes de fleurs ; à côté, un potager montre ses arbres à fruits et ses légumes variés. L'étendue de la façade, le grand nombre de fenêtres aux deux étages, les rideaux brodés, les meubles en bois d'Amérique, le piano, les livres de la bibliothèque, tout annonce une large aisance et les habitudes d'une condition supérieure. Derrière la demeure du fermier, mais y attenant, se dresse un énorme bâtiment haut comme une église et long comme un chantier couvert. Là se trouvent réunis l'étable, l'écurie, la grange, tout sous le même toit. En entrant, vous voyez d'abord des espaces énormes suffisants pour abriter la récolte de 100 hectares et toute une collection d'instruments aratoires perfectionnés, puis parfois soixante ou soixante et dix vaches sur un seul rang, et non loin de là vingt superbes chevaux noirs, l'orgueil du cultivateur, comme par exem-

ple chez M. Reinders, dans sa belle ferme de *Groot-Zeewyk*, à Warfum (1). Ces fermiers ont conservé les mœurs simples de leurs ancêtres. Quoique possédant souvent plusieurs *tonnes d'or*, ils ne dédaignent pas de mettre la main à la charrue et de surveiller par eux-mêmes tous les travaux des champs. Ils sont bien plus riches que leurs frères de Hollande, de Frise ou de Zélande, parce qu'ils ont sur la ferme qu'ils exploitent une sorte de droit particulier qui représente déjà un capital considérable. En outre, le fils aîné héritant ordinairement de ce droit, ils s'efforcent de réunir d'autres capitaux placés en fonds publics, et destinés à former la part des cadets ou la dot des filles. Souvent, comme les grands fermiers lombards, ils envoient un de leurs fils étudier à l'université, et ici ce n'est pas un mince sacrifice, car dans ce pays riche les habitudes sont fastueuses, et on estime que tout étudiant coûte à ses parents au moins 4,000 fr. par an. Ces cultivateurs sont à la tête

(1) Voy. l'article de M. Sloet tot Oldhuis, dans sa revue : *Tydschrift*, T. VII, sur l'exploitation de M. Reinders : *Erve Groot zeewyk*.

du pays ; aucune classe ne s'élève au dessus d'eux. C'est parmi eux qu'on choisit presque tous les membres des différents corps électifs et même ceux qui vont représenter la province aux états généraux. Le soin de leur culture ne les empêche pas de prendre une part active à la vie politique et à l'administration de la chose publique. Ils suivent non seulement les progrès de l'art agricole, mais aussi le mouvement de la pensée moderne. Ils entretiennent à Haren, près de la ville de Groningue, sous la direction d'un agronome distingué, M. J. Boeke, une excellente école d'agriculture, fréquentée par plus de cinquante élèves ; nulle part peut-être l'instruction n'est aussi universellement répandue dans les campagnes (1). En tout, la Groningue passe pour la province la plus avancée de la Néerlande. Elle forme une espèce de république habitée et gouvernée par une classe de paysans riches et éclairés, complètement guéris de tout esprit de routine. On ne voit nulle part ici les tourelles

(1) Pour ne citer qu'un fait, 90 p. c. des miliciens savent lire et écrire, et environ le quart de la population va aux écoles, ce qui signifie que tous les enfants en âge d'y aller les fréquentent.

du château féodal dominer les arbres des grands parcs, et on chercherait en vain ces aristocratiques existences dont s'enorgueillissent les campagnes britanniques. Les bonnes maisons des fermiers sont les seuls châteaux, et toutes se ressemblent. La richesse est également distribuée, et presque toute celle que la terre produit reste aux mains de ceux qui la cultivent. Le bien-être et le travail sont partout associés; l'oisiveté et l'opulence ne le sont nulle part.

La plupart de ces fermiers s'occupent des débats théologiques; beaucoup d'entre eux appartiennent à la secte des mennonites, qui sont les quakers de la Hollande. Sur la route qui relie les deux beaux villages d'Usquert et d'Uythuy-sen, j'avais remarqué, situées à la suite l'une de l'autre, quatre fermes magnifiques. Je demandai à l'hôte de l'auberge où je m'arrêtai à qui elles appartenaient. « A des mennonites, me répondit-il; ils sont à leur aise : chacun doit avoir au moins trois tonnes. » J'avais entendu dire qu'il n'y a point de pauvres parmi les membres de cette confession; je m'informai s'il en était ainsi dans ce district. « Oui, reprit l'hôte; ils n'avaient qu'un pauvre, mais il vient de mourir : ils n'en



ont plus. » Les mœurs sévères, l'ardeur au travail et la charité mutuelle bannissent la misère de ces petites communions, où tout le monde se connaît, se surveille et s'entr'aide.

La culture de la zone argileuse de la Groningue peut soutenir la comparaison avec ce qu'il y a de mieux en Europe. Bien longtemps avant que l'Angleterre eût adopté deux perfectionnements nouveaux qui ont fait beaucoup de bruit, le semis en ligne et le battage à la machine, les cultivateurs de la Groningue semaient en ligne au moyen du *zaaihoorn* et du *zaitrommel*, et battaient leur grain avec le *dorschblok* (1). Maintenant, à ces instruments très simples et très commodes inventés sur place, ils ont ajouté toutes les machines perfectionnées de l'Amérique et de l'Angleterre, et il en est plusieurs même auxquelles ils ont fait subir d'utiles modifications. Le drainage a été pratiqué dans les terres

(1) J'ai décrit plus haut le *dorschblok*. Le *zaaihoorn* est une corne ou un petit entonnoir ouvert par le bas et rempli de semence, au moyen duquel on sème dans les lignes tracées par un rayonneur. Le *zaitrommel* se compose d'une série de quatre petits tambours percés de trous et tournant autour d'un essieu unique; on l'emploie pour semer le colza, les navets, etc.

qui en avaient besoin ; les routes sont dans un excellent état d'entretien, et même les chemins dans l'argile, les *kleiwegen*, sont roulés et durs comme un parquet. Toutes les récoltes, étant semées en ligne, sont sarclées soit avec la houe à cheval de Garrett, soit à la main. Dans les *polders* anciens, on cultive successivement froment, féveroles, seigle, colza, avoine, trèfle, orge ; mais dans les *polders* nouveaux, où le froment est de qualité inférieure, on réduit la rotation à quatre années : féveroles, colza, orge et avoine. On est parvenu à supprimer d'une manière très ingénieuse la jachère, jugée partout indispensable, tous les huit ou neuf ans, dans les fortes terres d'alluvion. Au lieu de semer les féveroles comme à l'ordinaire, on les met en lignes à cinq pieds de distance, et entre les lignes on laboure et on fume comme pour la jachère ordinaire. Les féveroles ainsi traitées se développent avec une vigueur prodigieuse et présentent la plus luxuriante végétation : hautes, droites, touffues, toutes couvertes de fleurs, elles ressemblent à des haies charmantes dont le parfum pénétrant, à en croire le préjugé populaire, exalte les passions et produit la folie.

Malgré le grand espacement des lignes, on obtient encore trois quarts de récolte au lieu de perdre une année, comme dans le système ordinaire.

Depuis quelques années, on a recours, pour augmenter la fertilité du sol, à un procédé très curieux et assez semblable à l'emploi qu'on a fait en Frise de la terre des *terpen* ou lieux de refuge. Toute la zone argileuse a été, nous l'avons déjà dit, conquise sur la mer, et les trois ou quatre rangées de digues qui ont été, chacune en son temps, la barrière la plus avancée subsistaient naguère encore les unes derrière les autres. Les jugeant désormais inutiles, on les abat maintenant pour en répandre la terre sur les prairies; mais cela ne suffit pas, on fait plus encore. Dans les *polders* anciens, le sol est plus ou moins épuisé par les récoltes successives : il ne possède plus cette fertilité extraordinaire des premiers temps. Toutefois le sous-sol conserve encore intacts tous les éléments de fécondité du limon récemment déposé par la mer, car les racines n'ont pu descendre assez bas pour les lui enlever. On s'est donc avisé, pour rendre à la terre sa fertilité primitive, de prendre le sous-

sol vierge et de le répandre sur les champs. Cette opération est appelée *klei-delven*, extraction de l'argile. On creuse une tranchée de un mètre de largeur sur autant de profondeur, on la remplit de terre épuisée, on distribue l'argile fraîche sur les guérets comme de l'engrais, et c'en est un en effet et des plus puissants. L'idée de ce travail étonne au premier abord, car partout ailleurs le cultivateur a tellement horreur de mêler le sous-sol avec la terre végétale qui a reçu les engrais et subi l'influence de l'air et de la charrue, qu'il ne veut pas même entendre parler des labours profonds. Au reste, dans beaucoup de *polders*, notamment dans ceux de la Zélande, la couche d'argile est trop peu épaisse pour permettre le *klei-delven*; on arriverait bientôt au sable, et on gâterait la terre. Il est à remarquer aussi que tous les *polders* présentent une particularité remarquable : les plus récemment endigués, les plus rapprochés de la mer, sont les plus élevés; les anciens *polders* sont de plus en plus bas, à mesure qu'ils ont été endigués à une époque plus reculée. Il semble que l'argile se soit tassée et que le sous-sol, probablement tourbeux et spongieux, se soit

affaîssé sous la compression du poids nouveau qu'il avait à supporter.

Au siècle dernier, la Groningue était une province pauvre. Dans la répartition des charges de la fédération, elle payait moitié moins que la Frise et douze fois moins que la Hollande. Aujourd'hui, relativement à son étendue, elle est une des provinces les plus riches du royaume. Quoique plus de la moitié de son territoire soit composée de terres détestables, sablonneuses ou tourbeuses, elle produit à elle seule les quarante centièmes de l'avoine, de l'orge et du colza récoltés dans les Pays-Bas.

Dans la région argileuse, une récolte de 40 à 50 hectolitres de féveroles à l'hectare, de 50 à 60 hectolitres d'orge, de 70 à 80 d'avoine, n'est pas rare. Pour donner une idée de la production en bétail, on peut citer la commune d'Aduard, qui ne compte que 2,000 habitants, et qui a exporté, en 1860, 389 vaches à lait, 420 bêtes grasses, 78 génisses, 86 chevaux, 1,254 moutons et 35,000 kilos de beurre; il en va de même chaque année.

Si l'on veut saisir en un vivant tableau les preuves irrécusables de l'aisance qui règne dans

ces campagnes, il faut visiter les villes de Groningue ou d'Appingadam un jour de marché. De toutes parts on voit arriver les riches fermiers des environs dans leurs légères voitures attelées de deux bons chevaux noirs. La rapidité de la course de ces innombrables chariots aux formes pittoresques et aux vives couleurs donne aux routes une animation joyeuse. Les nombreux canaux sont trop étroits pour les bateaux qui viennent déposer sur les quais les abondants produits des pâturages et des terres à labour. De grands troupeaux de bœufs encombrant les rues. Tandis que les hommes festinent largement dans les auberges et ne ménagent pas le vin, dont le prix est exorbitant, les femmes envahissent les magasins, portant fièrement sur la tête un casque d'or que voile en partie un léger bonnet de dentelles. A voir miroiter au soleil le métal poli de ces coiffures guerrières, on croirait apercevoir toute une phalange de ces vierges aux armures d'or qui, dans l'antique mythologie germanique, présidaient aux combats. Le soir, au retour, des luttes de vitesse s'engagent, les voitures cherchent à se dépasser, et malgré le danger, ces fières walkyries excitent elles-mêmes

les chevaux afin de soutenir l'honneur de leur écurie ou de leur village.

Nulle part je n'ai vu plus belle terre couverte de plus riches produits que dans les polders de Finsterwolde près du Dollard. Le Dollard est un golfe qui s'est formé du treizième au seizième siècle, les flots de la mer enlevant successivement la région tourbeuse qui réunissait autrefois le Hanovre à la Groningue vers l'embouchure de l'Ems. Depuis le seizième siècle, le limon qui se dépose comble peu à peu ce golfe, et déjà quatre digues construites l'une en avant de l'autre montrent les conquêtes faites de temps à autre sur la mer. L'année même où je visitais ces districts, en 1862, je vis élever une digue nouvelle de deux lieues de long, qui ajoutait 2,000 hectares au domaine agricole de la province. Les derniers polders de Finsterwolde ne datent eux-mêmes que d'une vingtaine d'années, et conservent encore en grande partie leur fécondité primitive. Je les parcourais au commencement de juin ; déjà le colza, courbant ses tiges affaissées sous le poids de ses innombrables siliques, formait sur le sol une couche si épaisse et si égale, que mieux valait pour les lièvres, comme

disaient les fermiers, courir au dessus qu'au dessous. Les jeunes feuilles de l'orge, qui n'avait pas encore poussé son épi, étaient si larges qu'on aurait cru voir des roseaux. On labourait la terre pour la demi-jachère entre les lignes des féveroles, qui étaient dans toute la beauté de leur première végétation. Un vigoureux jeune homme, bien vêtu et l'air heureux, conduisait d'une main assurée une légère charrue américaine que traînaient vivement trois chevaux élégants de race hanovrienne, à la croupe droite et à la queue relevée, qui, l'œil ardent et le cou recourbé, semblaient accomplir fièrement le travail auquel leur maître les avait associés. Sous le trait du versoir, la terre couleur de chocolat se retournait en volutes moulées d'un grain si fin qu'elles reluisaient au soleil comme du marbre poli. Le fertile sillon s'ouvrait pour des semailles nouvelles, tandis qu'à côté d'autres champs promettaient les plus abondants trésors. En voyant la fécondité du sol récompenser aussi largement le labeur intelligent de l'homme, je compris mieux comment les anciens, frappés de la puissance merveilleuse de l'art agricole, avaient considéré chacune de ses opérations



comme un acte religieux et un hommage aux dieux.

Maintenant que l'on a pu se faire quelque idée de la prospérité de l'agriculture en Groningue et surtout du bien-être dont jouissent ceux qui l'exercent, il est temps de rechercher la cause de cette situation exceptionnellement favorable. Sur ce point, tous les économistes néerlandais sont d'accord : ils l'attribuent sans hésiter à ce droit spécial des fermiers que j'ai mentionné déjà, et qui s'appelle *beklem-regt*. Les différents systèmes d'amodiation exercent une influence si directe sur les progrès de la culture et sur la condition des classes rurales, que l'on me permettra d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

Le *beklem-regt* est le droit d'occuper un bien moyennant le paiement d'une rente annuelle que le propriétaire ne peut jamais augmenter. Ce droit passe aux héritiers aussi bien en ligne collatérale qu'en ligne directe. Le tenancier, le *beklemde meyer*, peut le léguer par testament, le vendre, le louer, le donner même en hypothèque sans le consentement du propriétaire ; mais chaque fois que le droit change de main par héritage ou par vente, il faut payer au propriétaire

la valeur d'une ou de deux années de fermage. Les bâtiments qui garnissent le fonds appartiennent d'ordinaire au tenancier, qui peut réclamer le prix des matériaux, si son droit vient à s'éteindre. C'est celui-ci qui paie toutes les contributions ; il ne peut changer la forme de la propriété, ni en déprécier la valeur. Le *beklem-regt* est indivisible : il ne peut jamais reposer que sur la tête d'une seule personne, de sorte qu'un seul des héritiers doit le prendre dans son lot ; mais, en payant le canon stipulé en cas de changement de main, les *propinen* (1), le mari

(1) Ce mot vient évidemment du grec *προπινειν* boire, vider la coupe en cérémonie, et il semble rappeler cet usage des Germains, qui, à ce que rapporte Tacite, sanctionnaient toutes leurs transactions juridiques en buvant du vin. *Propinen* est l'équivalent du *pot de vin* payé en plusieurs pays au renouvellement du bail. Le chiffre de la redevance annuelle due au propriétaire varie extrêmement, et plutôt d'après l'époque de la constitution de la rente que d'après la valeur actuelle de la terre : on peut compter de 5 à 6 jusqu'à 30 ou 40 florins par hectare. La valeur vénale du droit du fermier dépend du prix des denrées, de la prospérité de l'agriculture, et aussi du chiffre de la redevance annuelle. Vers 1822, la valeur du *beklem-regt* était tombée si bas qu'on ne trouvait plus à vendre ; au contraire, depuis l'ouverture du marché anglais, le tenancier a vu ses bénéfices augmenter à tel point, que déjà il commence à sous-louer à des fermiers ordinaires, circonstance fâcheuse, car dès lors tous les avantages du *beklem-*

peut faire inscrire sa femme et la femme son mari, et alors l'époux survivant hérite du droit. Quand le fermier est ruiné ou qu'il est en retard dans le paiement du fermage annuel, le *beklem-regt* ne s'éteint pas de plein droit : les créanciers ont la faculté de le faire vendre ; mais celui qui l'achète doit d'abord payer au propriétaire tous les arriérés. L'origine de cette variété si curieuse du bail héréditaire est très obscure. On la retrouve avec des conditions à peu près pareilles dans l'île de Jersey et en Lombardie, où le *beklem* porte le nom de *contratto di livello*. En Groningue, il semble avoir pris naissance au moyen âge sur les terres des couvents. Le sol ayant alors peu de valeur, les moines accordaient volontiers à des cultivateurs la jouissance d'une certaine étendue de terrain à la condition que ceux-ci paieraient une certaine redevance annuelle, et une autre encore à chaque décès. Ce contrat assurait au couvent un revenu fixe, et le déchargeait de la gestion d'une propriété qui ordinairement ne produisait rien. Les grands

*regt* disparaissent. — En pleine propriété, la terre se vend environ 5,000 francs l'hectare.

propriétaires et les corporations civiles l'adoptèrent également. Ils s'étaient réservé, paraît-il, la faculté de renvoyer le tenancier tous les dix ans; mais ils n'en firent pas usage, parce qu'ils auraient dû payer la valeur des constructions, et qu'ils auraient eu de la peine à trouver un autre locataire. Pendant les troubles du seizième siècle, le droit devint de fait héréditaire, ou du moins plusieurs arrêts le déclarèrent tel. La jurisprudence et la coutume tranchèrent les différents points contestés; une formule plus claire fut rédigée, généralement acceptée, et depuis lors le *beklem-regt*, ainsi réglé, s'est maintenu à côté du code civil, toujours respecté et de plus en plus universellement adopté dans toute la province de Groningue. Ce qui étonne extrêmement, c'est que ce droit, en apparence si compliqué, si suranné, puisse se répandre aujourd'hui même et gagner du terrain. Voici l'explication de cette énigme économique. D'abord le propriétaire qui veut céder le *beklem-regt* sur sa terre reçoit une forte somme et conserve encore, nominalement au moins, la propriété. Ensuite celui qui cultive son propre bien, et qui a besoin d'argent, peut vendre la nue propriété, en se ré-

servant le *beklem-regt* pour lui-même ; mais l'origine ordinaire des nouveaux contrats de ce genre est la vente publique, parce qu'en vendant séparément la nue propriété et le bail héréditaire, on réalise une plus forte somme que si l'on vend en bloc la pleine propriété. C'est ainsi que des *polders* endigués depuis une vingtaine d'années seulement sont soumis au *beklem-regt*.

Quiconque a réfléchi aux inconvénients du bail à ferme ordinaire comprendra sans peine les avantages du contrat adopté à Groningue. Un juge compétent en cette matière, M. Hippolyte Passy, a dit avec raison : « Il n'est de modes de location très favorables aux progrès de la production que ceux qui, par des stipulations bien entendues, créent aux cultivateurs un intérêt continu à ne rien négliger pour féconder de plus en plus le présent et l'avenir. » Or le *beklem-regt* répond parfaitement à ce programme. Le tenancier peut entreprendre les plus coûteuses améliorations ; il est sûr d'en recueillir tout le profit, et il n'est pas menacé, comme le locataire ordinaire, d'avoir à payer un fermage d'autant plus élevé qu'il a plus con-

tribué à augmenter la fertilité du bien qu'il occupe. La récompense légitime du travail est le produit qu'il fait naître, et l'homme travaille d'autant mieux qu'il est certain de jouir des fruits de ses efforts. Le *beklem-regt*, assurant aux cultivateurs la pleine jouissance de toute augmentation du produit, est donc le plus énergique des stimulants : il encourage l'esprit de perfectionnement, que le bail à court terme met à l'amende.

M. Roscher prétend que le fermier appliquera à faire valoir la terre plus de capital que le propriétaire, parce que celui-ci devra consacrer à l'achat du fonds une somme considérable, que le premier peut employer à augmenter l'intensité de la culture. Cette remarque est spécieuse ; je ne la crois cependant pas fondée. En effet, celui qui aura acheté le fonds peut lever sur hypothèque la somme nécessaire pour améliorer sa culture ; il paiera alors sous forme d'intérêts ce qu'il aurait payé comme fermage, et il aura cet énorme avantage qu'il profitera exclusivement de toutes les améliorations, en qualité de propriétaire, sans risquer de les voir tourner à son détriment à l'expiration du bail. En tout cas, le

*beklem-regt* échappe complètement à l'inconvénient signalé par M. Roscher. Le cultivateur, n'achetant qu'un bail héréditaire, l'obtient à meilleur marché, et peut consacrer à la culture toute la somme qu'il aurait dû déboursier pour acquérir en sus la nue propriété qu'il laisse maintenant à un autre. Le *beklem-regt* réunit ainsi l'avantage que M. Roscher attribue au bail à ferme, à la sécurité pour l'avenir que donne la propriété, et, tout en ne dépensant qu'une somme beaucoup moindre que celle qu'il aurait dû donner pour le domaine complet, il est sûr néanmoins de jouir des bons résultats de tous les travaux qu'il fera exécuter.

On a fait encore une autre objection à la propriété de la terre mise aux mains du cultivateur. On a dit que le cultivateur propriétaire, certain d'avoir de quoi vivre et n'étant pas stimulé par la hausse des fermages, s'endormait dans la routine, et ne tirait pas du sol tout ce qu'il peut produire. Cette objection fait penser à la question naïvement cruelle qu'on trouva dans le testament du cardinal de Richelieu : Jusqu'à quel point doit-on permettre que le peuple soit à son aise? Nous ne pouvons croire que la propriété

qui donne du bien-être au laboureur endorme son activité, et nous persistons à penser que nul ne tirera plus de profit de la terre que celui qui la possède. Mais, en fût-il autrement, le *beklem-regt* aurait ici encore l'avantage sur la propriété ordinaire, car comme l'un des enfants doit seul hériter de l'exploitation, le père sera stimulé à obtenir du sol tout ce qu'il peut donner, afin de pouvoir économiser la part destinée à ses autres enfants, sinon il faudrait vendre le bail héréditaire pour sortir d'indivision. On peut donc affirmer que le *beklem-regt* favorise, plus encore que la propriété, la bonne culture de la terre, en permettant d'y accumuler plus de capital, et en poussant celui qui la fait valoir à redoubler d'efforts pour récolter le plus possible.

Comme une propriété soumise au bail héréditaire ne peut être divisée sans le consentement du propriétaire, ce contrat est un obstacle naturel au morcellement des terres. Il empêche le dépècement inopportun des exploitations, suite de l'égalité des partages, et pourtant il ne rend pas impossible, comme le majorat, une division qu'une bonne économie conseille, car, si la division amène un avantage réel, il suffit d'en



faire profiter aussi le propriétaire pour qu'il y consente.

Ceux qui, frappés des prévisions de Malthus, craignent l'accroissement excessif de la population, doivent être partisans du *beklem-regt*, car ce système y oppose une entrave efficace. Le nombre des fermes est limité, et, comme les fils des cultivateurs sont habitués à une grande aisance, ils ne songent pas à se marier d'abord, sauf à faire ensuite hausser le prix des terres par une concurrence inconsidérée qui pousse au morcellement. Ayant de l'instruction, ils se font une carrière ou émigrent; et quand ils prennent femme, c'est qu'ils ont trouvé de quoi la nourrir, elle et les enfants qu'elle peut leur donner. Ainsi le *beklem-regt*, tout en favorisant la production de la richesse, tend à limiter le nombre de ceux qui ont à se la partager, et il accroît le bien-être des populations par une double action.

Mais, dira-t-on, si ce système d'amodiation est supérieur au bail à ferme, il est inférieur à la propriété. Sans doute il l'est en quelque manière, puisque le *beklemde meyer* doit payer une rente, et que le propriétaire n'en paie pas; mais

il y a une grande différence à l'avantage du *beklem-regt*, car avec ce système le *beklemde meyer* cultive lui-même, tandis que le propriétaire louerait la terre. Supposons le *beklem-regt* aboli en Groningue, qu'en résulterait-il? C'est qu'ici, comme en Zélande, la terre ayant une grande valeur, celui qui posséderait un demi million sous la forme de 80 ou 100 hectares irait habiter la ville et céderait l'exploitation de son bien à un locataire dont il aurait soin d'augmenter exactement la redevance tous les sept ans.

Un droit bizarre et emprunté au moyen âge a donc eu pour effet de créer, comme nous l'avons vu, une classe de cultivateurs jouissant de tous les bénéfices de la propriété, sauf qu'ils ne gardent pas pour eux tout le produit net, ce qui précisément les eût éloignés de la culture. Au lieu de locataires tremblant de perdre leur ferme, reculant devant toute amélioration coûteuse, cachant leur bien-être, dépendant de leur maître, nous avons rencontré en Groningue une sorte d'usufruitiers libres, fiers, simples de mœurs, mais avides de lumières, comprenant les avantages de l'instruction, et ne négligeant rien pour la répandre parmi eux, pratiquant la

culture, non comme une routine aveugle et un métier dédaigné, mais comme une noble occupation qui leur apporte de la fortune, de l'influence et le respect de tous, et qui exige l'emploi des plus hautes facultés de l'intelligence et de la volonté, économes dans le présent, mais prodigues pour l'avenir, disposés à tous les sacrifices pour drainer leurs terres, rebâtir ou agrandir leurs bâtiments, se procurer les meilleures machines et les meilleures races d'animaux, et enfin contents de leur état, parce que leur sort ne dépend que de leur activité et de leur prévoyance.

Aussi longtemps donc que le *beklemde meyer* cultive lui-même la terre, le bail héréditaire n'a que de bons effets. Malheureusement ils viennent à cesser du moment où, faisant usage du droit qu'il a de sous-louer, il cède à un autre le droit d'exploiter le domaine moyennant un fermage qu'il perçoit, et sur lequel il paie le nu propriétaire. Dès lors tous les inconvénients du bail à ferme reparaissent et l'on rentre dans les conditions ordinaires qu'on retrouve ailleurs, avec cette différence que le cultivateur doit entretenir deux catégories d'oisifs au lieu d'une. La

sous-location était très rare autrefois, parce que les profits que donnait la culture suffisaient seulement à nourrir la famille du *beklemde meyer* quand celui-ci faisait valoir le bien par lui-même ; mais depuis la hausse de toutes les denrées alimentaires, surtout depuis l'ouverture du marché anglais, le bénéfice est assez grand pour qu'il puisse trouver un sous-locataire disposé à payer un fermage dépassant la rente que doit percevoir le nu propriétaire, et ainsi la sous-location commence à s'introduire. C'est un fait qu'on ne peut s'empêcher de regretter en le constatant.

Lorsqu'on recherche quelle pourrait être la destinée future des sociétés, il est deux choses qu'on voudrait voir se réaliser : augmentation croissante de la production d'abord, ensuite et surtout répartition de la richesse d'après les règles de la justice. Or ce que la justice exige, c'est que le travailleur soit assuré de jouir des fruits de son travail et du profit des améliorations qu'il aura su accomplir. N'est-il pas intéressant de trouver sur l'extrême rivage de la mer du Nord une antique coutume qui réponde en quelque mesure à cet idéal économique, et

qui assure à toute une province une prospérité exceptionnelle et un bien-être équitablement réparti (1)?

(1) M. Léonce de Lavergne a bien voulu me soumettre quelques observations au sujet de ce que j'ai dit du *beklem-regt* dans l'article de la *Revue des Deux Mondes* reproduit ici. Il s'étonne que le bail héréditaire, qui a eu ailleurs des conséquences fâcheuses, en ait de si favorables en Groningue, et il se demande si la prospérité exceptionnelle qu'on constate dans cette région ne tient pas plutôt à la fertilité exceptionnelle aussi du sol. On peut répondre que cette prospérité paraît dépendre plutôt de la forme de la *tenure* du sol plutôt que de sa fertilité, puisqu'on constate le même avancement de la culture et le même bien-être des classes rurales dans la zone *tourbeuse* de la Groningue, qui est loin d'être extraordinairement fertile, et, d'autre part, en Frise, où le sol est de même qualité, les fermiers ont moins de bien-être.

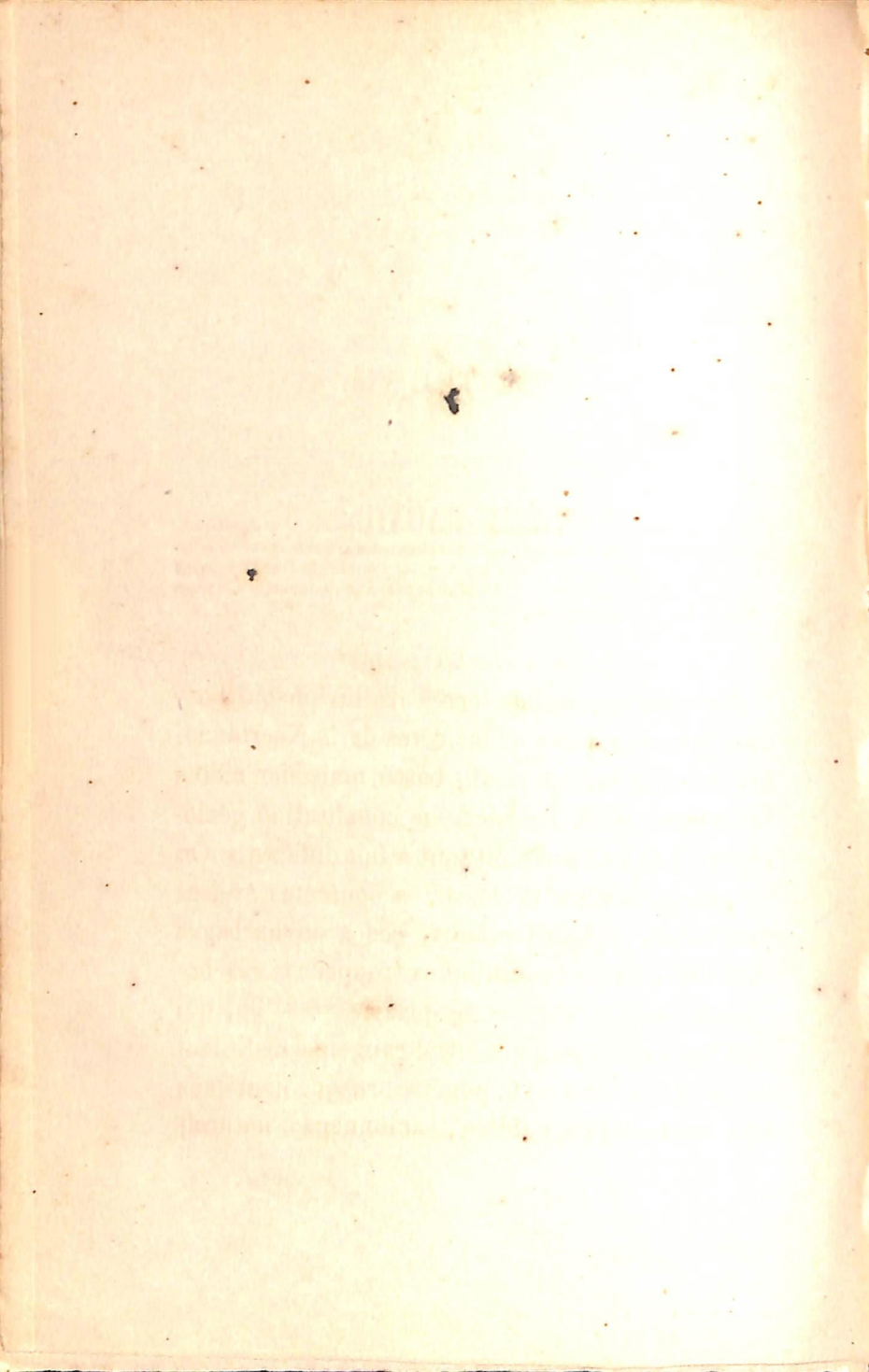
Si ailleurs le bail héréditaire n'a pas exercé une influence aussi heureuse qu'ici, c'est qu'il existait dans d'autres conditions. Ainsi, par exemple, en Italie, le *condutto di livello* entravait la liberté du cultivateur, en l'obligeant à livrer chaque année une quantité déterminée d'un certain produit, vin, froment, etc. En ce qui concerne le *beklem-regt*, tous les économistes hollandais sont unanimes pour en constater les bons effets. Tous admettent que la Groningue lui doit sa richesse, et, dans le congrès agricole où l'on s'est occupé de la question, on est généralement arrivé à cette conclusion, qu'il serait désirable de voir adopter ce contrat dans les autres provinces.

---

DEUXIÈME PARTIE

---

LA ZONE SABLONNEUSE



## CHAPITRE VII

---

La zone des sables. — Composition du sol. — Le *klei-boer* et le *zand-boer*. — La culture du sarrasin sur les tourbières hautes (*hooge veenen*). — La Drenthe. — La *marke*. — Les *esschen*. — Culture de l'oseille sauvage (*schap-surkel*). — Le *Brink*. — L'ancienne habitation saxonne. — Les *plagen*. — Les *hunnebedden*.

Au delà des riches terres d'alluvion qui bordent presque partout les côtes de la Néerlande, s'étend une région moins basse, mais bien moins favorisée, dont l'aspect, la constitution géologique et la culture sont tout à fait différents. On ne retrouve plus là ces cités opulentes assises aux bords de leurs canaux, ces gras herbages tout remplis de magnifiques troupeaux, ces horizons verdoyants, cette prairie sans fin, qui aux yeux de la plupart des étrangers constituent toute la Hollande. On pénètre brusquement dans une contrée peu habitée, sablonneuse, naturel-



lement stérile, éloignée du mouvement des affaires et des voyageurs, longtemps privée de routes, et par suite demeurée sans relations avec le reste du pays, mais qui par cela même a conservé dans ses campagnes isolées des mœurs, des coutumes, des modes de culture empreints d'une originalité toute locale.

Sur les 3,275,533 hectares que comprennent les Pays-Bas, la zone des sables en prend plus de la moitié, soit environ 1,700,000 hectares. Elle commence vers le sud, dans les deux provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, où elle se confond avec la Campine belge, s'abaisse ensuite pour former la grande vallée où passent le Rhin et la Meuse, qui y ont déposé leur fertile limon, se relève dans la province de Gueldre, où elle crée le district si curieux de la Veluwe, puis s'affaisse de nouveau et livre passage à l'Yssel. Au delà de cette rivière, elle embrasse presque tout le territoire des deux provinces d'Over-Yssel et de Drenthe, dépasse la frontière, se poursuit en Hanovre, en Prusse, tout le long de la Baltique et jusqu'en Russie. Elle s'avance vers l'ouest jusqu'auprès d'Amsterdam, où on la reconnaît dans les relè-

vements inattendus du Gooiland, et au nord, au delà du Zuyderzée, elle constitue même le noyau résistant des îles de Texel et de Wieringen. La formation de ce terrain est antérieure à la période géologique actuelle, car on y trouve les ossements des hyènes et des mastodontes du monde primitif, et il a été déposé au fond de la mer du Nord quand celle-ci battait encore de ses vagues les falaises crayeuses de Maestricht et les croupes schisteuses des bassins houillers de la Roer et de la Meuse. Il remonte donc à l'époque du *diluvium*, et il a dû être soulevé au dessus du niveau des eaux par un mouvement insensible et continu, car aucune dislocation ne dérange la disposition horizontale de ses couches, du reste à peine marquées.

Le niveau moyen de la contrée ne dépasse guère que d'une quinzaine de mètres le niveau de la mer ; cependant quelques collines montent plus haut, comme le Lemelerberg près Ommen, qui s'élève à 83 mètres, et le Wiesselschebosch près Apeldoorn, qui atteint son point culminant à 104 mètres. Les habitants vous montrent avec un certain orgueil ce qu'ils appellent leurs montagnes, et en effet ces légères éminences se

voient de très loin et interrompent heureusement la ligne partout ailleurs si parfaitement droite de l'horizon. Le sol est formé d'un sable jaunâtre, parfois avec un sous-sol d'argile ou de tuf ferrugineux. Il contient souvent beaucoup de pierres roulées et de cailloux avec empreintes fossiles, dont l'origine a longtemps préoccupé les géologues hollandais, et qu'on exploite pour macadamiser les routes. En comparant ces pierres et ces débris aux roches d'où on les a cru sortis, on est enfin parvenu à constater qu'une partie avait été amenée par la Meuse, une autre par le Rhin, et que les fragments de quartz et de granit rouge si nombreux dans la Drenthe ne pouvaient venir que de la Norvège, et avaient été amenés, à l'époque glaciaire, par les banquises détachées de la péninsule scandinave.

Telle est la constitution du sol dans la région sablonneuse, et il était nécessaire de la faire connaître, car elle a déterminé la manière dont la terre est exploitée. Nulle part un sable aride ne succède aussi brusquement à un limon d'une fertilité si exceptionnelle, et nulle part non plus la différence qui existe entre la culture des terres fortes et celle

des terres légères n'est plus frappante qu'ici. Ce contraste n'a même pas échappé au vulgaire, et la distinction entre le *sandboer*, le cultivateur des sables, et le *kleiboer*, le cultivateur de l'argile, est généralement connue et partout en usage. Il s'en faut de beaucoup néanmoins que toute la région sablonneuse soit mise en valeur de la même façon; on y voit au contraire se succéder les différents systèmes que les peuples agriculteurs ont tour à tour pratiqués, depuis la culture la plus primitive et la plus extensive jusqu'à la plus intensive et la plus perfectionnée.

## I

Au sortir du régime pastoral, la manière la plus simple d'exploiter les forces productives du sol par la culture consiste à brûler les mottes de la superficie, pour semer le grain dans les cendres, qui servent d'engrais. C'était, d'après M. de Gasparin, le mode d'exploitation des Celtes, et c'est encore ainsi que les Tartares cultivent la céréale à laquelle ils ont donné leur nom, le sarrasin (*fagopirum tartaricum*), dans les steppes du sud-ouest de la Russie et dans la

Sibérie méridionale. Ce système, l'écobuage, a été pratiqué de tout temps par les populations dispersées sur de vastes espaces de plaines ou de forêts, et l'ancien mot français *brandes*, bruyères incultes, semble indiquer que les Francs ont apporté le même usage dans la Gaule, car *branden*, dans leur langue, signifie brûler. L'étendue remplace alors le capital et le travail, car ce n'est que tous les douze ou quinze ans qu'on peut demander à la terre un produit dont elle fait tous les frais. La culture du sarrasin, telle qu'elle est pratiquée par les Tartares, ne suppose point la propriété individuelle et n'exclut pas la vie nomade, et cependant on la retrouve dans les Pays-Bas entendue exactement de la même manière.

A l'est des provinces de Groningue, de Drenthe et d'Over-Yssel, dans les dépressions du terrain sablonneux, s'étendent d'immenses tourbières hautes (*hooge veenen*). Ces tourbières spongieuses et imprégnées d'eau paraissent absolument impropres à toute espèce de culture. L'homme n'y a point établi sa demeure; c'est à peine s'il peut s'y avancer sans péril, et le travail du cheval y serait impossible, si l'on n'avait soin de lui atta-

cher des planchettes sous les pieds. Elles forment ainsi des bruyères désertes de quinze et vingt lieues d'étendue, comme le *Bourtanger hoogmoer*, qui se prolongent encore loin en Allemagne et qu'on croirait vouées par la nature à une stérilité éternelle. Aussi, quand on parcourt au mois d'août cette région nue et désolée, est-on très étonné de rencontrer à trois ou quatre lieues de toute habitation d'immenses champs de sarrasin dont la fraîche verdure fait un agréable contraste avec les teintes sombres de la bruyère, et dont les charmantes fleurs blanches embaument l'air d'une douce odeur de miel. Voici comment on obtient cette récolte, qui donne un excellent résultat, quand elle n'est pas saisie par la gelée de quelque froide matinée d'été ou renversée par la violence des tempêtes. Le *veenboer*, le paysan des tourbières, loue ou, comme on dit, *achète* le terrain pour douze ans moyennant 200 ou 300 francs l'hectare. Au printemps, il dessèche la superficie de la tourbière en y pratiquant des saignées, puis il la découpe en mottes qu'il laisse sécher pendant tout l'été. Au printemps de l'année suivante, entre le 1<sup>er</sup> mai et la fin de juin, il choisit un

jour serein, quand le vent soufflant de l'est ou du nord promet un temps sec, et alors il met le feu aux mottes desséchées qui couvrent le sol. C'est un rude travail que de distribuer la flamme partout également, car comme on allume toujours la tourbe sous le vent, afin que la fumée n'étouffe pas les travailleurs, il faut que ceux-ci, marchant au milieu du feu, répandent devant eux les charbons et les mottes enflammées au moyen d'une corbeille de fer fixée au bout d'un long manche. Ces vastes superficies de tourbières qui brûlent répandent d'épaisses colonnes de fumée que le vent du nord pousse sur la moitié de l'Europe, jusqu'à Paris, jusqu'en Suisse et même jusqu'à Vienne. Tout à coup l'atmosphère perd sa pureté, tous les objets prennent une teinte bleuâtre, le soleil, dépouillé de ses rayons, ressemble à un disque de fer rouge dont l'œil supporte facilement l'éclat adouci ; une odeur toute spéciale accompagne l'apparition de ce singulier phénomène, que les populations désignent sous le nom de brouillards secs ou de brouillards du nord, sans se douter d'où ils proviennent. Quand les mottes de tourbe sont converties en charbon et en cendres, on égalise le terrain au moyen de la

herse, et on y sème du sarrasin dans la proportion de 80 litres environ par hectare. Le produit peut s'élever jusqu'à 21 hectolitres, mais on ne peut guère compter que sur une moyenne de 10 à 15 hectolitres, ce qui, au prix de 14 francs l'hectolitre, donne encore un magnifique résultat pour un terrain qui semblait destiné à demeurer absolument improductif.

On peut ainsi obtenir cinq ou six récoltes successives, mais après la troisième, le produit commence à diminuer; dès la quatrième récolte apparaît une plante naturellement étrangère aux tourbières, la spergule, qui envahit peu à peu le sol, de manière qu'à la sixième année on coupe spergule et sarrasin ensemble pour les donner en fourrage au bétail. Dès que la terre est complètement épuisée, on l'abandonne à la végétation naturelle, qui ne tarde pas à s'en emparer. Alors la spergule disparaît bientôt pour faire place à une plante de la famille des composées, le *senecio sylvaticus*, à laquelle succèdent ensuite l'oseille sauvage (*rumex acetosella*) et une graminée (*holcus lanatus*). Enfin la flore distinctive des tourbières reparaît. Les deux espèces d'éricas, le jonc, l'*eriophorum*, le *spha-*



*gnum*, reprennent possession d'un sol dont la constitution particulière favorise leur croissance. Il faut ensuite de vingt-cinq à cinquante ans pour que la superficie de la tourbière se recouvre d'une nouvelle couche qu'on puisse exploiter encore, et même après ce long intervalle, le terrain se montre moins favorable à la culture du sarrasin et ne permet plus que quatre ou cinq récoltes successives.

A côté de cette culture intermittente et presque nomade (1), on trouve dans la Drenthe un autre système d'exploitation déjà plus avancé, mais qui rappelle cependant les plus antiques usages de la Germanie primitive. La Drenthe

(1) La culture du sarrasin sur les tourbières ne paraît avoir été pratiquée dans le nord des Pays-Bas et de l'Allemagne que vers la fin du dix-septième siècle. Une tradition assez peu sûre en attribue l'introduction à un certain Jean Kruse, de Wildervank; mais, puisque cette pratique est tout à fait semblable à celle que suivent les Tartares depuis un temps immémorial, n'est-ce pas chez eux qu'il faut en chercher l'origine, quoiqu'on ne puisse guère savoir comment elle a été transportée en Hollande. Toutefois il paraît certain que cette méthode de cultiver le sarrasin sur les tourbières a été emprunté par l'Allemagne à la Groningue; car on sait qu'entre 1707 et 1716 Bolenius, pasteur dans la partie du Hanovre, qui forme la Frise orientale, a fait venir un *brûleur de tourbe* (*veen brander*), de Wildervank, afin d'introduire cette culture dans sa paroisse.

est la province la moins peuplée de la Néerlande : sur ses 266,276 hectares, elle ne comptait, en 1860, que 94,472 habitants, c'est à dire 36 par 100 hectares. A la fin du siècle dernier, en 1796, elle n'en avait que 39,672, dont seulement 5,789 n'appartenaient pas directement aux classes rurales. Entourée de toutes parts de marais et de tourbières, cette contrée formait comme une île de sables et de bruyères où s'étaient conservées intactes les coutumes des aïeux (1). On y retrouve encore de nos jours l'antique organisation de la *marche* saxonne, la *saxena marka*, dont on reconnaît également les traces dans le district du Westerwolde en Groningue, dans tout l'Over-Yssel, dans le pays de Zutphen, dans la Veluwe et jusque dans le Gooiland, aux portes mêmes d'Amsterdam, c'est à dire dans toutes les parties de la région sablonneuse du *diluvium* que les Saxons occupèrent vers le quatrième siècle.

La *marke* était tout le territoire appartenant à la tribu ou à un groupe de familles dans la

(1) La Drenthé, domaine de chasse des empereurs d'Allemagne, fut donnée par Othon le Grand à l'évêque d'Utrecht, en 943. On possède encore l'acte de donation.

tribu. Elle comprenait le bois, la plaine et les champs (*het houd, het veld en de essch*); mais le nom de *marke* (marche) s'appliquait surtout aux vastes terrains vagues qui entouraient les terres cultivées, et qui formaient une lisière inhabitée destinée à servir de frontière (1). L'origine de la *marke* se perd dans l'obscurité des temps anté-historiques. Au moyen âge, elle nous apparaît chez tous les peuples de race germanique ou scandinave comme une association d'hommes libres se concertant pour jouir en commun d'un bien où chacun a sa part. Quand nous pouvons la saisir dans les provinces saxonnes des Pays-Bas, la propriété individuelle a déjà empiété sur la communauté primitive, et depuis lors jusqu'à nos jours l'organisation n'a plus guère changé. Une part dans la *marke* s'appelait *whare*, et ceux qui possédaient des *wharen* portaient le nom d'*erfgenamen*, héritiers, c'est à dire participants à l'héritage social. Les possesseurs

(1) Civitatibus maxima laus est, quam latissimas circum se vastatis finibus solitudines habere... Hoc se fore tutiores arbitrantur, repentinæ incursionis timore sublato. (CÆSAR, *de Bello gallico*. VI. 23.)

d'une *whare*, les *gewaarde-markgenoten*, avaient le droit d'envoyer paître leurs troupeaux sur la bruyère de la *marke* et d'y couper des mottes pour la litière du bétail et pour leur chauffage.

La *marke*, cette espèce de propriété à moitié indivise, n'était pas transmissible autrefois par vente ou donation; mais de nos jours les tribunaux ont décidé qu'elle pouvait s'aliéner comme tout droit immobilier, et quand, pour sortir d'indivision, on vient à vendre les *marches*, le produit est partagé entre les copropriétaires d'après le nombre de *wharen* ou parts qu'ils y possèdent. Cet antique régime, qui avait embrassé jadis tout le territoire, comprenait encore en 1828, dans la Drenthe seule, cent seize *marches* et 126,398 hectares, c'est à dire environ la moitié de la province. En 1860, il ne restait plus que quarante-trois *marches* indivises avec 32,995 hectares; mais, même après la division, presque tout le territoire des anciennes *marches* reste soumis au pâturage commun, et 40 pour cent de la superficie totale est demeurée inculte. Il est intéressant de retrouver encore intacte une antique institution rurale bien

antérieure à la commune (1), à la paroisse même, et qui, remontant au temps où les Germains adoraient Thor et Wuodan, a résisté également au régime féodal et à la centralisation moderne, et continue à durer malgré les textes du code civil, de même qu'on voit en Italie saillir sous les monuments modernes les puissantes et indestructibles assises des substructions cyclopéennes.

Jadis les cohéritiers de la *marche* se réunissaient une fois l'an, à la Saint-Pierre, en assemblée générale (*holting*). Ils y paraissaient en armes, et nul ne pouvait se dispenser d'y assister sous peine d'amende. On y réglait tous les détails de la jouissance de la propriété commune, on arrêtait les travaux à faire, on prononçait les peines pécuniaires pour violation des règlements, et on nommait ceux qui étaient chargés du pouvoir exécutif, le *markenrigter* et ses assesseurs. Le *markenrigter*, c'est à dire le chef de la *marke*, s'appelait aussi *markgraaf*,

(1) Dans chacune des communes actuelles de création relativement récente, il y a plusieurs *marches*. La commune de Westerbork en contenait neuf, celle de Rolde neuf, celle de Beilen douze, et ces douze marches avaient une contenance de plus de 10,000 hectares.

comte de la *marke*, littéralement marquis, qui, comme le comte de la digue, le *dykgraaf*, veillait à la défense des intérêts communs. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ces associations naturelles, fondées sur la possession en commun de la terre, tous les éléments du régime représentatif et ces habitudes innées de *self-government* qui, transportées au delà des mers par les descendants de cette même race saxonne qui a occupé jadis la région sablonneuse de la Néerlande, ont donné naissance aux communes, aux comtés, aux États de l'Amérique du Nord et de l'Australie. Les traits essentiels de l'organisation de la *marche* subsistent encore de nos jours; elle forme une petite administration qui remplace à bien des égards la commune, qui veille à l'écoulement des eaux, à l'entretien des voies de communication, à la mise en valeur des terrains indivis, et qui élit ceux qu'elle charge d'exécuter ses décisions. Seulement ce ne sont plus des guerriers armés qui se réunissent au *holting* après avoir sacrifié à Wuodan, mais de paisibles propriétaires, de pacifiques cultivateurs qui s'assemblent après avoir fait à frais commun un bon dîner.

Lorsqu'on parcourt les vastes plaines de la Drenthe ou de l'Over-Yssel, on voit s'élever de temps en temps au dessus du niveau de la bruyère un grand champ arrondi, d'ordinaire couvert d'une belle récolte de seigle. C'est la partie de la *marche* consacrée à la culture, l'*essch*, dont le nom semble provenir d'une ancienne racine qui a donné *esca* au latin et *essen* à l'allemand, et qui désigne ici la terre d'où les populations tirent leur nourriture. L'*essch* était autrefois le fonds commun où chaque cohéritier de la *marke* recevait annuellement sa part à cultiver, ainsi que l'indiquent si nettement Tacite et César (1). Pendant le moyen âge, ces parts sont entrées peu à peu dans le domaine privé; mais la propriété individuelle est encore loin d'être dégagée des entraves de la communauté primitive, car tous les anciens usages de la culture en commun continuent à subsister. L'*essch* est divisé en une multitude de parcelles; seule-

(1) Neque quisquam agri modum certum aut fines habent proprios; sed magistratus ac principes in annos singulos gentibus cognationibusque hominum, qui una coierunt, quantum et quo loco visum est, agri attribuunt, atque anno post alio transire cogunt. (CÆSAR, *de Bello gallico*, lib. VI. 22.)

ment, comme il n'y a point de chemin qui traverse ce vaste champ cultivé, ces parcelles sont sans issue aussi longtemps que la récolte est sur pied, et rien ne les limite, sauf quatre gros blocs de granit erratique fixés en terre aux quatre coins. Il résulte de cette disposition qu'elles doivent toutes être emblavées des mêmes grains, labourées, semées, moissonnées en même temps, car si un propriétaire voulait mettre par exception une céréale de printemps quand ses voisins ont adopté une céréale d'hiver, il ne pourrait faire les labours et les charriages de l'engrais sans occasionner de notables dommages qu'il devrait payer, et qui lui attireraient l'inimitié de tous.

La rotation triennale est encore généralement suivie; le champ est divisé en trois parties : le *winter-essch*, où l'on met le seigle d'hiver, le *zomer-essch*, où l'on sème du seigle d'été, et le *brach-essch*, qui restait en jachère autrefois, mais où l'on cultive maintenant du sarrasin. Le corps collectif des exploitants s'appelle *de boer*, c'est à dire le paysan. Ils se réunissent en assemblée plénière (*hagespraak*), en plein air sous de grands chênes séculaires, ou bien dans une



espèce d'amphithéâtre en gazon, au centre duquel subsiste encore parfois l'antique pierre des sacrifices. Le cultivateur qui entretient le taureau communal conserve aussi le cor ou plutôt la corne qui appelle les habitants à l'assemblée, et qui donne le signal des divers travaux à exécuter dans les champs. Lorsque tous les intéressés sont réunis, on délibère et on fixe l'époque des labours, des semailles et des moissons. C'est aussi l'assemblée qui choisit les quatre *volmagten* chargés du pouvoir exécutif, avec cette réserve toute démocratique cependant que les *kotters*, c'est à dire les simples ouvriers habitant une cabane, les *cottiers* anglais, en nomment deux, et que les *boeren*, les cultivateurs ayant des chevaux, nomment les deux autres. Quand vient le jour fixé pour la moisson, la corne sonne dès l'aube, et chacun se met au travail; mais le soir, après le signal de la retraite, il est défendu sous peine d'amende de continuer de couper le grain. Les gerbes faites, chacun est tenu de les disposer par huit, en *hokken*, afin de les faire sécher et de les préserver le plus possible de la pluie. Le jour de la rentrée de la moisson est aussi arrêté, après déli-

bération en commun : de joyeux repas et de copieuses libations célèbrent cette heureuse journée, qui assure aux cultivateurs la récompense de leurs rudes travaux.

La terre alors est livrée tout entière à la vaine pâture : on y mène d'abord les vaches, puis les moutons, après quoi on retourne légèrement la superficie du sol, qui se couvre aussitôt d'oseille sauvage (*rumex acetosella*), que les Hollandais appellent avec raison *schapsurkel*, car cette plante est une excellente nourriture pour le mouton, qui s'en montre très avide. Quand on voit pour la première fois les *esschen* de la Drenthé tout rougis de la masse innombrable de ces fleurs microscopiques, on ne sait à quoi attribuer cette teinte singulière, car on ne s'attend pas à voir cultiver à dessein une mauvaise herbe considérée partout ailleurs comme un fléau. La nuit, les moutons sont parqués sur les champs, et on croit en Hollande pouvoir démontrer que c'est ici qu'est née cette pratique dont l'agriculture anglaise a su tirer un si grand parti. Chaque cultivateur doit fournir des clôtures à proportion des moutons qu'il possède. Le droit de vaine pâture sur les chaumes s'appelle le *klauwen*

*gang*; il est généralement en usage. Pour préserver l'*essch* de l'atteinte du bétail pendant que la moisson est encore sur pied, on l'entoure d'une sorte de mur en mottes de bruyères précédé d'un fossé, le *essch-wal*. Chacun est forcé de travailler à l'entretien de ce rempart le jour fixé par l'assemblée, et quiconque est en retard de plus d'une demi-heure, après que la corne a appelé les travailleurs à l'ouvrage, doit payer quatre sous d'amende (1).

A quelque distance de l'*essch*, on rencontre le village. Les maisons, bien construites et admirablement entretenues, sont rangées autour d'une vaste place, le *brink*, et elles élèvent leurs pignons blanchis à l'ombre de vieux chênes dont les dômes majestueux font rêver aux grandes forêts de Teutsch, où les Germains aimaient à fixer leurs demeures. L'antique ferme des cohéritiers de la *marke* n'offre pas un aspect aussi

(1) Sur tout ce qui concerne les *esschen* et principalement la *marke*, on trouve un grand nombre de publications. Parmi celles que j'ai pu consulter, celles qui m'ont donné le plus de lumières sont : *Disputatio de escis drenthimis*, auctore J. Tonckens et *Het oude regt en huishoudelyke bestuur der marke Woolde in Twenthe*, door B. W. A. Sloet tot Oldhuis.

flatteur que ces charmantes maisons du *brink*; elle est encore tout à fait semblable à l'ancienne habitation germanique telle que nous l'ont décrite les historiens romains. C'est un vaste bâtiment en bois, couvert de chaume, sans aucune division intérieure, une sorte de grange où tout se trouve réuni dans la même place, la moisson, les instruments aratoires, les animaux domestiques et la famille du cultivateur. Les chevaux sont d'un côté, les vaches de l'autre; entre les deux vaguent les porcs, les poulets et les enfants. Au fond, des espèces d'armoires en bois renferment les lits. Il n'y a point de cheminée ni même aucune ouverture au toit. Au centre brûle constamment un feu de tourbe dont la fumée s'échappe lentement à travers les interstices des ais, après avoir séché les gerbes de seigle et de sarrasin entassées au dessus des poutres jusqu'au faite du toit. Les défenseurs des vieilles coutumes, adversaires acharnés des cheminées, prétendent que le grain acquiert ainsi une qualité exceptionnelle, ce que le commerce semble reconnaître, car il recherche les grains de la Drenthe. Malgré cet avantage peu contestable, les primitives habitations rurales, dont le

type remonte à l'époque saxonne, tendent à disparaître avec les vieilles générations qui meurent et avec les anciennes coutumes qui s'en vont. Depuis que les chemins empierrés offrent des moyens de communication plus faciles, on peut se procurer, même au milieu des bruyères, de meilleurs matériaux, des briques, de la chaux, des bois de Norvège, et les nouvelles fermes qui remplacent les vastes huttes des ancêtres sont bâties avec ce soin et cette propreté qui leur impriment aussitôt le cachet hollandais.

La culture de cette région est encore peu avancée : elle est essentiellement extensive, car, pour obtenir sur les *esschen* des récoltes non interrompues de céréales, il faut y apporter chaque année de nouveaux éléments de végétation. Or on les emprunte à la bruyère, qui s'étend partout à perte de vue. C'est là que le bétail doit chercher en grande partie sa nourriture, c'est là aussi qu'on prend ces mottes, *plaggen*, qui servent à entretenir la fertilité de la terre cultivée. On les met comme litière dans l'étable; ensuite on en mêle encore au fumier, afin de faire un compost. Grâce à l'engrais de

mouton, on obtient ainsi un amendement qui renouvelle constamment les principes indispensables à la production du grain, et qui assure de bonnes récoltes. Malgré les vices d'un assolement aussi épuisant, le produit du seigle s'élève à 22 hectolitres par hectare, et celui du sarrasin à 20. En 1858, la Drenthe possédait 62,000 têtes de bêtes à cornes ou environ 65 par 100 hectares de terre labourée et 113,800 moutons ou 150 par 100 hectares cultivés. Il y a là sans doute de quoi fumer convenablement la terre labourée; mais ces animaux sont petits, ils rapportent peu de profit, et vivent une partie de l'année sur le terrain vague. On élève aussi beaucoup de poulains qu'on vend très jeunes encore à la Frise et à la Groningue, où ils peuvent acquérir, sur de bonnes prairies, un développement que leur refuseraient les maigres pâturages de la région sablonneuse.

Dans une région où la fleur du sarrasin d'abord, puis celle de la bruyère offrent une excellente nourriture aux abeilles, l'apiculture donne aussi des produits assez importants. Afin de profiter de la floraison du colza qui a lieu au premier printemps, on transporte les ruches dans la zone

argileuse sur des bateaux ou sur de longs véhicules disposés à cet effet, et il est intéressant de voir sur les *routes* de la Frise ou de la Groningue ces colonies qui partent pour les terres basses ou qui en reviennent avec leur précieux fardeau. Malheureusement la récolte est extrêmement variable : elle dépend surtout de la clémence de la saison chaude. Ainsi, en 1859, la Drenthe a exporté plus d'un demi-million de kilos de miel et, en 1860, 4,450 seulement.

D'après ce qui précède, on voit que toute la culture repose sur l'emploi des *plaggen* ou mottes de bruyère, et la quantité qu'on en transporte sur les champs labourés est si considérable, que cette addition de terreau, renouvelée chaque année depuis peut-être deux mille ans, a fini par élever les *esschen* de plusieurs mètres au dessus de la plaine environnante. Sans les *plaggen*, les cultivateurs de la région sablonneuse déclarent impossible l'exploitation de leur maigre terre, et elle le sera en effet aussi longtemps qu'ils continueront à suivre la méthode actuelle ; mais il en serait tout autrement, s'ils se décidaient à introduire peu à peu la culture alterne de la Flandre combinée avec la stabulation per-

manente, car grâce à ce système, le paysan du pays de Waes met en valeur des terrains aussi rebelles que ceux de la Drenthé. Comme le succès de la culture dépendait surtout de l'étendue de bruyère que chaque copropriétaire de la *marke* avait à sa disposition, l'intérêt de tous était de ne pas voir augmenter la population. Aussi le pouvoir exécutif (le *markenrigter*) veillait à éloigner tous ceux qui seraient venus s'établir sur les terrains vagues pour les mettre en culture. On n'admettait que les travailleurs (les *kotters*) dont on avait absolument besoin, et encore ne leur accordait-on pas le droit de mettre leurs bêtes sur la lande, mais seulement celui d'y couper trois charretées de *plaggen*. Telle est la cause qui a fait si longtemps de la Drenthé un désert. Sur 266,000 hectares en 1832, 23,000 seulement étaient labourés; mais depuis qu'on a commencé à diviser les *marches*, c'est à dire depuis cinquante ans, la population s'est rapidement accrue : de 1796 à 1850, elle a augmenté de 131 pour 100, tandis que l'augmentation moyenne pour le royaume n'a été que de 42 pour 100 pendant la même période. La mise en valeur des terres vagues au moyen de ces



cultures est nécessairement très lente; maintenant la plantation du pin sylvestre permettra des conquêtes plus rapides, surtout quand le chemin de fer, qui bientôt reliera ces districts écartés au reste du pays, aura ouvert des débouchés aux produits futurs des bois résineux.

Dans la Drenthe, l'aspect du paysage, ces landes immenses que l'homme ne semble pas avoir occupées encore d'une manière permanente, et où lui et ses troupeaux ne laissent pas plus de trace de leur passage que le navire qui sillonne l'Océan, les usages anciens, la culture en commun sur les *esschen*, la trompe rustique qui appelle les laboureurs au travail, les vieux chênes du village, la forme et la disposition intérieure des habitations, les tumulus qui recouvrent les cendres et les armes des anciens guerriers francs ou saxons, tout vous transporte dans la Germanie décrite par Tacite; mais on rencontre parfois sur la bruyère certains monuments étranges qui rejettent l'imagination à une époque bien plus reculée encore. Ce sont d'énormes blocs de granit rouge, des pierres levées sur lesquelles reposent d'autres masses plus plates et plus grandes, comme pour former la

table fruste et difforme d'une famille de géants. Ces pierres muettes et sans inscription, debout dans la solitude, nues, et dont aucune végétation parasite n'égaie les sombres teintes, ont un aspect farouche qui inspire un respect mêlé de crainte. La dernière fois que je visitai l'un de ces monuments mystérieux, c'était près de Gieten, par un temps orageux. Le soleil couchant jetait une lueur sinistre sur les blocs de granit, qui paraissaient teints de sang. De lourds nuages chassés par le vent accouraient du fond de l'horizon, semblables à ces animaux fantastiques dont les anciennes mythologies peuplaient l'univers. Rien autour de moi ne m'empêchait de me croire revenu au temps où vivaient les tribus inconnues qui avaient élevé ces indestructibles témoins de leur culte ou de leur respect pour les morts. Que sont ces pierres? Un autel, un tombeau ou peut-être l'un et l'autre. D'où viennent en Hollande ces masses de granit, tandis qu'on ne trouve point de roches semblables à plus de trois cents lieues de distance? La géologie a répondu à cette dernière question, car elle a montré que ces blocs erratiques avaient été apportés jadis de la Norvège jus-

qu'ici sur le dos des glaces antédiluviennes; mais l'histoire ne sait point quelle race a transporté et soulevé ces masses énormes par un travail qui semble dépasser les forces dont peut disposer une tribu barbare. Dans le pays, on appelle ces monuments *Hunebedden*, lits ou tombeaux des Huns, et il n'est pas étonnant que la tradition populaire en ait attribué l'érection aux bandes d'Attila, dont les dévastations avaient laissé un si profond et si lugubre souvenir dans les premiers temps du moyen âge. Il est cependant évident que ce ne sont pas les Huns qui ont disposé ces blocs de granit en forme d'autel ou de tombeau; il est plutôt probable que ce sont ces populations primitives qui ont autrefois occupé toute l'Europe occidentale, et qui ont dressé aussi les pierres de Karnac en Bretagne et celles de Stonehenge en Angleterre.

---

## CHAPITRE VIII

---

La Twenthe. — Culture du seigle. — Le Salland. — Les Francs saliens. —  
Les *marken*. — Les colonies frisonnes. — Staphorst et Rouveen.

La partie occidentale de l'Over-Yssel est occupée par un district qui a quelques rapports avec la Drenthe. C'est la Twenthe, dont le nom semble avoir avec celui de cette dernière province une sorte de concordance qui a beaucoup occupé les étymologistes, sans qu'ils soient arrivés à une explication très satisfaisante. On retrouve encore ici la *marke* avec son *essch*; mais la facilité plus grande des communications et l'industrie qui s'est fixée dans cette région, à Almelo, à Enschede surtout, ont chassé les anciennes coutumes et le travail en commun. Cependant la culture se rapproche encore beaucoup de celle de la Drenthe : c'est aussi une succession non

interrompue de céréales. On a même supprimé ici la demi-jachère que permet là-bas le sarrasin. On met sur la même terre du seigle pendant dix ou douze ans de suite, puis après une récolte de pommes de terre on recommence. Bien qu'on semble méconnaître ainsi à plaisir les plus instantes prescriptions de la science agronomique, qui défend de demander trop souvent la même récolte à la même terre, la quantité ni la qualité du grain ne semblent s'en ressentir, et le seigle de la Twenthe est renommé dans toute la Néerlande. Lorsqu'on visite le pays, on est étonné de la vigueur de la plante, de la hauteur et de la force de la paille, de la grandeur de l'épi, et c'est vraiment un beau spectacle que cette mer de seigle dont les vagues ondoient sous la brise, surtout, comme disent les paysans de ce district, *by het stuiven van de rogge*, c'est à dire quand la précocité céréale répand au vent les effluves de son pollen, qui pénètre l'air d'un parfum de vivifiante fécondité. Le miraculeux succès du détestable assolement suivi ici s'explique, comme dans la Drenthe, par l'énorme quantité de mottes de gazon et de bruyère qu'on amène chaque année sur la terre labourée. Il n'en est

pas moins vrai que cette rotation est mauvaise, qu'elle exige beaucoup de travail, et qu'elle n'est possible qu'en maintenant une partie du sol en friche. Cet exemple est cependant utile à signaler, car il montre à quel degré de fertilité on peut maintenir la terre, quand on a soin d'ajouter à l'engrais de ferme toutes les matières végétales qu'on peut se procurer aux alentours.

Si la culture de la Twenthe ne marque guère de progrès sur celle de la Drenthe, nous pourrions au contraire constater une grande amélioration en pénétrant dans le Salland, district sablonneux aussi, qui s'étend vers l'ouest jusqu'aux bords de l'Yssel, la Sala des anciens, à laquelle il a emprunté son nom. C'est ici que résidèrent les Francs saliens avant de descendre vers le sud pour conquérir la Gaule. C'est ici que fut rédigée la loi salique, à Saleheim et à Windoheim, ainsi que le dit le texte même, car ces localités se retrouvent encore dans le canton sous le nom de Salk et de Windesheim. Tout le pays était également divisé en *marken*, et même les villes principales, Deventer, Zwolle, se sont développées au centre d'anciennes *marches*. C'était aussi dans les coutumes de ces associations

primitives qu'il fallait chercher l'origine de leurs institutions municipales avant que le régime français les eût fait entrer dans le cadre uniforme d'une loi identique pour tout le royaume. Plusieurs cités, comme Genemuiden, Hattem, Deventer, Steenwyk, possèdent encore un lambeau du vaste territoire commun, c'est à dire un grand pâturage, la *greente*, où quelques habitants privilégiés ont le droit d'envoyer un certain nombre de vaches, en vertu d'un droit héréditaire. Dans le Salland et dans le comté de Zutphen, dont le terrain et la culture sont à peu près les mêmes, les *marches* ont été partagées ou vendues ; cependant les cours d'eau, les chemins et les ponts sont encore restés communs et sont entretenus au moyen d'un léger impôt prélevé sur les terres de l'ancienne circonscription.

Jusqu'à présent, le système d'exploitation ne s'est pas éloigné beaucoup de l'assolement triennal de la Drenthe et de la Twenthe : deux années de seigle et la troisième année sarrasin ; mais on cultive déjà le navet en récolte dérobée, et l'on accorde plus de place aux pommes de terre. Les cultivateurs du Salland jouissent en outre d'un avantage énorme qui fait complètement

défaut aux habitants des deux districts précédents, situés à un niveau plus élevé. Ils ont à leur portée les terres vertes, *groenlanden*, qui bordent les grandes rivières avoisinantes, l'Yssel, le *Zwarte-water*, le *Vecht*, et qui occupent toute la région basse et tourbeuse des côtes du *Zuyderzée*. Tous achètent du foin ; ils ont aussi toujours en location une certaine étendue de pâturages, et ils peuvent ainsi se passer des mottes de bruyère, des *plaggen*, qui commencent à leur manquer de plus en plus à mesure que les *marches* se partagent et que les landes se mettent en valeur.

L'étendue ordinaire des fermes est de 10 à 12 hectares ; celles de 20 à 25 hectares sont plus rares et passent déjà pour de la grande culture. La proportion considérée comme la meilleure, celle qu'on cherche à atteindre, est un tiers de terres à labour et deux tiers de terres vertes, pâturages ou prés à faucher. Grâce à cette prédominance des prairies, le fermier peut tenir un nombreux bétail. Sur ses douze hectares, il a sept ou huit vaches à lait, trois ou quatre génisses, autant de veaux, un cheval et plusieurs porcs, ce qui fait plus d'une tête par hectare. Quoique



ces animaux soient souvent au pâturage, ils rentrent toujours l'hiver et même l'été, pendant la nuit, quand la distance n'est pas trop grande. On réunit ainsi assez d'engrais pour fumer les pâturages qui ne sont point fertilisés par les inondations et toutes les récoltes, excepté celle du sarrasin. Les fosses à purin ne sont pas encore adoptées; cependant le fumier est l'objet des soins intelligents du cultivateur. Il y conduit les engrais liquides dont il l'arrose de temps à autre, et il y mêle de la terre extraite des fossés, des gazons disposés en couches successives, de manière à arrêter l'évaporation des gaz ammoniacaux et à empêcher l'eau de pluie d'entraîner les parties solubles. Les récoltes sont de belle apparence, le seigle surtout, qui arrive à un rendement de 18 à 20 hectolitres par hectare. Les pommes de terre sont relativement moins belles, ce qui provient, je crois, de ce que l'on néglige le buttage, opération des plus importantes, qui, en permettant à l'air de pénétrer jusqu'aux tubercules, favorise singulièrement leur multiplication et leur développement.

Le système de culture que je viens de décrire est le plus généralement suivi, et il ca-

ractérise l'économie rurale de ce district; mais dans plus d'une exploitation on a adopté des méthodes plus avancées, notamment en introduisant la culture du trèfle et en se rapprochant de l'assolement alterne.

L'étable, d'un genre particulier désigné sous le nom de *potstal*, offre des dispositions dont l'imitation est peu à conseiller. Une large porte s'ouvre sur le côté du bâtiment; quand on l'a franchie, on a devant soi une vaste aire qui sert de grange et d'abri pour les instruments aratoires. Aux deux côtés, là où le toit de roseaux retombe sur le mur latéral, sont attachés les animaux domestiques, la tête vers l'intérieur, maintenue entre deux montants de bois. Deux petites portes placées de chaque côté de la grande donnent accès derrière les vaches, afin de les traire et d'enlever le fumier. On leur distribue leur nourriture et leur boisson par l'aire de la grange. A l'inspection de ces arrangements intérieurs, on devine aussitôt que les céréales, exposées ainsi aux émanations de l'étable, sont chose accessoire dans l'exploitation, et que le foin, et, par suite, le beurre constituent le produit principal. C'est encore la vieille grande

hutte saxonne de la Drenthe, sauf qu'on a isolé par une cloison la partie destinée à l'habitation de la famille. Pour les méthodes de culture comme pour les dispositions des bâtiments ruraux, le Salland n'a fait que modifier légèrement les traditions de l'ancienne *marke*. Tout autour de la ferme, des fenils volants à toit mobile, *hooibergen*, semblables à ceux de la Hollande méridionale, abritent le foin, duquel dépend tout le succès de l'exploitation. Sans arriver, il s'en faut, à l'opulence des riches fermiers de la région argileuse, les cultivateurs du Salland jouissent d'une certaine aisance, grâce surtout à une extrême économie inconnue de leurs frères du nord. L'intérieur de leur maison a déjà quelque élégance rustique; la grande armoire vitrée en vieux chêne poli y apparaît avec ses porcelaines de Chine et des vases d'étain à défaut d'argent.

Jusqu'au dix-huitième siècle, les baux ne se payaient pas en argent, mais en nature. Le fermier livrait la moitié ou les deux tiers de sa récolte de grains, *garfzaad*, et la proportion variait d'après l'étendue plus ou moins grande de terre verte, *groenland*, ou de bruyère dont il avait la jouissance. Il devait ajouter à cette

redevance de céréales un certain nombre d'oies grasses, car on en élevait beaucoup dans toute la région sablonneuse, et c'était un usage qui remontait bien haut; déjà les héroïnes de l'Edda soignaient elles-mêmes leurs oies, et il est probable que l'habitude anglaise de manger une oie grasse à la Noël est aussi une ancienne tradition saxonne. Aujourd'hui presque tous les baux se paient en argent; la terre se loue de 50 à 90 fr. l'hectare et se vend de 1,600 à 2,400 fr. L'entrée en jouissance est généralement fixée à la Saint-Martin, c'est à dire au 1<sup>er</sup> novembre. Il est curieux qu'on trouve la même date en Flandre au moyen âge et en Lombardie maintenant. Le fermier sortant a droit à la moitié de la récolte de la ferme où il entre et à la moitié de celle qu'il abandonne; il n'a rien à payer ni à recevoir à titre d'indemnité. Les instruments aratoires sont bons, et les chariots ont une forme extrêmement pittoresque : posée sur quatre grandes roues très légères, la caisse est peinte en couleurs vives, bleu, rouge, vert, et porte à l'arrière en caractères dorés la date de sa construction et quelque proverbe emprunté à la Bible ou à la tradition. Arrivant en très grand

nombre au trot rapide du seul cheval qui suffit pour les traîner sur les excellentes routes de briquettes, *klinkers*, ces chariots donnent un air de fête à la ville où se tient le marché hebdomadaire.

Avant de quitter la partie de la région sablonneuse s'étendant à l'est de l'Yssel, il faut visiter encore quelques villages fondés jadis par des colonies frisonnes, tels que Kamperveen, Vriezeveen, Rouveen, Yhorst et Staphorst, qui forment un contraste complet avec les villages des *marken* saxonnes. D'abord, au lieu de choisir les terres hautes et sèches, comme les Saxons, qui n'ont occupé que les terrains du *diluvium*, les Frisons se sont établis de préférence sur les terres basses et tourbeuses, dont ils savaient tirer parti mieux que toute autre race. Il n'y a plus de trace ici de la culture commune sur l'*essch*, et chaque exploitation est nettement séparée de celle du voisin par un fossé. Les maisons, au lieu d'être groupées loin des terres cultivées et rangées autour de la grande place publique plantée de chênes (le *brink*), sont disposées à la suite, chacune sur le domaine qui en dépend. Sur l'*essch* manquaient les clôtures

et les chemins; ici il n'y en a que trop. Autant dans la *marche* saxonne la vie rurale est restée engagée dans le communisme primitif, autant ici elle porte l'empreinte de l'individualisme.

Quand on se dirige de Zwolle vers la Frise, on rencontre, après avoir franchi le Vecht et le Dedemsvaart, une interminable file de fermes qui occupe un espace de plus de deux lieues. Ce sont Rouveen et Staphorst. Ces fermes ne se touchent pas; elles sont assises chacune au milieu d'une étroite bande de terrain qui se prolonge derrière elles à perte de vue. Des fossés tout remplis de plantes aquatiques les entourent, et de plantureux bouquets d'aunes, de peupliers et de saules les couvrent d'un épais ombrage. Avec leurs vieilles façades en bois tout bruni par le temps, leurs étroites fenêtres à petits carreaux enchâssés dans du plomb, avec leur vigne qui suspend au toit de chaume ses gracieuses guirlandes, ces demeures rustiques ressemblent exactement à celles où Van Ostade place ses joyeuses commères et ses intrépides buveurs; mais les gens qui habitent ici n'ont rien des modèles du peintre des joies bachiques : ce sont

des gens de mœurs austères, des calvinistes stricts et pieux, solidement attachés à toutes les traditions anciennes, en fait de foi comme en fait de culture; du reste, les plus rudes travailleurs du royaume, et ajoutant à l'exploitation de leurs terres plusieurs petites industries qui leur procurent une aisance réelle. Ils tressent des paniers; avec le bois des sureaux qui forment leurs haies, ils font des *pointes* employées par les cordonniers; ils tricotent eux-mêmes leurs bas, et ils ont une telle horreur de l'oïveté que quand les administrateurs du village se réunissent au conseil, ils ont soin d'apporter leur tricot avec eux. Toujours levés avant l'aube, ils exécutent bravement l'immense labeur qu'exige l'exploitation de leur champ, qui a ordinairement plus d'une lieue de longueur. Leur costume ancien et bizarre, celui des femmes surtout, les fait aussitôt reconnaître aux marchés de Zwolle ou de Meppel. Jusqu'à présent ils ont bravement résisté à toutes les innovations, même à celles des cheminées, parce qu'ils prétendent, comme les fermiers de la Drenthe, que la fumée sèche le grain, donne au sarrasin un goût plus fin, et conserve admirablement le lard et le jam-

bon. Il y a quelques années, le seul bâtiment moderne était l'école, qui était bien construite, admirablement tenue et très suivie, et il n'y avait point de cabarets. En somme, malgré leurs idées un peu arriérées, leur costume suranné, dont on se moque à tort, ces purs descendants des anciens Frisons, qui ne se marient jamais hors de leur village, ont des mœurs sèveres, quelque instruction, un certain avoir, peu de besoins, et un grand goût pour le travail, qui leur permet de les satisfaire largement. Ne serait-il pas à désirer que toutes les populations rurales ne fussent point plus mal pourvues?

Presque tous ces cultivateurs sont propriétaires de leurs fermes, qui ont une étendue de 15 à 20 hectares, mais dont les terres offrent une disposition très extraordinaire. Elles forment une bande de plus de 5,000 mètres de long sur 20 ou 30 mètres de large. D'un côté de la route, s'étend jusqu'à la mer un long ruban de pâturages, et de l'autre, immédiatement derrière la maison, la même bande étroite se poursuit jusqu'à la bruyère tourbeuse du Staphorster-veld. Sur une carte un peu détaillée de ce canton, ces interminables lisières



parallèles présentent le plus singulier aspect. Chaque domaine est isolé par un fossé bordé de vieux saules, où nichent les canards, et par un chemin nécessaire à l'exploitation des terres. Environ un quart du terrain est ainsi enlevé à la production. D'abord viennent les champs labourés, puis des prairies, enfin la lande d'où on extrait encore du combustible, en attendant que la culture l'envahisse. Seigle après seigle, parfois jusqu'à trois années consécutives, puis pommes de terre, sarrasin et avoine, telle est la rotation ordinaire. Quoique cet assolement soit bien peu recommandable, les produits sont abondants, parce que, grâce à l'étendue des herbages, on peut entretenir un nombreux bétail. Un cheval, dix ou douze vaches à lait, autant d'élèves et beaucoup de porcs constituent le cheptel ordinaire.

Les instruments aratoires sont peu perfectionnés; mais cela importe peu, car presque toutes les façons données à la terre sont exécutées à la bêche, dont le haut est muni d'un petit rebord en fer où l'on pose le pied, afin de mieux l'enfoncer dans le sol. A Staphorst, on compte trois cents maisons, toutes situées le long de la

route. Les 6,000 hectares de la commune de Rouveen sont divisés en neuf cents bandes de terrain. Cette singulière disposition, dont je n'ai rencontré d'exemple nulle part ailleurs, s'explique par la manière dont ces colonies frisonnes se sont développées. Chacun a établi sa demeure le long de la route et a commencé de mettre en valeur le terrain qui s'étendait devant et derrière sa maison, et le domaine s'est allongé sans cesse, à mesure que la bêche faisait de nouvelles conquêtes, d'un côté sur le marais, de l'autre sur la bruyère. Avant que la route actuelle vers la Frise fût ouverte, ce district était tout à fait infranchissable pour les charriages, et au temps des guerres du seizième siècle, les armées espagnoles s'y sont plus d'une fois embourbées. Le bien-être, la prospérité dont jouissent ces intéressantes communes montrent bien que, malgré la détestable qualité du sol et la mauvaise disposition des champs cultivés, un travail opiniâtre et stimulé par le sentiment de la propriété suffit pour transformer un véritable marécage en un canton très productif, où vit une nombreuse population, religieusement fidèle, en ce siècle de transformations

rapides, aux vieilles coutumes de ses aïeux les Frisons et à la foi austère qu'ils ont su défendre jadis contre Rome et Philippe II.

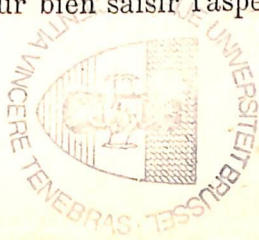
---

## CHAPITRE IX

---

La Veluwe. — Woestehoove. — Aspect de la contrée. — Les forêts communes. — Le *maal-spraak*. — Les parcs et les bois. — La naissance d'un village. — Hoenderlo. — La culture au moyen des *plaggen*. — Les sables mouvants. — Le Brabant septentrional. — La Campine hollandaise. — Le Westland. — La culture intensive. — Les *afzandingen*.

Entre l'Yssel, le Rhin, le Zuyderzée et les terres basses qui longent la mer du Nord, s'étend un plateau sablonneux que l'étranger ne visitait guère autrefois, mais que vient de couper le chemin de fer central néerlandais en se dirigeant d'Utrecht vers Zwolle : c'est la Veluwe, qui comprend la plus grande partie de la province de Gueldre et un tiers environ de celle d'Utrecht. Ce n'est plus là du tout la Hollande décrite par les voyageurs. Les sables arides ont remplacé l'argile féconde, et les maigres bruyères ont succédé aux gras herbages. On ne rencontre plus ici que des villages perdus dans de vastes solitudes. Pour bien saisir l'aspect de cet inté-



ressant district, il faut suivre la route d'Arnhem vers Hattem par Apeldoorn, ou, mieux encore, marcher de clocher en clocher à travers la lande, assuré qu'on est d'ailleurs de rencontrer partout un gîte suffisamment confortable et un accueil hospitalier. Quoique ce relèvement du terrain diluvien ne monte pas haut, il est cependant loin d'être plat : il s'élève et s'abaisse tour à tour en larges et douces ondulations, semblables à celles que le vent creuse sur les plages de sable de la mer. Lorsqu'on jette les yeux autour de soi du haut de ces éminences, le paysage, malgré la monotonie des lignes, n'est pas dépourvu de cette grandeur mélancolique qui caractérise toujours les scènes de la nature, quand rien n'y révèle la présence ou le travail de l'homme. De tous les côtés se déroule une interminable suite de collines, les unes fondues dans les lointains bleuâtres, les autres revêtues des sombres teintes de la flore des lieux stériles, d'autres encore faisant étinceler au soleil l'éclat de leurs sables mouvants, que le vent promène sur la surface du pays, et toutes ensemble éveillant dans l'esprit l'image d'un gigantesque troupeau de moutons blancs et noirs, pittoresque

comparaison des psaumes dont on comprend ici toute l'exactitude. On se croirait transporté dans les steppes de la Tartarie, surtout aux approches d'une auberge qui justifie parfaitement son nom de *Woestehoeve* (ferme du désert). Point d'arbres, point de moissons, point de ruisseaux, point de routes ; c'est la solitude complète, et le silence n'est interrompu que par le bourdonnement de l'abeille ou par le chant joyeux de l'alouette qui s'enlève à votre approche. Cependant, au fond des plis du terrain, on rencontre de beaux bois et de charmants villages, qui feraient presque douter de la stérilité naturelle des espaces inhabités qu'on vient de traverser.

Dans un petit livre intitulé : *Promenades dans la Veluwe (Wandelingen over de Veluwe)*, M. O. Heldring a inséré quelques vers qui rendent parfaitement l'impression que produit l'aspect de cette contrée : « Mon regard se perd au loin sur les espaces sans bornes des landes nues de la Veluwe, et je ne vois ni moissons se pliant gracieusement sous les baisers de la brise, ni fleurs émaillant les prairies riches en trèfles, ni arbres jetant autour d'eux l'ombre

majestueuse de leur couronne. La création entière semble ensevelie dans un auguste silence.

“ Tout est mort; point de vie; nul mouvement; rien que la voûte vide du ciel, se recourbant sur la bruyère déserte aux teintes sombres; mon cœur se serre, je frémis. Une ombre m'apparaît: c'est la nature, revêtue de vêtements de deuil, qui parcourt la lande en gémissant.

“ Continuez donc à dormir de votre mélancolique sommeil, ô tristes bruyères de la Veluwe: autour de vous s'étendent les gras pâturages des bords de la mer et les riches moissons. Sur la plaine solitaire s'élèvent des tombes de granit, les lits des Huns, et ces monuments gigantesques réveillent l'image des siècles primitifs (1). ”

(1) Ik staar langs 't meetloos ruim van Veluwsch vale heiden,  
En zie geen westen wind, die daar de halmen kust;  
Geen bloempje schiet er op in klaverrijke weiden,  
Geen boom verheft zyn kruin, om schaduw uit te spreiden:  
De schepping slaapt en rust.

—  
'T is doodsch; waar 't oog zich wendt, 't ziet nergens groei of leven,  
Slechts lucht en bruine hei, zoo ver mijn blikken gaan;  
Een rilling grijpt my aan, ik zie een spooksel zweven,  
Natuur dwaalt door dit veld, met rouwgewaad omgeven,  
En schauwt het schreijend aan.

—  
Slaap dan den doodslaap voort, o Veluwsch ale heiden,  
En prijkt op 't huivrig veld der Hunnen rotsig graf,  
Omringd van golvend graan en Zeestrands vette weiden,  
Schets hier natuur aan 't kroost het beeld van vroeger tijden  
In reuzentrekken af.

Ici l'on se retrouve de nouveau sur le territoire qu'occupèrent jadis les Saxons. Par conséquent, le régime des *marken* et des *esschen* régnait également dans ce district, et il en reste beaucoup de traces ; mais l'organisation primitive n'a pas survécu : elle a disparu sous l'influence du régime féodal, qui s'est introduit au moyen âge dans la Veluwe, beaucoup moins isolée alors que la Drenthe. Au dessus du paysan, de l'homme libre jouissant en maître de la terre commune avec les autres cohéritiers de la *marke*, s'est élevé le seigneur, puis au dessus du seigneur le souverain, qui a usurpé peu à peu le *domaine éminent*. Une grande partie de la Veluwe était considérée comme la propriété du comte et portait le nom de *heerenveld*, la lande du seigneur ; celui-ci en concédait la jouissance aux habitants moyennant une certaine redevance (*ruimgeld*), payable à chaque année bissextile. Les quatre grandes forêts de la Veluwe furent transformées en réserves de chasse pour l'empereur (*banforsten*), et nous voyons Othon III concéder à un couvent, l'Elterklooster, le droit d'y chasser le cerf. Plus tard, un comte de Hollande, Albert van Beijeren, met un impôt sur la



plus humble industrie des bruyères qu'on ne connaît même plus aujourd'hui, la fabrication de la cire, qu'on extrayait d'une plante aromatique très abondante dans les sables humides, le *myrica gale*, *gagel* en hollandais. L'économiste américain Carey, pour attaquer la théorie de Ricardo sur l'origine de la rente foncière, soutient que partout les mauvaises terres ont été cultivées avant les bonnes. Sans rien prouver contre le système qu'il doit renverser, ce fait est généralement vrai, et il s'explique par ce motif très simple, que les meilleures terres étaient envahies par les eaux. Il en a du moins été ainsi dans les Pays-Bas. De là vient que la Veluwe a été peuplée avant la région fertile et basse des côtes, et qu'elle avait autrefois une importance qu'elle a perdue depuis. Malgré la pauvreté du pays, la noblesse féodale s'y était établie et y avait élevé des châteaux comme ceux de Hel ou de Bernkamp, d'où elle dominait les campagnes environnantes. Les guerres incessantes du moyen âge, qui se faisaient aux dépens des pauvres cultivateurs sans défense, abaissèrent encore leur condition et arrêtèrent les défrichements. A l'époque de Charles-Quint, la

paix, qui régnait sous la domination d'un maître unique, permit quelques conquêtes sur la lande. En 1526, le nombre des bêtes à cornes s'éleva à 36,777; mais les dévastations commises par les Espagnols et ensuite par les armées de Louis XIV firent perdre de nouveau tout ce que l'on avait gagné, et même en 1811 le chiffre de l'espèce bovine avait à peine dépassé celui du seizième siècle, puisqu'il ne montait qu'à 41,821. Ce n'est que dans ce siècle-ci qu'on a vu réellement diminuer les espaces incultes.

Malgré ces vicissitudes, toute trace de l'antique organisation saxonne n'a pas disparu. Il existe encore dans la Veluwe plusieurs forêts, comme le Gortelerbosch, le Putterbosch, le Spielderbosch, qui sont régies d'après d'anciennes coutumes germaniques très semblables à celles qui réglaient l'exploitation des *esschen*(1). C'est toujours le *marken-regt*, le droit de la *mar-che*, appliqué à une autre partie du territoire de la tribu. La propriété indivise est représentée par un certain nombre de parts, et chacune de ces parts donne à celui qui la possède, le *maal-*

(1) Voyez aux annexes n° 2.

*man*, une voix pour délibérer sur la gestion du domaine et pour élire les administrateurs (*holt-riegers*). Ceux-ci sont aujourd'hui élus pour quatre ans au scrutin secret ; mais jusqu'en 1848 ils l'étaient à haute voix, comme les membres de la chambre des communes en Angleterre. L'assemblée générale est le *maal-spraak*, le *mal-lum* de l'époque mérovingienne. Les *holtrigers* veillent à la conservation de la forêt, au reboisement, et désignent chaque année la partie qui sera abattue. Chaque *maelman* y obtient une étendue égale dont il peut vendre à son gré les arbres ou le taillis. On voit en plusieurs endroits l'amphithéâtre (*malenpol*) où s'assemblaient les habitants de la *marke* le jour de leurs délibérations.

On retrouve aussi des institutions semblables dans un district qui se rattache à la Veluwe, et qui forme le point extrême occupé par les Saxons, — le Gooiland. Le Gooiland est un canton de formation tertiaire qui, non loin d'Amsterdam, élève aux bords du Zuyderzée ses petites collines de sable. Quoique les négociants de la capitale commerciale aient acheté déjà beaucoup de terres pour les mettre en valeur par la culture ou par des plantations, il reste

encore de grandes landes incultes constituant le patrimoine commun des habitants ; mais ils n'arrivent à en jouir par droit héréditaire qu'après être devenus chefs de famille. La part de chacun correspond à l'entretien de sept têtes de bétail. Le règlement qui détermine le mode de jouissance est discuté tous les douze ans par l'assemblée de tous ceux qui ont droit à une part. La grande bruyère, la *Gooiesche-heide*, est administrée par un corps exécutif que nomment tous les villages du district et la localité principale, la ville de Naarden.

Tout aride qu'elle paraisse et qu'elle soit en effet, la terre de la Veluwe a cependant été fertilisée par les soins assidus et intelligents de l'homme. Elle se prête surtout à la végétation de certaines essences forestières quand elle est convenablement défoncée et débarrassée du tuf ferrugineux que le sous-sol contient souvent. Le sapin, le hêtre, le chêne, y poussent à merveille lorsqu'on en soigne la plantation. C'est ainsi que se sont formés les admirables ombrages qui entourent le château royal du Loo. Près d'Arnhem, sur les premières collines sablonneuses qui dominent le cours du Rhin, quelques

familles opulentes ont créé des parcs plantés d'arbres de la plus belle venue : Beekhuysen, Bilioen, Rozendael, Sonsbeek. Velp est une suite de charmants cottages enfouis dans la plus luxuriante végétation. Dans un village, en pleine Veluwe, à Soerel, on voit un tilleul de vingt pieds de circonférence, qui donnerait l'idée la plus favorable de la qualité du fonds. Il couvre tout le vaste bâtiment de l'auberge près de laquelle il est planté, et un important marché de moutons se tient à l'ombre de ses rameaux. On n'obtient du reste cette croissance des arbres que par des soins inconnus ailleurs ; ce sont surtout les taillis de chênes qui sont admirablement traités, et qui donnent aussi en échange les plus beaux résultats. D'abord, avant de planter les jeunes souches, on défonce le terrain à un mètre de profondeur, et on le cultive pendant deux ans en le fumant copieusement. Quand le taillis est constitué, on supprime tous les arbrisseaux étrangers comme on sarcle un champ de betteraves ; l'année qui précède la coupe, on enlève toutes les petites branches des grandes pousses afin que l'ouvrier puisse mieux détacher l'écorce destinée aux tan-

neurs, et on arrive à écorcer ainsi de très menus rameaux qui ne servent partout ailleurs que de bois à brûler. La coupe a lieu tous les huit ou neuf ans. Aussitôt qu'elle est faite, on retourne tout le terrain à la bêche entre les troncs, on enterre le détritrus des feuilles, on repeuple les endroits vides, on jette les souches vieilles, et l'on obtient par cet entretien minutieux une croissance vraiment extraordinaire et un produit qui ne l'est pas moins. Un taillis traité de cette manière se vend 600 ou 700 francs l'hectare, ce qui fait un revenu annuel de 60 à 80 francs (1).

Les bois occupent une notable partie du territoire de la Veluwe, car dans la province de Gueldre, où ce district est compris, ils occupent 69,000 hectares, et ils se rencontrent principalement dans cette région sablonneuse et dans le comté de Zutphen, qui en est le prolongement. Dans la Veluwe même, il y a vingt ans, on

(1) Depuis quelques années, on s'occupe de plus en plus de la plantation du pin sylvestre. On estime que les dépenses de plantations d'un hectare de sapins montent à 180 francs, dont 86 fr. pour défoncer le sol à 60 centimètres de profondeur, 54 francs pour 10,000 plantes de trois ans, et 40 francs de main d'œuvre pour les déplanter. (Voyez aux annexes n° 3.)

comptait 7,000 hectares de haute futaie, 5,000 de sapins, 13,000 de taillis, en tout 25,000 hectares. On estime que depuis trente ans on a créé plus de 10,000 hectares de bois de chênes et de sapins, ce qui fait un capital de 15 à 20 millions ajouté à la fortune publique.

Fertiliser la lande par la culture est plus difficile que la mettre en valeur par des plantations, car pour réussir il faut beaucoup plus de travail, plus d'efforts constants et plus d'avances. Aussi le progrès s'est-il fait lentement, plutôt par l'infatigable labeur de la petite culture que par les sacrifices des riches propriétaires. Les origines d'une ville née récemment aux bords de la Gironde ont trouvé en France d'ingénieux historiens (1). M. Sloet tot Oldhuis, dans un récit touchant et simple, a consigné l'acte de naissance d'un village sur la Veluwe. Là c'est une création rapide due à l'influence des personnes aisées d'une grande ville voisine, Bordeaux; ici c'est la lente formation d'un centre de population à force de courage, d'éco-

(1) M. Reclus dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> novembre 1863 et M. Pelletan dans un livre charmant intitulé *la Naissance d'une ville*.

nomie et de privations. Vers 1800, un pauvre homme, nommé Brinkenberg, privé de ressources et sans travail, quitta la ville et se retira dans la solitude, espérant que la nature lui viendrait plus généreusement en aide que les hommes. Il alla se fixer à trois lieues d'Arnhem, aux confins de quatre communes, afin de mieux échapper à la vigilance des gardes et à l'hostilité des administrateurs des *marches*, qui s'opposent sans pitié à l'établissement de tout étranger sur le territoire commun. Le voilà donc seul dans la vaste lande : mais comment ce Robinson de la Veluwe parviendra-t-il à vivre sur cette terre stérile qui n'offre rien aux premiers besoins de l'homme ? Il ne peut se faire une demeure sur le sol, car il n'a ni pierres, ni bois, mais il s'en creusera une au dessous, comme font les animaux de la bruyère, et il couvrira sa tanière de mottes de gazon. Une fois logé, il s'agit de vivre : il coupe de menues brindilles de genêt et de bouleau dont il fait des balais qu'il va vendre dans la ville la plus rapprochée, et ainsi il peut acheter du pain. Pour se chauffer, il enlève la superficie de la lande, qu'il brûle et dont il recueille les cendres. C'est



le premier engrais qui lui permet de récolter quelques pommes de terre dans le sable. Au bout de deux ans, un fermier compatissant, admirant la vaillance de ce rude travailleur, lui donne deux agneaux. Bientôt il a quelques moutons; avec des *plaggen* (mottes de bruyère), il fait du fumier; avec ce fumier, il obtient du seigle : dès lors il est sauvé, car il est assuré d'avoir du pain. Il peut songer maintenant à se faire une habitation plus commode et plus spacieuse. C'est toujours la bruyère qui lui en fournit les matériaux. Murs et toit sont en *plaggen*; point de fenêtre ni de cheminée, il n'y a même point songé : des écorces de chêne tressées avec du genêt servent de portes; mais il a un coffre en bois pour serrer ses vêtements et une grande armoire en planche (*bedstede*) où il peut dormir à l'abri de la pluie tout comme un riche fermier ou un gros bourgeois. Les brebis ont donné des agneaux; il possède un petit troupeau, et il finit même par avoir une ou deux vaches et un porc. Désormais ce n'est plus un vagabond qui fuit le garde champêtre. Il loue la terre qu'il cultive de 7 à 8 florins l'hectare, et il paie 15 centimes par mouton qu'il mène paître sur la lande; mais à

l'État il ne doit rien, car aucun impôt ne peut l'atteindre.

Pendant qu'à force de labour et de constance il se rachetait ainsi de la misère, d'autres familles avaient suivi son exemple et étaient venues s'établir près de lui. Déjà vers 1830 un petit hameau s'était formé, et on l'avait appelé Hoenderlo. Plus tard, il s'était agi de mieux pourvoir aux deux grands besoins de la commune naissante, c'est à dire d'avoir une école et un puits. Les ressources manquant tout à fait à ce pauvre village, on vint à son secours. Une souscription fut ouverte, et on se mit à l'œuvre. La modeste école put bientôt s'ouvrir; mais le puits, qu'il fallait forer dans le sable à une profondeur inattendue, rencontra de grands obstacles. Un pasteur protestant, M. O. Heldring, a raconté l'histoire touchante de ce puits, et les péripéties du creusement forment tout un petit drame qui émeut, car on sent avec quelle anxiété ces pauvres gens suivaient les progrès d'un travail d'où dépendait leur bien-être. Enfin on eut de l'eau, et depuis lors Hoenderlo est devenu un hameau qui a l'honneur de figurer sur toutes les cartes. On peut dire que l'adage antique *nihil*

*ex nihilo* s'est trouvé ici démenti ; car tout a été tiré de rien.

On nous pardonnera sans doute ces détails, car ce seul exemple suffit pour montrer comment on a partout conquis à la culture la plus grande partie de la stérile bruyère. Visitez dans tout le royaume néerlandais les districts incultes de la région sablonneuse, et dans la Drenthe, dans le Westerwolde, dans l'Over-Yssel, dans le comté de Zutphen, dans le Veluwe, vous rencontrerez les trois étapes qu'a parcourues successivement le fondateur d'Hoenderlo : les premiers pionniers, les plus pauvres, l'avant-garde du travail et de la civilisation, dans leurs tanières sous le sol ; puis les seconds, déjà un peu mieux pourvus, dans leurs huttes de *plaggen*, représentant la condition moyenne, enfin les arrivés, les riches, ceux qui ont occupé autrefois les avant-postes, et qui maintenant forment l'aristocratie de la lande, parce qu'ils ont une maisonnette avec des carreaux de vitres et une étable avec des vaches. Cette maisonnette est charmante de propreté ; elle est bien blanche et bien peinte ; une haie d'aubépine ou de sureaux et quelques fleurs aux

vives couleurs égalaient la façade; derrière s'étendent un petit potager et un pré planté d'arbres fruitiers. Parfois le pignon est surmonté d'une tête de cheval pour chasser la *nachtmerrie*, la jument de nuit, le cauchemar qui fait périr le bétail. La maison ne contient qu'une seule chambre, et l'unique porte d'entrée est celle de l'étable; mais cette étable est très bien tenue : de petits rideaux de coton rouge ou bleu pendent aux fenêtres, et l'été, quand le bétail ne rentre pas, la famille s'y réunit. Dans la Veluwe comme dans toutes les contrées où le sol est peu fertile, où ne manquent pas les espaces inoccupés, il n'y a guère de paysans riches; mais aussi il n'y a point d'indigents. Un mot que vous entendez souvent répéter là-bas résume admirablement la condition de ces populations rurales : nous n'avons ni noble ni mendiant, *wy hebben geen edel nog bedel man*. Donnez à l'homme la sécurité, la liberté et l'espoir de la propriété, ces trois énergiques stimulants du travail, et il convertira en un jardin le sable le plus stérile, à moins que ce sable même ne vienne à lui être disputé par une population trop dense.

Le système de culture de la Veluwe ressemble

à celui de la Drenthe, quoiqu'il soit un peu plus avancé. Le type de l'ancien assolement triennal, seigle d'été, seigle d'hiver et sarrasin, domine encore; cependant il est déjà fréquemment modifié par la culture de l'avoine et des carottes et par celle des navets et de la spergule en récolte dérobée. La préparation des engrais repose toujours sur l'emploi des mottes de bruyère, *plaggen*: mais, comme la Veluwe est entourée de terres basses qui produisent du foin en abondance, les cultivateurs peuvent s'en procurer presque aussi facilement que ceux du Salland. Il en résulte que le bétail est assez bien nourri l'hiver, et qu'il donne de satisfaisants produits.

Le sobre mouton est l'animal qui convient ici: il se contente de la maigre végétation que lui offre la lande, et le puissant engrais qu'il donne est précieux pour les terres en culture. La Veluwe a une race particulière, le *Veluw schap*, petite, légère et à longue queue. L'engraissement des veaux est aussi pratiqué dans plusieurs villages, surtout le long du Zuyderzée, à Nykerk, Nunspeet, Ermelo, Elburg et Putten. Enfermé dans une cage étroite qui ne lui permet aucun mouvement, le jeune animal est nourri uniquement de

lait; au bout de douze ou treize semaines, il pèse 60 ou 75 kilogrammes, et rapporte ainsi à la fermière une jolie somme en très peu de temps.

Nulle part, dans les Pays-Bas, la terre n'a plus rapidement augmenté de valeur que dans ce district stérile, si longtemps négligé. Les capitalistes des riches cités de la région basse ont vu les profits que peuvent donner des améliorations rurales bien conduites, et, comme la distance n'est pas trop grande, ils ont acheté des terrains incultes pour les mettre en rapport. Les bruyères se vendent aujourd'hui très cher et bien au delà de leur valeur réelle, c'est à dire de 100 à 200 francs l'hectare. Je ne citerai qu'un exemple de cette plus-value, emprunté à des sources officielles. En 1842, huit communes achetèrent à l'État 24,000 hectares de bruyère pour 19,000 florins, et en 1854 elles en revendirent 8,000 pour 77,000 florins. En douze ans, le prix de la terre avait donc décuplé, et l'on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que depuis lors il a encore quintuplé.

On a vu comment le travail a rendu productive la lande la plus rebelle; il est cependant certaines parties de la région haute qui semblent

défier tous les efforts : ce sont les dunes de sables mouvants qui s'avancent de l'ouest à l'est sous la pression du vent dominant. La Veluwe seule en compte encore plus de 10,000 hectares, la Drenthe et l'Over-Yssel doivent en avoir à peu près autant. C'est un total de 20,000 hectares non seulement tout à fait improductifs, mais qui menacent de recouvrir et de stériliser à jamais des terres déjà cultivées. Il y a près du village d'Otterlo une rangée de ces collines mouvantes qui couvre un espace de plus de 4,000 hectares. La moindre dénudation du sol, l'ornière d'une charrette, le creusement d'un trou, peuvent donner naissance à des sables mouvants, *zandstuivingen*. Le vent agrandit un peu l'ornière ou le trou et rejette le sable sur la bruyère; les plantes étouffées meurent, la partie dénudée s'élargit, un petit monticule se forme qui se met en mouvement, la crête toujours en avant du côté de l'est, et la masse sablonneuse va sans cesse grandissant. Il y a deux moyens d'arrêter ces dunes et de conjurer le danger dont elles menacent les champs cultivés : le premier est de les recouvrir de mottes de bruyère, ce qui n'est possible qu'au commencement; le

second est de les circonscrire par une plantation de sapins. Autrefois, dès le quinzième siècle déjà, on avait essayé de combattre le fléau : on avait nommé à cet effet un *zandgraaf*, un comte des sables. Aujourd'hui le gouvernement y consacre chaque année une petite somme et se fait adresser un rapport sur l'état des *zandstuivigen*. Beaucoup ont été fixés par des plantations de sapins, et quand on en met en vente, il se trouve toujours des amateurs intrépides pour les acheter. Il y a deux ans, j'en ai vu vendre 2,000 hectares pour 1,800 florins. Quoique ces sables soient bien plus mauvais que ceux des dunes, le sapin finit par y prendre racine, et par ce moyen on arrivera peu à peu à convertir ces dangereuses collines en bois productifs.

Lorsqu'on descend de la Veluwe en se dirigeant vers le midi, on rencontre la vallée basse et fertile où coulent les bras multiples du Rhin et de la Meuse; mais au delà on retrouve la région sablonneuse dans le Brabant septentrional et dans la partie occidentale du Limbourg. La constitution géologique du sol est la même, la terre n'est pas plus fertile; seulement la cul-



servirait une rente sa vie durant. La condition fut acceptée; alors il lui conseilla de vendre le sable des dunes qui appartenaient à ces établissements de charité. L'avis parut d'abord assez étrange, car qui voudrait acheter du sable? Il leur expliqua que les navires d'Amsterdam ne savaient où trouver du lest, et qu'ils paieraient très bien celui qu'on leur fournirait. L'idée était bonne; elle réussit, et depuis quatre cents ans on enlève du sable des dunes non seulement pour le service des navires, mais pour celui des rues et des routes et pour les usages domestiques (1).

Il s'est formé ainsi entre les dunes et les prairies argileuses ou tourbeuses une lisière à laquelle la proximité des villes de Delft, de La Haye, de Leyde, de Haarlem et d'Amsterdam a permis de donner une fertilité extraordinaire. Cette lisière aux environs de La Haye s'appelle le Westland. C'est un jardin continuel où la culture accomplit de véritables miracles, car dans un sol naturellement détestable et sous un

(1) Une des plus importantes de ces exploitations de sable (*afzanding*), près de Loosduinen, appartient à la reine mère.

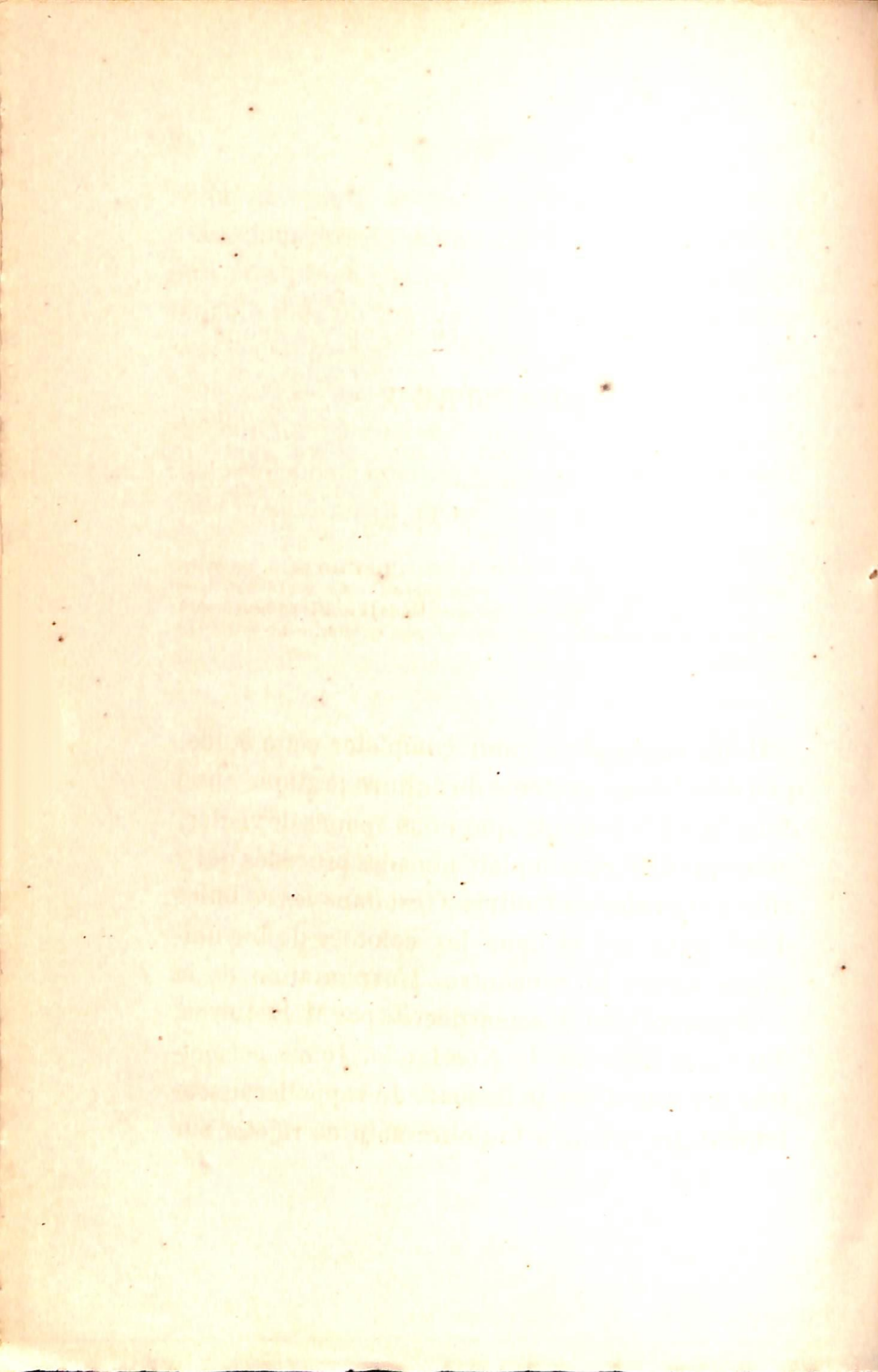
ciel rigoureux, à proximité de la mer du Nord, elle obtient des produits que refuse parfois le doux climat de Nice et d'Hyères. Près de Haarlem se rencontrent les grandes plantations de tulipes, d'hyacinthes et de jonquilles qui ont acquis depuis longtemps une renommée européenne. Les précieux oignons de ces plantes bulbeuses sont expédiés dans le monde entier, surtout en Russie et dans l'Amérique du Nord. Le charmant village de Bloemendaal, qui porte si bien son nom, *vallée des fleurs*, en a vendu, en 1862, pour plus de deux tonnes, c'est à dire pour environ un demi-million de francs. Dans le Westland, on cultive aussi très en grand des fleurs de toute espèce, des soucis pour falsifier le safran, dit-on, et des roses surtout, dont les pétales sont recueillis, comme en Perse, afin d'en extraire les essences de parfumerie. Ailleurs, à Noordwyk et à Wassenaar, ce sont des plantes médicinales qui donnent aussi de bons profits; à Monster, ce sont des asperges et des figues, et l'on peut y voir un figuier magnifique qu'enverraient Naples et Gênes; à Boskoop, à Aalsmeer, ce sont des pépinières admirablement soignées, qui fournissent des arbustes d'agrè-

ment à ces innombrables jardins qu'on admire autour de toutes les villes des Pays-Bas, et qui en expédient des bateaux chargés jusqu'à Paris même. A Loosduinen, à Naaldwyk, à Wateringen, les petits cultivateurs, qui sont en même temps d'habiles jardiniers, s'appliquent à produire toute sorte de légumes en primeur qu'ils vendent à Londres à des prix très élevés. Ils parviennent dès la fin de mai à avoir en abondance des navets excellents, que des barques vont vendre dans toutes les villes du pays jusque dans l'Over-Yssel et la Frise. A Nieuwer-Amstel, à Sloten, à Almeer, on cultive surtout des cornichons et des concombres en partie expédiés en Angleterre, en partie réservés pour le peuple des villes, qui en mange énormément conservés dans le vinaigre sous le nom de *zueren*. C'est aussi dans le Westland qu'on obtient, avec des soins infinis, ces magnifiques raisins recherchés pour les tables royales, et qui l'emportent sur les fameux chasselas de Thomery et de Fontainebleau.

On ne peut s'imaginer toutes les peines qu'on se donne pour obtenir ces beaux fruits dans un climat aussi peu favorable. La vigne est palissée

le long de murs très bas et peints en noir. Quand la grappe est formée, on retranche successivement le tiers environ des baies, afin que celles qui restent reçoivent plus de suc, plus de force et plus de soleil ; on enlève aussi les feuilles qui jettent trop d'ombre sur les grappes. C'est ainsi que l'homme obtient ici à force de prévoyance et de soins minutieux ce que le soleil et la nature lui prodiguent gratuitement ailleurs.

---



## CHAPITRE X

---

La région tourbeuse. — Les *veen-kolonien*. — Leur origine. — Forme des exploitations. — Création du sol. — Les engrais. — Les semailles en ligne. — La culture alterne. — Les colonies agricoles de la société de bienfaisance. — *Frederiksoord*. — Le Limbourg. — Région crétacée. — Le *læss*. — Le métayage.

Il ne reste plus, pour compléter cette étude, qu'à décrire un système de culture pratiqué aussi dans la région haute que nous venons de visiter, mais qui diffère complètement des procédés qui y sont généralement suivis. C'est dans les colonies des tourbières et dans les colonies de bienfaisance qu'on le rencontre. L'exploitation de la tourbe a été parfaitement décrite par M. Esquiros, dans son livre sur la Néerlande. Je me permettrai d'y renvoyer le lecteur. Je rappellerai seulement ici qu'on a toujours soin de rejeter sur

le fond sablonneux de la tourbière la couche supérieure qui forme un très mauvais combustible, et qui, au contraire, mêlée au sable qu'on extrait des fossés, fait une terre très fertile, quand on combine avec ce mélange de deux terres différentes une quantité suffisante d'engrais (1). Cette méthode fut introduite d'abord, semble-t-il, au seizième siècle, dans les vastes landes tourbeuses, *hooge veenen*, que la ville de

(1) Quand la tourbe a été enlevée, il reste une série de bandes de terrains de 82 mètres de largeur, séparées les unes des autres par des fossés qui débouchent à angle droit dans le canal principal. Il s'agit alors de fertiliser ces langues de terres composées d'un sous-sol sablonneux, recouvert de la couche supérieure de la tourbe qu'on y a rejetée : on coupe ces bandes de terrains (*dalgronden*), par de nouveaux fossés, un dans la longueur et plusieurs en travers, à une distance de 125 mètres. Le creusement de ces fossés livre environ par hectare 1,000 mètres cubes de sable qu'on mêle à la couche de tourbe légère et spongieuse de la superficie. Si le sous-sol est sablonneux et imperméable, on le défonce aussi à une ou deux bêchees de profondeur. On a soin de bien niveler les champs, de manière à les disposer en dos d'âne afin de faciliter l'écoulement des eaux dans tous les sens. On donne ensuite trois labours et trois hersages, et on obtient un sol composé d'un mélange de sable et de tourbe qu'il faut réchauffer maintenant par l'addition d'une grande quantité d'engrais. On y met habituellement de 40 à 50 *lasten* (de 2,000 kilos chacun d'engrais), recueilli à Groningue, qui contient beaucoup de vidanges et qui est par suite très actif. Autrefois on mettait

Groningue possédait vers le sud-est de la province. A peine la paix conclue avec l'Espagne assura-t-elle quelque sécurité, que Groningue creusa un canal dans cette direction et accorda des concessions pour exploiter les *veen*. Des paysans frisons dont le nom est encore conservé formèrent plusieurs associations : Trips-compagnie, Borger-compagnie, Kiel-compagnie, Nieuwefriesche-compagnie, qui successivement

toute la quantité, la première année, maintenant on la divise en deux années, afin d'obtenir deux bonnes récoltes. Voici le calcul du coût de ce défrichement pour un hectare, tel que l'établit M. Borgesius, qui en a fait l'objet d'une étude spéciale. (V. *Landontginning en landbouw in de veenkolonien der provincie Groningen*).

Prix d'achat . . . . .	150 florins.
Creusement des fossés, distribution du sable. . . . .	80
Trois labours, hersage, etc. . . . .	20
Cinq <i>vrachten</i> d'engrais. . . . .	400
Frais divers . . . . .	25
	<hr/>
	675

On obtient ainsi une magnifique récolte de seigle dont le produit ramène le coût de la terre à 450 florins, et comme on peut la louer à 24 florins l'hectare, on retire encore 5 p. c. de ses avances.

En répartissant l'engrais sur deux récoltes, le coût tombe à 350 florins. La terre alors est plus épuisée et on ne peut la louer que 20 florins, mais cela fait encore 6 p. c. de la mise dehors.



mirent des terrains en valeur. Beaucoup d'anabaptistes et de mennonites des provinces environnantes vinrent aussi peupler le désert, et ainsi se formèrent peu à peu les six communes de Hoogesand, Sappemeer, Oude-Pekela, Veen-dam, Nieuwe-Pekela et Wildervank, auxquelles on donne le nom de *veen-kolonien* (colonies des tourbières), et qu'on peut ranger parmi les plus riches et les plus beaux villages des Pays-Bas. Rien de plus singulier que l'aspect de ces colonies, dont les dispositions ont toutes été commandées par les nécessités de l'exploitation des tourbières sur le sous-sol desquelles elles sont assises. C'est une longue série de maisons coquettes et charmantes qui se poursuit en droite ligne, toutes séparées l'une de l'autre par un canal latéral, et chacune par conséquent munie d'un pont qui lui appartient, ou assise près d'un des cent ponts de la route, de sorte qu'il y a au moins autant de ponts que de maisons. En voyant l'élégance de ces habitations, l'importance des églises et des écoles, le luxe des magasins à grandes glaces, on croirait que ces localités si prospères sont peuplées uniquement de ces rentiers hollandais que le peuple appelle

ironiquement *coupon-knippers*, parce qu'ils n'ont rien à faire, sauf à détacher les coupons semestriels de leurs fonds publics. Et cependant ce sont bien des habitations rurales, car derrière chacune d'elles on aperçoit la grange et les champs cultivés qui s'étendent à perte de vue. La plupart des habitants sont cultivateurs en effet, mais beaucoup d'entre eux possèdent aussi, indépendamment de leurs fonds publics, des parts dans des navires ou dans des chantiers de construction (1). C'est un exemple bien rare de l'association intime de deux branches de la production qui semblent devoir rester étrangères l'une à l'autre, la navigation et l'agriculture.

La forme générale de chaque exploitation étonne l'étranger. Elle s'étend toujours le long d'un canal latéral creusé primitivement pour le transport de la tourbe. Elle est bornée devant par le canal principal, et ordinairement derrière, par un canal secondaire. A côté, se trouve une autre exploitation de même forme et de

(1) Dans les six villages, plus de soixante chantiers lancent par an de soixante à soixante et dix bâtiments de mer, sans compter les bateaux de rivière, et plus de sept cent cinquante capitaines de navire y ont leur demeure.

même étendue, puis, on rencontre un nouveau fossé débouchant dans le grand canal et ainsi de suite, de manière qu'on trouve une série d'îlots renfermant chacun deux exploitations. Quand celles-ci contiennent une vingtaine d'hectares, elles forment des bandes de terrain de près d'une demi-lieue de longueur, car elles n'ont que quatre-vingt-deux mètres de largeur. Cette étroite bande cultivée est à son tour divisée, par de petits fossés, en champs d'une étendue moyenne d'un hectare; mais une digue un peu relevée l'entoure tout entière et la préserve de l'inondation des crues ordinaires. C'est sur cette digue que s'ouvre le chemin qui permet au cultivateur d'arriver à tous les champs avec ses chevaux et ses instruments aratoires. Les bâtiments de la ferme, toujours situés le long du canal principal, se composent, suivant le plan généralement suivi en Groningue, d'une maison d'habitation, à laquelle est adossé un énorme vaisseau contenant à la fois la grange, les étables et toutes les dépendances de l'exploitation.

La manière dont le sol est mis en valeur n'est pas moins remarquable que la façon dont il a

été créé et dont il est occupé. Les fermes ont de 10 à 20 hectares, et presque tous les cultivateurs sont propriétaires ou locataires héréditaires (*beklemde meyers*) de celles qu'ils exploitent. Ils ne reculent pas devant les avances; chaque année, ils achètent pour 2 ou 3,000 francs d'engrais de toute sorte, surtout des boues de rue que des bateaux amènent d'Amsterdam et des autres villes hollandaises, à travers le Zuyderzée, ou de la ville de Groningue, qui a depuis 1628 adopté les meilleurs règlements pour recueillir toutes les matières fertilisantes, trop souvent perdues ailleurs. Ils emploient aussi pour stimuler leurs récoltes le limon fertile que la mer dépose dans le Dollard, le fumier de l'hiver qu'ils obtiennent des fermiers de la zone argileuse moyennant 36 ou 40 francs par tête de bétail, enfin jusqu'à des moules qu'on répand ici sur les champs dans la proportion de 200 à 300 hectolitres par hectare, au prix de 50 centimes l'hectolitre.

L'assolement partout suivi est excellent; il est strictement alterne; jamais deux récoltes épuisantes ne se suivent, et après une rotation de cinq et six ans on laisse la terre en prairie

pendant une couple d'années. On applique d'ailleurs, depuis plus de cent ans, avec des instruments très simples (1), un procédé généralement considéré comme une invention récente de l'agriculture anglaise; je veux parler des semailles en ligne, qui exigent moins de semences et qui permettent de biner deux fois les récoltes sur

(1) Les instruments dont on se sert ici tant pour faire les semailles que pour biner les récoltes méritent de fixer l'attention des agronomes. C'est d'abord une sorte de *marqueur* coudé qu'on attache au côté droit de la charrue et qui trace ainsi une raie dans la partie du champ déjà labouré; on l'appelle *bongel*. Les lignes sont espacées de 25 à 30 centimètres pour les blés et de 40 à 50 pour le sarrasin. L'autre instrument dont on se sert pour tracer les lignes est le *gotenjager*: il est formé d'une très forte planche sous laquelle sont fixées 4 à 5 règles parallèles qu'on peut éloigner ou rapprocher à volonté suivant l'intervalle qu'on veut laisser entre les lignes. Un cheval traîne cet engin sur la terre hersée où les lignes se trouvent ainsi parfaitement marquées. On sème ensuite avec le *zaaihoorn* qui n'est autre chose qu'un petit entonnoir, à peu près fermé vers l'extrémité inférieure. On le remplit de semence et on le secoue de manière à faire tomber celle-ci dans la ligne tracée par le marqueur. Un petit garçon ou une femme peut semer 44 ares par jour et suivre facilement avec le *zaaihoorn* la charrue du *bongel* qui trace les lignes. Le binage se fait au moyen d'une houe (*schoffel*), dont le fer aplati a la forme d'un croissant et qu'on manie en le poussant et le ramenant à soi alternativement, de manière à couper les mauvaises herbes au dessous du collet. Par les semis en ligne on épargne à peu près le tiers de la semence.

ped. Les produits répondent aux soins bien entendus de cette excellente culture, et sur ce sol étrange, formé complètement par la main de l'homme, ils égalent ceux des meilleures terres argileuses. Ces produits s'élèvent par hectare pour le froment à 25 hectolitres, pour le seigle à 27, pour l'orge à 38, pour le colza à 28, pour les féveroles à 26, chiffres tout à fait exceptionnels ailleurs.

Les 16,000 hectares de terrain productif que comprennent les six *veen-kolonien* nous offrent donc un des plus curieux exemples de ce que peut l'industrie agricole quand elle est conduite avec intelligence, et qu'elle apprend à tirer parti des propriétés particulières du sol qu'elle met en valeur. L'histoire de la création de ces colonies est sans contredit une des plus belles pages des annales de l'économie rurale de la Néerlande, une de celles dont elle peut s'enorgueillir à juste titre. De nos jours, l'œuvre de la colonisation se poursuit. La ville de Groningue, à qui appartiennent encore d'immenses espaces de hautes tourbières, y a hardiment creusé un canal qui s'étend jusqu'à Ter-Apel, aux frontières de l'Allemagne. Déjà une nouvelle commune s'y est

formée, Stadskanaal, qui promet de marcher sur la trace de ses aînées. La ville de Groningue continue d'appliquer à ces défrichements le régime de *beklem-regt* (bail héréditaire), et elle n'a qu'à s'en féliciter, car les colons apportent au travail toute l'activité, toute la prévoyance que donne seul le sentiment de la propriété, et pourtant elle ne perd pas complètement les avantages du *domaine éminent*. Son revenu augmente sans cesse, et il lui est payé, non par des fermiers qu'inquiète le retour fréquent de locations publiques, mais par des cultivateurs satisfaits et assurés de l'avenir.

La région sablonneuse nous présente encore un autre exemple de culture alterne, avec achat d'engrais et parfois avec semailles en ligne (1) dans les colonies de bienfaisance et de représ-

(1) En visitant les cultures de Frederiksoord, j'ai pu constater l'heureuse influence que les semailles en ligne exercent sur la récolte. Les blés en terre semés en ligne étaient bien plus forts et d'un vert plus intense que les autres. Avec moins de semences on obtient aussi plus de produits et, grâce au binage entre les lignes, la terre est bien plus propre et mieux débarrassée, des mauvaises herbes. La culture des pommes de terre sur le genêt retourné dans les sillons comme fumure verte est aussi remarquable.

sion, à Frederiksoord, à Veenhuyzen et à Omerschans; seulement cette culture est pratiquée dans des conditions tout autres que dans les belles communes de Groningue. C'est un général de l'armée néerlandaise, le comte Van den Bosch, qui conçut, il y a plus de quarante ans, l'idée de fonder des colonies agricoles pour donner du travail aux hommes valides qui en manquaient. Le projet semblait parfaitement entendu, il fut accueilli avec enthousiasme. La Société de bienfaisance (*Maatschappij van Weldadigheid*) fut fondée. Les membres de la famille royale lui accordèrent leur patronage et des sommes considérables. Les souscriptions affluèrent : au bout de peu de temps, on en compta vingt et un mille; c'était un admirable élan de charité chrétienne, comme on en voit si fréquemment dans la Néerlande non moins qu'en Angleterre. Le général Van den Bosch veilla lui-même à l'exécution de la grande œuvre de bienfaisance qu'il avait rêvée. De vastes landes furent acquises ou obtenues en concession de l'État dans l'Over-Yssel et dans la Drenthe, et des contrats conclus avec des communes, des associations ou des particuliers qui, moyennant une certaine



rétribution, avaient le droit d'envoyer un indigent à la colonie, où il obtenait la jouissance d'une maison, d'un jardin et de deux hectares et demi de terre. Le colon, qui recevait aussi des instruments aratoires et une vache, travaillait d'abord sous la surveillance et pour le compte de l'association; mais, parvenait-il à épargner le petit capital nécessaire à son exploitation, il devenait locataire indépendant (*Øryboer*).

Ce plan si bien conçu a-t-il réussi? On voudrait pouvoir répondre affirmativement, car le moyen serait trouvé de combattre efficacement la misère dans tous les pays qui ont encore des terres vagues à défricher. Certes l'œuvre de la Société de bienfaisance n'a pas été vaine. Grâce au dévouement des administrateurs et à la générosité des souscripteurs, des résultats sérieux ont été obtenus : 434 petites fermes ont été bâties, 1,400 hectares de terre mis en culture; des églises, des écoles, six fabriques de cotonnades successivement construites, et une population laborieuse de 2,500 à 3,000 personnes a été entretenue, moralisée, sauvée de la misère. Ce sont là sans doute des résultats admirables; malheureusement les dépenses ont été énormes,

le déficit est allé croissant, et l'œuvre, au lieu de s'étendre, a décliné. D'abord on a séparé et avec raison les colonies pour la répression de la mendicité, Veenhuyzen et Ommerschans, de celles de Frederiksoord; ensuite il a fallu vendre une partie de la propriété, et comme le zèle des souscripteurs s'est refroidi, la situation de la société est devenue dans ces dernières années extrêmement critique. Cependant, grâce aux excellentes réformes introduites récemment, les recettes allaient balancer les dépenses, quand la cherté inattendue du coton est venue tarir la source des bénéfices que procuraient les fabriques (1). L'administration actuelle a donc à lut-

(1) La commission de la société, composée d'hommes compétents et présidée par un agronome distingué, M. O. Van Andringa de Kempnaer, a nettement dévoilé les causes de cette fâcheuse situation; elle a montré que l'on avait trop négligé de faire appel aux efforts individuels des colons, et qu'il était impossible de faire vivre 2,500 personnes sur 1,200 hectares de terres sablonneuses nouvellement défrichées. Elle propose comme remède la création de plusieurs grandes fermes, et le jeune et intelligent directeur de la colonie, M. Jongkindt Coninck, m'a affirmé qu'avec ce système la colonie pourrait marcher et se développer. Il est fâcheux qu'on n'ait pas dès le principe planté en sapins toute l'étendue qu'on avait acquise. On aurait employé aux travaux de défoncement et de plantation les pauvres qu'on

ter encore, mais il faut espérer qu'elle sera soutenue par le concours du pays tout entier, et que la nation hollandaise ne laissera point succomber une admirable institution qui a coûté tant de sacrifices, qui a déjà fait tant de bien, et qui, habilement dirigée, peut rendre encore de si grands services.

Un dernier district agricole digne d'étude se trouve dans la partie de la province du Limbourg située à l'est de la Meuse, et où l'on rencontre un terrain qui manque partout ailleurs en Néerlande. Le sol y est formé d'une argile fertile que les géologues allemands désignent sous le nom de *læss*, et qui ne diffère guère du limon de la Hesbaye. Par endroits, affleure au jour la craie blanche à silex, formation de l'époque secondaire, qui élève en Belgique, aux bords de la Meuse, ses falaises escarpées, et

voulait secourir en leur assurant une demeure et quelques ares de terres qu'ils auraient cultivés à leur guise. Ils auraient vécu au moyen du salaire que la colonie leur eût payé; ils seraient devenus dès l'abord des travailleurs responsables et indépendants, et aujourd'hui l'administration trouverait dans ses bois un capital accumulé d'au moins un million. Mettre en culture de mauvaises terres au moyen de mauvais ouvriers, c'était entreprendre l'impossible. Le directeur actuel s'occupe activement des plantations.

constitue, près de Maestricht, la montagne de Saint-Pierre, si connue des géologues par ses ossements fossiles, et des touristes par ses catacombes, dont les galeries ont plusieurs lieues d'étendue. On voit que les anciennes révolutions du globe ont préparé ici un sol fait à souhait pour l'agriculture. La surface du pays est ondulée, mais les déclivités ne sont jamais assez fortes pour s'opposer au travail de la charrue. Les hauteurs trop abruptes sont plantées de chênes ou d'arbres résineux. Le cultivateur se procure à bon marché le fer des forges voisines de Liège et le combustible des houillères de la Meuse ou de celles de Kerkrade, qui appartiennent au gouvernement néerlandais. Le terrain, moins compacte que l'argile de la Belgique, livre en général un passage facile aux eaux, et n'exige que rarement le secours du drainage. De divers côtés, des bancs de cailloux roulés permettent de faire à peu de frais d'excellentes routes. Enfin la Meuse, qui traverse la province dans sa plus grande longueur, un canal qui réunit cette rivière à l'Escaut, des chemins de fer dans toutes les directions, offrent aux produits de l'agriculture des débouchés assurés et

des transports si peu dispendieux, que même le marché de Londres leur est ouvert.

Voilà sans doute bien des conditions favorables; il faut rechercher cependant si l'on a su en tirer bon parti. Le nombre des propriétaires riches qui font valoir eux-mêmes leurs terres est assez considérable; il s'ensuit que les grandes fermes de 50 à 100 hectares ne sont pas rares, et qu'à peu près partout les bâtiments de ferme sont grands, solides et bien entretenus. Le bétail est beau, mais il est peu nombreux. Sur une ferme de 100 hectares, on ne compte guère que 16 ou 17 vaches à lait, autant d'élèves, une centaine de moutons et 8 ou 9 chevaux. C'est à peu près le type de la ferme belge du Hainaut, si ce n'est qu'il y a moins de chevaux, parce que la terre est plus facile à travailler.

Les machines à battre commencent à s'introduire, mais les charrues sont encore de mauvaise construction, lourdes, avec un avant-train à roues et très semblables à celles qu'on rencontre aux environs d'Aix-la-Chapelle. L'assolement généralement suivi est aussi assez mal entendu, c'est une modification de l'ancienne rotation triennale. Du froment, puis du seigle et

la troisième année, trèfle, avoine, pommes de terre, etc. De cette façon les trois quarts de la terre sont en céréales et un cinquième à peine est réservé pour les fourrages. Il est vrai qu'on met souvent des navets en dérobé après le seigle, pratique empruntée sans doute à la Campine, qui s'étend de l'autre côté de la Meuse. La plupart des fermiers achètent aussi du foin sur les prairies que fertilisent les débordements annuels de la rivière et suppléent de cette manière au défaut de nourriture dont pourrait souffrir leur étable.

Le métayage est encore en vigueur, pour les céréales du moins, dans certaines parties du pays, surtout dans un district qui avait continué d'appartenir à l'Espagne après la révolution du seizième siècle et qu'on appelle pour ce motif *het Spansch quartier*. Les conditions de cette culture à mi-fruit ne sont pas tout à fait les mêmes que dans le Midi. Le propriétaire a la moitié des grains, mais pour la partie de terre emblavée en féveroles, trèfle ou pommes de terre, on paie un loyer en argent moins élevé d'un tiers que les fermages habituels. Il est défendu aux métayers de semer des navets en

récolte dérobée, parce qu'on prétend que c'est autant d'enlevé à la terre dont le propriétaire ne profite pas. Cette interdiction est très mal entendue, car les navets permettent de mieux nourrir le bétail et par suite de mieux fumer le sol. On s'étonne que le bail à ferme ordinaire ne remplace pas le métayage, qui exige une plus grande surveillance, d'abord pour prendre note de l'étendue consacrée à chaque récolte, ensuite pour envoyer un ouvrier battre les céréales en grange et opérer le partage. Deux raisons le font maintenir. D'une part, il assure au propriétaire un revenu plus grand qu'il ne pourrait obtenir par la location ordinaire, et d'autre part, le cultivateur aime mieux que le possesseur du sol soit associé à ses chances de bonne et de mauvaise récolte plutôt que d'être tenu à payer une somme fixe quoi qu'il arrive. La location ordinaire des fermes a lieu pour six ou neuf ans, mais avec des conditions spéciales qui méritent d'être notées. L'entrée en jouissance a lieu au mois de mars; le fermier qui entre a droit à la moitié de la récolte sur pied, et le fermier dont le bail finit à l'autre moitié. Celui-ci conserve donc, même durant la dernière année de ce

bail, un certain intérêt à obtenir de bonnes récoltes, et le fermier entrant à l'avantage de se trouver en possession d'une quantité de produits suffisante pour se nourrir lui et son cheptel, sans devoir faire immédiatement les avances de toute une année. Le prix de location varie de 60 à 100 francs l'hectare, et le prix de vente de 4,000 à 6,000 fr. C'est déjà un chiffre satisfaisant; malheureusement le salaire de l'ouvrier agricole ne monte guère à plus d'un franc par jour.

J'ai encore remarqué dans ce canton une autre coutume qui m'a paru très judicieuse. Comme les arbres poussent parfaitement dans ce sol riche et profond, on en plante beaucoup, et il s'ensuit que le pays n'a pas cet aspect triste et uniforme habituel aux bonnes terres à froment. Or les communes tirent du droit de plantation un revenu assez considérable. Le long des chemins vicinaux, partout où la commune a un bout de terrain, elle accorde aux particuliers le droit de planter des arbres marqués de leur chiffre, moyennant une rétribution annuelle qui va en augmentant avec l'âge de l'arbre. Le moindre coin de terre est ainsi utilisé. Les plantations sont bien faites, car c'est



l'intérêt privé qui s'en charge, et on ne voit point ici ces espaces vagues et improductifs qui sont ailleurs comme une enseigne d'incurie et d'imprévoyance.

A proximité des carrières de calcaire crayeux qui distingue la formation du territoire de Maestricht, les habitations rurales ont un grand aspect de richesse et d'élégance qu'elles empruntent aux pierres blanches, parfaitement équarries et appareillées dont elles sont construites et qui ne coûtent pas plus que la brique, c'est à dire de 15 à 18 francs le mètre cube. Quand on visite le pays, on est très étonné de voir des toits de chaume tout couverts de mousse s'appuyer sur des murs dignes d'un palais. Malheureusement l'intérieur ne répond pas à ces dehors soignés, et en entrant dans la demeure des ouvriers, on s'aperçoit bientôt qu'on a quitté le Hollande. Les étables des grandes fermes ont au contraire un aspect grandiose. Les vaches sont placées sur deux rangs, la tête dirigée vers le milieu du bâtiment; elles sont attachées entre des montants de bois devant leurs auges. Au milieu de ces deux rangées se prolonge un couloir par où l'on apporte la nourriture au

bétail et qui communique avec la place où on la conserve et la prépare. Derrière les vaches, règne aussi un passage où l'on peut circuler pour les traire et pour enlever le fumier. L'ensemble de ces dispositions est extrêmement commode et bien entendu.

En résumé, la partie méridionale du Limbourg assise sur le *læss* est une belle région agricole, et forme le plus complet contraste avec la partie occidentale de la même province, qui est le canton le moins habité, le plus pauvre, le plus isolé de tout le royaume.

Considérée dans son ensemble, la région sablonneuse des Pays-Bas ne nous a pas offert une culture très avancée; elle est remarquable plutôt par les anciennes coutumes auxquelles elle est restée fidèle et par les restes de l'organisation rurale de la Germanie primitive, qu'elle a en partie conservée. Déjà cependant, malgré la stérilité du sol, le progrès agricole s'introduit dans ces districts si longtemps isolés, et les cultivateurs qui voudront améliorer leurs procédés et augmenter leurs produits auront ce grand avantage, qu'ils ne devront pas chercher des modèles à l'étranger : ils en trouveront tout près

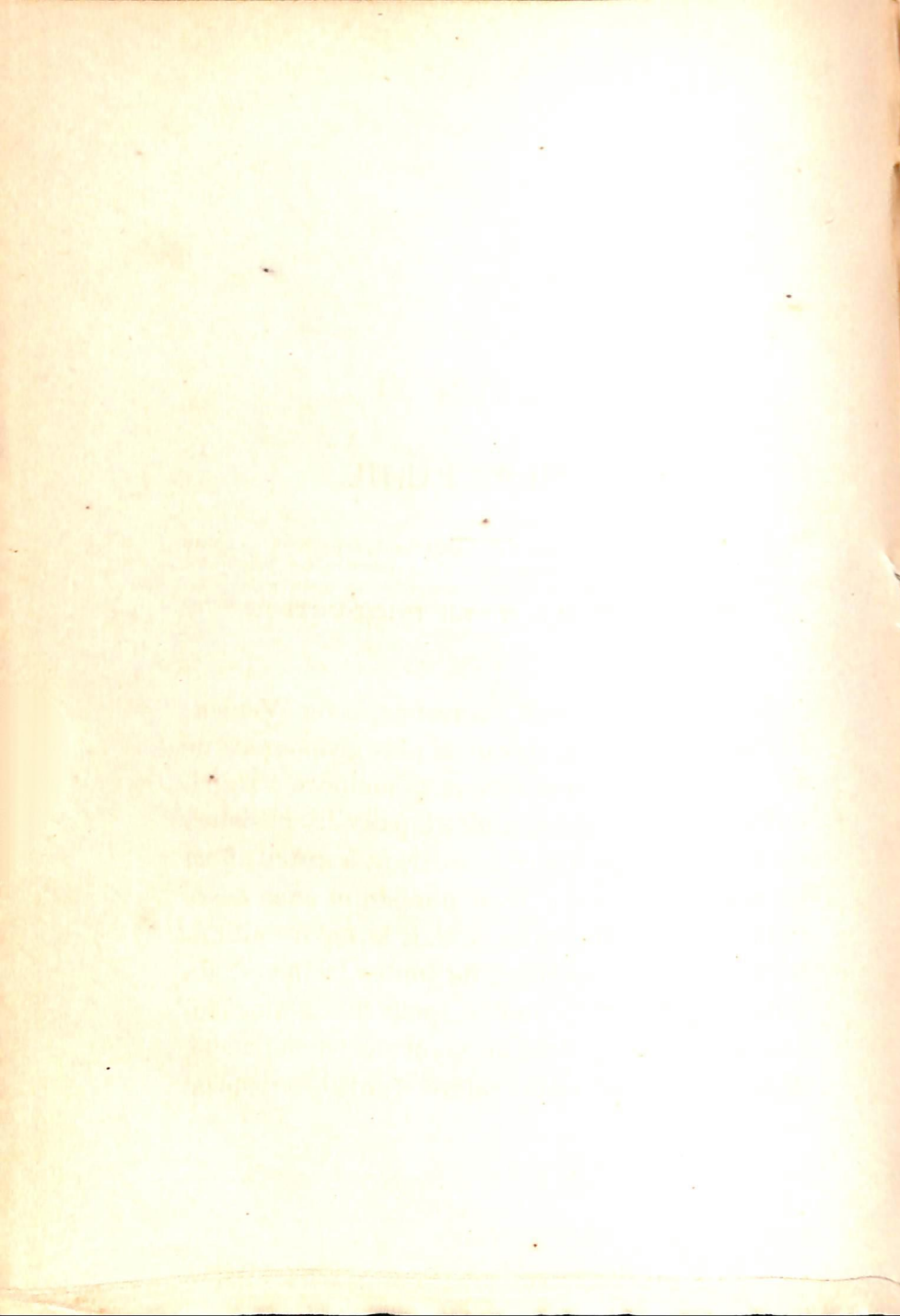
d'eux, dans ces belles colonies des tourbières de la Groningue, qui, pour l'assolement, l'emploi judicieux des engrais et les façons données à la terre, leur offrent les meilleurs exemples à suivre.

---

TROISIÈME PARTIE

---

LES CULTURES ET LA PRODUCTION



## CHAPITRE XI

---

La Hollande jadis pays commercial, aujourd'hui pays agricole. — Le domaine de l'agriculture. — Répartition des cultures. — Les bois. — Les pommes de terre. — Le fromage et le beurre. — Les assolements. — Les produits. — Accroissement de la population. — Condition des classes rurales.

La Hollande était autrefois, avec Venise, l'État européen qui devait la plus grande part de sa richesse au commerce et la moindre à l'agriculture. Ce qui permettait au pays de subsister, ce n'était pas la charrue ouvrant à grand effort le sein d'une terre trop humide et sans cesse menacée par les eaux, c'était le navire sillonnant librement les flots de toutes les mers. Un ancien écrivain hollandais, pour dissimuler l'infériorité de sa patrie au point de vue agricole, disait dans ce latin relevé d'antithèses qu'on

aimait alors : « *Hollandia non floret agricultura, sed agricultura floret in Hollandia* (la Hollande ne prospère pas par l'agriculture, mais l'agriculture prospère en Hollande). » Un de ses compatriotes, esprit éminent et trop peu connu, un des précurseurs de l'économie politique au dix-septième siècle, l'ami et le collaborateur de Jean de Witt, Pieter de la Court, avoue, lui, franchement, que, sans le commerce, le sol de son pays ne vaudrait pas la peine d'être mis en culture, et cette idée revient sans cesse dans les publications du temps. Ni l'État ni les particuliers ne songeaient à encourager ou à protéger cette branche de la production nationale, complètement abandonnée aux mains des paysans.

Il faut arriver à une époque récente pour voir la disposition des esprits changer à ce sujet : cette époque est celle du déclin, de la chute même de la république des Provinces-Unies. Elle, qui avait vaincu l'Espagne et glorieusement résisté à la France et à l'Angleterre coalisées, succomba lentement, on le sait, sous les mortelles atteintes d'une guerre de tarifs. Les droits différentiels et l'acte de navigation repoussèrent

ses navires de tous les ports ; son commerce fut anéanti, sa marine détruite. A la fin du dix-huitième siècle, la Hollande était arrivée au plus affligeant degré de faiblesse, et la conquête française, sous l'empire, acheva de la ruiner, en livrant ses colonies à l'Angleterre. C'est précisément alors cependant que l'agriculture, autrefois si dédaignée, vint lui ouvrir de nouvelles sources de richesse. On a vu souvent des hommes politiques, ministres ou même souverains, tombés du pouvoir, chercher dans la vie rurale une nouvelle jeunesse et trouver une consolation dans la pensée, que, pour son humble part, on contribue à fertiliser le sol de la patrie et à augmenter le bien-être de ses semblables. Il en est des nations comme des hommes. Le sort leur a-t-il été contraire, ont-elles succombé dans une lutte inégale, leur commerce, leur industrie, ont-ils décliné sous l'empire de circonstances adverses, il est encore à leur disposition une source inépuisable de profits et de bien-être qui compensera toutes leurs pertes, qui guérira leurs blessures, et que ne pourront jamais tarir les hasards de la guerre ou les vicissitudes des



traités : c'est la terre mise en valeur et toujours prête à récompenser au décuple tous les sacrifices intelligents qu'on consent à lui faire; en un mot, c'est l'agriculture. C'est elle en effet qui a soutenu autrefois la Lombardie et la Belgique, asservies à l'étranger et privées de leurs anciennes industries, et c'est elle aussi qui, plus récemment, a relevé la Hollande déchuë de son antique grandeur commerciale. Peu à peu, à l'insu de l'étranger et du pays lui-même, sans bruit, sans éclat, mais par des améliorations poursuivies de tous les côtés à la fois, la Néerlande, qui ne vivait jadis que par le trafic, est devenue une des nations agricoles les plus avancées de l'Europe, et celle qui relativement exporte le plus de produits de son sol. Le café et le sucre de ses belles colonies, le beurre, le fromage et le bétail de ses gras pâturages, voilà maintenant les éléments solides de sa prospérité. Déjà, en parcourant le pays, en décrivant ses différentes régions, la région *verte* de la Frise et de la Hollande, les riches cultures de la Zélande et de la Groningue, en constatant le bien-être répandu dans beaucoup de fermes, nous avons signalé les symptômes de

cette grande révolution économique. Nous voudrions en chercher les preuves directes et irréfutables dans les chiffres et dans les faits qu'ont pu recueillir les statistiques officielles. Au retour d'un voyage entrepris pour étudier l'économie rurale d'un État étranger, on aime à contrôler ses observations personnelles en les comparant aux données les plus exactes émanées du pays même qu'il s'agit de faire connaître. C'est le meilleur moyen de se rapprocher de la vérité et de présenter au lecteur un tableau fidèle, dont il peut lui-même apprécier les éléments.

Quelle est d'abord l'étendue du domaine agricole de la Néerlande, et quelle place y occupe chaque genre de culture? Le territoire du royaume des Pays-Bas mesurait 3,275,533 hectares en 1858; mais il faut remarquer que ce chiffre change d'année en année: il s'accroît en moyenne de 1,000 hectares par an, grâce aux conquêtes faites sur les eaux. La terre, on le sait, est encore ici en voie de formation, et les fleuves travaillent de concert avec l'homme à étendre le fonds productif dont celui-ci peut disposer. Les chemins, les lacs, les canaux, les maisons,

prennent 169,000 hectares ; reste donc pour la superficie susceptible de livrer quelque produit à l'agriculture un peu plus de 3 millions d'hectares, ce qui fait dix-sept fois moins que la France, qui compte environ 50 millions d'hectares imposables, et 400,000 hectares de plus que la Belgique, qui n'en a que 2,600,000. D'après un document dont les données restent encore aujourd'hui opportunes et significatives, le domaine agricole de la Néerlande en 1859 se partageait ainsi :

Froment. . . . .	85,000	hectares.
Seigle et sarrasin . . . . .	255,000	—
Avoine et orge. . . . .	129,000	—
Légumineuses, panais, racines	80,000	—
Pommes de terre . . . . .	100,000	—
Plantes industrielles . . . . .	60,000	—
Jachère . . . . .	21,000	—
Prairies permanentes . . . . .	1,352,000	—
Bois. . . . .	225,000	—
Terres vagues . . . . .	702,000	—

Ce tableau montre qu'avec la Suisse, la Néerlande est le pays où les herbages occupent le plus de place. En y ajoutant les racines fourra-

gères et les prairies artificielles, on trouve que la superficie consacrée à nourrir les animaux domestiques est de 1,400,000 hectares, c'est à dire deux fois aussi grande que celle destinée à des produits servant immédiatement à satisfaire les besoins des populations. La terre arable est très peu étendue, puisqu'elle ne comprend que 700,000 hectares environ, soit moins du quart de la superficie totale susceptible d'être mise en valeur. Sauf les contrées couvertes de hautes montagnes, on ne rencontre guère en Europe de pays où la charrue joue un rôle aussi secondaire.

Les bois occupent également une place très restreinte : tandis qu'en France et en Belgique ils s'étendent sur le sixième du territoire, ici ils n'en prennent que la quatorzième partie. C'est très peu à coup sûr. A l'époque antéhistorique, la plus grande partie de la contrée semble avoir été couverte d'épaisses forêts de chênes, de pins et d'aunes, car au fond des tourbières on trouve une couche pour ainsi dire continue de gros troncs d'arbres étendus presque tous dans le même sens. On suppose que ces arbres poussaient sur un terrain peu consistant,

et que les tempêtes les auront renversés dans les eaux des marais qui les auront conservés et où ils se seront ensevelis peu à peu sous les débris accumulés. C'est un phénomène naturel dont on peut suivre encore la marche dans les grandes forêts marécageuses de la Louisiane et dans le *dismal swamp* de la Virginie, où les ouragans abattent parfois par milliers les gigantesques *taxodiums* aux fûts élancés comme des mâts de navire et aux racines en forme d'arcs-boutans. Même jusqu'au commencement du moyen âge, la plus grande partie de la région sablonneuse, maintenant presque tout à fait dépouillée et transformée en landes nues ou sables mouvants, était occupée par de grands bois dont il ne reste plus que quelques lambeaux. Les hagiographes et les anciennes chroniques nous représentent les apôtres de l'Évangile et les chasseurs égarés à la poursuite du gros gibier marchant des journées entières en de vastes forêts qui ont disparu sans laisser de traces. Aujourd'hui il y a des provinces où les bois font complètement défaut. Ainsi la Drenthe n'en possède que 5,000 hectares, et la Groningue qu'un millier d'hectares seulement. Cela est

d'autant plus regrettable que la Hollande a besoin de beaucoup de bois, d'abord pour ses constructions navales, ensuite pour tous les travaux de défense contre la mer et les fleuves, enfin pour ses bâtiments de tout genre où le bois entre dans une grande proportion, à cause de la difficulté de se procurer d'autres matériaux et aussi de la mobilité du terrain, qui, en beaucoup de localités, ne supporterait pas des murs trop pesants. L'importation du bois, qui vient principalement du Nord, s'élève, annéemoyenne, à 15 ou 20 millions de francs, somme énorme pour un si petit pays.

En examinant encore le tableau de la répartition des cultures, on peut remarquer que les pommes de terre entrent pour une large part dans l'alimentation des classes les plus nombreuses, car on leur destine autant de terrain qu'au froment. Prise dans son ensemble, cette répartition des cultures est extrêmement favorable. Comme en Angleterre, et par suite aussi de la prédominance des herbages, elle assure aux cultivateurs de riches produits sans exiger beaucoup de travail, car dans les prairies c'est la fertilité du sol et l'humidité du climat qui font

naître spontanément les plantes dont les animaux se nourrissent, et qui produisent ainsi le lait et la viande, dont les prix augmentent bien plus rapidement que ceux des céréales. En effet, les régions les plus lointaines, les fertiles plaines de l'ouest des États-Unis ou du sud de la Russie peuvent envoyer des blés sur les marchés de l'Europe occidentale, et empêcher en conséquence les prix de cette denrée de s'élever en raison de l'accroissement rapide de la population ; mais il n'en est pas de même pour le beurre et la viande fraîche, qui ne supportent pas d'aussi longs trajets. Le cercle des pays producteurs est beaucoup plus limité, et l'offre ne peut s'accroître aussi rapidement que la demande, qui va sans cesse s'étendant à mesure que l'augmentation si rapide des capitaux crée de nouveaux consommateurs. Les contrées où les pâturages dominent profitent donc plus largement que les autres des progrès économiques des sociétés modernes.

Si l'agriculture néerlandaise jouit ainsi d'incontestables avantages, on regrette d'autant plus de rencontrer de si vastes étendues de landes qui ne lui livrent pour tout produit que

quelques mottes de bruyère employées à former des fumiers de *composts*. Les terres vagues prennent encore le quart du domaine agricole, tandis qu'en France elles n'en occupent que la sixième partie, et en Belgique la neuvième seulement. Ces lacunes, ces taches de terrains improductifs qui frappent désagréablement quand on étudie la belle carte rurale du pays dressée par M. Staring, s'expliquent par l'action de deux causes qui, réunies, ont dû arrêter ou au moins retarder singulièrement toute nouvelle conquête de la culture. La première de ces causes est la qualité détestable du sol : ainsi qu'on l'a vu, il est en général formé d'un sable aride qui, abandonné à lui-même, se couvre à peine d'une maigre végétation, et qu'on ne parvient à mettre en valeur qu'au prix de beaucoup de sacrifices et des plus persévérants efforts. La seconde de ces causes, nous la trouvons dans l'ancienne constitution de la propriété. Aussi longtemps que la lande demeurait le bien commun et indivis des cohéritiers de la *marke*, aucun de ceux-ci, et nul autre à plus forte raison, ne pouvait songer à employer à cette terre rebelle le capital considérable nécessaire pour la défri-



cher. Comme la stérilité naturelle ne peut être vaincue que peu à peu, à force d'engrais et de travail, il faut que l'énergique stimulant de la propriété privée intervienne. Maintenant du moins l'obstacle qui résultait des institutions locales a disparu en grande partie, et déjà l'étendue des terrains improductifs diminue chaque année.

Les assolements suivis par l'agriculture néerlandaise sont très variés. Nous avons fait connaître les principaux en décrivant les différentes régions agricoles. Pour compléter ce qui concerne ce sujet, nous suivrons de préférence les indications que donne M. Staring dans son excellent ouvrage : *Huisboek voor den landman in Nederland*, et qui ont servi de base à sa grande carte agricole. Nous avons vu que le mode de culture le plus primitif est celui qui consiste à ne demander un produit au sol qu'à des intervalles plus ou moins longs. A ce genre d'exploitation *intermittente* appartient d'abord la culture du sarrasin sur les tourbières, que le lecteur connaît déjà, et celle des pommes de terre dans les vallées formées par les dunes des côtes de la mer du Nord. Dans ces vallées pro-

tégées contre le vent d'ouest se développe une végétation assez abondante et très spéciale : ce sont des graminées aux longues racines et quelques arbrisseaux rampants. On brûle ces plantes dont les cendres donnent un léger engrais ; on y ajoute tous les débris végétaux que les vagues rejettent sur l'estran, les algues, les fucus, les méduses, les étoiles de mer qu'on trouve en grand nombre après les tempêtes et qu'on néglige trop généralement de recueillir ailleurs. Le sable des dunes n'est pas aussi infertile qu'il le paraît au premier abord ; les coquilles brisées qu'il contient fournissent les éléments calcaires, et les habitants de la côte y obtiennent deux ou trois récoltes d'excellentes pommes de terre. La culture *intermittente* des tourbières et des dunes correspond à l'*écobuage* et à l'*essartage* qu'on rencontre dans les contrées plus élevées, notamment en Belgique et en France.

Dans l'assolement biennal et triennal, la jachère représente encore les années de repos qu'on accordait primitivement au sol. Autrefois l'assolement triennal régnait en Hollande comme dans tout le reste de l'Europe. Maintenant on

ne trouve plus la jachère que sur les terres d'alluvion en Zélande, dans le bassin du Rhin et de la Meuse et dans la zone argileuse de la Groningue. Dans la région sablonneuse, la jachère a complètement disparu. Le sarrasin a pris sa place, de sorte qu'on arrive à la rotation suivante : 1<sup>o</sup> seigle, 2<sup>o</sup> seigle, 3<sup>o</sup> sarrasin. En récolte dérobée, on obtient un peu de navets et de spergule. Ce système est suivi sur la Veluwe dans le territoire sablonneux de Zutphen, de Nimègue et de Cuyk. Quand le sarrasin est remplacé par du seigle, de façon qu'on cultive cette céréale dix ou douze ans de suite sur la même terre, on aboutit alors à cette étrange rotation suivie dans la Twenthe et désignée sous le nom de *Roggen-bouvery*. Un assolement aussi vicieux ne peut se soutenir sur un sol d'aussi médiocre qualité que grâce à la coexistence de vastes espaces de terres vagues auxquels on enlève toute la végétation spontanée dont ils se couvrent, tous les éléments de fertilité qu'ils contiennent, pour les concentrer sur les champs maintenus en culture permanente. Comme on ne peut renouveler cette opération que tous les douze ans au plus tôt, la plus grande partie

de la superficie est donc encore soumise à l'exploitation *intermittente*.

Dans le Brabant septentrional, le système que nous venons d'indiquer est profondément modifié par de nombreux emprunts faits aux pratiques flamandes, de sorte qu'on se rapproche déjà de l'assolement alterne. Les rotations offrent d'assez grandes variétés, mais on peut les ramener à peu près au type suivant : 1° seigle, 2° trèfle, 3° avoine ou spergule, 4° seigle, 5° seigle, 6° pommes de terre, sarrasin, etc.; après le seigle d'hiver, navets ou spergule en *dérobé*. Comme on a plus de fourrages par suite de la place accordée aux prairies artificielles, le bétail est mieux nourri à l'étable où il reste plus longtemps pendant la journée. On recueille ainsi plus de fumier; les prairies sont parfois fumées, la production est plus abondante. Les fermiers achètent parfois de l'engrais et les champs sont parfaitement sarclés et disposés en *lits* ou *ados*, comme en Flandre. Ce sont là autant de marques d'une culture décidément entrée dans la voie du progrès.

Dans les terres argileuses, les céréales occupent aussi une grande étendue relative, mais

le froment remplace le seigle, et l'orge, le sarrasin. M. Staring distingue plusieurs nuances dans l'assolement adopté par les cultivateurs de la région basse, assolement qu'il désigne sous le nom de : *Korenbouvery* (culture de céréales).

Il décrit d'abord l'assolement zélandais (*Zeeuw-sche tarweteelt*) qui comprend neuf années avec jachère : 1° jachère, 2° colza ou orge d'hiver, 3° froment, 4° à 6° deux ou trois ans garance, 7° lin, 8° trèfle, 9° féveroles, ou bien en excluant les plantes industrielles : 1° jachère, 2° orge d'hiver, 3° féveroles, 4° froment, 5° trèfle, 6° froment, 7° pommes de terre, 8° avoine. Suivant que la succession des céréales et des plantes sarclées est souvent combinée, on se rapproche plus ou moins de la culture alterne. Les sarclages faits à la main ou à la petite houe rappellent la culture en ligne.

Un second système est la culture du froment avec jachère (*tarweteelt met braak*), qu'on trouve sur les argiles de rivière de la province d'Utrecht et du bassin où coulent le Rhin, le Waal et la Meuse. Le type dominant, mais avec un nombre considérable de combinaisons diverses, serait celui-ci : 1° jachère, 2° colza,

3<sup>o</sup> froment, 4<sup>o</sup> pois, féveroles, pommes de terre, 5<sup>o</sup> froment, 6<sup>o</sup> avoine ou seigle, 7<sup>o</sup> trèfle, 8<sup>o</sup> froment. Dans l'Over-Betuwe, la jachère revient plus souvent et, du côté d'Utrecht, on rencontre aussi la rotation suivante : 1<sup>o</sup> jachère, 2<sup>o</sup> froment, 3<sup>o</sup> froment, 4<sup>o</sup> seigle.

Sur les alluvions de l'Yssel, de Hattem à Doesborgh, on rencontre la culture des céréales sans jachère (*korenbouvery zonder braak*) : 1<sup>o</sup> seigle, 2<sup>o</sup> féveroles, 3<sup>o</sup> froment, 4<sup>o</sup> avoine, 5<sup>o</sup> trèfle, 6<sup>o</sup> froment. L'assolement du Limbourg se rapproche aussi du précédent dans ses caractères essentiels. Les céréales dominant, malgré l'absence de la jachère : 1<sup>o</sup> pommes de terre, féveroles, pois, betteraves, 2<sup>o</sup> froment ou orge, 3<sup>o</sup> seigle ou avoine, 4<sup>o</sup> après le seigle de l'année précédente, avoine, ou, après l'avoine, pois, sarrasin, pommes de terre, etc.

Dans la Frise, en intercalant une année de pâturage, on se rapproche de la culture alterne de l'Oldambt. La succession des récoltes peut se ramener au type suivant : 1<sup>o</sup> jachère (1),

(1) M'appuyant tant sur mes propres observations que sur celles des agronomes hollandais, notamment de M. H. Boeke, directeur de l'école d'agriculture de Haren, je crois devoir faire

2° orge d'hiver ou froment, 3° pommes de terre, 4° colza, 5° pommes de terre, 6° féveroles, 7° avoine, 8° trèfle, 9° herbages. On y réserve aussi fréquemment une place pour le lin et la chicorée. Cette dernière plante est surtout cultivée dans le Bildt où elle occupe, dans certaines années, jusqu'à 1,000 hectares, c'est à dire les trois quarts de l'étendue consacrée à la chicorée dans tout le royaume.

Dans les lacs de la province de Hollande mis à sec au moyen de moulins et qui ne sont pas complètement dévolus au pâturage, l'assolement ressemble à celui de la Frise : 1° jachère, 2° colza ou orge d'hiver, 3° féveroles, 4° froment, avoine ou orge d'été, 5° trèfle, 6° herbages. Seulement, cette année d'herbage ne revient pas régulièrement. Ce n'est que dans l'Oldambt en

remarquer que l'assolement attribué ici à la Frise par M. Staring, est plutôt celui qu'on suivait il y a une vingtaine d'années. Depuis lors la jachère a presque complètement disparu. Voici deux assolements nouveaux notés par M. Boeke. (Voy. *Een blik op den frieschen landbouw*. 1860, pag. 15) : 1° colza fortement fumé, 2° froment avec trèfle retourné en terre comme fumure verte, 3° pommes de terre, 4° lin. Le second se composait de : 1° colza bien fumé, 2° orge d'hiver, 3° fèveroles, 4° lin ou chicorée.

Groningue qu'on trouve la culture alterne avec la terre réservée systématiquement pendant plusieurs années au pâturage. Le type des rotations en usage est le suivant : 1° féveroles en lignes très espacées, 2° colza, semé entre les lignes l'année précédente, 3° orge, 4° trèfle, 5° orge, 6° avoine, froment ou seigle, 7° trèfle, 8° à 10° pâturage. La culture en lignes (*ryenteelt*) des colonies tourbières ne s'éloigne pas beaucoup de l'assolement de l'Oldambt. Les récoltes se succèdent fréquemment dans l'ordre suivant : 1° colza, 2° seigle, 3° pommes de terre, 4° féveroles, 5° seigle, 6° trèfle, 7° herbages, ou bien aussi : 1° orge, 2° féveroles, 3° seigle avec navets en dérobé, 4° pommes de terre, 5° féveroles, 6° seigle, 7° sarrasin. Il se comprend que les différentes rotations données ici ne sont que des types sans cesse modifiés par les convenances des cultivateurs, par le prix relatif des denrées et aussi par l'imitation de pratiques plus rationnelles. Il faut jeter un coup d'œil sur la grande carte agricole de M. Staring, pour voir quelle place du territoire occupe chacun des systèmes d'exploitation qu'on vient de caractériser ici.



L'examen de la répartition des cultures (1) suffit pour faire deviner que les produits végétaux entrent dans le chiffre total de la production agricole pour une moins forte part que les produits animaux, et en effet les statistiques montrent que la Hollande récolte peu de céréales, surtout extrêmement peu de froment. Comme le froment n'est cultivé que dans la région fertile, le produit moyen est élevé : il monte à 22 hectolitres par hectare. Dans la région basse il est peu de terres qui conviennent à cette céréale : les terres légères sont trop maigres et les terres grasses des polders sont trop fortes, surtout quand elles sont nouvellement endiguées. Il y a même des provinces entières qui n'en cultivent pour ainsi dire point du tout, comme la Drenthe et l'Over-Yssel. La récolte totale du froment ne dépasse pas 1,800,000 hectolitres, ce qui fait à peine un demi-hectolitre par habitant. C'est moitié moins qu'en Belgique, et seulement le quart de la proportion qu'on a constatée en France. Il est vrai que le pain de froment est un aliment de luxe qu'on ne ren-

(1) Voir aux annexes, n° 4.

contre que dans les maisons riches, et encore en très petite quantité. On consomme généralement du pain de seigle, non-seulement dans les campagnes, mais encore dans les villes. Aussi la récolte de cette céréale est-elle deux fois plus considérable que celle du froment : elle dépasse trois millions et demi d'hectolitres, soit environ un hectolitre par habitant. Quoique en Hollande on mange relativement peu de pain, et qu'il faille encore tenir compte d'environ un million et demi d'hectolitres de sarrasin, dont une grande partie sert à l'alimentation des populations rurales, la récolte totale des céréales est insuffisante pour faire face aux besoins de la consommation.

Cette insuffisance de la production nationale date de l'affranchissement des Provinces-Unies, et du prodigieux développement de population et de richesse qui en fut la suite. Les grandes villes commerciales étaient toutes placées le long des côtes, dans la région des pâturages, qui ne produisaient guère de céréales; les communications avec l'intérieur du pays étaient rares, difficiles, et il était bien plus aisé aux marchands d'Amsterdam de tirer

les approvisionnements de la Baltique et même de la mer Blanche que de la région haute, qui d'ailleurs avait peine à suffire à ses propres besoins. Les navires hollandais transportaient les grains de la Russie en Flandre, en France, jusque dans la Méditerranée, et pendant le seizième et le dix-septième siècle on put dire sans exagération que la Hollande, qui ne cultivait pas de blé, n'en était pas moins le grenier d'abondance de toute l'Europe. L'ambassadeur d'Angleterre, le chevalier Temple, cet excellent et profond observateur, croyait même que la Hollande de son temps ne produisait pas assez de grain pour nourrir les ouvriers employés à la conservation de ses digues, ce qui était évidemment très-exagéré. — D'autres affirmaient que la production agricole répondait environ au cinquième des besoins de la consommation. Les opulentes cités de la région basse et même les campagnes, dont le beurre et le fromage constituaient les seuls produits, s'habituaient ainsi à puiser dans les vastes approvisionnements que le commerce de transit mettait à leur disposition, et elles pouvaient se vanter avec raison de manger du pain à meilleur

compte que les autres nations, surtout à un prix moins variable, elles qui n'en récoltaient pas elles-mêmes.

Depuis le dix-huitième siècle, la production des céréales a beaucoup augmenté dans les Pays-Bas; des terres nouvelles, propres à cette culture, ont été conquises sur les eaux; on a ouvert de bonnes routes, reliant l'intérieur du pays aux marchés de la côte, et l'on peut prévoir le temps où la Néerlande se suffira sous ce rapport à elle-même. Déjà elle ne demande plus à l'étranger, année moyenne, que de 800 à 900,000 hectolitres de céréales. C'est à peu près la même proportion qu'en Angleterre; mais c'est quatre fois moins qu'en Suisse, où l'importation s'élève à un hectolitre par tête.

La pomme de terre, avons-nous vu, entre pour une grande part dans l'alimentation publique; aux repas de midi et du soir elle tient lieu de pain. Dans les dîners mêmes qui se composent de plusieurs plats, elle sert d'accompagnement obligé à chaque mets. Aussi le chiffre de la récolte totale est-il très élevé; il monte à plus de douze millions d'hectolitres, ce qui fait environ quatre hectolitres par tête. On cultive encore

beaucoup d'avoine et d'orge. Le produit de la première de ces céréales est de trois millions et demi d'hectolitres, et celui de la seconde d'un million et demi. Parmi les plantes industrielles, les plus importantes sont le colza, le lin, la garance et le tabac, qui donnent une valeur annuelle de trente à quarante millions de francs ; mais il est d'autres produits dont s'enorgueillit avec non moins de raison l'agriculture néerlandaise et qui donnent lieu à un immense commerce d'exportation : ce sont ceux des innombrables et magnifiques troupeaux répandus dans ses vastes et riches pâturages. Je n'ai trouvé nulle part une estimation satisfaisante de la valeur de ces produits ; il faut donc se résoudre à la fixer approximativement et par voie de comparaison. Je crois qu'on peut porter la quantité de lait que donne une vache en Hollande à environ 2,000 litres par an (1), ce qui, au

(1) Je sais parfaitement qu'il n'est pas rare de trouver en Hollande des vaches nouvellement vélées qui donnent la quantité énorme de 24, même de 30 litres par jour, et qui arrivent au bout de l'année à 4,000 ou 5,000 litres ; mais ce sont là des exceptions. J'ai sous les yeux des tableaux faits avec soin qui indiquent le produit annuel de chaque vache dans différentes étables des deux provinces de Hollande, et les chiffres varient

prix de 10 centimes, ferait un total annuel de 200 francs : comme on comptait dans le pays, en 1860, 856,000 vaches, on arriverait de cette façon à un produit de 170 millions. On peut contrôler ce résultat en le comparant à celui qu'on a constaté dans les autres pays pour lesquels le laitage est aussi le principal produit de l'espèce bovine. En Lombardie, on a estimé que les vaches, au nombre de 256,000, livraient en 1854 une valeur annuelle de 80 millions de francs, ce qui ferait 350 francs par tête. Sans doute les animaux qui paissent dans les gras pâturages des bords du Pô sont d'origine suisse et de première qualité, les herbages sont excellents et en grande partie arrosés, et le fromage de Parmesan se vend très cher; mais néanmoins le chiffre de 350 francs, paraît trop élevé. En Belgique, on a porté le produit de

entre 5,000 et 2,000 litres. On pourrait donc me reprocher de m'être arrêté au chiffre le plus bas et de ne pas avoir pris la moyenne; mais les deux Hollandes sont les provinces où se rencontrent évidemment les vaches les plus lactifères, et ce n'est pas d'après celles-ci qu'il faut juger celles de la Drenthe, de l'Over-Yssel, de la Gueldre et du Brabant. Les animaux de dernière qualité de la Hollande ou de la Frise peuvent être pris, me semble-t-il, comme moyenne pour tout le pays.

680,000 vaches à 90 millions, soit 132 francs par tête, et en Suisse on a inscrit 100 millions pour 525,000 vaches, ce qui fait 190 francs par tête. Le chiffre adopté pour la Hollande se rapprocherait donc beaucoup de celui qu'on a cru pouvoir constater en Suisse; il le dépasserait même un peu, parce que si la nourriture est de moins bonne qualité que celle des pâturages alpestres, elle est beaucoup plus abondante. Il serait notablement supérieur à celui de la Belgique, parce que, sauf en Flandre et dans la Campine, les vaches y sont mal nourries l'hiver et donnent ainsi peu de lait pendant le tiers de l'année.

Si l'on veut maintenant se faire une idée suffisamment exacte du produit brut de la Néerlande considérée comme territoire agricole, il ne reste plus qu'à former un tableau dont les détails qui viennent d'être exposés ont fourni la base.

*Produits végétaux.*

Céréales (semence déduite). . . . .	90,000,000 fr.
Plantes industrielles, fruits, etc. . . . .	50,000,000
Pommes de terre, légumes . . . . .	70,000,000
Bois. . . . .	10,000,000
A reporter. . . . .	<hr/> 220,000,000 fr.

*Produits animaux.*

Report. . . . .	220,000,000 fr.
Lait, beurre, fromage. . . . .	170,000,000
Viande . . . . .	60,000,000
Laines, volailles, peaux, etc. . . . .	18,000,000
Jeunes chevaux . . . . .	13,000,000
Total. . . . .	<u>481,000,000 fr.</u>

Ces résultats méritent, à plus d'un égard, de fixer l'attention. Ils montrent que l'agriculture de la Néerlande, si peu connue de l'étranger, la classe dès aujourd'hui parmi les nations les plus avancées sous ce rapport, car le produit brut s'élève à 150 francs par hectare de la superficie totale, tandis que dans les îles britanniques il ne va qu'à 135 francs et en France à 100 francs. Les Pays-Bas ne le céderaient donc qu'à l'Angleterre proprement dite, prise indépendamment de l'Écosse et de l'Irlande, à la Belgique et à la Lombardie. Si l'on ne considérait que la superficie productive, déduction faite des terrains vagues, on arriverait au magnifique résultat de 240 francs par hectare. Ce sont les belles prairies de la Hollande et de la Frise, les riches terres d'alluvion de la Zélande et de la



Groningue, qui compensent la stérilité naturelle de la région sablonneuse et qui contribuent principalement à élever la moyenne aussi haut.

Il est encore un fait qui vient confirmer les données précédentes, et qui étonnera ceux qui sont habitués à considérer la Néerlande comme un pays qui tire sa principale richesse du commerce : c'est que nul autre État en Europe n'exporte relativement une égale quantité de produits agricoles. Le chiffre de ces exportations s'est élevé en 1860 à plus de 100 millions de francs. Dans ce total, le fromage entrainait pour 18 millions, le beurre pour 21, la garance pour 13, le lin pour 13, l'avoine pour 5, et le bétail pour 21 millions.

L'accroissement de la population est encore un indice qui permet de mesurer les progrès de l'agriculture, principalement quand l'importation des denrées alimentaires a diminué sans que la condition des classes inférieures ait empiré. Or les Pays-Bas présentent sous ce rapport des faits extrêmement remarquables : il y a telles provinces qui ont été pour ainsi dire créées par le travail agricole, la Groningue et l'Over-Yssel par exemple. Il ne faut pas oublier

que tout le poids des formidables luttes contre l'Espagne d'abord, puis contre l'Angleterre et la France, a été supporté presque en totalité par trois provinces, la Hollande, la Zélande et la Frise. Dans les dépenses de la fédération, sur 100 florins, la Hollande seule en payait 58, et la Gueldre, la Groningue, l'Over-Yssel ensemble, à peine 18, c'est à dire moins du tiers. Ces quatre provinces formaient en grande partie de vastes déserts, des landes à moitié recouvertes de tourbières, de marais et de dunes de sables mouvants. On rencontrait de distance en distance, au milieu de la *marke*, une oasis, un village qui se suffisait à lui-même, mais qui n'avait rien à exporter, et qui manquait par conséquent de capital disponible et de numéraire. Même vers la fin du siècle dernier, la province de Groningue ne comptait que 110,000 habitants, et celle d'Over-Yssel 120,000; la Drenthe n'en avait pas 40,000, dont 6,000 seulement dans les villes. Dans cette dernière région, la population a plus que doublé en un demi-siècle, tandis qu'en même temps la condition des habitants s'améliorait beaucoup, et cet accroissement s'est produit, non comme dans d'autres pays par le dé-

veloppement de l'industrie et du commerce, mais uniquement par le progrès de l'agriculture. On sait comment le sol arable de certaines régions de la Néerlande a été conquis pas à pas sur la mer, sur les sables et sur les tourbières, offrant au cultivateur ici une argile d'une merveilleuse fécondité, là un terrain tout à fait artificiel, mais composé avec tant d'art et si convenablement fumé, que ses produits égalent ceux de la région la plus favorisée. La population ne s'est donc pas accumulée sur une superficie immuable en s'avancant ainsi, comme le prophétisent les économistes, vers une gêne croissante : elle s'est répandue sur des espaces nouveaux tirés du néant, pour ainsi dire, par son propre labeur, elle a colonisé le territoire même du pays. L'étendue de la surface productive s'est accrue plus rapidement encore que le chiffre de la population, circonstance qui ne peut manquer de favoriser le bien-être de la nation tout entière (1).

(1) Il est bien remarquable que malgré le déclin si rapide de son énorme commerce de transports maritimes, la ville d'Amsterdam n'ait point vu sa population diminuer pendant le dix-huitième siècle, tandis qu'en des circonstances analogues, Anvers, Gand, Bruges, perdaient les deux tiers de leurs habitants; c'est qu'elles

Maintenant les Pays-Bas figurent parmi les États les plus peuplés relativement à l'étendue du territoire. Au 30 décembre 1860, la Néerlande comptait 3,336,000 habitants, ce qui fait exactement un habitant par hectare. C'est la même proportion qu'en Angleterre, soit environ un tiers de plus qu'en France et un tiers de moins qu'en Belgique. La population des villes forme le tiers du chiffre total, les deux autres tiers appartiennent aux classes rurales, de sorte qu'on trouve à la campagne précisément un habitant par hectare de terrain productif, ce qui ferait une moyenne de 4 hectares  $\frac{1}{2}$  par famille. Si l'on tient compte de la fertilité exceptionnelle d'une partie du royaume, cette proportion prise comme moyenne paraît suffisante. Aussi la condition des populations rurales est-elle en général assez heureuse : elles consomment une grande quantité de produits animaux sous forme de

avaient cessé d'être libres, tandis qu'Amsterdam l'était restée malgré ses revers. Avant l'époque de la réforme, ce n'était qu'une insignifiante bourgade perdue dans les marais de l'Y; en 1657, elle avait 145,000 habitants, en 1685, 185,000, et en 1748, 241,000, chiffre qui s'est maintenu jusqu'à la fin du siècle. Cela fait supposer que l'accroissement de la production intérieure compensait la décadence du commerce extérieur.

lard, de poisson, de lait et de fromage. Les boissons seulement laissent beaucoup à désirer. Les habitants des campagnes néerlandaises n'en ont point de généreuses ou de fortifiantes comme le vin ou la bière; ils boivent du café et du thé très faibles et du genièvre, dont souvent ils abusent. Les petits tableaux de l'école hollandaise, les Ostade, les Téniers, les Wouvermans, m'avaient fait croire, comme à tout le monde, que les compatriotes de ces peintres si exacts, si minutieux dans tous les détails, devaient être grands buveurs de bière. En réalité, soit que les habitudes aient changé, soit que les peintres qu'on appelle *flamands* s'inspirassent plutôt de la Flandre, il est certain que la bière est en Hollande une boisson de luxe qui se vend relativement cher, et il m'est arrivé souvent de n'en point trouver d'aucune sorte dans les villages de la Groningue et de la Frise (1).

Ce qui frappe l'étranger, c'est la part relative

(1) Ce fait en apparence accessoire est pourtant d'une grande importance, car le défaut d'une bonne boisson pour le peuple est une regrettable lacune dans l'alimentation publique : il a pour effet de favoriser la consommation des liqueurs alcooliques, si nuisibles en même temps à la santé et à la moralité.

vement très forte que chaque famille, même parmi les moins aisées et dans les campagnes les plus reculées, consacre à l'entretien de son habitation et de tout ce qui la garnit. Tandis que souvent ailleurs les demeures des ouvriers et même celles des fermiers ou des métayers, ne présentent que quelques meubles grossiers et sales et des ustensiles ébréchés, ici on trouve jusque dans les plus humbles chaumières tous les bois parfaitement peints, frottés, lustrés, époussetés, les ustensiles de cuivre et d'étain brillants comme de l'or ou de l'argent. Il est peu de ménages qui ne conservent quelque ancien bahut datant de l'époque de la splendeur de la république, c'est à dire du dix-septième siècle, et des porcelaines de Chine du même temps. Ce trait de mœurs est ancien, car l'excellent observateur qu'il faut toujours citer quand il s'agit de la Hollande d'autrefois, le chevalier Temple, l'a déjà noté. « De ce qu'ils peuvent épargner, dit-il, après la dépense nécessaire de la maison, ils emploient une partie à augmenter leurs fonds et revenus, et l'autre à embellir et meubler leurs demeures, et de cette façon non seulement ils accroissent la fortune de leur fa-

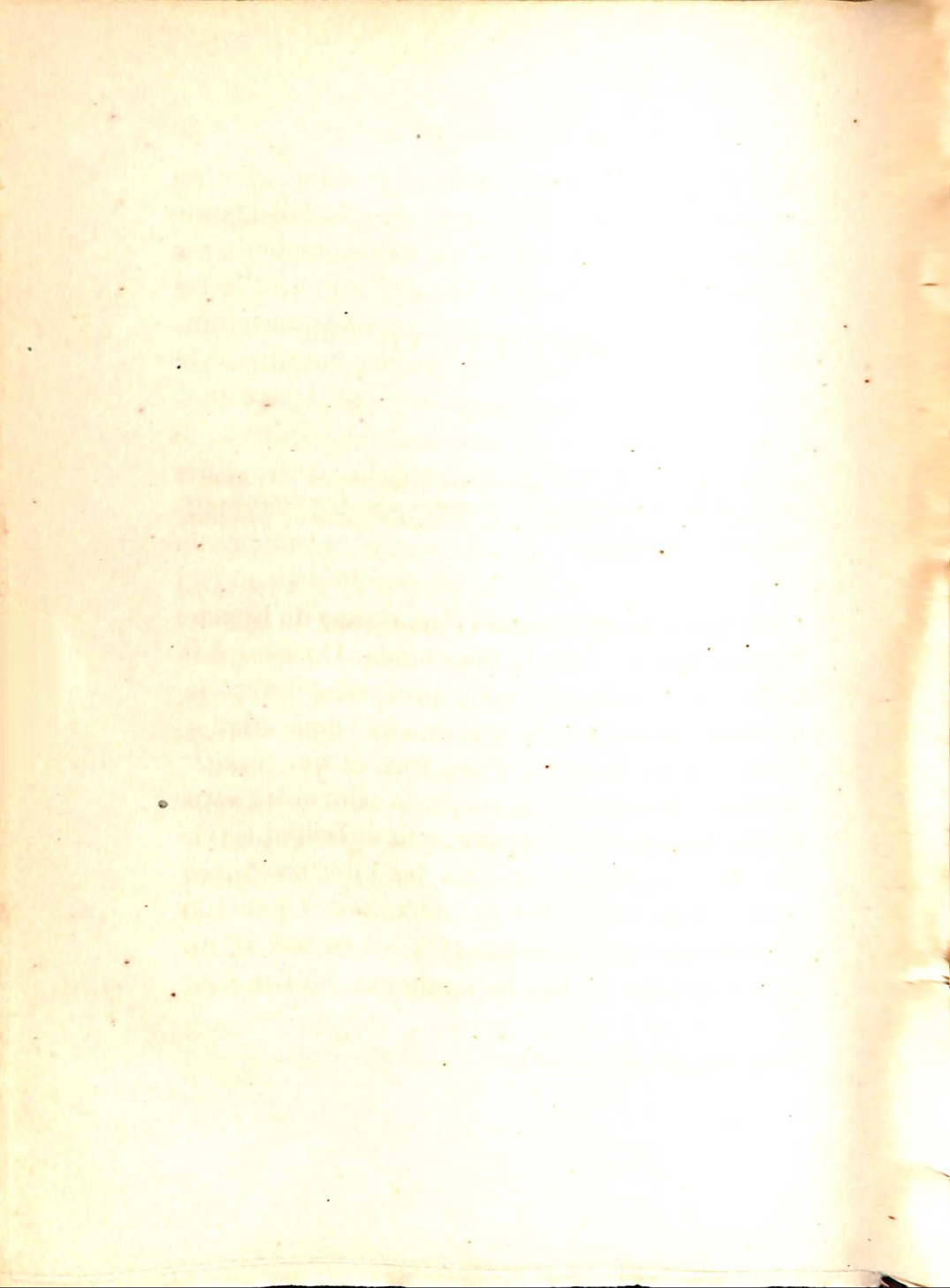
mille, mais ils contribuent aussi à la beauté et à l'ornement du pays. » Tous les économistes sont d'accord pour donner la préférence à ce genre de dépenses, qu'ils appellent des consommations lentes, par opposition aux consommations rapides, qui sont celles qu'exige la satisfaction des besoins journaliers. Dans le Nord, et surtout dans un climat humide comme celui des Pays-Bas, la demeure, le *home*, a une bien autre importance que dans le Midi, où l'on vit en plein air, et déjà les anciennes lois frisonnes parlent avec amour et respect de la chaude habitation où l'on se réfugie quand au dehors tombe la neige et souffle la tempête.

Si l'on consulte les données fournies par la statistique, on voit qu'elles viennent confirmer ce que nous avait révélé l'observation directe, c'est à dire que la population en Hollande est en moyenne un peu mieux pourvue que celle des autres États européens, l'Angleterre exceptée. En effet, le chiffre du produit brut, divisé par celui qui représente le nombre des habitants, donne pour résultat 150 francs par tête. C'est plus qu'en France, où la répartition par tête ne donne que 140 francs, et bien plus aussi qu'en

Belgique, où l'on n'arrive qu'à 110 francs. Toutefois il ne faut pas oublier que la Néerlande exporte en Angleterre une notable partie de ses produits agricoles, en échange desquels elle reçoit, il est vrai, du numéraire ou des marchandises, mais qui sont néanmoins enlevés à la masse des denrées alimentaires que le pays consomme. On peut donc conclure de ces faits que si l'abondance et le haut prix de ses produits agricoles permettent à la Néerlande d'augmenter son capital, néanmoins, sous le rapport de l'alimentation publique, elle ne s'élève qu'un peu au dessus de la moyenne des États de l'Europe occidentale.

---





## CHAPITRE XII

---

Le bétail. — Les chevaux. — L'espèce bovine. — Les moutons. — Valeur de la terre. — Hausse des prix de vente et de location. — Les voies de communication. — Les sociétés d'agriculture et les publications agricoles. — L'avenir de l'agriculture néerlandaise.

On vient de voir toute l'importance de la production agricole de la Néerlande. Un seul fait suffit pour expliquer cette prospérité : c'est le nombre considérable d'animaux domestiques qu'on trouve dans les Pays-Bas, et qui, relativement à la superficie, surpasse celui qu'on rencontre dans les autres pays, sauf en Belgique (1). En 1859, on comptait dans les onze provinces néerlandaises 239,000 chevaux, soit 7 par 100 hectares de superficie totale. C'est encore un de plus que dans les îles britanniques, où l'on n'en

(1) Voir aux annexes n° 5.

a que 6 sur la même étendue. Si l'on se rappelle que la moitié du territoire est en prairies permanentes, on sera fondé à conclure que le chiffre de 7 chevaux par 100 hectares est très élevé. Plusieurs causes tendent à produire ce résultat. D'abord, sauf en Zélande, les chevaux ne sont pas très forts; ce ne sont pas de ces puissants animaux de trait comme en produisent le Boulonnais et la Flandre: il faut donc en atteler davantage pour disposer de la même force. Ensuite, comme on l'a vu, les cultivateurs entretiennent beaucoup de chevaux pour leur usage personnel, et enfin, dans plusieurs provinces, on élève des poulains pour l'exportation.

Parmi les races de chevaux hollandais, celle qui présente les caractères distinctifs les plus marqués est la race frisonne. Elle a la robe noire, luisante comme l'aile du corbeau, et le col de cygne toujours gracieusement recourbé. Quoique les chevaux de cette race aient les pieds trop plats, ils sont excellents trotteurs, et les plus rapides forment ces fameux *hard-dravers* si recherchés dans tout le nord du pays. La conformation de la race indique qu'elle s'est perpétuée depuis longtemps dans une région marécageuse, et

qu'elle doit fournir d'excellents nageurs ; elle descend probablement de ces coursiers bataves qui, sous les ordres de Cariovalda, traversaient le Rhin à la vue des légions romaines étonnées.

Le bœuf n'est employé au labour que dans le Brabant septentrional, le Limbourg, la Gueldre et l'Over-Yssel, et encore en très petit nombre : on n'en trouve en tout dans le royaume que 11,000 utilisés comme bêtes de trait ; mais l'orgueil, la richesse de l'agriculture néerlandaise, ce sont ses vaches, de cette race renommée à juste titre pour la quantité de lait qu'elle produit : lourdes, flegmatiques, la tête petite et les cornes fines, la panse rebondie, ces bêtes paisibles sont de véritables machines lactifères. Elles engloutissent des quantités incroyables de fourrages qui se transforment aussitôt en lait et en crème. Le chiffre total des vaches est de 856,000. Malheureusement toutes ne valent pas les magnifiques animaux de la Hollande ou de la Frise : la petite vache de la région sablonneuse, *zandkoetje*, donne moitié moins de profit ; elle se contente aussi, il est vrai, de moitié moins de nourriture. On essaie depuis quelques années de communiquer à la race hollandaise,

au moyen de croisements avec les durham, plus d'aptitude à l'engraissement. On comprend que les éleveurs s'efforcent d'obtenir un pareil résultat, car presque tous les pâturages de la zone basse sont assez nourrissants pour engraisser des animaux de boucherie, et plus vite on arrive à leur faire acquérir le poids voulu, plus le profit est grand et peut se renouveler souvent.

Le chiffre total de l'espèce bovine montait en 1859 à 1,220,000 têtes, ce qui fait 37 têtes par 100 hectares de superficie totale et 53 têtes par 100 hectares de superficie productive. Les provinces néerlandaises entretiennent en outre environ un million de moutons et de chèvres et 300,000 porcs. En réduisant les têtes du jeune et du petit bétail au type commun d'une bête adulte de l'espèce bovine, on arrive encore à un total de 1,361,000, ce qui fait 41 têtes par 100 hectares de surface totale et 59 par 100 hectares de superficie productive. Ce sont là des proportions très élevées et qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, sauf en Belgique. D'après ces chiffres, on peut placer la Néerlande au tout premier rang des nations agricoles, puisqu'on mesure généralement l'intensité de la culture sur la quantité du

bétail; mais il ne faut pas oublier que la prédominance des herbages place les Pays Bas dans des conditions exceptionnelles sous ce rapport, et que dans les régions où domine la terre labourée on a trop souvent lieu de regretter que les étables ne soient pas plus garnies.

Le prix des terres est encore un indice assez exact de l'avancement de l'agriculture, aujourd'hui que, grâce à la facilité des communications et à la mobilité des capitaux, une moyenne générale tend à s'établir en Europe. Malheureusement les publications hollandaises contiennent bien peu de renseignements à ce sujet. Il faut donc nous contenter d'une estimation approximative appliquée à de grandes divisions du territoire. La zone argileuse, formée par les alluvions de la mer et des fleuves, est à peu près partout d'une très grande fertilité; elle se vend de 2,000 à 4,000 francs l'hectare, ce qui donnerait une moyenne de 3,000 francs pour les 1,500,000 hectares de la région basse, et une valeur totale de 4,500,000,000.

Les 1,500,000 hectares qui forment la zone sablonneuse sont loin de valoir autant, car la moitié à peu près en est encore inculte. Néan-

moins, comme une partie de ces landes contient de la tourbe, on ne pourrait les porter au dessous de 300 fr. l'hectare. En attribuant aux terres cultivées une valeur de 1,600 fr., on arriverait pour cette région à 1,425,000,000 et pour la superficie totale du domaine agricole à une valeur d'environ 6 milliards, chiffre énorme relativement à l'étendue du territoire, et qu'on ne rencontre guère ailleurs. Ce qui explique ce total si considérable, c'est la merveilleuse fécondité du limon que les fleuves ont apporté ici, et qui est formé de la fine fleur de la terre d'une partie de l'Europe. L'Escaut, la Meuse et le Rhin, semblables à trois divinités bienfaisantes, enlèvent aux contrées plus élevées les éléments les plus précieux de leur fertilité, et viennent les déposer aux pieds de la Hollande, qui hérite par là des dépouilles des nations voisines. Ainsi procède la nature, fée toute-puissante et toujours active, qui, par d'invisibles opérations, ravit aux uns ce qu'elle donne aux autres.

Il n'est point de pays où le prix de la terre ait plus augmenté qu'en Néerlande, et la raison n'en est pas difficile à découvrir. Outre les causes générales, conséquences de la paix et du pro-

grès de l'industrie, qui ont agi partout en Europe, telles que l'accroissement de la population, l'avilissement du numéraire, l'augmentation des produits, l'amélioration des moyens de communication, il est des circonstances particulières aux Pays Bas, et qui les ont singulièrement favorisés. D'abord, tandis que le prix des céréales augmentait très peu, celui de la viande, du beurre et du fromage doublait, et au delà. Or, comme la plus grande partie du territoire néerlandais est consacrée à la production de ces denrées si recherchées, il a dû participer plus que tout autre à la hausse générale du prix des terres. Ensuite, jusqu'à présent, le capitaliste hollandais n'achetait la terre que quand elle lui rapportait 4 p. c., tandis qu'ailleurs on se contentait de 3 et de 2 1/2. A un placement qui le soumettait au paiement de l'impôt foncier, des droits de succession et des frais d'entretien de tout genre, il préférerait les rentes sur l'état, ne lui produisant que 3 p. c., ou des fonds étrangers, qui donnaient un plus fort intérêt. Il n'était habitué à porter en compte ni la dépréciation certaine et continue du numéraire, ni la hausse rapide des fonds de terre. Il s'en est suivi que



tous ceux qui, il y a quelques années, ont acheté des biens ruraux touchent aujourd'hui 6 et 7 p. c. de leur capital. Mais déjà il n'en est plus ainsi : l'attention s'est portée de ce côté, et la concurrence des pères de famille économes, en quête d'un bon placement pour leurs épargnes, continuera à faire monter le prix des terres. Remarquons toutefois que cette hausse ne sera féconde en bons résultats que si elle est accompagnée de travaux d'amélioration ayant pour but d'augmenter en même temps la production agricole.

Il est à peine nécessaire de rappeler ici l'influence vraiment merveilleuse que de bonnes routes exercent sur l'agriculture. On sait aujourd'hui à quel point elles favorisent ses progrès en ouvrant de nouveaux débouchés à ses produits; mais comment améliorer les routes dans un pays où les matériaux nécessaires manquent complètement, et où la terre n'est qu'une boue figée, encore noyée pendant une partie de l'année? C'est cette boue même qui en a fourni les moyens : cuite dans des fours fermés avec un feu de tourbe, elle donne des briques excellentes et si dures, qu'elles résonnent comme du métal, d'où leur vient le nom de *klinkers*. On a exhaussé

les routes au dessus du niveau des eaux en creusant un canal à côté, et on les a pavées de ces *klinkers*, ce qui fait des voies admirables. Un gazon fin, uni et très productif, parce qu'il est toujours arrosé d'engrais, encadre ce pavé de briquettes, sur lequel on roule aussi doucement que sur les dalles de Naples et de Florence. On n'est jamais incommodé par la boue ou par la poussière, et le chemin lui-même n'est point perdu pour la nourriture du bétail, car le foin qu'il produit, et qu'on fauche deux fois, est loué à un très haut prix. Impossible, on le voit, de mieux joindre en ce genre l'utile à l'agréable, car il n'est pas de chemins, même dans un parc anglais, qui pour l'état d'entretien valent ces routes de la Néerlande. Les côtés en sont partout plantés d'arbres et souvent aussi d'un taillis qui, scrupuleusement respecté par le passant, est coupé tous les huit ou neuf ans. Dans mes courses à pied jusque dans les provinces du nord, en Frise, en Drenthe ou dans les îles de la Zélande, je ne pouvais me lasser d'admirer ces voies charmantes, fraîches et ombragées, qui forment un si frappant contraste avec les routes tour à tour poudreuses ou boueuses de la

plupart des autres pays. Mais ces chemins ne servent qu'aux voitures légères, les seules qui, à vrai dire, existent en Hollande. Les gros transports se font tous par eau, et dans toute la région basse il n'est pas une ferme qui n'ait creusé son bout de fossé, afin de se mettre en communication avec le canal le plus rapproché. Comme les statistiques ne tiennent pas compte de ces innombrables fossés navigables, on ne peut, d'après les chiffres qu'elles donnent, se faire une idée des facilités de transport dont jouit l'agriculture dans cette contrée. Au seizième et au dix-septième siècle, quand ailleurs les charrois ne se faisaient qu'à grand renfort de chevaux, et que les marquises en voyage devaient en atteler huit à leur carrosse, qui ne s'en embourbait pas moins, alors déjà les étrangers s'étonnaient de voir ces routes si admirablement entretenues, ces canaux sans cesse animés d'une foule innombrable de bateaux, et très semblables pour le mouvement aux rues d'une grande ville.

Malheureusement la région haute était restée dans son isolement, et, faute de matériaux, ses seules voies de communication étaient l'ancien chemin de sable serpentant à travers la bruyère ;

ce n'est que récemment qu'on a songé à tirer parti des pierres et du gravier que le *diluvium* du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut avait enfouis dans le sol, et avec ces petits fragments roulés de silex, de granit et de basalte, on fait d'excellentes routes macadamisées (*grindwegen*). Partout ailleurs c'est dans les régions argileuses qu'on rencontre les chemins de terre les plus défoncés, les plus coupés d'ornières et les plus impraticables. Ici on a trouvé moyen de les rendre aussi durs, aussi unis, aussi bons qu'un dallage d'asphalte, grâce à la bonne entente des cultivateurs et à leur esprit de prévoyance. De temps en temps, dès que de petites ornières se forment, et surtout au printemps, on donne aux chemins un léger labour avec une forte herse de fer, on les dispose en dos d'âne, puis on les aplatit avec de grands rouleaux de bois ou de pierre; l'eau s'écoule, le soleil durcit l'argile et la transforme en une sorte de ciment, sur lequel on roule comme sur le meilleur macadam. Pour obtenir cet excellent résultat, auquel on pourrait arriver dans toutes les régions de terre forte, le travail à exécuter est, on le voit, extrêmement facile et peu dispendieux; mais il doit être fait à temps.

On comptait dans les Pays Bas, à la fin de 1861, 8,716 kilomètres de routes pavées ou empierrées, 362 de chemins de fer et 2,916 de canaux, sans compter les innombrables fossés navigables de la région basse (1). Ce grand golfe intérieur, le Zuyderzée, et les grands estuaires des fleuves offrent aussi à l'agriculture des facilités extrêmes. Les rivières ne sont pas seulement ici, comme dit Pascal, des chemins qui marchent; ce sont des chemins qui, grâce à la marée, vont et viennent dans les deux sens, de sorte qu'on peut toujours partir avec le flux et revenir avec le reflux. Jusqu'à présent, les chemins de fer ont fait défaut dans la plus grande partie du pays; mais, quand le réseau sera terminé, l'agriculture néerlandaise se trouvera, sous le rapport des voies de communication, dans les meilleures conditions.

Ce qui fait encore bien présumer de l'avenir, c'est le nombre si considérable de membres que comptent les différentes associations agricoles qui existent en Néerlande; ce nombre dépasse 20,000. La Société d'agriculture des deux

(1) Voir aux annexes n° 6.

provinces de Hollande, de *Hollandsche Maatschappij van landbouw*, avait à elle seule en 1860 plus de 7,000 associés sur une population de 1,141,000 âmes, tandis que la *Société royale* d'agriculture d'Angleterre n'en avait que 5,000, et tous les comices et sociétés belges réunis que 6,000. Chaque province de la Néerlande possède au moins une société, ordinairement divisée en autant de sections qu'il y a de régions distinctes (1). Ces sections se réunissent plusieurs fois dans l'année, pour examiner les questions à l'ordre du jour. S'agit-il d'une amélioration nouvelle, chacun apporte le tribut de ses lumières, expose les résultats de ses expériences, et s'instruit en prenant connaissance de ceux qu'on a obtenus ailleurs. Petits et grands cultivateurs, fermiers et propriétaires se rencontrent; la fusion des classes tend à s'établir; des notions pratiques appuyées d'exemples et présentées sous une forme vivante pénètrent peu à peu dans les campagnes; tous les griefs peuvent se produire, se discuter librement; une opinion publique éclairée se forme parmi l'élite des po-

(1) Voir aux annexes n° 7.



pulations rurales; enfin l'esprit de routine est attaqué sur son propre terrain, et ne tarde pas à perdre son empire. Les bons effets de ces modestes institutions sont donc incalculables, et on ne saurait trop en encourager la multiplication. Une ou deux fois par an, l'association centrale réunit les membres des sections en une assemblée générale ordinairement suivie d'une exposition de produits agricoles ou d'animaux domestiques, d'un concours ou d'essais d'instruments aratoires. Ce sont là les fêtes utiles et instructives de l'agriculture moderne. On parle actuellement dans les Pays-Bas de réunir en une puissante fédération les 20,000 membres des associations provinciales, dont le nombre s'élèverait bientôt, espère-t-on, à 40,000, si la cotisation annuelle n'était que de 1 florin. On arriverait ainsi, sans l'intervention de l'État, à disposer d'une somme importante qu'on pourrait consacrer à distribuer des primes, à récompenser des inventions nouvelles ou des livres utiles à l'agriculture, et à organiser de magnifiques expositions. Dès maintenant, le congrès agricole néerlandais, qui tient ses séances une fois par an, tour à tour dans chaque province,

répond au but qu'on a en vue; mais ce serait un moyen de lui donner plus d'éclat, de ressources et d'action.

Parmi les influences qui tendent à favoriser les progrès de la culture, il ne faut pas oublier non plus celle des publications agricoles. On compte beaucoup de ces publications en Néerlande, et cela ne doit point surprendre, car chacun sait combien le goût de la lecture est répandu dans ce pays. Beaucoup d'associations agricoles font paraître un bulletin de leurs travaux. Toutes les questions qui se rattachent à l'économie rurale sont traitées dans une quantité de brochures et de livres hollandais, et les ouvrages importants de l'étranger sont traduits. On publie aussi plusieurs recueils et journaux d'agriculture, parmi lesquels il faut citer en première ligne : *de Vriend van den Landman*, de M. Enkelaar, le *Landbouw-Courant* et le *Boeren-Goudmyn* de M. L. Mulder, professeur de botanique à Deventer et directeur du jardin d'essais (*Proeftuin*), qui rend de si grands services en étudiant les plantes et les variétés nouvelles et en multipliant les graines de toutes les espèces reconnues réellement utiles, — enfin le *Magazyn*



*voor landbouw en kruidkunde*, de M. J. C. Ballot, qui paraît à Utrecht. Le nombre croissant des lecteurs que comptent la plupart de ces publications périodiques prouve bien que les cultivateurs comprennent de plus en plus la nécessité de suivre attentivement ce qui se fait ailleurs et de modifier les pratiques vicieuses ou arriérées, en adoptant les réformes qui ont déjà donné de bons résultats.

J'ai essayé de montrer, en m'appuyant sur des chiffres, la transformation économique qui a fait de la Néerlande un des pays agricoles les plus productifs de l'Europe. J'ai indiqué les progrès accomplis et les facilités qui existent pour en réaliser de nouveaux. Maintenant il faudrait en terminant porter un jugement d'ensemble sur l'agriculture néerlandaise au point où elle s'est élevée; mais elle s'exerce sur un sol d'une nature si spéciale et dans des conditions si exceptionnelles, qu'il est presque impossible de la comparer à celle des autres pays. La région *verte*, la zone des herbages, est d'une extrême fécondité : seulement cet avantage est dû tout entier à la nature. L'exploitation pastorale est simple et ne comporte pas de grands perfection-

nements. Le point principal est le choix du bétail; or ici la race qui s'est développée dans la contrée, sous l'action des influences locales, est parfaitement adaptée au climat et à la qualité de la nourriture, et elle répond complètement au but qu'on s'est surtout proposé, la fabrication du beurre et du fromage. Ce qu'on peut reprocher aux cultivateurs de toute la région basse, c'est leur négligence à recueillir les engrais. Je sais qu'il ne peut être question de fumier proprement dit, puisque l'on n'a pas de paille pour donner de la litière au bétail, lequel, étant d'ailleurs nuit et jour au pâturage, depuis mai jusqu'en novembre, engraisse naturellement les prés qu'il pâture; mais il faudrait des fosses maçonnées pour recueillir le purin l'hiver, quand les animaux restent à l'étable. Que de fois j'ai vu de précieux éléments de fertilité s'écouler dans le fossé voisin, dont ils gâtaient les eaux! On cite dans le pays le mot d'un agronome hollandais à une fermière trop avare de son beurre: « Ne voyez-vous pas, lui disait-il, que votre mari laisse se perdre beaucoup plus de crème qu'il n'en faudrait pour la consommation de toute la famille? » Le conseil de mieux re-

cueillir les engrais liquides a été répété si souvent dans les publications agronomiques et au sein des associations et des congrès agricoles, qu'il commence à être écouté et suivi.

Dans la région haute, l'engrais est beaucoup mieux soigné, et on l'augmente en préparant des *composts* avec toute sorte de détritns végétaux; mais dans cette zone si rebelle et si maigre, ce qui est vicieux, c'est l'assolement qui tend toujours à lui enlever le peu de fertilité qu'on lui communique à grand'peine. Les céréales reviennent trop souvent sur la même terre, les prairies artificielles sont à peu près inconnues, et ainsi l'hiver on n'a pas assez de nourriture pour augmenter le chiffre du bétail, ce qui est le premier pas à faire, si l'on veut marcher décidément en avant. La culture du trèfle semble tout à fait ignorée; on croit généralement que ce précieux fourrage ne peut prospérer sur les terres légères du *diluvium*, et néanmoins dans le pays limitrophe, en Belgique, on en obtient des récoltes magnifiques sur des terres exactement pareilles; seulement on y met du purin et des cendres, des cendres de tourbe notamment, qu'on achète en Hollande. Quand les cultiva-

teurs hollandais auront appris à faire usage de cet excellent amendement au lieu de le laisser sortir du pays, ils auront des trèfles tout aussi bien que leurs voisins.

Il est temps aussi que la Néerlande se mette sérieusement à l'œuvre pour rendre productifs les 700,000 hectares de terrains vagues qu'elle possède encore. Le quart du territoire, livré à la vaine pâture et ne donnant que quelques mottes de bruyère tous les dix ou douze ans, c'est une lacune qui ne peut continuer à subsister dans un pays qui a de si admirables ressources et où le sol tend à acquérir une si grande valeur. Seulement, qu'on y fasse attention, il ne faut point prétendre brusquer la marche naturelle des choses. Deux économistes allemands, von Thunen et M. Roscher, et un agronome français, M. Royer, ont montré les premiers qu'à mesure qu'un pays se peuplait, la culture devenait plus *intensive*, c'est à dire employait plus de capital sur une même étendue, passant ainsi par une série de périodes très nettement caractérisées. La première époque est celle des forêts, la seconde celle des pâturages; à la troisième apparaît la culture des céréales

avec jachère, à la quatrième la culture des céréales avec engrais remplaçant la jachère, à la cinquième les plantes industrielles; enfin arrive la culture maraîchère(1). Ces économistes ont très bien démontré que, lorsqu'il s'agit de mettre des terres en valeur dans une contrée isolée et peu peuplée, on ne peut intervertir cet ordre et commencer par la culture de la quatrième ou de la cinquième époque sans s'exposer à de cruels mécomptes, ou en tout cas à des sacrifices très longtemps prolongés. Or c'est ce qu'on a fait assez fréquemment dans les Pays-Bas, où l'on a

(1) Ce qui fait que l'*Économie rurale de la Néerlande* est plus digne d'étude qu'aucune autre peut-être, c'est précisément qu'on y trouve représentées dans leurs traits essentiels ces différentes phases de l'agriculture, depuis la culture intermittente sur les tourbières, jusqu'à la culture maraîchère du Westland, depuis la culture morcelée sur de toutes petites parcelles aux environs de Haarlem, jusqu'à la très grande culture. Dans le polder Wilhelmina, dans la ferme de M. Amersford, dans le lac de Haarlem ou sur l'exploitation de M. Reinders, en Groningue, on rencontre aussi les modes de *tenure* les plus variés, l'antique communauté germanique, dans les *marken*, la propriété indivise dans les bois de la Veluwe, la propriété à peine émancipée de la communauté sur les *esschen*, le bail héréditaire (*beklem-regt*), en Groningue, le métayage en Zélande et dans le Limbourg, enfin toutes les nuances du bail à ferme dans les différentes provinces, et jusqu'à la dîme même ce fâcheux legs d'un autre âge.

trop négligé la plantation des bois dans les landes. A cet effet, le pin sylvestre offre cependant d'incontestables avantages ; il permet d'établir des massifs forestiers à peu de frais. La création, l'entretien, l'exploitation de ces massifs appellent quelques familles d'ouvriers qui forment peu à peu la colonie dont les bras mettront plus tard le sol déboisé en culture. Le chiffre énorme auquel monte l'importation des bois étrangers montre suffisamment qu'il y a là un besoin que la production forestière du pays devrait s'efforcer de satisfaire, car les forêts de la Suède et de la Norwége commencent à s'épuiser ; le prix des poutres du Nord s'élève d'année en année, et d'autre part les progrès de l'industrie et de la richesse publique augmentent la consommation du bois dans toute L'Europe. Il est donc temps de songer à l'avenir. Les propriétaires prévoyants qui auront établi des plantations sur leurs domaines seront assurés de laisser à leurs enfants des biens dont la valeur s'accroîtra rapidement, et ils pourront en outre se rendre ce témoignage, qu'ils auront contribué à la prospérité de leur patrie.

Quand il s'agit de hautes futaies, le choix de l'es-

sence à propager offre, il est vrai, d'assez grandes difficultés. En Hollande comme ailleurs, on avait cru tout concilier en prenant le mélèze, qui semblait réunir tous les avantages, puisque le le bois en est aussi durable que celui du chêne et qu'il pousse quatre fois aussi vite; mais cet arbre, originaire des hauteurs de la Suisse, où on ne le trouve que sur les rochers de formation cristalline et au dessus de 5,000 pieds d'altitude, semble, comme les montagnards, regretter partout le souffle froid des glaciers et le repos des longs hivers; il ne peut s'habituer au printemps précoce et à l'air épais des plaines. Atteint d'une sorte de nostalgie, après quelques années de croissance rapide, il languit et cesse de grossir (1). Heureusement la sylviculture a

(1) La section de l'Over-Veluwe de la Société d'agriculture de la Gueldre s'est occupée, dans sa réunion du 26 janvier 1864, de la culture du mélèze, qui a tant d'importance pour cette partie du pays, et il résulte des intéressantes discussions auxquelles cette question a donné lieu que cet arbre n'a réussi que dans quelques endroits qu'on cite à titre d'exception. Le mélèze ne semble prospérer que dans le nord de l'Écosse, où il trouve un sol et un climat plus analogues à ceux des Alpes. On ne saurait trop s'occuper du choix des essences forestières, car il s'agit pour l'avenir d'un produit du sol dont la valeur se comptera par centaines de millions, si on établit les plantations avec soin.

fait de nouvelles conquêtes, et l'une des plus précieuses est le pin d'Autriche (*pinus nigra austriaca*), qui se développe aussi très vite et qui se contente des plus maigres terres. Avec ces deux résineux, le pin sylvestre pour les bois légers et le pin d'Autriche pour les hautes futaies, la Hollande doit faire la conquête de ses landes et les transformer peu à peu en forêts assez étendues pour répondre en grande partie aux besoins de la consommation intérieure.

En résumé, un meilleur assolement dans la région des sables, plus de soin à recueillir les engrais dans la région de l'argile et plus de plantations dans les landes encore trop étendues, voilà les améliorations principales que réclame l'économie rurale de la Néerlande. Déjà de divers côtés on travaille dans ce sens, et tout indique que les efforts seront couronnés de succès.

Par suite de la configuration du pays et plus encore des circonstances, les classes aisées s'étaient vouées presque exclusivement au commerce, et cependant le Hollandais, non moins que l'Anglais ou l'Allemand, aime la campagne; il est, comme on dit de l'autre côté du Rhin,



*naturfreund*, c'est à dire ami de la nature. Sa littérature même le prouve, car on y rencontre tout un groupe spécial de poésies destinées à célébrer les délices de la vie champêtre et les caractères propres de chaque province, de chaque district. Ces bucoliques s'appelaient des *arcadias* (1), et quoique la plupart soient d'un goût suranné et un peu trop surchargées de souvenirs mythologiques, il s'en trouve dans le nombre quelques-unes qui sont naïves et vraies. Le nombre immense des maisons de campagne et le soin

(1) M. Sloet tot Olduis, a publié dans sa *Revue*, que nous avons déjà plus d'une fois citée, une série d'études sur les *Arcadias*. Voyez entre autres le charmant article intitulé *De Zucht naar het landleven-Tydschrift* (2<sup>e</sup> année). On peut citer parmi ces poésies consacrées à chanter les *Arcadias* et les *Tempés* de la Néerlande : *Zydebaaten*, door Hoogvliet, *De Lustplaats Soelen*, door Claus Bruin, *Groeneveld*, door Vandermarre, *Het Haarlemmerhout*, door Helmers, *Het Haagsche bosch*, door van Hall, *Thamen*, door Simons, *Walchersche arcadia*, door Gargon. C'est par erreur qu'à la page 79 j'avais attribué cette *Arcadia* à Ewoud. Ewoud est le personnage fictif qui chante les vers que j'ai cités. Les écrivains hollandais habitaient aussi volontiers une maison des champs enfouie dans la verdure. Cats avait son *Zorgvliet*, Huyghens son *Holewyk*, Westerbaan son *Occenburg* : Des cartes même, comme on sait, résidait à la campagne. A cette veine buccolique correspond l'inspiration champêtre des maîtres hollandais Ruysdael, Hobbema, Potter, Cuyp, Berghem, etc.

minutieux qui y préside à l'entretien des fleurs et des bosquets révèlent aussi le goût de la vie rurale. Sans doute on ne trouve guère ici de ces châteaux accouplés à une vaste ferme dont ils dominent la cour, comme on en voit tant encore en France et dans le sud-est de la Belgique; mais il ne faut pas oublier que la noblesse féodale a disparu de bonne heure, et que les riches commerçants qui lui ont succédé tiraient leurs profits du trafic avec l'étranger et non du sol de leur pays. La terre était restée ainsi entre les mains des paysans, qui s'enrichissaient sans aspirer à changer d'état et sans songer à vendre leurs biens. Toutes les grandes villes étaient d'ailleurs situées dans la zone des herbages, qui ne comportait qu'une exploitation pastorale extrêmement simple et peu faite pour tenter l'activité des capitalistes qui auraient pu s'occuper d'améliorations agricoles. On se contentait d'avoir près des villes, à l'abri des dunes ou sur quelque relèvement sablonneux au dessus du niveau des hautes eaux d'hiver, une maison des champs, ou même un petit pavillon, *koepeltje*, refuge verdoyant et tout orné de fleurs, où l'homme d'affaires venait se reposer du

mouvement trop aride des transactions commerciales et financières. Comme on ne pouvait aller chercher les arbres dans la forêt, on les amenait jusque dans l'intérieur des villes, on en plantait les rues, les bords des canaux, et on aménageait aux portes de la cité des bois tels que ceux de Haarlem et de La Haye, où des foules silencieuses et paisibles viennent respirer la fraîcheur sous les vastes rameaux des hêtres et des chênes. Depuis qu'elles ont pu abattre leurs murailles, élevées autrefois pour repousser les Espagnols, les villes hollandaises ont pris un caractère tout à fait agreste. Les remparts sont convertis en promenades, en pelouses vertes qui se marient par échappées aux prairies des environs; les bastions démolis se sont changés en petites collines plantées d'arbres exotiques aux feuillages des teintes les plus variées; les fossés, des divers côtés réunis aux canaux qui traversent le pays, reflètent ces gracieux paysages dans le miroir de leurs eaux immobiles, qu'animent de temps à autre un bateau aux vives couleurs ou quelques cygnes que les jeunes filles apprivoisent et nourrissent comme dans les légendes du Nord. Partout des

corbeilles de plantes rares, que les écoles publiques apprennent aux enfants à respecter, embaument l'air ou charment les yeux et donnent à l'ensemble un cachet de soin et d'élégance qui ravit. La campagne embrasse et envahit la ville, qui, tout enfouie sous ses verts ombrages, ressemble, avec ses vieux clochers, à quelque antique manoir féodal de l'Angleterre posé au milieu d'un parc immense. Ce n'est qu'en donnant un caractère champêtre aux lieux de leur résidence habituelle qu'a pu se manifester ici l'amour de la nature, si prononcé même chez les populations urbaines de la Néerlande; mais quand le chemin de fer aura relié les différentes parties du pays, il faudra que le capital accumulé dans la zone de l'argile aille féconder la maigre région des sables. Trop longtemps ce capital est allé chercher dans les emprunts des États étrangers un placement hasardeux, souvent suivi de pertes effectives et toujours atteint d'une dépréciation inévitable et continue; appliqué à la mise en valeur du sol national, il donnera des profits bien plus sûrs et non moins élevés.

Tel est, dans ses traits généraux, le spectacle qu'offre le domaine agricole de la Hollande. On

le voit, dans le grand mouvement de progrès matériel qui caractérise notre époque, la Néerlande marche au premier rang. Pour s'y maintenir, elle a tout ce qu'il faut : la liberté, la prévoyance, l'esprit d'association, l'instruction, le capital, des bras, et des espaces à conquérir, non l'épée à la main, sur des peuples voisins, mais avec la bêche et la charrue sur la stérilité des sables et des landes.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

Dans un article sur la bibliographie agricole de la Néerlande, inséré dans le *Tydschrift voor Nyverheid*, 1844, M. H. C. VAN HALL, professeur à l'université de Groningue, indique les ouvrages suivants :

*Natuurlyke historie van Holland*, door J. LE FRANCOQ-VAN BERKEY. Amsterdam, 1769-1779.

VON BËNNINGHAUSEN. *Ueber die Twentische Roggenwirtschaft*. Berlin, 1820.

*Tegenwoordige staat van Drenthe*, door H. P. VAN LIER. Amsterdam, 1795.

*Statistiek van de provincie Drenthe*, door M. P. W. ALSTORPHIUS GREVELINCK. Assen, 1840.

J. H. VAN WOLDA. *Schets van den Landbouw in minvruchtbare streken*. Groningen, 1841.

H. W. VAN DER KOLK, *In het Magazyn van Landbouw, III. Beschryving van eene veeboereplaats in Friesland*.

*Tegenwoordige staat van Friesland*, 1789.

J. HORA SICCAMA. *Verslag wegens het roppen*. Groningen 1816.

H. C. VAN HALL. *Verslag van een landbouwkundig reisje door Westwoldingerland en een gedeelte van Drenthe*. (Tydschrift voor Nyverheid. V. B. 113.)

C. J. GEERSTEMA. *Schets van den landbouw in nieuw Sheemda*. (Tydschrift voor Nyverheid. VII. B. 485.)

*Bydragen tot de statistiek van den Nederlandsch landbouw bewerkt*, door H. C. VAN HALL. (Tydschrift voor Nyverheid. X. B. 172.)

H. C. VAN HALL. *Invloed van Nederland op de landbouw van het overig Europa*. (Tydschrift voor Nyverheid. VII. B. 609.)

H. C. VAN HALL. *Waarom heeft Nederland's landbouw behoefte?* (Tydschrift voor Nyverheid. IX. B. 618.)

H. C. VAN HALL. *Beschryving van de hennepcultuur in Nederlanden*. Groningen, 1828.

A. NUMAN. *Iets voor het zaayen op rye*. Groningen, 1827.

J. C. FRIP. *Manier van zaayen en mesten in de veen-kolonien*.

A. NUMAN. *Handleiding tot de inlandsche opsteelt*. Haarlem, 1835.

J. P. SCHELTEMA. *Over de nederlandsche graslanden, in den Buitenman*.

*Het Magazyn van landbouw*, door ROPS. Haarlem, 1804-1814.

Je tâche de compléter cette bibliographie donnée par M. van Hall, en insérant ci-dessous le titre des ouvrages et des articles dont il m'a été donné de prendre connaissance. Mais je dois avouer que ces indications sont encore loin de comprendre tous les écrits qui se rapportent à l'économie rurale de la Néerlande.

Je citerai d'abord les publications périodiques :

*De Vriend van den landman*, uitgegeven door J. C. C. ENKELAAR.

*Boeren-goudmyn.*

*Landbouw courant*, uitgegeven door D. L. MULDER.

*Magazyn voor landbouw en kruidkunde*, uitgegeven door D. J. BALLOT.

*Verslag van het landhuishoudkundig congres*, 1846-1863.

*Tydschrift voor staathuishoudkunde en statistiek*, uitgegeven door B. W. A. SLOET TOT OLDHUIS.

*Verslag van den landbouw in Nederland*. Publication annuelle du ministère de l'intérieur. Le rapport de 1861-1862, le dernier paru, est surtout parfaitement fait.

*Huisboek voor den landman in Nederland*, door W. C. H. STARING.

*De Aardkunde en de landbouw van Nederland*, door W. C. H. STARING. Haarlem, 1862.

*De Landbouw op de nederlandsche zandgronden*, door W. C. H. STARING.

*De Bodem van Nederland*, door W. C. H. STARING. Haarlem, 1860.

*Voormals en thans*. W. C. H. STARING. Haarlem, 1858.

*De Aardkunde van Salland en het land van Vollenhove*. W. C. H. STARING. Zwolle, 1846.

*De Aardkunde van Twenthe*. W. C. H. STARING. Zwolle, 1845.

*Een blik op den frieschen landbouw*, door J. B. BOEKE, 1860.



O. HELDRING. *Wandelingen over de Veluwe.*

*Memorie over den landbouw in het koningryk der Nederlanden.* S'Hertogenbosch, 1830.

J. KOPS. *Redevoering over den noord nederlandschen bodem als meer geschikt voor den landbouw dan die van vele andere landen in Europa.*

*Opkomst der veen-kolonien Hoogezand en Sappemeer*, door BLAUPOT TEN KATE.

*De Dollard*, door G. STATINGH en G. A. VENEMA. Groningen, 1855.

*Disputatio de escis Drenthinis*, auctore J. TONCKENS.

*Het oude regt en huishoudelyke bestuur der marke Woolde in Twenthe*, door B. W. A. SLOET TOT OLDHUIS.

*Proeve eener statistiek van den landbouw in de gemeente Winschoten over 1859.* Groningen, 1860.

*Rivier-polders in Nederland*, door B. TE GEMPT. Haarlem, 1857.

*Aloude staat des vaderlands.* ACKER STRATINGH. Groningen, 1852.

*Reis door de Veluwe, Over-Yssel en Drenthe, in den nazomer van 1819*, door D. graaf VAN HOGENDORP. S'Gravenhagen, 1820.

*Over-Veluwe*, door HAASLOOP WERNER.

*Verslag over den toestand der arbeidende klasse ten platten lande in de provincie Utrecht*, door F. H. C. DRIELING. (Tydschrift voor staatshuishoudkunde, etc. IX. B. 283.)

*Statistiesche beschryving van Gelderland door de commissie van landbouw.* Arnhem, 1826.

*De hooge veenen en het veenbranden*, door G. A. VENEMA. Haarlem, 1856.

CHRISTIAN TROTZ. *Jus agrarium fœderati Belgii.*

P. G. VAN DIGGELEN. *Een woord over de vraag : wat zyn rype gronden.* Zwolle, 1851.

*Tegenwoordige staat der vereenigde Nederlanden*, uitgegeven by Tirion (1746-1793).

*Marken op de Veluwe*, door L. A. J. W. SLOET.

*De landbouwende klasse in Salland*, door M. J. ZEEHUYSEN. (Tydschrift voor staatshuishoudkunde en statistiek.)

*De Vlasbouw in Nederland*, door M. E. HAVELAAR. Haarlem, 1856.

*Verhandeling over het afplagen der heidevelden*, door J. VAN ROYEN.

*Landbouwkundige beschryving van een gedeelte van Noord-Holland*, door J. BOUMAN. (Tydschrift voor staatshuishoudkunde, etc.)

*Landbouwkundige beschryving van een gedeelte der provincie Utrecht*, door G. WITTEWAAL. (Tydschrift voor Nyverheid. II. B. 1.)

*Landbouwkundige beschryving van eene gedeelte der provincie Zeeland*, door VAN HARSSUM.

*Over de bevoegdheid der Markgenootschappen*, door M. C. A. VAN ENSCHUT. Groningen, 1818.

*De Groninger landbouwer in zyn vak*, door J. F. ZYLKER. Groningen, 1843.

*Aanteekeningen omtrent den landbouw in de veen-kolonien der provincie Groningen*, door W. J. D. VAN ITERSUM.

*Een bezoek aan Walcheren in 1860*, door F. NAGTGLAS. Middelburg, 1862.

*Opgave van eenige proeven, ten bewyze dienende dat vele van de hollandsche duinen die gansch nutteloos ledig liggen, met weinige kosten tot grooter voordeel zouden kunnen verbeterd en gewyzigd worden.* 1775.

- BARON DE PERPONCHER. *Palemo of duingedigt.*  
 VAN LENNEP. *Duinzang.*  
*Bezoek der provincie Groningen*, door I. J. E. ENKELAAR,  
*in den Vriend van den landman.* 1859.  
*Handboek voor veengravery en landontginning in de hooge*  
*veenen*, door H. L. STEMFOORT. Assen, 1847.  
 H. O. FEITH. *Hel groninger beklemregt.*  
 M. J. HAAKMA-TRESLING. *Berigt betrekkelijk het regt*  
*van beklemming.*  
 UILKENS. *Handboek voor landhuishoudkunde.*  
 BERGSMĀ. *Handboek voor landhuishoudkunde.*  
*Landontginning en landbouw in de veen-kolonien der pro-*  
*vincie Groningen*, door T. BORGESĪUS. Haarlem, 1856.  
*De Verhouding van den landbouw tot den bodem en de be-*  
*volking*, door U. G. SCHILTHUIS. Haarlem, 1858.  
*Wandeling naar de zeeduinen van Wassenaer*, door A. P.  
 TWENT. 1805.  
*De Aard van gronden van Drenthe*, onderzocht door I. J.  
 VAN ROYEN. Groningen, 1852.  
 J. H. VAN HERWIN. *Verhoog hoe nuttig het voor het*  
*gemeene land en voor de mejerye van S'Hertogenbosch zoude*  
*zyn, zoo veel heide als mogelyk aldaar tot bouw- en weilanden*  
*te maken.* S'Hertogenbosch, 1776.  
 P. E. DE LA COURT. *Mémoire couronné sur le défriche-*  
*ment des bruyères*, publié chez J. P. Hoeffers. 1800.  
 J. C. G. VAN DER BRUGGHEN VAN CROY. *Différens tra-*  
*vaux sur la culture du sapin.*  
 J. VAN RYCKEVORSEL. *Sur les plantations de sapins.*  
 J. MARTIN VAN GEFFEN. *Iets nopens de staat der ontgin-*  
*ningen in de provincie Noord-Brabant.* In de Bydragen der  
 natuurkundige wetenschappen. 1830. V.

W. C. ACKERSDYCK. *Aanmerkingen omtrent de onbebouwde gronden in de provincie Noord-Brabant, in den Vriend des vaderlands*. 1832. B. 103.

*Beredeneert overzicht der landbouwkundige schriften betrekkelijk der provincie Noord-Brabant*, door Dr C. D. HERMANS. S'Hertogenbosch, 1845.

*De Nederlandsche boerenstand*, historisch beschreven door M. H. J. KOENEN. Haarlem, 1858.

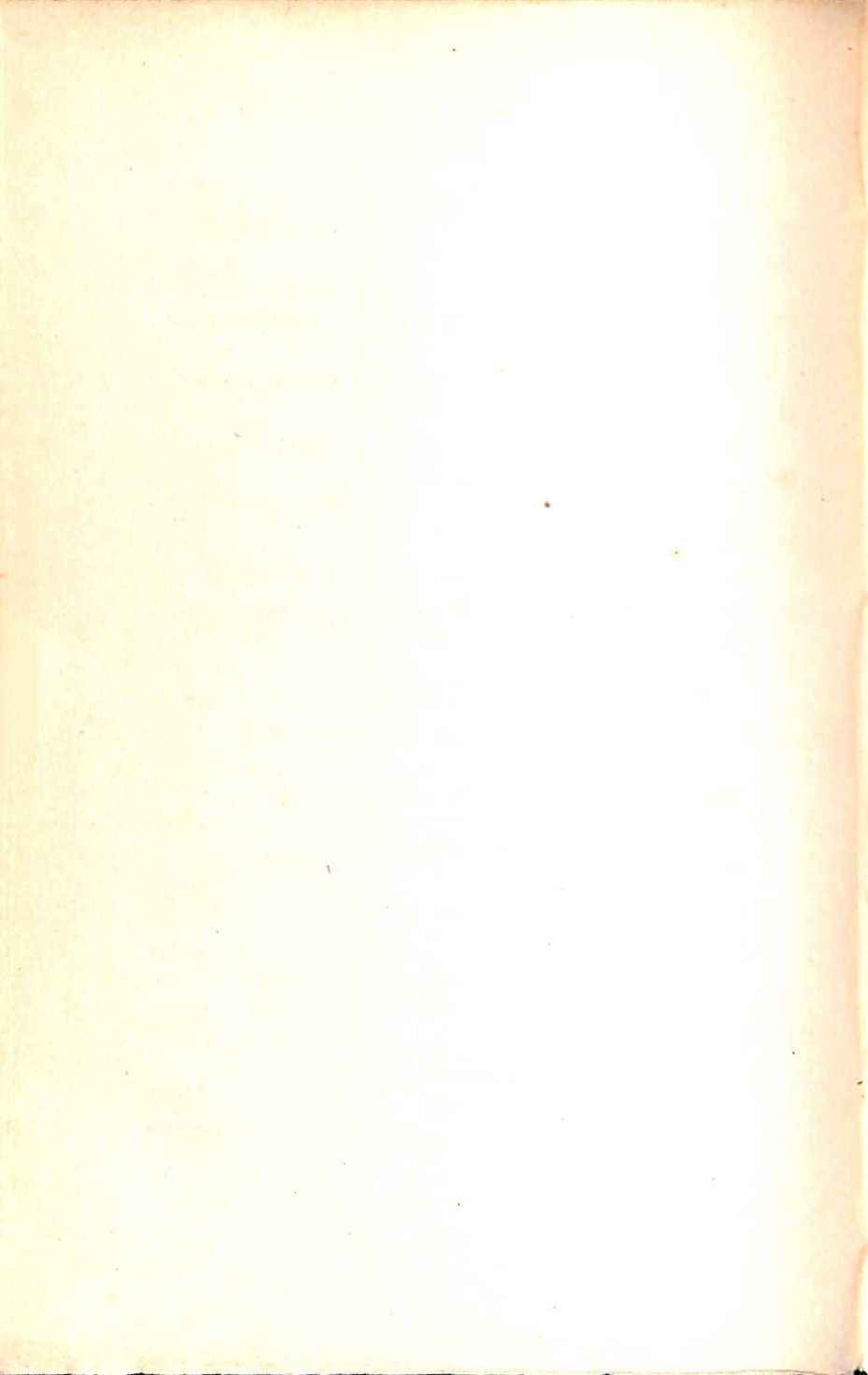
*Nieuwe wyze van landbouwen*, door de predikant CORNELIS VAN ENGELEN.

*Die reihenkultur nach den in den Niederlanden gemachten beobachtungen*, von Johann Färber.

*Aanteekeningen omtrent een paar oude veluwsche bosschen*, door G. A. DE MEESTER. Arnhem, 1850.

*Beschryving van het Gortelschebosch*, door HAASLOOP WERNER (1855).

---



# ANNEXES

## N. I.

NOTE SUR LE LAC DE HAARLEM, COMMUNIQUÉE PAR  
M. VAN DE POLL, DYKGRAAF DU HAARLEMMERMEER  
POLDER.

Voici le tableau des frais de dessèchement du lac de  
Haarlem depuis 1839, jusqu'au 31 décembre 1855 :

Travaux pour l'écoulement des eaux du Rynland et améliorations au canal et à l'écluse de Katwyk, aux machines de Halfweg et de Spaarndam. . . fl.	1,089,167	
Machine de Gouda . . . . .	200,000	
		<hr/>
		1,289,167
Pour le grand canal de ceinture de la digue . . . . fl.		2,013,657
Pour l'achat des terrains nécessaires à la construction du grand canal et de la digue. . . . .		684,514
Pour les machines à vapeur Leeghwater, Cruquius, Lynden, réparations à ces machines, traitements des employés et combustibles . . . . .		2,229,525
Travaux pour améliorer la navigation du Spaarne, chemin de halage, ponts, améliorations de quelques ca- naux y joints . . . . .		135,288
		<hr/>
A reporter. . . . . fl.		6,532,149

Report. . . . .	fl.	6,532,149
Travaux de défense pour Amsterdam . . . . .		273,921
Pour les grands canaux, petits canaux, chemins, fossés dans le lac. . . . .		1,261,199
Entretien des travaux et machines . . . . .		565,751
Frais de voyage des membres de la commission. Ingénieurs, frais de bureaux et procédures. . . . .		659,477
Dépenses imprévues . . . . .		46,247
		<hr/>
Total. . . . .	fl.	8,938,744

Comme l'on voit, la dépense totale est de 8,938,744 fl. ou 18,885,000 francs.

On ne peut pas imputer la totalité de cette dépense au dessèchement du lac, car on remarquera qu'il y a des travaux qui ont été faits pour le Hooghceemraedschaf du Rynland, pour la défense d'Amsterdam, pour la navigation du Spaarne, etc.

Quand on ne compte pas ces travaux, on obtient le résultat suivant :

Total des dépenses. . . . .	fl.	8,938,744
Travaux à déduire pour le Rynland. . fl.	1,289,167	
Défense d'Amsterdam. . . . .	273,921	
Travaux pour la navigation du Spaarne	133,288	
		<hr/>
		1,698,376
Reste. . . . .	fl.	7,240,368

7,240,368 fl., tel est donc le total des dépenses pour le dessèchement, non compris la rente du capital de fl. 8,000,000, alloué par le gouvernement pour cette entreprise.

La vente des terrains a donné les résultats suivants :

16,822 hectares ont été vendus en onze ventes publiques,

pour la somme de 7,972,400 florins, ce qui donne un prix moyen de fl. 473 l'hectare. Le prix de vente des terres a varié de fl. 200 à fl. 900, suivant la qualité et la situation des terres, et comme cela arrive souvent pour les terres nouvelles, on s'est trompé plus d'une fois dans la qualité, de sorte que les uns ont fait de très bonnes, d'autres de très mauvaises affaires.

Le gouvernement a affecté au service public :

496	hectares	pour les digues, etc.
250	—	pour le canal de dérivation.
52	—	pour y bâtir deux villages.
46	—	situés près de la machine de Cruquius (vendus en 1858).
<u>16 822</u>	—	ont été vendus en vente publique.
<hr/>		
17,646	hectares,	étendue du lac.

Les 32 hectares réservés pour y bâtir deux villages sont situés à deux endroits différents.

Le gouvernement vend ces terres à 30 cent. le mètre carré, à condition qu'on y bâtisse une maison, dont la façade soit en briques.

Les terres sont louées à un prix qui varie de 20 à 100 fl. l'hectare.

Pour la culture du lin, elles se louent, préparées pour les semailles, de 250 à 500 florins l'hectare.

Quelques propriétaires cultivent eux-mêmes leurs terres. Il y en a qui bâtissent les fermes nécessaires. D'autres louent leurs terres à des fermiers à condition que ceux-ci bâtissent les fermes, de manière que le propriétaire a une garantie pour le paiement du loyer.

On se contente en général d'une rente de 4 à 5 pour cent



pour son argent, quoiqu'il y en ait qui obtiennent de 10 à 12 pour cent. Enfin, il y a des propriétaires, qui divisent leurs terres en lots d'un demi-hectare, pour les louer à des ouvriers, qui sont obligés d'y bâtir eux-mêmes leurs maisons, d'ordinaire mal construites, et couvertes d'un toit en paille.

Longueur de la digue . . . . .	59,596 mètres.
— des canaux dans le polder . . . . .	170,200 —
— des chemins. . . . .	225,159 —

On trouve dans le polder soixante-neuf ponts et douze voies de communication avec les villages environnants.

Les terres sont situées de 4,00 à 4,50 mètres au dessous de A. P. (Amsterdamsch peil ou niveau de la mer à Amsterdam).

Le canal de ceinture a une profondeur de 3 mètres.

Les grands canaux ont une profondeur de 2 mètres (dans le polder).

Les petits canaux, de 1 mètre 50 centimètres.

Les fossés ont en général une profondeur de un mètre et demi, sur une largeur de 3 mètres et demi.

La hauteur de l'eau varie en hiver de 5 mètres à 5,20 mètres au dessous de A. P.; en été, l'eau descend jusqu'à 4,70 mètres au dessous de A. P.

La hauteur de la digue est de 0,70 mètre au dessus de A. P.

Chaque propriétaire doit payer 9 florins par hectare, pour frais d'entretien des machines, canaux, digues, chemins, etc.

Tous les chemins sont en gravier et larges de deux mètres,

à deux mètres et demi; on compte 15 centimes par mètre de frais d'entretien.

## DESCRIPTION DES MACHINES.

	Du Leeghwater.	Du Cruquius ou du Lyden.
Chaudières, système Cornwall. . . . .	—	10
Chaudières bouilleuses . . . . .	5	
Tension de la vapeur (atmosphères) . . . . .	5	5
Nombre des pompes . . . . .	11	8
— — en fonction . . . . .	9	7
Diamètre des pompes (mètres). . . . .	1,60	1,85
Hauteur ou différence des niveaux (mèt.). . . . .	4,50	4,50
Diamètre du petit cylindre (mèt.). . . . .	2,14	2,14
— du grand cylindre (mèt.) . . . . .	5,65	5,65
Épaisseur du petit cylindre (mèt.) . . . . .	0,04	0,04
— du grand cylindre (mèt.) . . . . .	0,05	0,05
Coups de piston par minute. . . . .	6 1/2 à 7	6 1/2 à 7
Longueur du coup de piston en mètres. . . . .	5,00	5,00
Mètres cubes d'eau élevé par chaque pompe. . . . .	6	8
Effet utile en chevaux de force. . . . .	551 à 578	564 à 592

Chaque pompe donne donc pour le Cruquius et pour le Lyden 8 mètres cubes. Ces machines fonctionnent en général avec 7 pompes, et donnent 6 coups de piston par minute, ce qui fait par minute 336 mètres cubes d'eau, ou 336,000 litres.

Le système des machines à vapeur est celui de l'anglais Sims, et chacune d'elles exige 250 hectolitres de charbon dans les 24 heures.

Il n'y a pas d'écluses qui mettent les eaux du lac en communication avec le canal de ceinture.

## ADMINISTRATION DU POLDER.

La commission administrative qui prend soin de l'entretien des travaux se compose d'un président ou *Dykgraaf*, de six membres ou *heemraden*, chargés de l'exécution, et de quinze conseillers ou *hoofdingelanden*. Ces derniers sont nommés par les propriétaires, qui vérifient et fixent le budget et les comptes.

Pour être électeur, il faut posséder au moins 5 hectares et pour être éligible 18 hectares.

Les conseillers choisissent le président ou *dykgraaf* et les six *heemraden*.

Tous les membres de la commission sont nommés pour six ans et rééligibles.

Le Dykgraaf reçoit . . . . .	fl. 2,000 par an.
Le Heemraad . . . . .	400 —
Le Hoofdingeland. . . . .	10 pour chaque séance.

Le polder était en 1856 dans un état déplorable; travaux, machines, canaux, chemins, etc., laissaient beaucoup à désirer. Les machines étaient toujours en défaut; on n'avait pas de chaudières en réserve, et, après un travail de six semaines, on était obligé de s'arrêter pour nettoyer les chaudières, ce qui occasionnait beaucoup de retards et permettait aux eaux de monter. Beaucoup de terrains furent même inondés.

En 1857, une commission fut nommée pour rechercher les moyens d'arriver à de meilleurs résultats.

Ce fut en 1859 que la commission des *hoofdingelanden*

prit la résolution de faire ajouter deux chaudières au Cruquius.

En 1860, on décida d'augmenter aussi le nombre des chaudières des autres machines.

Ces mesures ont eu les plus heureux effets, ainsi que le prouvent la situation présente du polder et le prix croissant des terres. La vente de 180 hectares qui a eu lieu le 25 juin dernier (1864) à Haarlem, a rapporté 216,000 florins, ce qui fait avec les frais de la vente 236,000 florins, soit par hectare 1,320 florins.

En 1860, la consommation de charbon pour l'année avait été de 83,500 hectolitres; après la réparation, elle n'a plus été que de 45,000 hectolitres par an. On compte que les machines fonctionnent ensemble 3,500 heures par an. Le prix des charbons est de 50 cents (105 centimes) par hectolitre.

En 1862, on a dépensé pour le charbon 20,537 florins, et en 1863, 35,000 florins.

L'amélioration des chemins, tous construits en gravier, a coûté environ 272,000 florins, mais le gouvernement et la province de la Hollande septentrionale ont donné un subside de 143,000 florins. Le polder a donc dû payer 129,000 florins.

#### RECETTES DE L'ADMINISTRATION DU POLDER.

Le budget de 1864 porte les charges ordinaires par hectare à 7 fl. 49 c., ce qui donne une recette de 127,160 fl. 48 c., et les charges extraordinaires à 1 fl. 50 c. par hectare, ce qui donne 25,533 fl. 89 c.

Les digues ont une étendue de 500 hectares; elles sont louées à des fermiers et ont rapporté :

En 1837	} par an . . . . .	fl.	19,756
En 1838			
En 1839			
En 1860	— . . . . .		12,805
En 1861	— . . . . .		15,390
En 1862	— . . . . .		11,802

La location de la pêche (1) dans le polder a rapporté :

En 1837	} par an . . . . .	fl.	74
En 1838			
En 1839			
En 1860	— . . . . .		194
En 1861	— . . . . .		168
En 1862	— . . . . .		168
En 1863	— . . . . .		645
En 1864	— . . . . .		809

Dans le canal de ceinture :

En 1837	} par an . . . . .	fl.	526
En 1838			
En 1839			
En 1860	— . . . . .		502
En 1861	— . . . . .		502 25
En 1862	— . . . . .		502
En 1863	— . . . . .		555

Beaucoup de terrains sont loués pour une durée de 8 ans, afin d'en extraire des tourbes.

La première année, le locataire paie le quart de la somme totale, les autres années 1/8. L'extraction des tour-

(1) Au congrès d'Haarlem, on a décidé, qu'on fera dans le polder un essai de pisciculture. Les fameuses perches n'ont pas disparu, paraît-il.

bes a lieu sous la surveillance de la commission du polder, afin qu'il y ait sécurité pour les paiements, et qu'on n'en extraie pas plus qu'on n'a payé. Après ces huit années, le sous-sol est vendu au profit du polder, ce qui donne de grands bénéfices. Un hectare qui renferme beaucoup de tourbes a une valeur de 2,000 florins au moins.

La dette du polder était en 1860 de 200,000 florins; à la fin de cette année (1864), elle ne sera que de 155,000 fl. Cette dette provient de la réparation des machines.

---

Depuis bien longtemps déjà on s'était occupé de la question du dessèchement du lac de Haarlem; mais ceux qui désapprouvaient cette entreprise colossale, signalaient le danger de voir succomber les digues du Rhin ou de l'Y. D'ailleurs, l'expérience a prouvé qu'avec le moulin à vent on n'aurait pas réussi.

La différence entre le niveau du Rhin et celui de l'eau dans le polder est en effet considérable.

La digue du Rhin (Lek) à Vreeswyk, village près d'Utrecht, a une élévation de 6,50 mètres *au dessus* de A. P., et le niveau dans le polder est de 5,00 mètres *au dessous* de A. P.; la différence des niveaux est donc de 11,50 mètres.

La plus forte inondation dont on ait conservé des détails exacts, a eu lieu le 11 janvier 1624. Le Rhin avait une hauteur de 3,56 au dessus de A. P. Les eaux coulaient jusqu'à Gouda et Amsterdam, et beaucoup de villages furent inondés, de sorte que les états prirent la résolution de ne pas exiger de contributions des villages près de Weerden et de Gouda.

En 1726 et 1747, on eut à déplorer de nouvelles inondations.

La dernière, celle de 1747, eut lieu le 28 février par suite d'une rupture de digue près de Wyk by Duurstede. Toute la contrée fut inondée, et l'eau monta à Woerden à une hauteur de 65 centimètres au dessus de A. P.

La contrée où se trouve le lac de Haarlem fut alors épargnée.

Si les digues du Rhin venaient à succomber, il pourrait y avoir du danger pour le *polder*. Mais cela n'est guère probable, car les inondations ont toujours eu lieu, jusqu'à présent à une hauteur inférieure à celles des digues qui protègent le pays contre les eaux du Rhin. Mais en cas d'inondation tout le Rynland serait inondé, avant que le polder en souffrît, parce que les digues du Haarlemmermeer ont une élévation de 70 centimètres au dessus de A. P., tandis que les digues des autres polders n'ont en général qu'une hauteur de 10 à 30 centimètres au dessus de A. P.

En 1672, les Français ont inondé le Rynland, en faisant deux grandes coupures dans la digue près de Vreeswyk. Le général qui commandait l'armée écrivit à Louvois, que les eaux couvraient le pays et que même une partie de la ville de Leyde souffrait de l'inondation.

Au mois de décembre 1863, l'Y, près d'Amsterdam, monta jusqu'à 2 mètres 20 centimètres au dessus de A. P.

Les digues, ayant 8 mètres de hauteur, ne s'élevaient plus que de 80 centimètres au dessus des eaux.

Beaucoup de personnes crurent qu'il y avait du danger, et une terreur panique se répandit dans le polder, mais la commission du polder ne la partageait point. Les digues de l'Y sont dans un état qui ne laisse rien à désirer.

NOTE SUR LA CULTURE DU LAC DE HAARLEM, FOURNIE  
PAR M. DE CLERCQ, PRÉSIDENT DE LA SECTION HAARLEM-  
MERMEER DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE HOLLANDE.

On trouve dans le lac les systèmes de culture des diverses provinces, représentées par les habitants qui étaient venus de ces différentes parties pour peupler le polder nouvellement mis à sec.

*Système de la Hollande septentrionale.*

Pâturage et fabrication de fromages de lait doux, dits tête de Maure.

La ferme de Tensen . . . . .	50 hectares.
"  de Vis . . . . .	60 "
"  de Verdegaal . . . . .	20 "

*Système de la Hollande méridionale.*

Pâturage et culture de graminées, fabrication de fromages de lait écrémé.

La ferme de Harteveld. . . . .	60 hectares.
"  de Dyscrinal . . . . .	60 "
"  de Gevers-Endegeest . . . . .	60 "

*Système brabançon.*

Culture du colza, froment, lin, etc., avec trèfle et jachère.

La ferme de Van Loon.	
"  de Van der Beek (frères).	
"  de Timmermans.	



*Système zélandais.*

Culture comme ci-dessus.

La ferme de Haagendyk . . .	120 hectares.
"    de Van Tienhoven . . .	180     "

*Système frison.*

Culture avec prairies permanentes.

La ferme de Feykema.

*Système anglais.*

L'exploitation de M. Amersfoordt.	180 hectares.
"    de M. Wilson . . .	200     "

*Système libre.*

Baron Van Verschuer . . .	120 hectares.
De Clercq . . . . .	180     "

Il est bien difficile d'indiquer exactement les assolements les plus généralement suivis, vu que le mode d'exploitation varie suivant l'origine et les idées du cultivateur.

Sur les terrains argileux le lin entre pour 1/4 à un 1/6 dans la rotation : il y réussit à merveille et donne des résultats pécuniaires très satisfaisants. Les Brabançons et les Zélandais tiennent à la jachère et au colza. La culture libre les remplace par les plantes sarclées et les prairies artificielles. Les prairies permanentes, qui doivent former la

base du système hollandais, ne sont pas encore à leur place dans le polder, elles doivent être labourées tous les trois ou quatre ans, le sol étant encore trop froid et trop compacte.

En général, on peut dire que les fermes sont trop grandes eu égard aux facultés tant intellectuelles que financières de la plupart des propriétaires ou des fermiers. Par suite on manque de fumier et c'est une grande lacune, car ici comme à peu près partout, plus on fume et plus on travaille la terre, plus on récolte. — Ceux qui mènent bien leur affaire fument tous les ans de  $1/4$  à un  $1/6$  de leur domaine, ce qui peut suffire pour un sol encore pour ainsi dire vierge. Les labours profonds, les défoncements des fossés et rigoles, et surtout le labourage de la seconde ou troisième coupe des trèfles procurent de grandes ressources pour le maintien de la fertilité de la couche arable. On commence aussi à se servir du guano du Pérou et de quelques engrais minéraux. — Le transport du fumier de ville est trop coûteux, pour en permettre l'usage ; aussi le fumier d'étable de bonne qualité mais dosé d'une quantité suffisante de paille, est ce qui convient le plus à ce terrain froid et compacte.

Pour la majorité des terres du polder, l'assolement suivant conviendrait sous plusieurs rapports et tiendrait la terre libre de mauvaises herbes et dans un état de fertilité satisfaisant :

- 1° Plantes fourragères sarclées et fumées ;
- 2° Avoine et blé ;
- 3° Lin (défoncement après la récolte) ;
- 4° Blé fumé ou au guano ;
- 5°, 6° Trèfle et prairies artificielles ;
- 7° Blé et avoine.

Comme presque tous les produits de la culture néerlandaise réussissent bien sur ces terrains, on peut varier la rotation à l'infini, tout en se tenant à la même base.

La construction de bâtiments convenables, sans luxe, pour une étendue de 40 à 60 hectares, exige une mise dehors de 8 à 12,000 florins. Le système de la Hollande méridionale est le plus dispendieux. On rencontre dans le lac plusieurs bâtiments de ferme où l'on a réussi à réunir l'utile à l'agréable.

Comme tels on peut citer :

La ferme du docteur Heye.

La ferme Bronchuyze.

La ferme Mentz.

## N° 2.

### NOTE SUR LES FORÊTS DE LA VELUWE, COMMUNIQUÉE PAR M. J. H. SCHROBER-ZONDERMEER.

Les principales forêts communes de la Veluwe sont : Le Hoogsoerenschbosch, l'Uddelerheegde (492 hect.), l'Elspe-terbosch (500 hect.), le Gortelscherbosch (800 hect.), le Putterbosch (360 hect.), le Spielderbosch (585 hect.), le Speulderbosch (923 hect.); le Meervelderbosch (700 hect.); le Vierhouterbosch (334 hect.) est maintenant propriété particulière. Ces forêts sont peuplées de futaie sur taillis. Les essences de la futaie sont le hêtre, les deux espèces de chênes du pays (*quercus robur* et *petiolatus*) et le pin sylvestre. Mais on ne laisse pas atteindre à ces arbres

un bien grand développement, car on les coupe à l'âge de 50 ou 55 ans. Les jeunes arbres se ressemment et on respecte tous ceux qui n'ont pas atteint la grosseur voulue. Pour le repeuplement on se confie à la nature, car on plante rarement de nouveaux sujets. Le taillis est coupé tous les onze ans. Il a de la valeur, parce qu'il contient beaucoup de chênes dont l'écorce se vend à un bon prix. Les habitants de la commune ont le droit de ramasser dans les forêts le bois mort, les feuilles et les aiguilles des conifères.

Le produit de ces forêts n'est pas très élevé. Le Putterbosch de 1853 à 1863 a produit brut 44,283 fl., ce qui fait en moyenne 4,025 fl. par an ou à peu près 11 fl. par hectare.

Une part dans le Spielderbosch, soit un trentième, a rapporté, année moyenne, depuis dix ans, en bois 87 fl. 20 c. et en argent 46 fl. 33 c., au total 133 fl. 83 c. ce qui fait moins de 7 fl. par hectare. Une de ces parts se vendait il y a quelques années 2,000 fl., mais maintenant à cause de la cherté des bois on en demande bien davantage (1). En 1864. une part dans le Speulderbosch a rapporté 155 fl., et une part de l'Elspeterbosch 90 fl. La première de ces parts est estimée 3,600 fl., la seconde 2,200 fl.

Le taillis de chêne à écorcer (*akkermaalshout*) âgé de 10 ans se vend environ 200 fl. l'hectare, ce qui donne un

(1) Cette valeur était relativement déjà grande au moyen âge. Il est probable qu'à cette époque ces forêts contenaient de vieux chênes.—Voici un extrait du registre du Putterbosch, qui montre qu'une part dans cette forêt valait, en 1597, 400 florins, et une part dans le Spielderbosch 400 florins. — « *Op den 3 february 1579 is by de maalen van Putten en Spielderbosch een dragtelyk besloten en overgegeven van nu voortaan onderhouden te sullen worden, dat die gemeene maalen van Putterbosch ieder hoeve holts die aen geen maelman wesende verkost word tot profyt der bosch aan sig te mogen holden voor een hondert gulden ad twintig stuyver het stuk, ende die maalen van Spielderbosch voor vier hondert gulden.* »

produit annuel de 20 fl. Dans la Drenthe et dans l'Overysel, ce genre de taillis se vend 500 fl. l'hectare après 10 ans, ce qui fait un revenu annuel de plus de 100 fr., mais dans ces régions les débouchés sont plus grands que dans la Veluwe.

Les bois communs de la Veluwe sont divisés en parts qui sont plus ou moins nombreuses et portent différents noms.

La propriété du Gortelschebosch est partagée en 60 parts appelées *Malen*. D'après Haasloop Werner, on abat tous les ans environ 6,000 arbres qui sont répartis entre les copropriétaires.

Le Putterbosch est divisé en 53 parts (*andeeelen*) dont 6 appartiennent à la forêt elle-même considérée comme personne civile.

Le Spielderbosch compte 44 parts nommées *Hoeven* dont 14 appartiennent au bois; le Speulderbosch, 120 parts (*deelingen*), dont 58 1/2 appartiennent à la forêt, l'Elspeterbosch 54 parts, appartenant à 25 copropriétaires, et l'Uddelerheegde 120 parts, possédées par 29 personnes. Les parts qui appartiennent à la forêt sont vendues et le produit, déduction faite des frais de replantation, surveillance, etc., est réparti entre les copropriétaires.

Les copropriétaires (*maalmannen*) avant de prendre part à l'assemblée générale (*maalspraak*) devaient prononcer un serment dont l'antique formule est encore conservée dans les registres du Gortelschebosch, près Epe(1). A Putten

(1) Voici le texte de ce serment qui rappelle, tant par la langue que par son esprit, les anciennes traditions de la Germanie : *Den eedt der malen.* — *Ick love en sekere dat ick den bus mit al syn ancleven en regten en geregtigheden sal holt und trouwe wesen, syn regten to scutten und bestal voer te keeren ende, niet en sal nog om vrienden nog om magen versurgen nog arglist nog om leedt dat onse bus mag schadetlick wesen.* — *So waerlick helpe my Gott!*

on possède un ancien registre du Putterbosch qui commence avec l'année 1448. Il y est fait mention de livres plus anciens qui se seront perdus ; il n'en est pas moins démontré ainsi que cette forêt avait des coutumes écrites dès le milieu du moyen âge. M. G. A. de Meester a publié dans un travail intitulé : *Aanteekeningen omtrent een paar oude ve-luwsche bosschen* (Arnhem, 1850), l'acte par lequel Folkerus faisait don, en l'an 855, à l'abbaye de Werden, conformément aux lois saliques et frisonnes, du bois (*saltus*) de Unnilo, de la forêt (*silva*) de Hornlo, de 25 parts (*scharen*) dans le Putterbosch, de 60 parts dans le bois d'Ermelo et des forêts de Burlo, Dalbonlo, Wardlo, Orclo, Legurlo, Ottarloun et Langlo.

Le comité administratif du Putterbosch est composé de deux *holtrigters* et d'un *gecommitteerde*. Ce comité nommé par les co-propriétaires (*maalmannen*) administre la forêt et préside à l'opération du partage des produits. Dans la partie de la forêt destinée à être coupée, on fait autant de parts égales qu'il y a de co-propriétaires et puis on les distribue par un tirage au sort.

La nature de la propriété de ces bois communs a beaucoup occupé les juristes hollandais. Est-ce simplement une propriété commune indivise, une *communio bonorum*? Dans ce cas les co-propriétaires peuvent demander un partage pour sortir d'indivision. Mais il semble qu'il s'agisse plutôt ici d'une sorte de personnes civiles, *corpora vel collegia licita*, qui doivent être régies par leurs propres institutions et règlements. La cour suprême incline vers cette dernière opinion. C'est ainsi qu'elle a prononcé que la grande pâture nommée de Hoenweerd, près de Hattem n'était pas un bien indivis dont on pouvait réclamer le partage, mais une *universitas*

indivisible. En effet, si on remonte à l'esprit des anciennes institutions germaniques, il faut reconnaître qu'elles admettaient l'existence de ces propriétés communes indivisibles, puisque la propriété individuelle de la terre paraît être d'origine relativement récente.

Aux environs des antiques forêts communes on trouve beaucoup de *tumuli* recouvrant des urnes grossières en argile durcie au soleil qui contiennent des cendres et des ossements carbonisés.

M. Schrober, à qui je dois la note qu'on vient de lire, a montré dans sa belle propriété de Schrovenhorst près de Putten, tout le parti qu'on peut tirer des arides bruyères de la Veluwe. En 1848, il achetait de la commune 132 hectares de terre qui sont maintenant complètement mis en rapport : 100 hectares sont en bois sapins, mélèzes, chênes et hêtres. M. Schrober a fait de nombreux essais avec des conifères de toute espèce pour en trouver un qui puisse remplacer le pin sylvestre. Jusqu'à présent c'est celui-ci qui présente le plus d'avantages. Pourtant le pin d'Autriche (1) se développe bien et paraît être un excellent arbre d'avenues et de haute futaie. Le *prunus virginiana* donne les meilleurs résultats comme essence de taillis. On peut le couper tous les cinq ou six ans. Il croît extrêmement vite, donne un bon bois à brûler et ses fruits nourrissent parfaitement les grives.

Les terres à labourer sont poussées à un haut degré de fertilité par d'abondants engrais. On récolte peu de grains ;

(1) J'ai suivi moi-même le développement de ce conifère planté par mon père, en même temps que d'autres résineux, dans un très mauvais terrain, et j'ai pu constater qu'au même âge le tronc en est deux fois plus gros que celui des autres pins.

presque toute la superficie de la ferme est occupée par du foin et des racines. Le bétail est relativement nombreux et on ajoute encore au fumier beaucoup d'engrais tirés du dehors. Les vaches sont nourries à l'étable. M. Schrober est d'avis que pour tirer bon parti des sables il faut les fumer fréquemment plutôt qu'abondamment et diviser en plusieurs doses la quantité d'engrais dont on dispose. Dans les jardins les arbres fruitiers, les poiriers, les cerisiers croissent admirablement et donnent d'abondants fruits. Plus de 150 espèces de conifères sont plantés dans les pépinières et dans les bois.

Les hommes qui, comme M. Schrober fécondent la bruyère inculte en y appliquant leurs capitaux et leur intelligence donnent un bel exemple à leurs compatriotes; car ils étendent les limites du territoire aussi bien que ceux qui conquièrent des terres sur les eaux. Si depuis un siècle la Hollande avait consacré au défrichement de ses landes tout l'argent qu'elle a perdu dans les emprunts des États étrangers, elle aurait acquis une richesse immense définitivement assurée au pays et non sujette aux faillites des gouvernements obérés.

### N° 3.

M. Schrober qui, comme on vient de le voir, s'est spécialement occupé de la plantation des résineux, a communiqué au congrès agricole d'Amersfoort (1860) une note détaillée des frais des divers modes de plantation de sapins usités dans la Veluwe.

Le calcul est établi par hectare et par florins de fr. 2 16.



1<sup>o</sup> *Semis sur la bruyère non rompue.*

Six kilos de semences . . . . .	fl.	12 00
Frais de semis . . . . .		5 50
Creusement des fossés pour recevoir la graine.		3 00
Total . . . . .	fl.	<u>20 50</u>

2<sup>o</sup> *Semis en ligne.*

On enlève une ligne de mottes de terre qu'on pose à côté de la terre nue de manière à former pour la plante un petit abri qui la protège du vent.

Six kilos de semence . . . . .	fl.	12 00
Façon des sillons et du semis. . . . .		21 00
Total . . . . .	fl.	<u>33 00</u>

3<sup>o</sup> *Semis sur terre défoncée à une bêche de profondeur.*

Six kilos de semences. . . . .	fl.	12 00
Main-d'œuvre du défoncement, etc. . . . .		28 00
Total . . . . .	fl.	<u>40 00</u>

4<sup>o</sup> *Plantation sur terre non défoncée.*

Dix mille plantes de trois ans à 1/4 cent pièce . . . . .	fl.	26 25
Frais de plantation avec la motte. . . . .		18 00
Total . . . . .	fl.	<u>44 25</u>

5° *Plantation sur terre défoncée à 60 centimètres.*

Main-d'œuvre du défoncement . . . . .	fl.	42 00
Dix mille plantes . . . . .		26 25
Plantation avec la motte. . . . .		18 00
Total . . . . .	fl.	86 25

6° *Plantation sur terre défoncée à 1 mètre (trois bêchees).*

Main-d'œuvre du défoncement. . . . .	fl.	105 00
Dix mille plantes. . . . .		26 25
Frais de plantation . . . . .		18 00
Total . . . . .	fl.	149 25

M. Schrober est d'avis que ce dernier système, en apparence le plus coûteux, est, en somme, celui qui présente le plus d'avantages, tant il favorise la végétation des jeunes plantes.

Il est singulier qu'on ne connaisse pas ici le système aussi bien entendu et moins coûteux qui est suivi en Campine et au nord de Gand. Il consiste à planter sur une terre profondément défoncée des plants d'un an qui ne coûtent qu'un franc le mille, et alors les frais de plantation sont presque nuls. (Voy. mon *Économie rurale de la Belgique.*)

N<sup>o</sup> 4. — RÉPARTITION DES CULTURES.

Le tableau suivant montre la proportion de terres labourées et de prairies dans chaque province, en 1859.

PROVINCES.	Étendue des terres labourées en hectares.	Étendue des prairies en hectares.	Les terres labourées sont aux prairies comme
Groningue. . . . .	98,815	80,499	1 : 0,81
Frise. . . . .	51,025	204,025	1 : 4,
Drenthe. . . . .	24,219	407,199	1 : 4,42
Over-Yssel. . . . .	51,547	440,596	1 : 2,39
Gueldre. . . . .	110,108	450,940	1 : 1,55
Utrecht. . . . .	24,415	75,965	1 : 3,05
Hollande septentrionale . . . . .	27,064	165,054	1 : 6,16
Hollande méridionale . . . . .	12,529	474,226	1 : 2,85
Zélande. . . . .	78,870	79,896	1 : 1,01
Brabant. . . . .	425,170	453,525	1 : 1,09
Limbourg. . . . .	78,094	40,050	1 : 3,25
Pays-Bas . . . . .	729,954	4,531,751	1 : 1,85

Le tableau qui suit montre l'étendue des bois existant dans les diverses provinces néerlandaises, en 1856.

PROVINCES.		Étendue des bois en hectares.	Proportion de la superficie totale.
Groningue.	.	1,534	P. C. 0-55
Frise.	.	7,858	2-59
Drenthe.	.	4,918	1-85
Over-Yssel.	.	44,576	4-59
Gueldre.	.	68,515	15-46
Utrecht.	.	45,571	11-2
Hollande septentrionale	.	7,058	2-65
Hollande méridionale	.	45,535	4-99
Zelande.	.	5,745	2-25
Brabant	.	62,588	12-17
Limbourg	.	25,573	10-6
Pays-Bas	.	224,487	6-84

N<sup>o</sup> 5. — TABLEAU DU BÉTAIL, EN 1859.

PROVINCES.	Race				Têtes de bétail réduites au type d'une vache adulte.
	chevaline.	bovine.	ovine.	porcine.	
Groningue . . . . .	27,476	95,774	72,949	46,053	116,518
Frise . . . . .	22,055	189,262	91,118	11,275	192,630
Drenthe . . . . .	40,590	54,271	418,949	47,803	75,049
Over-Yssel . . . . .	43,697	107,556	51,455	20,721	408,172
Gueldre . . . . .	52,414	134,238	78,750	49,695	159,422
Utrecht . . . . .	44,784	70,895	52,180	47,397	75,847
Hollande septentrionale . .	18,951	456,206	194,967	25,420	157,724
Hollande méridionale. . .	55,255	470,994	43,080	28,035	188,517
Zélande . . . . .	22,449	48,224	28,884	46,109	65,427
Brabant . . . . .	28,552	445,431	46,870	57,797	152,735
Limbourg. . . . .	44,148	54,525	60,352	20,658	71,481
Pays-Bas . . . . .	259,506	4,227,216	802,152	261,437	4,561,562

PROVINCES. (1859)	BÊTES DE TRAIT		BÊTES BOVINES		BÊTES OVINES		TÊTES DE BÉTAIL. ramassées au type d'une vache adulte.	
	par 100 hectares de terrain productif.	par 100 hectares de terres à labour.	par 100 hectares de terres productives.	par 100 hectares de terres labourées. de prairies.	par 100 hectares de terres productives.	par 100 hectares de terres à labour.	par 100 hectares de terres productives.	par 100 hectares de terres à labour.
Groningue. . . . .	10	19	45	78	96	40	65	117
Frise . . . . .	5	25	62	515	78	59	75	578
Drenthe . . . . .	6	52	51	181	40	9	55	504
Over-Yssel . . . . .	6	25	45	160	51	16	55	208
Gueldre . . . . .	8	19	41	97	71	50	61	145
Utrecht. . . . .	8	50	58	240	77	55	77	515
Hollande septentrion. Bollande méridionale.	4 9	28 55	61 61	457 250	71 88	101 19	82 75	584 298
Zélande. . . . .	10	29	22	44	44	18	41	82
Brabant . . . . .	15	21	40	85	77	18	59	124
Limbourg. . . . .	11	16	56	55	107	51	60	91
Pays-Bas . . . . .	8	26	46	185	71	58	65	100

## AUGMENTATION DU CHIFFRE DU BÉTAIL, DEPUIS 1816.

PAYS-BAS non compris le Limbourg.	CHEVAUX.	BÊTES BOVINES.	BÊTES OVINES.	PORCS.
1816 . . . . .	188,941	975,250	676,542	p
1850 . . . . .	195,010	967,489	658,077	p
1840 . . . . .	217,505	1,065,840	781,166	p
1851 . . . . .	252,987	1,245,725	811,645	269,617
1858 . . . . .	255,455	1,218,167	775,561	252,515
1862 . . . . .	249,800	1,574,050	882,159	278,656

## AUGMENTATION DU CHIFFRE DU BÉTAIL EN CINQ ANS (1858-1862).

PROVINCES.	CHEVAUX.		BÊTES BOVINES.		BÊTES OVINES.		PORCS.	
	Nombre de têtes.	p. c.	Nombre de têtes.	p. c.	Nombre de têtes.	p. c.	Nombre de têtes.	p. c.
Brabant . . . . .	872	4	18,570	12	5,459	4	7,961	22
Gueldre . . . . .	2,140	7	25,945	46	7,204	9	5,176	10
Hollande méridionale . . . . .	4,693	5	18,619	40	5,867	41	5,485	14
Hollande septentrionale. . . . .	919	3	15,619	40	56,264	45	2,243	8
Zélande . . . . .	945	4	6,402	15	5,573	49	716	4
Utrecht . . . . .	828	7	8,237	42	4,556	4	585	2
Frise . . . . .	4,552	6	52,828	48	42,562	45	— 74	»
Over-Yssel . . . . .	717	3	15,557	15	— 5,612	»	2,224	11
Groningue . . . . .	4,700	6	14,416	15	44,991	22	545	2
Drenthe . . . . .	4,205	42	2,049	5	905	0.7	416	2
Limbourg . . . . .	92	0.6	4,095	7	2,229	4	5,466	17
Pays-Bas . . . . .	12,445	5	455,815	45	408,778	44	26,541	10



N<sup>o</sup> 6. — LES VOIES DE COMMUNICATION, EN 1860.

PROVINCES.	ROUTES.	CANAUX.	RAILWAYS.	VOIES perfectionnées par 100 hectares.	VOIES perfectionnées par 400 habitants.
				MÈTRES.	MÈTRES.
Groningue . . . . .	530	514	»	560	560
Frise . . . . .	636	511	»	530	530
Drenthe . . . . .	200	206	»	130	450
Over-Yssel . . . . .	778	517	»	520	460
Gueldre . . . . .	1,644	561	30	570	512
Utrecht . . . . .	494	167	85	540	430
Hollande septentrionale. . . . .	1,246	278	44	170	291
Hollande méridionale . . . . .	1,459	517	108	630	296
Zélande . . . . .	585	»	»	250	230
Brabant . . . . .	822	211	52	206	239
Limbourg . . . . .	586	267	45	570	570
Pays-Bas. . . . .	8,798	2,946	562	561	560

N<sup>o</sup> 7.TABLEAU DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DANS LES  
PAYS-BAS, EN 1862.

Brabant. — *Provinciale commissie van landbouw*, fondée en 1852 et subsidiée par la province.

*Maatschappij van landbouw, tuinbouw en veeteelt*, fondée, dans l'arrondissement de Breda, en 1852; elle comptait quatre cent cinquante membres en 1862.

*Landhuishoudelyke maatschappij*, fondée à Eindhoven, en 1857.

Gueldre. — *Geldersche maatschappij van landbouw*. Fondée en 1847, elle est divisée en quatorze comités locaux; elle compte mille sept cent soixante membres. Chaque année il y a une réunion générale, avec concours, exposition de bétail, d'instruments, etc. La contribution annuelle est de fl. 2-50.

Les deux Hollandes. — *Hollandsche maatschappij van landbouw*. Fondée en 1847, elle est divisée en cinquante comités, et comptait, en 1862, sept mille deux cents membres, payant fl. 1-25 pour la société centrale et fl. 1-25 pour le comité local. Outre les concours et expositions qu'elle organise, cette société a introduit une excellente innovation: je veux parler des *lectures* sur des sujets agricoles, qui ont eu lieu en 1861 à Waard, à Opmeer, Eukhuyzen, à Haarlem, à Leyde, à Nieuweramstel, et dans le Beemster.

*Koninglyke nederlandsche maatschappy tot aanmoediging van den tuinbouw*, fondée, en 1842, par Fr. Von Siebold et le professeur C. L. Blume. Quatre cent quatre vingt dix-neuf membres en 1862.

*Dordrechts Flora*, fondée en 1845; cent trente membres en 1862.

*Flora van Noordwyk*, soixante-seize membres. Il faut ajouter deux sociétés pour favoriser la culture des plantes bulbeuses, fondées en 1860, l'une à Overveen, l'autre à Haarlem. L'une comptait quatre-vingt-cinq, l'autre soixante quinze membres.

Zélande. — *Maatschappy van landbouw en veeteelt*. Huit cents membres.

Utrecht. — *Utrechtsche genootschap voor landbouw en kruidkunde*. Six sous-comités et sept cent quatre-vingt-dix-sept membres.

Frise. — *Commissie van landbouw*, nommée par les états provinciaux.

*Friesche maatschappy van landbouw*, fondée en 1851. Quatorze sous-comités, mille quatre cent quatre-vingt un membres.

Over-Yssel. — *Maatschappy van landbouw, tuinbouw en veeteelt*, fondée en 1851. Huit sous-comités et six cent treize membres.

*Vereeniging tot Avereest*, quatre vingts membres.

Groningue. — *Provinciale commissie van landbouw*. Érigée en 1852.

*Maatschappy van landbouw*, fondée en 1853. Quinze sous-comités, six cent quatorze membres.

*Genootschap te Onderdam*. Fondée en 1837, avec treize sous-comités et quatre cents membres.

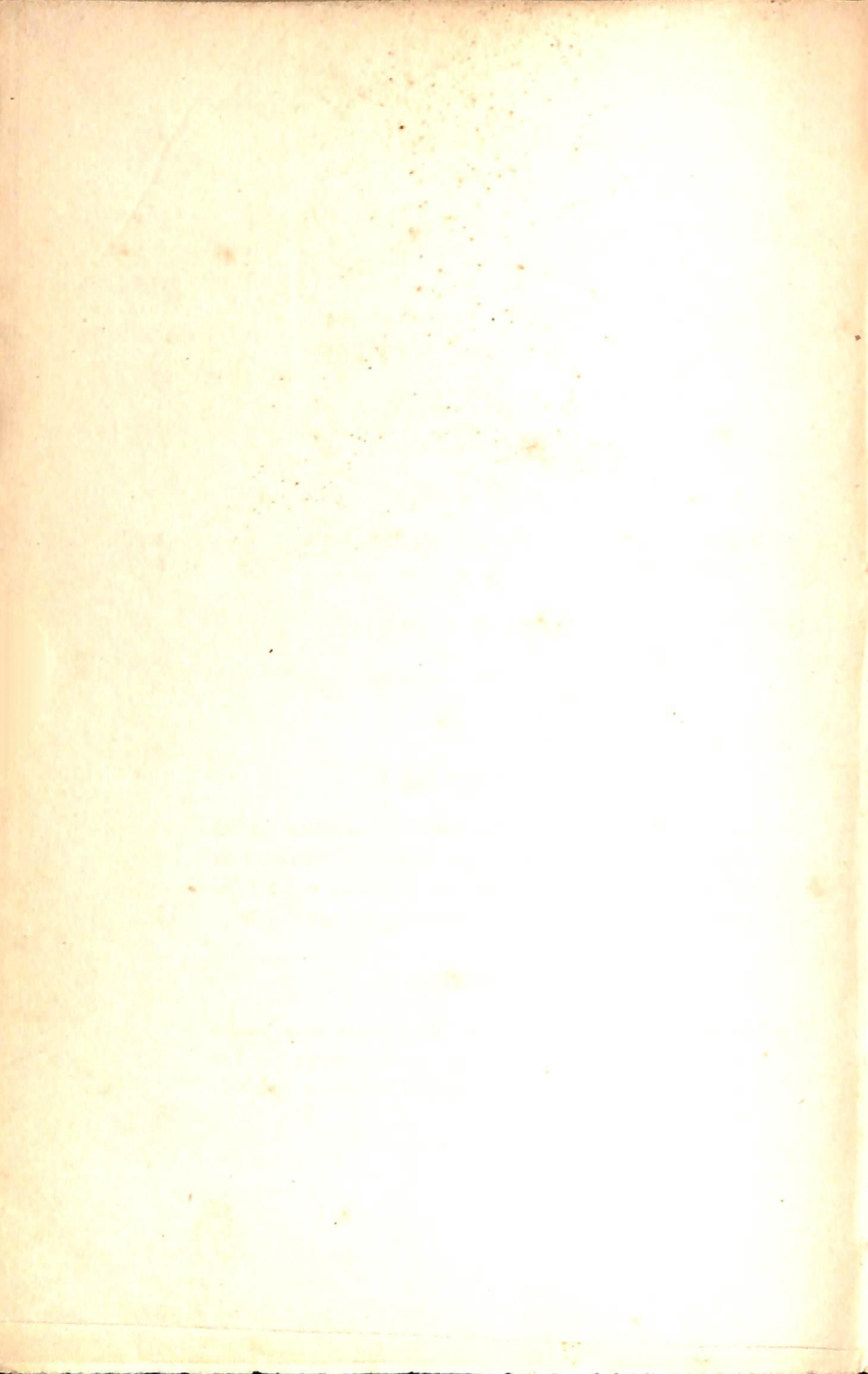
*Maatschappy van het westerkwartier*, fondée en 1859.  
Cent soixante et dix membres.

*Maatschappy van land- en tuinbouw » de Marne.* » Fondée en 1854, cinq cent soixante-huit membres.

*Maatschappy van landontginning, te Marum.* Exemple curieux d'une association de petits capitaux employés avec succès au défrichement du sol. Les trois cent soixante et dix-sept parts ne valaient d'abord que les 25 florins versés. Maintenant que la société possède 175 hectares de terre défrichée dans les tourbières (*dalgronden*), huit habitations, une étable et du bétail, chaque part était estimée 50 florins en 1862. Donc le capital s'est doublé en peu d'années.

Drenthe. — *Genootschap ter bevordering van den landbouw.* Cent quarante-sept membres.

Limbourg. — *Maatschappy van landbouw*, cinq cent soixante-sept membres. La société reçoit un petit subside de la province et publie une feuille mensuelle.



## TABLE DES MATIÈRES

---

Rapport de M. de Lavergne à l'Institut de France . . .	1
Introduction. . . . .	5

### PREMIÈRE PARTIE

#### LA ZONE ARGILEUSE

---

##### CHAPITRE I

Formation du sol. — L'alluvion. — Conquêtes sur les eaux. — La région verte. — Les deux provinces de Hollande. — Le Beemster. — L'étable. — Le foin. — Le fromage. — Les tonnes d'or de l'agriculture .	13
--	----

##### CHAPITRE II

La région verte de la Frise. — Le <i>friesche hiem</i> . — Le <i>grup-stal</i> . — La cave à lait. — Le beurre. — Les <i>terpen</i> . — Les trotteurs frisons ( <i>harddravers</i> ). — L'épi- zootie. — La fenaison . . . . .	33
---	----

## CHAPITRE III

- La région verte de l'Over-Yssel. — Les prairies tourbeuses. — Les *dryftillen*. — La terre amphibie. — Le Mastenbroek. — Les *uyterwaarden*. — Le Kamper-eiland. — Le *stratiotis aloïdes*. — Le roseau et le jonc. — L'eau des terres basses . . . . . 49

## CHAPITRE IV

- La région cultivée des terres basses. — La Zélande. — La Flandre des États. — Les *polders* et les *schorren*. — Walcheren. — Les chevaux. — Westkappel et Nehalennia. — Les polders calamiteux. — La garance. — Les *aardakkers*. — La fertilité du sol. — Le Wilhelmina polder . . . . . 71

## CHAPITRE V

- Les alluvions de rivière. — Le bassin de la Meuse, du Waal, du Rhin et de l'Yssel. — La Betuwe. — Le Bommelerwaard. — Le tabac. — La culture du lin. — Les inondations. — Le lac de Haarlem. — La région cultivée de la Frise. — Les digues. — Les *wadden*. — Les assolements et les produits. — Le *Tesch-loaw* . . . . . 101

## CHAPITRE VI

- La Groningue. — Groot-Zeewyk. — Usquert et Uythusen. — Les instruments perfectionnés. — Le *kleidelven*. — Le *beklem-regt*. — Aisance des cultivateurs. 129

## DEUXIÈME PARTIE

## LA ZONE SABLONNEUSE

## CHAPITRE VII

La zone des sables. — Composition du sol. — Le *klei-boer* et le *zand-boer*. — La culture du sarrasin sur les tourbières hautes (*hooge-reenen*). — La Drenthe. — La *marke*. — Les *esschen*. — Culture de l'oseille sauvage (*schaap-surkel*). — Le *Brink*. — L'ancienne habitation saxonne. — Les *plaggen*. — Les *hunnehebden* . . . 157

## CHAPITRE VIII

La Twente. — Culture du seigle. — Le Salland. — Les Francs saliens. — Les *marken*. — Les colonies frisonnes. — Staphorst et Rouveen . . . . . 185

## CHAPITRE IX

La Veluwe. — Woestchoeve. — Aspect de la contrée. — Les forêts communes. — Le *maal-spraak*. — Les pares et les bois. — La naissance d'un village. — Hoenderlo. — La culture au moyen des *plaggen*. — Les sables mouvants. — Le Brabant septentrional. — La Campine hollandaise. — Le Westland. — La culture intensive. — Les *afzandingen*. . . . . 201

## CHAPITRE X

La région tourbeuse. — Les *veen-kolonien*. — Leur origine. — Forme des exploitations. — Création du sol.



- Les engrais. — Les semailles en ligne. — La culture alterne. — Les colonies agricoles de la société de bienfaisance. — *Frederiksoord*. — Le Limbourg. — Région crétacée. — Le *lass*. — Le métayage . . . 229

## TROISIÈME PARTIE

### LES CULTURES ET LA PRODUCTION

#### CHAPITRE XI

- La Hollande jadis pays commercial, aujourd'hui pays agricole. — Le domaine de l'agriculture. — Répartition des cultures. — Les bois. — Les céréales. — Les pommes de terre. — Le fromage et le beurre. — Les assolements. — Les produits. — Accroissement de la population. — Condition des classes rurales . . . 253

#### CHAPITRE XII

- Le bétail. — Les chevaux. — L'espèce bovine. — Les moutons. — Valeur de la terre. — Hausse des prix de vente et de location. — Les voies de communication. — Les sociétés d'agriculture et les publications agricoles. — L'amour de la nature. — L'avenir de l'agriculture néerlandaise. . . . . 289  
 Bibliographie. . . . . 317  
 Annexes . . . . . 325
-